
PALLI



# HISTOIRE
## DES RÉVOLUTIONS
ARRIVÉES DANS LE GOUVERNEMENT
DE LA
## RÉPUBLIQUE ROMAINE.

*Par M. l'Abbé* DE VERTOT,
*De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

HUITIÈME ÉDITION.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXXXVI.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.



# HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS

Arrivées dans le Gouvernement

DE LA

# RÉPUBLIQUE ROMAINE.

## LIVRE V.

*On envoie des ambaſſadeurs à Athènes pour recueillir les lois de Solon. Au retour de ces ambaſſadeurs, on choiſit parmi les Patriciens dix commiſſaires ou* Décemvirs *qui gouvernent ſouverainement. Appius, chef du collège des Décemvirs, devient ſuſpect à ſes collègues. Pour empêcher qu'il ne ſoit continué dans le Décemvirat, ils le déclarent préſident de l'aſſemblée où ſe devoit faire la ſeconde élection. Mais il ſe propoſe lui-même pour premier Décemvir, & le peuple en reçoit la*

*propoſition avec de grands éloges ſuivis de la plupart des ſuffrages. Ces nouveaux magiſtrats veulent rendre leur domination perpétuelle. Malgré l'oppoſition des principaux ſénateurs, ils viennent à bout de ſe faire donner le commandement des armées pour marcher contre les Eques & les Sabins. Les Romains refuſent de vaincre de peur d'augmenter leur puiſſance. La dureté de leur domination, leur orgueil, leurs injuſtices, mais ſur-tout la paſſion d'Appius pour la jeune Virginie, ſont cauſe de leur ruine. Virginius, père de cette fille infortunée, s'étant vu réduit à la triſte néceſſité de lui enfoncer un poignard dans le ſein pour la dérober à la brutalité du Décemvir, les armées ſe ſoulèvent & reviennent à Rome, où elles obtiennent la caſſation du Décemvirat, & la punition des Décemvirs. On rétablit le conſulat & le tribunat, & on rend au peuple tous ſes priviléges.*

NOUS avons vu, dans le volume précédent, Rome jalouſe de ſa liberté, ſe défaire de ſes rois; le gouvernement monarchique ſe tourner en républicain ſous l'autorité de deux conſuls; la nobleſſe & le peuple qui compoſoient cette

république naiſſante, par le même amour de la liberté, depuis diviſés & prêts à ſe ſéparer; le tribunat qui n'avoit été établi que comme le gage de leur union, devenir le fondement de nouvelles diviſions; & ces magiſtrats plébéiens, artiſans perpétuels de diſcorde, pourſuivre tout ce que le ſénat avoit de plus grand & de plus illuſtre, & s'attacher ſur-tout avec opiniâtreté à la ruine des conſuls, dès qu'ils ſortoient de charge : enſorte qu'un conſulaire devoit ſe regarder comme la victime du peuple, & l'objet de la fureur des tribuns. Tel étoit l'état de Rome, où l'on faiſoit alors un crime aux ſouverains magiſtrats de gouverner ſelon les anciennes lois. Cependant la diſgrace de Romilius & de Veturius, dont nous venons de parler, n'épouvanta point leurs ſucceſſeurs. Sp. Tarpius & A. Haterius n'en montrèrent pas moins de fermeté. Ces généreux conſuls déclarèrent hautement au peuple qu'il pourroit bien les condamner à leur tour quand ils ſeroient ſortis de charge, ou à une amende, ou à des peines encore plus injuſtes; mais que ces vexations, & la perte même de leur vie, ne les obligeroit jamais à conſentir à la publication de la loi *Agraria*. Tant de fermeté

& ce concert unanime de tous les sénateurs ébranla les tribuns. Les deux partis également fatigués de ces divisions continuelles, semblèrent se rapprocher. On fut quelque tems sans entendre parler du partage des terres. L'animosité parut cessée, ou du moins suspendue. Mais le peuple, toujours inquiet, ne fit que changer de vues & d'objet : il revint à la loi Terentilla, & demanda au sénat qu'à la place de ces jugemens arbitraires que rendoient les magistrats, on établît enfin un corps de lois connues de tous les citoyens, & qui servissent de règle dans la république, tant à l'égard du gouvernement & des affaires publiques, que par rapport aux différends qui naissoient tous les jours entre les particuliers.

Le sénat ne s'éloignoit pas de cette proposition; mais quand il fut question de nommer des législateurs, il prétendit qu'ils devoient être tous tirés de son corps; & le peuple au contraire demandoit qu'ayant un égal intérêt dans une affaire aussi importante, il fût admis par ses députés à partager un si noble emploi. Il envoya au sénat le tribun Siccius & ses collègues, pour soutenir ses prétentions. L'affaire y fut agitée avec beaucoup de chaleur; les avis se

trouvèrent partagés. Mais rien ne surprit tant que celui de Romilius, ce consulaire que le peuple venoit de condamner à une grosse amende. Au lieu de s'opposer, comme on le croyoit, aux prétentions du peuple, il déclara que sans vouloir inventer de nouvelles lois, il étoit d'a[illegible] qu'on envoyât seulement des députés à Athènes pour y recueillir celles de Solon, qu'on savoit être les plus populaires de la Grèce; que ces députés prissent soin en même-tems de s'instruire de la forme du gouvernement des républiques voisines, & qu'à leur retour on éliroit des commissaires qui feroient choix de celles qui paroîtroient les plus convenables à la constitution présente de la république Romaine : « Et fassent les Dieux, ajouta » ce consulaire, que ces commissaires » nous proposent des lois également fa- » vorables à la liberté du peuple, & » à l'autorité du sénat ! »

Cet avis fut également bien reçu des deux partis. Le sénat, auquel on ne disputoit point le droit de nommer ces ambassadeurs, étoit bien persuadé que ceux qu'il choisiroit pour faire cette recherche, ne rapporteroient rien qui fût contraire à ses intérêts : & les tribuns, séduits par l'espérance de voir

le gouvernement de Rome réformé sur celui d'une république où toute l'autorité résidoit dans l'assemblée du peuple, ne pouvoient se lasser de donner de grandes louanges à Romilius. Siccius même, quoique son ennemi, déclara qu'il lui remettoit, de la part du peuple, l'amende à laquelle il avoit été condamné. Mais Romilius rejeta généreusement cette grace qui venoit d'une main ennemie. Il déclara hautement qu'il ne prétendoit point d'autre recompense que de pouvoir dire toujours son avis avec la liberté qui convenoit à un sénateur Romain : & qu'à l'égard de l'amende à laquelle il avoit été condamné, comme c'étoit un bien consacré à Cérès, il croiroit faire un sacrilége de ne la pas payer. On dressa ensuite le sénatus-consulte, qui fut confirmé par le consentement unanime du peuple ; & en conséquence, le sénat envoya en ambassade à Athènes Sp. Posthumius, A. Manlius, & P. Sulpitius Camerinus, qui furent chargés de recueillir les lois & les coutumes de cette ville & des autres républiques de la Grèce. Pendant le reste de l'année, l'état fut assez
An de Rome 300. tranquille. Mais l'année suivante, sous le consulat de P. Curatius & Sex. Quintilius, presque toute l'Italie fut affligée

de la peste. Le premier consul, quatre tribuns du peuple, & un grand nombre de citoyens de toute condition, en moururent. Le peuple se dispersa de différens côtés. Rome, dans une si grande désolation, devint déserte, & on avoit à craindre quelque surprise de la part des Eques, des Volsques & des Sabins. Mais la contagion s'étoit répandue parmi eux avec la même fureur; une calamité commune & générale tint lieu de forces & de défense à la république.

L'année suivante commença sous de plus heureux auspices. La peste cessa sous le consulat de P. Sestius Capitolinus & de T. Ménénius, & on vit arriver les ambassadeurs qu'on avoit envoyés pour recueillir les lois de la Grèce. Les tribuns du peuple firent aussi-tôt de grandes instances aux consuls pour l'élection des commissaires ou décemvirs qui devoient travailler à former un corps entier de lois pour le gouvernement de la république. Sestius n'y avoit pas de répugnance; mais Ménénius qui regardoit tout changement dans un état comme pernicieux, & qui peut-être n'avoit pas oublié les injures que son père avoit reçues des tribuns, éloigna, autant qu'il put, cette élection. Il s'en dispensa d'abord sur la nécef-

An de Rome 301.

Tit. Liv. l. 3. D. H. l. 10.

ſité d'élire auparavant les conſuls pour l'année ſuivante. Il dit que cette grande affaire ſe devant traiter ſous leur conſulat, il étoit bien juſte qu'on ne fit rien avant qu'ils euſſent été déſignés, & même ſans leur participation. Mais ce n'étoit qu'un prétexte, & il ſe flattoit que l'élection des conſuls ſuſpendroit celle des décemvirs, ou du moins que la concurrence qui ſe rencontreroit entr'eux, affoibliroit l'autorité de ces nouveaux magiſtrats. Cependant l'empreſſement des tribuns fit avancer les comices. On y élut pour premier conſul Appius Claudius. Ce fut le troiſiéme de père en fils dans la maiſon *Claudia*, qui fut élevé à cette dignité. Tous les patriciens lui avoient donné leurs ſuffrages, dans l'eſpérance qu'il n'auroit pas moins d'attachement que ſes ancêtres aux intérêts du ſénat. T. Genutius fut nommé pour ſon collègue. Les tribuns, après cette élection, renouvellèrent leurs pourſuites & leurs ſollicitations auprès des conſuls en charge, pour les obliger à procéder à la nomination des décemvirs. Ménénius, qui ne faiſoit que de fâcheux pronoſtics de ce changement qu'on vouloit introduire, ſe relégua dans ſa maiſon, ſous prétexte d'une maladie; & il aima mieux

n'en point ſortir que d'être obligé, s'il alloit au ſénat, d'y propoſer l'affaire des lois nouvelles. Seſtius, de ſon côté, quoique favorable aux tribuns, ne croyoit pas qu'il lui fût honnête de ſe charger ſeul d'une ſi grande affaire ſans la préſence & le concours de ſon collègue. Les tribuns, auxquels de pareils retardemens étoient ſuſpects, s'adreſſèrent à Appius & à ſon collègue, déſignés conſuls pour l'année prochaine. Ils furent les mettre dans leurs intérêts, apparemment par l'eſpérance de leur donner la meilleure part dans la commiſſion pour la création des lois. Après s'être aſſurés de ces deux ſénateurs, que leur déſignation pour le prochain conſulat rendoit plus conſidérables, ils les introduiſirent dans une aſſemblée du peuple qu'ils avoient convoquée exprès, pour y prendre des meſures contre les retardemens affectés des conſuls en exercice. Appius, étant monté à la tribune aux harangues, ménagea ſes expreſſions de manière que, ſans ſe déclarer contre le ſénat, il ſut plaire au peuple. Les principaux chefs de ſon diſcours roulèrent ſur la juſtice qu'il y avoit d'établir des lois égales entre tous les citoyens, afin que Rome, diviſée ſi long-temps en deux partis, & comme

en deux villes différentes, ne formât plus à l'avenir qu'une seule république. Il ajouta qu'il étoit persuadé qu'on ne devoit pas différer davantage la nomination des décemvirs; qu'il falloit en faire incessamment la proposition au sénat, & que si son élection au consulat, & celle de son collègue, étoient préjudiciables à l'établissement & à l'autorité des décemvirs, ils étoient prêts à y renoncer; & qu'il déclaroit qu'ils y renonçoient actuellement, & qu'ils sacrifieroient encore de bon cœur leur vie pour procurer un aussi grand bien à leur patrie, que la paix & la réunion entre leurs concitoyens.

Ce discours fut regardé par la plus grande partie de l'assemblée comme celui d'un véritable républicain, qui aimoit sincèrement la liberté de son pays. Le peuple sur-tout, qui n'attendoit rien de semblable d'un patricien de la maison *Claudia*, l'écouta avec autant de joie que de surprise. Quelques sénateurs au contraire, qui connoissoient le génie fier & ambitieux d'Appius, craignoient que sous cette modération apparente, & sous ces dehors si désintéressés, il ne cachât des desseins fort opposés. Mais après tout, comme ce n'étoient que des soupçons sans preuves, les patriciens

comme les plébéiens donnèrent de grandes louanges à l'abdication qu'il venoit de faire de ses droits au consulat. Il fut question de porter cette affaire au sénat. Ménénius, qui se fioit aux engagemens qu'il avoit pris secrettement avec son collègue, feignoit toujours d'être malade pour se dispenser de convoquer cette compagnie : mais Sestius, gagné apparemment par la promesse d'être compris au nombre des décemvirs, lui manqua de parole. Il fit assembler le sénat, & proposa la nomination des décemvirs. Les avis y furent partagés à l'ordinaire : quelques sénateurs, attachés aux anciens usages, regardoient avec éloignement tout changement dans le gouvernement de l'état & dans l'administration de la justice. Mais Appius, qui avoit un puissant parti dans la compagnie, soutint au contraire qu'il y avoit beaucoup de justice à établir, de concert avec le peuple, des lois qui servissent à l'avenir de règles constantes pour former les jugemens des magistrats. Et cet avis passa enfin à la pluralité des voix. On résolut de procéder incessamment à la nomination des décemvirs ; mais cette nomination fit naître encore une nouvelle difficulté. Les tribuns du peuple de-

mandèrent de ſa part que cinq plébéiens fuſſent admis dans cette commiſſion. Tous les ſénateurs s'opposèrent unanimement à cette prétentions. Ils repréſentèrent, que les décemvirs allant prendre la place & l'autorité des conſuls, il étoit inoui que de ſimples plébéiens, exclus par leur naiſſance de toute magiſtrature *curule*, fuſſent revêtus de la puiſſance ſouveraine. Les tribuns s'apperçurent bien que le ſénat ne ſe relâcheroit jamais ſur cet article. Après beaucoup de raiſons propoſées de part & d'autre, ils ſe déſiſtèrent enfin de leurs prétentions, de peur de faire échouer la nomination même des décemvirs, & on convint qu'ils ſeroient tirés d'un corps du ſénat; que ces commiſſaires ſeroient revêtus pendant un an entier de la puiſſance ſouveraine, ſans qu'il y eût appel de leurs jugemens & de leurs ordonnances; qu'on n'éliroit pendant ce temps-là ni conſuls ni tribuns; que l'autorité & les fonctions de toute magiſtrature ſeroient ſuſpendues pendant leur adminiſtration; qu'ils dreſſeroient un corps de lois tiré de celles de la Grèce & des anciens uſages de Rome, & qu'après l'avoir communiqué au ſénat & au peuple, & pris leur

consentement, on s'en serviroit à l'avenir pour le gouvernement de l'état & dans l'administration de la justice.

Quelque temps après on tint une assemblée solemnelle de tout le peuple Romain, convoqué par *Centuries*. Cette assemblée fut précédée par des auspices & les autres cérémonies de la religion; on procéda ensuite à l'élection des décemvirs. Appius Claudius & T. Genutius furent nommés les premiers, & on crut devoir cette préférence & cette marque d'honneur à l'abdication généreuse qu'ils avoient faite du consulat. Les suffrages tombèrent ensuite sur L. Sestius, sur Veturius, C. Julius, A. Manius, Ser. Sulpitius, P. Curatius, T. Romilius, & Sp. Posthumius, tous personnages consulaires. Le sénat se flattoit d'avoir fait choix des plus zélés défenseurs de ses droits; mais la plupart, pour parvenir à cette dignité, avoient pris des engagemens secrets avec les tribuns du peuple. Ainsi les deux partis regardèrent chacun cette élection comme leur ouvrage particulier, & ils y concoururent également, mais par des vues bien différentes. Quoique Appius fût le premier & comme le chef du collège des décemvirs, cependant il vivoit avec ses collègues dans une

An de Rome 302.

entière égalité & une parfaite intelligence. Il affectoit sur-tout des manières toutes populaires; il saluoit les moindres plébéiens qu'il rencontroit en son chemin; il se chargeoit de leurs affaires & de leurs intérêts, & leur procuroit une prompte justice. Chaque décemvir présidoit à son tour pendant un jour entier. Il avoit alors les douze licteurs qui marchoient devant lui avec les faisceaux. Ils rendoient successivement justice dans la place, ce qu'ils faisoient avec tant d'équité, que le peuple, charmé de leur conduite, sembloit avoir oublié ses tribuns. La plupart faisoient des vœux pour la durée d'un gouvernement si plein de modération; & il y eut même plusieurs plébéiens qui déclarèrent qu'au lieu de rétablir le consulat & le tribunat, on ne devoit songer qu'à rendre le décemvirat perpétuel. Les décemvirs travaillèrent avec beaucoup d'application pendant toute l'année à la compilation des lois, qu'ils tirèrent, partie des anciennes ordonnances des rois de Rome, & partie de ce qu'ils empruntèrent des lois de la Grèce, qu'un certain Hermodore d'Éphèse, qui se trouva alors à Rome, leur interpréta. Quand leur ouvrage fut achevé, ils en proposèrent dix Tables, dont

Plin. l. 34. c. 5.

dont il ne nous reste que quelques fragmens; les unes concernant le Droit sacré, les autres le Droit public, & le plus grand nombre le Droit particulier. On afficha ces Tables en public, afin que chacun les pût lire, y faire ses réflexions, & les communiquer aux décemvirs avant que de leur donner autorité de lois. On les porta ensuite au sénat, où elles furent examinées & reçues à la pluralité des voix : & on arrêta, par un sénatus-consulte, qu'on convoqueroit incessamment les comices des centuries pour les faire approuver par tout le peuple Romain.

Cicer. de leg. l. 2 & 3.

Le jour de l'assemblée étant arrivé, on prit solemnellement les auspices, & en présence des ministres de la religion, les lois furent lues de nouveau. Les décemvirs représentèrent au peuple, avec beaucoup de douceur, qu'ils croyoient n'avoir rien oublié de ce qui leur avoit paru nécessaire pour la conservation de la liberté, & pour établir cette égalité si nécessaire dans une république. Cependant, qu'ils exhortoient leurs concitoyens d'examiner avec soin leur ouvrage, & de dire avec liberté ce qu'ils croyoient qu'on en devoit retrancher, ou ce qu'on y pouvoit ajouter; ensorte qu'à l'avenir le peuple eût

des lois qu'il eût faites lui-même, plutôt qu'il ne les eût approuvées. On ne répondit à un discours si rempli de désintéressement & de modestie, que par de grandes louanges. Les lois contenues dans les dix Tables furent reçues, du consentement de toutes les centuries. Il y eût seulement quelques particuliers qui dirent qu'il y manquoit plusieurs réglemens dont on pourroit encore faire deux Tables; & que si on les ajoutoit aux dix autres, on en formeroit comme un corps parfait de tout le Droit Romain. Cette vue fit naître le desir d'élire tout de nouveau des décemvirs encore pour une année. Le sénat & le peuple approuvèrent également ce dessein par des vues différentes. Le peuple ne songeoit qu'à reculer le rétablissement de l'autorité consulaire, qui lui étoit formidable; & le sénat, de son côté, étoit bien-aise de se délivrer des tribuns qui lui étoient si odieux.

L'assemblée ayant approuvé ce projet, on indiqua le jour qu'on devoit procéder à une nouvelle élection des décemvirs. Dans l'intervalle qui précéda ces comices, la division se mit dans le sénat au sujet de cette dignité. Les uns y aspiroient par ambition; d'autres qui s'étoient d'abord opposés le plus ouvertement à

ſon établiſſement, la recherchoient alors; mais ſeulement pour en exclure ceux dont les deſſeins & la conduite leur étoient ſuſpects. Appius feignoit de n'y point prétendre; & pour inſpirer à ſes collègues le deſſein d'y renoncer, il déclaroit publiquement, qu'ayant rempli tous les devoirs de bons citoyens par le travail aſſidu d'une année entière, il étoit juſte de leur accorder du repos & des ſucceſſeurs.

Mais ſes liaiſons publiques, & dont il ne ſe cachoit point, avec les Duillius & les Icilius, c'eſt-à-dire, avec les chefs du peuple, & pour-ainſi-dire, les arcs-boutans du tribunat; le ſoin qu'il prenoit de ſe rendre agréable aux plébéïens, ſon affabilité & ſa modération, ſi oppoſées à cette fierté qu'on reprochoit à la famille Claudia, tout cela donnoit beaucoup d'inquiétude à ſes rivaux, & le rendoit ſuſpect à ſes collègues. Ces derniers, pour s'aſſurer de ſon excluſion, le nommèrent pour préſider à l'élection nouvelle. Et comme c'étoit un uſage que celui qui préſidoit à l'aſſemblée, nommoit ceux qui aſpiroient à la charge qu'il falloit remplir, ils ſe flattèrent qu'après la déclaration qu'il avoit faite de renoncer à cette dignité, il n'oſeroit pas ſe mettre au nombre des candidats;

outre qu'il étoit ſans exemple que celui qui préſidoit dans une élection ſe fût propoſé lui-même, ſi on excepte quelques tribuns du peuple, qui, en pareille occaſion, n'avoient pas eu honte d'abuſer de la confiance de leurs concitoyens. Appius n'eut pas plus de pudeur que ces
An de Rome 303. ambitieux plébéiens. Le jour de l'élection étant arrivé, on le vit, contre toutes les règles de la bienſéance & de la modeſtie, ſe propoſer lui-même pour le premier décemvir; & le peuple, toujours la dupe de ceux qui le ſavent tromper ſous l'apparence de prendre part à ſes intérêts, lui déféra par ſes ſuffrages cette grande dignité. Ce décemvir eut l'habileté de faire tomber enſuite les ſuffrages ſur Quintus Fabius Vibulanus, perſonnage conſulaire à la vérité, & même de mœurs juſqu'alors irréprochables, mais d'un eſprit lent & pareſſeux, naturellement ennemi des affaires, ſans fermeté, & incapable de le troubler dans la diſpoſition des deſſeins qu'il méditoit. Ce fut dans les mêmes vues qu'il fit élire enſuite M. Cornelius, M. Servilius, L. Minucius, T. Antonius & M. Rabuleïus, ſénateurs peu eſtimés dans leur compagnie, mais qui lui étoient dévoués, & qui, par ſes intrigues ſecrettes, emportèrent cette dignité ſur les

Quintiens, & même sur Claudius son oncle, zélé patricien, & auquel il fit donner l'exclusion, aussi-bien qu'à tous ses collègues du premier décemvirat. Enfin, ce qui surprit & consterna le sénat, c'est qu'Appius, oubliant sa propre gloire & celle de ses ancêtres, n'eut point de honte, pour flatter les anciens tribuns auxquels il avoit vendu sa foi, de proposer trois plébéiens pour décemvirs, sous prétexte qu'il étoit juste qu'il y eût quelqu'un dans ce collège qui veillât aux intérêts du peuple. Il y fit entrer Q. Petilius, C. Duellius & Sp. Oppius, tous trois plébéiens exclus par leur naissance de ces premières magistratures, & qui n'y parvinrent que parce qu'ils y avoient porté eux-mêmes Appius par tous les suffrages du peuple, dont ils disposoient à leur gré, & qu'ils avoient déterminé en sa faveur, suivant leurs conventions secrettes.

Appius se voyant enfin parvenu par sa dissimulation & ses intrigues à la tête du décemvirat, ne songea plus qu'à rendre sa domination perpétuelle; il assembla aussi-tôt ses nouveaux collègues, qui tous lui étoient redevables de leur dignité. Pour lors, mettant bas le masque de républicain, il leur représenta que rien ne leur étoit plus An de Rome 304.

aisé que de retenir toute leur vie la souveraine puissance; qu'ils étoient revêtus d'une commission dans laquelle se trouvoient réunies l'autorité consulaire & la puissance tribunitienne; que le sénat & le peuple, toujours opposés, plutôt que de voir le rétablissement de ces deux magistratures, qui leur étoient également odieuses, aimeroient mieux leur laisser comme en dépôt le soin du gouvernement; que les particuliers s'accoutumeroient insensiblement à leur autorité, & que pour la conserver, ils devoient rappeller à leur tribunal la connoissance de toutes les affaires, sans souffrir qu'on les portât au sénat ou devant l'assemblée du peuple. Qu'il falloit sur-tout éviter avec grand soin toute convocation de ces deux corps, qui les feroit appercevoir de leurs droits & de leurs forces. Qu'il se trouvoit toujours dans ces sortes d'assemblées des esprits inquiets & impatiens de toute domination, & que pour rendre inébranlable l'autorité du décemvirat, il étoit de l'intérêt des décemvirs de demeurer étroitement unis entr'eux; qu'ils devoient avoir une complaisance réciproque les uns pour les autres; que tout le collège devoit s'intéresser dans les affaires particulières de chaque dé-

cémvir : & il ajouta qu'il croyoit qu'ils devoient s'engager tous par les fermens les plus folemnels à ne fe troubler jamais les uns les autres dans l'exécution de leurs deffeins particuliers. Comme ce difcours d'Appius flattoit agréablement l'ambition de fes collègues, ils fe laifsèrent conduire à fes vues. Chacun applaudit à fes projets; tous firent les fermens qu'il prefcrivit, & ils convinrent unanimement de n'oublier rien pour retenir toute leur vie l'empire & la domination qu'on ne leur avoit déférés que pour une feule année : nouvelle confpiration contre la liberté publique. D. H l. 10. fub fin.

Ces nouveaux magiftrats entrèrent en poffeffion de leur dignité aux ides de mai; & pour infpirer d'abord de la crainte & du refpect au peuple, ils parurent en public chacun avec douze licteurs, auxquels ils avoient fait prendre des haches avec leurs faifceaux comme en portoient ceux qui marchoient devant les anciens rois de Rome ou devant le dictateur; enforte que la place fut remplie par fix vingts licteurs qui écartoient la multitude avec un fafte & un orgueil infupportables dans une ville où régnoient auparavant la modeftie & l'égalité. Le peuple ne vit qu'avec indi- Id. ibidem. 15 de mai.

gnation cet appareil de la tyrannie. La comparaiſon qu'il faiſoit de la modération des conſuls avec les manières fières & hautaines des décemvirs, lui fit bientôt regretter l'ancien gouvernement. Il ſe plaignoit ſecrettement qu'on lui eût donné dix rois pour deux conſuls. Mais ces réflexions venoient trop tard, & il n'étoit plus maître de détruire ſon ouvrage. Les décemvirs commencèrent à régner impérieuſement & avec une autorité abſolue. Outre leurs licteurs, ils étoient encore environnés en tout tems d'une troupe de gens ſans nom & ſans aveu, la plupart chargés de crimes ou accablés de dettes, & qui ne pouvoient trouver de ſûreté que dans les troubles de l'état. Mais ce qui étoit encore plus déplorable, c'eſt qu'on vit bientôt, à la ſuite de ces nouveaux magiſtrats, une foule de jeunes patriciens, qui préférant la licence à la liberté, s'attachèrent ſervilement aux diſpenſateurs des graces. Et même, pour ſatisfaire leurs paſſions, & fournir à leurs plaiſirs, ils n'avoient point de honte d'être les miniſtres & les complices de ceux des décemvirs. Il n'y eut plus d'aſyles aſſez sûrs pour la beauté & la pudeur. Cette jeuneſſe effrénée, à l'ombre du pouvoir ſouverain, enlevoit impunément

nément les filles du sein de leurs mères ; d'autres, sous de foibles prétextes, s'emparoient du bien de leurs voisins, qui se trouvoit à leur bienséance. En vain on en portoit des plaintes aux décemvirs, les malheureux étoient rejetés avec mépris, & la faveur seule, ou des vues d'intérêt, tenoient lieu de droit & de justice. Que si quelque citoyen, par un reste de l'ancienne liberté, étoit assez hardi pour faire éclater son ressentiment, ces tyrans le faisoient battre à coups de verges comme un esclave ; d'autres étoient exilés ; il y en eut même qu'on fit mourir ; & la confiscation suivoit toujours le suplice des malheureux.

Le peuple, qui gémissoit sous une domination si tyrannique, jetoit les yeux du côté du sénat, d'où il attendoit sa liberté. Mais la plupart des sénateurs redoutant la fureur des décemvirs, s'étoient retirés à la campagne. Ceux qui étoient restés dans la ville, n'étoient pas fâchés que la dureté du Gouvernement présent fît regretter celui des consuls ; & ils se flattoient que le peuple renonceroit volontiers aux rétablissement des tribuns, si on pouvoit les tirer de la domination des décemvirs.

C. Claudius, personnage consulaire, & oncle d'Appius, sensiblement tou-

ché de voir son neveu s'ériger en tyran de sa patrie, plusieurs fois chercha les occasions de le joindre, pour lui représenter à quel point il déshonoroit la mémoire de ses ancêtres, par une conduite si odieuse. Mais ce chef des décemvirs, qui redoutoit ces remontrances, éludoit ses visites, sous différens prétextes. C. Claudius ne put jamais pénétrer jusques dans son appartement; & cet ancien magistrat éprouva que les tyrans ne reconnoissent plus ni parens ni amis.

Cependant ces nouveaux magistrats ajoutèrent deux tables de lois aux dix qu'on avoit promulguées l'année précédente; mais ils n'y statuèrent rien touchant le partage des terres conquises. On observa même, que dans les deux dernières tables, il y avoit un article, qui défendoit aux patriciens & aux plébéiens de s'allier par des mariages réciproques, & qu'ils avoient fait une loi expresse d'une ancienne coutume. On soupçonna que les décemvirs n'avoient établi cette loi nouvelle, & négligé en même-tems de faire quelque réglement au sujet du partage des terres, que pour entretenir continuellement la division entre les deux ordres de la république. Ils appréhendoient, que si la

nobleſſe & le peuple venoient à ſe réunir, ils ne tournaſſent contr'eux cette ancienne animoſité, qu'ils avoient tant d'intérêt d'empêcher qui ne s'éteignît. Cependant, comme l'autorité de ces décemvirs ne devoit durer qu'un an, on ſe flattoit de voir expirer leur tyrannie avec la fin de l'année. Mais les ides de mai parurent, ſans qu'il y eût la moindre apparence de comices, ni d'aſſemblées pour les élections. Les tyrans ſe montrèrent alors à découvert; & malgré le ſénat & le peuple, ils ſe maintinrent dans le gouvernement, ſans autre droit que celui de la force & de la violence. Tout ce qui leur faiſoit ombrage fut proſcrit. Pluſieurs citoyens ſe bannirent eux-mêmes de leur patrie; quelques-uns furent chercher des aſyles chez les Latins & les Herniques, & Rome preſque déſerte demeura en proie à ces tyrans.

Tout le monde déploroit en ſecret la perte de la liberté, ſans qu'il ſe trouvât dans la république aucun citoyen aſſez généreux pour tenter de rompre ſes chaînes. Il ſembloit que le peuple romain eut perdu ce courage, qui auparavant le faiſoit craindre & reſpecter par ſes voiſins. Les Latins, & ceux qui ſe trouvoient aſſujettis à la domination des

Romains, méprisoient les ordres qu'on leur envoyoit, comme s'ils n'eussent pû souffrir que l'empire demeurât dans une ville où il n'y avoit plus de liberté; & les Eques & les Sabins venoient faire impunément des courses jusqu'aux portes de Rome.

Ces ennemis immortels de la république, voulant profiter de la consternation où étoit le peuple romain, levèrent deux armées. Les Sabins s'avancèrent le long du Tibre jusqu'à cent quarante stades de Rome; & les Eques, après avoir ravagé le territoire du Tusculum, vinrent camper près d'Algido. Ces deux armées sembloient menacer Rome d'un siége. Cette nouvelle surprit extrêmement les décemvirs; il falloit qu'ils armassent de leur côté : cependant ils ne le pouvoient faire, sans le concours du sénat & du peuple, & ils ne pouvoient ignorer combien ils étoient odieux aux uns & aux autres. Ils tinrent entr'eux différens conseils, remplis de troubles & d'agitations. Il étoit question de décider si on s'adresseroit au peuple ou au sénat; & ce qui étoit le plus embarrassant pour les décemvirs, c'est qu'ils craignoient que l'année de leur magistrature étant expirée, on ne leur disputât comme à de simples particuliers, le droit de

convocation. Enfin, après bien des délibérations, comme ces décemvirs étoient la plupart du corps du sénat, & qu'ils y avoient des partisans, ils se déterminèrent à le convoquer, & convinrent du rôle que chacun feroit dans l'assemblée. Leurs créatures se chargèrent de répondre aux plaintes de ceux qui demanderoient l'abolition du décemvirat. Ils prirent ce parti, dans la vue d'obtenir par leur crédit la levée des troupes; & ils se flattèrent que le peuple, tout irrité qu'il paroissoit, ne pourroit s'y opposer, ayant perdu avec ses tribuns le droit d'opposition.

Un héraut, par ordre des décemvirs, An de Rome 304.
publia aussi-tôt la convocation du sénat. Ils s'y rendirent ensuite, mais ils n'y trouvèrent que leurs partisans. Les autres sénateurs avoient abandonné le soin des affaires publiques; & s'étoient retirés, comme nous l'avons dit, dans leurs maisons de campagne. Les décemvirs y envoyèrent des huissiers leur indiquer l'assemblée pour le lendemain. La plupart revinrent à Rome, & se trouvèrent au sénat; mais avec des vues bien différentes de celles des décemvirs. Appius représenta, par un discours étudié, la nécessité de prendre les armes, pour

s'oppoſer aux incurſions des Eques & des Sabins.

l. 11. L. Valérius Potius, ſans attendre que ce fût ſon rang pour opiner, ſe leva auſſitôt. Il étoit fils de ce Valérius, qui fut tué à la tête des Romains, en combattant contre Herdonius, & petit-fils du fameux Valérius, appellé *Publicola*, un des principaux auteurs de la liberté publique. Appius, craignant qu'un homme de ſa naiſſance & de ſon caractère, s'il parloit le premier, n'ouvrît quelque avis contraire aux intérêts des décemvirs, lui dit fièrement de s'aſſeoir & de ſe taire, & qu'il devoit attendre que des ſénateurs plus anciens que lui, & plus conſidérables dans la république, euſſent déclaré leurs ſentimens. » Je l'aurois » auſſi attendu, lui répartit paiſiblement » Valérius, ſi je n'avois eu à parler que » de l'affaire que vous avez propoſée. » Mais il s'agit ici de la liberté de la ré- » publique. Sera-t-il dit qu'un ſimple » particulier, dont la magiſtrature eſt » expirée, imposera ſilence à Valérius? » Faut-il que votre tyrannie réduiſe un » ſénateur à regretter le ſecours que le » ſimple peuple tiroit de l'oppoſition de » ſes tribuns? Mais puiſque vous & vos » collègues en avez uſurpé la puiſſance,

» j'en appelle à ces collègues mêmes, » moins dans l'espérance d'en être se» couru, que pour exposer aux yeux du » public la conspiration que vous avez » faite contre la liberté. « Ensuite adressant la parole à Fabius Vibulanus : « Et » vous, lui dit-il, qui avez été honoré » de trois consulats, sera-t-il dit que, par » complaisance pour des tyrans, vous » trahirez les intérêts de votre patrie? «

Fabius, incertain & déconcerté, ne lui répondit rien. Mais Appius, transporté de colère, lui cria de nouveau qu'il lui imposoit silence, & les autres décemvirs le menacèrent de le faire précipiter du haut de la roche Tarpéienne, comme un séditieux & un brouillon. Une manière de procéder si violente & si extraordinaire dans une compagnie où devoit régner une parfaite égalité, souleva toute l'assemblée. M. Horatius Barbatus en parut le plus indigné. Il étoit petit-fils de cet Horatius Coclès, qui, pour la défense de la liberté de sa patrie, soutint seul sur un pont tout l'effort de l'armée de Porsenna. Ce même esprit républicain, qui avoit fait tant d'honneur aux pères, étoit passé dans leurs enfans. Horatius, dont nous parlons, ne pouvant souffrir plus long-temps l'orgueil & l'insolence des décemvirs, prit la parole,

& les traita publiquement de Tarquins & de tyrans de leur patrie.

» Vous nous parlez, leur dit-il, de » la guerre des Sabins, comme si le peu» ple Romain avoit de plus grands en» nemis que vous-mêmes. Je voudrois » bien savoir par quelle autorité vous » avez convoqué cette assemblée, & par » quel droit vous prétendez y présider. » Le temps de votre magistrature n'est-il » pas expiré ? Pouvez-vous ignorer que » la puissance du décemvirat ne vous » avoit été déférée que pour une seule » année ? Nous vous avions choisis pour » établir des lois convenables dans un » état libre, & vous n'avez laissé au» cune trace de cette égalité, l'objet » unique des Romains. Vous avez sup» primé les assemblées du peuple, & » les convocations du sénat. On ne » parle plus d'élection ni de consuls, » ni de tribuns, Toutes les magistra» tures annuelles sont abolies. Vous avez » changé absolument l'ancien ordre du » gouvernement, pour élever sur ses » ruines votre empire & votre domina» tion particulière. Mais sachez que » le sang de Valerius & d'Horatius, » qui chassèrent autrefois les Tarquins » de Rome, anime encore leurs des» cendans. Nous avons le même courage

» & le même attachement pour la » liberté de notre patrie. Les dieux, » protecteurs de cette ville, nous donneront le même succès, & j'espère » que le peuple aussi jaloux de sa liberté » que ses ancêtres, ne nous abandonnera » pas dans une entreprise si juste. »

Un discours si ferme étourdit les décemvirs. Ils ne savoient s'ils devoient montrer de la colère, ou affecter de la modération. Appius, pour adoucir les esprits, représenta que, bien loin de vouloir s'ériger en tyrans, ils n'avoient convoqué le sénat que pour prendre ses avis sur la conjoncture présente des affaires; que s'il avoit imposé silence à Valérius, ce n'avoit été que pour l'obliger à se conformer à l'usage ordinaire, où chacun devoit parler à son rang, à moins que la parole ne lui fut adressée par celui qui présidoit au sénat. Pour lors se tournant du côté de C. Claudius, son oncle, il l'exhorta à dire son sentiment avec toute la liberté qui régnoit dans l'assemblée. Il se flattoit que l'intérêt de sa famille, les liaisons du sang, & même l'honneur qu'il lui faisoit de lui demander le premier son avis, l'engageroient à réfuter ce qu'il y avoit eu de trop dur contre lui dans le discours d'Horatius. Mais il s'adressoit

à un véritable Romain, & qui auroit ſacrifié ſes propres enfans à la conſervation de la liberté publique. Il avoit même été pluſieurs fois, comme nous venons de le dire, à la maiſon d'Appius, ſon neveu, pour lui répréſenter l'injuſtice de ſon gouvernement : les domeſtiques, par ordre de leur maître, lui en avoient toujours interdit l'entrée ſous différens prétextes, & ce ne fut que dans une aſſemblée auſſi publique, qu'il put lui dire librement ſon avis.

Ce ſénateur repréſenta d'abord à l'aſſemblée qu'il étoit queſtion de deux affaires de différente eſpèce ; d'une guerre étrangère qu'il falloit ſoutenir, & de la néceſſité de remédier aux diſſenſions domeſtiques au ſujet du gouvernement. Que ce qu'on appeloit guerre, n'étoit que des courſes paſſagères de quelques partis ennemis, & qui ne s'étoient haſardés d'approcher des frontières de l'état, qu'à la faveur des diviſions qui régnoient dans la république. Qu'il falloit rétablir le calme & l'union dans la ville, & qu'il ſuffiroit après cela d'arborer les étendards des légions, pour mettre en fuite les Eques & les Sabins, dont les Romains avoient triomphé tant de fois. Mais qu'il doutoit que le peuple voulût ſe ranger ſous

les enſeignes des décemvirs, qu'il regardoit avec juſtice comme de ſimples particuliers qui avoient uſurpé la ſouveraine puiſſance, & qui, ſans l'aveu du ſénat, ni le conſentement du peuple, s'étoient perpétués, de leur autorité privée, dans le gouvernement de l'état. Adreſſant enſuite la parole à Appius : » Pouvez-vous ignorer, lui dit-il, » combien une entrepriſe ſi injuſte eſt » odieuſe à tous les gens de bien? Et » ſi vous en doutez, cet exil volontaire, » auquel ſe ſont condamnés nos plus » illuſtres ſénateurs, ne vous fait-il pas » aſſez connoître qu'ils ne vous regar- » dent que comme un tyran? Le ſénat » ſouffre impatiemment que vous lui » ayez enlevé ſon autorité; le peuple récla- » me la voie d'appel, ou celle d'oppoſition » que vous avez ſupprimée; tous nos » citoyens vous redemandent, les uns, » leurs biens, qui ſont devenus la proie » de vos ſatellites; d'autres, leurs fil- » les, que vous avez enlevées pour » ſatisfaire des paſſions criminelles. Tou- » te la ville & toute la nation déteſtent » une magiſtrature, qui a détruit la » liberté, aboli l'uſage des comices, » uſurpé l'autorité légitime des conſuls, » & détruit la puiſſa[illegible] des tribuns. » Rendez à la république le pouvoir

» qu'elle ne vous avoit confié que pour
» une ſeule année : rendez-nous la for-
» me de notre ancien gouvernement ;
» rendez-vous à vous-même. Souvenez-
» vous de votre première vertu, &
» quittez généreuſement avec un pou-
» voir injuſte, ce nom de *décemvir*,
» que vous avez rendu ſi odieux. Je vous
» en conjure par nos ancêtres communs,
» par les mânes de votre père, cet
» illuſtre citoyen, qui vous a laiſſé de
» ſi grands exemples de modération &
» de zèle pour la liberté publique. Je
» vous en conjure ſur-tout par votre
» ſalut & par le ſoin de votre propre
» vie, que vous ne pouvez manquer
» de perdre honteuſement & dans les
» ſupplices, ſi vous vous obſtinez à retenir
» plus long-temps cette injuſte puiſſan-
» ce, que vous avez uſurpée ſur vos
» concitoyens. »

Appius, couvert de confuſion par de ſi juſtes reproches, n'eut pas la force d'y répondre. On regardoit ſon ſilence comme un aveu tacite de ſon injuſtice, & même comme une diſpoſition prochaine à abdiquer le décemvirat ; mais M. Cornélius, un de ſes collègues, prenant la parole, & s'adreſſant directement à C. Claudius, lui repartit fièrement que ceux qui étoient chargés

du gouvernement de la république, n'avoient pas besoin de ses conseils pour régler leur conduite. Que s'il se croyoit autorisé à donner des avis particuliers à son neveu, il devoit l'aller trouver en sa maison; qu'il n'étoit question dans le sénat que des affaires publiques, & de la nécessité de prendre les armes pour s'opposer aux Eques & aux Sabins, qui s'avançoient du côté de Rome, & qu'il pouvoit dire là-dessus son sentiment, sans s'égarer dans des discours étrangers à la matière dont il s'agissoit. Claudius, encore plus irrité du silence méprisant d'Appius que de la réponse insolente de son collègue, se tournant vers le sénat : » Puisque mon neveu, » dit-il, ne daigne me parler ni dans » sa maison, ni en plein sénat, & que » je suis assez malheureux pour voir sortir » de ma famille le tyran de la patrie, » je vous déclare, pères conscrits, que » j'ai résolu de me retirer à Régile. Je vais » me bannir moi-même de Rome, & » je fais serment de n'y rentrer jamais » qu'avec la liberté. Cependant, pour » satisfaire à l'obligation où je suis de » dire mon sentiment, au sujet des » affaires présentes, je ne crois point » qu'on doive faire aucune levée de

» troupes, qu'on n'ait élu auparavant des » consuls pour les commander. »

L. Quintius Cincinnatus, T. Quintius Capitolinus, & L. Lucrétius, tous personnages consulaires & des premiers du sénat, opinèrent de la même manière, & conclurent l'un après l'autre à l'abolition du décemvirat. M. Cornélius, un des décemvirs, craignant que l'autorité de ces grands hommes n'entraînât les autres sénateurs, interrompit l'ordre de prendre les avis, & demanda celui de L. Cornélius, son frère, avec lequel il avoit concerté auparavant le discours qu'il devoit tenir pour la défense du décemvirat. Ce sénateur s'étant levé, se garda bien d'entreprendre de justifier ni l'autorité, ni la conduite des décemvirs. Mais prenant un tour plus adroit, il représenta seulement qu'il étoit d'avis qn'on différât l'élection des nouveaux magistrats jusqu'à ce qu'on eût chassé les ennemis du territoire de Rome. » Ceux, dit-il, qui poursuivent » avec tant d'ardeur l'abdication des » décemvirs, ont-ils parole des Eques » & des Sabins qu'ils suspendront le » progrès de leurs armes jusquà ce que » nous ayons changé la forme de notre » Gouvernement ? Vous savez, dit-il,

» père conſcrits, tout le temps qu'exige
» nos élections : il faut qu'elles ſoient
» précédées par un ſénatus-conſulte, qui
» ordonne les comices. Cette aſſemblée,
» ſoit qu'on la convoque par centuries
» ou par tribus, ne ſe peut tenir que
» vingt-ſept jours après la publication
» qui en ſera faite. Et avant que les
» nouveaux magiſtrats ſoient nommés,
» & enſuite confirmés par une nouvelle
» aſſemblée, & qu'ils aient pris le gou-
» vernement de l'état, & levé les
» troupes néceſſaires pour s'oppoſer aux
» ennemis, qui peut vous répondre
» que nous ne les verrons pas aux
» portes de Rome, & en état d'en
» former le ſiége ? Dirons-nous ridicu-
» lement aux Eques & aux Sabins : Suſ-
» pendez, meſſieurs, l'effort de vos
» armes, laiſſez-nous en paix terminer
» nos diviſions domeſtiques, le ſénat
» n'eſt point encore d'accord ſur la
» forme du gouvernement ; mais, ſi
» une fois le conſulat eſt rétabli, ſi
» de nouveaux magiſtrats ſe trouvent
» à la tête de nos armées, pour lors
» ſortez promptement de notre territoi-
» re, prenez des branches de verveine, &
» revenez nous demander humblement
» la paix, ſi vous ne voulez éprouver
» la fureur de nos légions. De pareils

» discours devroient-ils être entendus
» dans une compagnie si respectable ?
D. H. l. 11. » Cependant ce sont les suites natu-
» relles de l'avis de C. Claudius. Le
» mien est, que nos decemvirs enrô-
» lent incessamment les légions, &
» qu'ils marchent sur le champ aux
» ennemis. Ecartons-les de nos fron-
» tières; qu'ils soient obligés, par la
» terreur de nos armes, de nous de-
» mander la paix, & après être assu-
» rés du dehors, donnez, messieurs,
» toute votre attention aux affaires du
» dedans. Révoquez par votre autorité
» celle des décemvirs s'ils ne veulent
» pas s'en dépouiller de bonne grace.
» Faites-leur rendre compte de leur
» administration; élisez de nouveaux
» magistrats en leur place, & que la
» république reprenne son ancienne
» constitution. Mais permettez-moi de
» vous dire qu'en fait de gouvernement,
» les affaires doivent se conduire selon
» les conjonctures, & dépendre du temps
» & des besoins de l'état. »

Les partisans des décemvirs se déclarèrent hautement pour cet avis. Les plus jeunes sénateurs, quand ce fut leur tour d'opiner, s'y conformèrent, emportés par leur courage, & dans l'impatience d'en venir aux mains avec les

s ennemis. Quelques-uns des plus an-
iens du sénat prirent le même parti, dans
 vue, qu'après que la guerre seroit
erminée, l'abdication des décemvirs
 faisant sans résistance, le gouver-
ement retomberoit entre les mains
es consuls, & que de sages magistrats
ourroient, peut-être, par leur mo-
ération, accoutumer insensiblement le
euple à se passer de ses tribuns.

Appius, qui voyoit avec un plaisir
ecret, que la plupart des avis étoient
onformes à celui de Cornélius, de-
anda enfin, & comme par forme seu-
ment, le sentiment de Valérius, au-
uel il avoit imposé silence au commen-
ement de l'assemblée. » Est-il possible,
» s'écria ce sénateur, que nous souf-
» frions que nos tyrans exercent aujour-
» d'hui leur empire dans le sénat, &
» jusques dans le sanctuaire de la liberté?
» On m'a fermé la bouche quand je
» pouvois parler utilement, & on me
» rend la parole après que les avis sont
» pris, que le plus grand nombre s'est
» déclaré pour celui de Cornélius, &
» que toute remontrance devient pres-
» que inutile. Je ne trahirai pas cepen-
» dant ma conscience & les intérêts de
» la patrie. Je dirai ce que je pense de
» la continuation du pouvoir que les dé-

» cemvirs ont usurpé, & je le dirai avec
» tout le courage & toute la liberté d'un
» véritable Romain.

» Je déclare d'abord que je souscris
» de tout mon cœur à tout ce que C.
» Claudius vous a si sagement représenté
» sur la nécessité de créer de nouveaux
» magistrats, avant que de se mettre en
» campagne. Mais parce que L. Corné-
» lius, partisan déclaré de la tyrannie,
» a tâché de tourner en ridicule un avis
» si judicieux, sous prétexte que les dé-
» lais nécessaires pour l'élection de ces
» magistrats, consommeroient un tems
» qu'il faut employer à repousser les en-
» nemis, je crois être obligé de vous
» faire sentir l'artifice qui est caché sous
» ce faux raisonnement. Pour vous en
» convaincre, souvenez-vous seulement
» de la conduite que tint la république,
» il y a près de dix ans, contre les mê-
» mes ennemis, sous le consulat de C.
» Nautius & de L. Minutius.

» Vous savez que, pendant que Nau-
» tius étoit opposé d'un côté aux Sabins,
» Minutius, son collègue, se laissa en-
» fermer par les Eques dans les détroits
» de quelques montagnes. Il étoit ques-
» tion de mettre sur pied une nouvelle
» armée pour le dégager; les tribuns,
» à leur ordinaire, s'opposoient à toute

» levée de troupes, à moins que le
» sénat ne souscrivît à la loi touchant
» le partage des terres. Dans cette ex-
» trémité, comme les deux partis ne
» vouloient rien relâcher de leurs pré-
» tentions, on eut recours à un dicta-
» teur, dont l'autorité étoit supérieure
» au sénat & aux tribuns du peuple.
» L. Quintius fut élu; on le fut cher-
» cher à la campagne; il revint à Rome,
» il en tira une nouvelle armée, & en
» quatorze jours il dégagea celle de Mi-
» nutius, & triompha des ennemis.
» Qui nous empêche aujourd'hui de sui-
» vre un exemple si récent & si sage?
» Elisons actuellement un *entre-roi*,
» comme nous le ferions si les deux con-
» suls étoient morts. Que ce magistrat
» nomme un dictateur, vous aurez aussi-
» tôt un magistrat légitime; tout cela
» se peut faire en moins d'un jour. Il
» levera des troupes, par ce pouvoir
» souverain attaché à sa dignité; on
» marchera à l'instant aux ennemis; &
» au retour de la campagne, ce ma-
» gistrat, dont le pouvoir ne peut du-
» rer que six mois, donnera le tems,
» par son abdication, de procéder à loi-
» sir, & selon les formes ordinaires, à
» l'élection des consuls. Que si au con-
» traire vous confiez aux d' mvirs

» le commandement de vos armées, » croyez-vous que ces hommes ambi- » tieux, qui ont usurpé un pouvoir ty- » rannique, & qui, au préjudice de » nos lois, refusent si opiniâtrement » de se défaire des faisceaux, mettent » facilement les armes bas? Craignez » plutôt qu'ils ne les tournent contre » vous-mêmes, & qu'ils ne s'en ser- » vent pour perpétuer leur tyrannie. Je » demande donc, vu le péril où se trouve » la liberté publique, qu'on examine » la proposition que je fais de nom- » mer actuellement un dictateur, qu'on » prenne là-dessus les avis, & qu'on » recueille les suffrages. »

Ceux des sénateurs auxquels la puissance des décemvirs étoit odieuse & suspecte, revinrent à cet avis. Mais les partisans des décemvirs se récrièrent que le commandement des armées avoit été décerné aux décemvirs par la pluralité des voix; que c'étoit une affaire décidée, & que l'opposition de Valérius ne devoit être considérée que comme une voix de moins en faveur des décemvirs. Appius, pour appuyer ce sentiment, ajouta qu'on ne s'étoit assemblé que pour donner ordre à la guerre que les Eques & les Sabins faisoient à la république. Que C. Claudius, Corné-

lius & Valérius avoient ouvert des avis différens; mais que celui de Cornélius ayant prévalu par le nombre des suffrages, il ordonnoit au greffier de dresser à l'instant le sénatus-consulte, qui remettoit aux décemvirs le soin de cette guerre & le commandement des armées. Puis se tournant du côté de Valérius, il lui dit, avec un souris amer, que s'il parvenoit jamais au consulat, il pourroit alors faire revoir le jugement d'une affaire décidée. Les décemvirs se levèrent, après avoir signé le sénatus-consulte, & ils sortirent du sénat, suivi de leurs partisans, qui les félicitoient de l'avantage qu'ils venoient de remporter sur le parti opposé.

Le commandement des armées, qu'on venoit de leur déférer, assuroit leur autorité, & la rendoit encore plus redoutable. Ils s'en servirent pour se venger de leurs ennemis particuliers, & ils comptoient au nombre de leurs ennemis ceux qui ne se rendoient pas leurs esclaves. Tout le monde déploroit en secret la perte de la liberté. L. Valérius & M. Horatius, qui ne vouloient, ni manquer à la république, ni se manquer à eux-mêmes, assemblèrent dans leurs maisons un grand nombre de leurs amis & de leurs cliens,

pour s'en faire un secours contre la violence des décemvirs ; & ils ne paroissoient plus dans la ville qu'avec une puissante escorte, & en état de repousser l'insulte qu'ils avoient lieu d'appréhender. La république étoit divisée en deux partis : on voyoit d'un côté un grand zèle pour la liberté & un attachement inviolable aux lois. Il paroissoit dans l'autre parti un desir immodéré de dominer, soutenu de la magistrature, & des apparences de l'autorité légitime. L'animosité qui régnoit dans ces deux partis, faisoit appréhender une guerre civile. C. Claudius, oncle du décemvir Appius Claudius, de peur de s'y trouver engagé, sortit de Rome, comme il l'avoit proposé en plein sénat, & se retira à Régile son ancienne patrie. D'autres sénateurs, & les principaux citoyens de Rome, qui ne pouvoient souffrir la domination des décemvirs, & qui ne se sentoient pas en état de la détruire, cherchèrent un asyle à la campagne, ou chez les peuples voisins. Appius, irrité d'une retraite qui marquoit si visiblement l'aversion qu'on avoit pour son gouvernement, mit des gardes aux portes de la ville. Mais s'étant apperçu que cette précaution augmentoit le nombre des mécontens, il

leva cette garde ; & pour se venger de ceux qui s'étoient retirés, il confisqua les biens qu'ils avoient dans Rome, dont il fit la solde & la récompense de ses satellites.

Une conduite si violente ouvrit les yeux au peuple comme au sénat. Les uns & les autres s'apperçurent avec indignation, qu'au lieu de sages législateurs, ils n'avoient trouvé que des tyrans. Le peuple, jaloux & ennemi de l'autorité du sénat, avoit vu d'abord avec plaisir s'élever sur les ruines du consulat, une nouvelle puissance qui ne donnoit aucune part aux sénateurs dans le gouvernement. Le sénat de son côté ne s'étoit pas opposé à l'établissement d'un tribunal qui l'avoit débarrassé des harangues séditieuses des tribuns du peuple : l'un & l'autre ordre de la république s'étoient sacrifié mutuellement leurs magistrats. Les décemvirs, dépositaires de leur autorité, s'en étoient prévalus ; leur objet étoit de se perpétuer dans le gouvernement ; & comme on venoit de leur déférer le commandement des armées, ils méprisoient des mécontens qu'ils ne craignoient plus. Le peuple, destitué de ses tribuns, se vit obligé de se faire enrôler. Les légions furent bientôt complettes : on en

fit trois corps. Q. Fabius Vibulanus marcha contre les Sabins à la tête d'une armée, & on lui donna pour collègue & pour conseil Q. Pétilius & M. Rabuleïus. M. Cornélius fut nommé général des troupes qu'on devoit opposer aux Eques, & l'on envoya avec lui L. Minutius, M. Sergius, T. Antonius, & C. Duellius, tous décemvirs. Appius leur chef, demeura à Rome avec Oppius, & il retint un corps de troupes qu'il mit comme en garnison dans le Capitole, pour maintenir son autorité contre les ennemis domestiques, qui lui étoient encore plus redoutables que les étrangers. C'est ainsi que de simples particuliers, sous le titre de décemvirs, s'emparèrent de toutes les forces de l'état, qui pendant leur domination n'avoit plus que le nom de république.

Le peuple qui composoit les légions, je veux dire les centurions & les soldats, irrités de la perte de la liberté, ne voulurent point vaincre, de peur d'augmenter la puissance des décemvirs, en les rendant victorieux. Les deux armées furent défaites presque sans combattre. Ce fut moins des batailles que des fuites concertées. L'armée opposée aux Eques perdit ses armes & son bagage; celle qui devoit combattre les Sabins

Sabins abandonna son camp, & se retira avec précipitation sur les terres de Rome. Les soldats se dispersèrent, & ne se rallièrent que quand ils ne furent plus en vue des ennemis, & on apprit à Rome la nouvelle de ces déroutes, avec la même joie qu'on auroit eue dans un autre tems, d'une victoire complette.

On disoit hautement dans la ville qu'il ne falloit pas s'étonner que les armes de la république n'eussent pas été heureuses sous des chefs qui avoient usurpé le commandement. Les uns demandoient des consuls, d'autres proposoient d'élire un dictateur comme dans une calamité publique, & le peuple soupiroit après le rétablissement de ses tribuns.

Siccius Dentatus, ce fameux Plébéien qui s'étoit trouvé à six-vingts combats, n'entretenoit la multitude que des fautes qu'il prétendoit que les décemvirs avoient faites dans la conduite de cette guerre. Son sentiment & le mépris qu'il faisoit de ces généraux, passa dans les deux armées. A peine le soldat vouloit-il déférer à leurs ordres ; les uns demandoient des vivres, d'autres des armes ; & un mécontentement général sembloit annoncer une révolte prochaine.

Appius, attentif aux événemens, envoie à ses collègues des recrues & des vivres. Il leur mande de tenir le soldat en respect par la crainte du châtiment; & que si la voie des supplices leur paroissoit dangereuse dans la conjoncture, ils ne manqueroient pas d'occasion pendant le reste de la campagne, pour faire périr secrettement les plus mutins. Il leur en donna l'exemple. Siccius lui étoit odieux par ses discours trop libres, & par le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du peuple, il résolut de s'en défaire. Pour le tirer de Rome, il feignit de le vouloir consulter sur les opérations de la campagne. Il l'entretint plusieurs fois; & après avoir donné de grandes louanges aux avis qu'il en recevoit, il l'engagea, quoique vétéran, à se rendre à l'armée qui étoit opposée aux Sabins, sous prétexte d'assister le général de ses conseils; & pour le déterminer à faire la campagne, il le revêtit du titre d'envoyé, ou de légat, fonc-
D. H. l. 11. tion qui, chez les Romains, dit Denis d'Halicarnasse, étoit sacrée & inviolable, & qui jouissoit du respect dû au sacerdoce, avec l'autorité d'un officier général, & la puissance des premiers magistrats.

Siccius, sans défiance, & avec la

ſincérité d'un brave ſoldat, embraſſe avec plaiſir l'occaſion de rendre ſervice à ſa patrie : il ſe rend au camp en diligence. Les décemvirs, prévenus par Appius, le reçoivent avec des marques extérieures de joie, & le traite avec diſtinction. On n'entreprend plus rien ſans ſon avis : mais cette déférence apparente cachoit le deſſein ſecret de le faire périr. L'occaſion s'en préſenta bientôt. Siccius, avec ſa franchiſe ordinaire, n'ayant pas diſſimulé aux décemvirs qu'il ne les trouvoit pas campés aſſez avantageuſement, ils le chargèrent de marquer lui-même un nouveau camp, & on lui donna une eſcorte pour aller reconnoître la ſituation du pays. Mais cette eſcorte n'étoit compoſée que des ſatellites des décemvirs, & qui avoient des ordres ſecrets de s'en défaire. Siccius, s'étant avancé à leur tête juſques dans les détroits de quelques montagnes, ils prirent cette occaſion pour le charger. Siccius ne ſe fut pas plutôt apperçu de leur mauvais deſſein, que s'adoſſant contre un rocher, pour ne pouvoir être pris par derrière, il les reçut avec un courage qui fit trembler les plus hardis. Ce généreux romain, rappelant ſon ancienne valeur, en tua pluſieurs & en bleſſa d'autres; aucun

n'osoit plus l'approcher : il se contentèrent de lui lancer des traits de loin. Mais comme ils n'en pouvoient encore venir à bout, ces perfides montant sur le haut du rocher, l'accablèrent à coups de pierres ; & ce brave guerrier, qui étoit sorti victorieux de tant de combats, périt enfin malheureusement par la main de quelques traîtres que les décemvirs avoient armés contre lui. Ils retournèrent ensuite au camp, & rapportèrent qu'ils étoient tombés dans une embuscade, où ils avoient perdu leur commandant, & une partie de leurs compagnons. On les crut d'abord, mais une troupe de soldats, qui regardoient Siccius comme leur père, étant allés d'eux-mêmes sur le lieu du combat pour enlever son corps, & lui rendre les derniers devoirs, s'apperçurent que ceux qui avoient été tués dans cette occasion, étoient tous Romains ; qu'ils avoient le visage tourné de son côté ; qu'on ne leur avoit enlevé ni leurs armes, ni leurs vêtemens ; & d'ailleurs qu'il n'y avoit parmi eux aucun soldat des ennemis, & qu'on ne trouvoit même aucune trace de leur retraite. Toutes ces circonstances leur firent soupçonner que Siccius avoit été assassiné par son escorte. Ce soupçon se répandit dans

tout le camp, & y excita des plaintes, & un mécontentement général. Toute l'armée demandoit, avec de grands cris, qu'on fît le procès à ces aſſaſſins. Mais les décemvirs les firent échapper; & pour détourner la penſée qu'ils pouvoient être eux-mêmes les auteurs d'une action ſi indigne, ils firent faire des funérailles militaires à Siccius, auſſi honorables que s'il eût commandé l'armée en chef. Ce furent ces honneurs ſi extraordinaires, pour un plébéien qu'on ſavoit leur être odieux, qui achevèrent de convaincre les ſodats, que Siccius n'étoit péri que par leur ordre. Le mécontentement de cette armée paſſa bientôt dans l'autre camp, & juſques dans Rome. Les citoyens & les ſoldats, le ſénat & le peuple, déteſtoient tout haut une action ſi infâme. Tout le monde étoit diſpoſé à ſecouer le joug d'une domination ſi cruelle, lorſqu'Appius, par une nouvelle entrepriſe encore plus odieuſe & plus tyrannique, mit le comble à ſes fureurs, & à la haine que tous les ordres de l'état lui portoient.

Nous avons dit que, de concert avec ſes collègues, il étoit reſté dans Rome à la tête d'un corps de troupes, pour en contenir les habitans ſous l'obéiſſance

du décemvirat. Ce décemvir, qui avoit réuni en sa personne toute l'autorité de la magistrature, rendoit la justice dans la place. Comme il étoit un jour dans son tribunal, il vit passer auprès de lui une jeune fille d'une rare beauté, âgée d'environ quinze ans, qui alloit avec sa nourrice aux écoles publiques. Ses charmes, & les graces naissantes de la jeunesse, attirèrent d'abord son attention. Il ne put s'empêcher de la regarder avec un plaisir secret : sa curiosité redoubla le jour suivant; il la trouva encore plus belle. Et comme cette jeune personne passoit tous les jours dans la place, il conçut insensiblement pour elle une passion violente, dont les suites furent également funestes à l'un & à l'autre. Il avoit pris soin, dès le premier jour qu'il l'avoit vue, de s'informer de son nom & de celui de sa famille. On lui avoit appris qu'elle étoit d'une famille plébéienne; qu'elle s'appeloit Virginie; qu'elle avoit perdu sa mère, nommée Numitoria; que Virginius, son père, servoit actuellement en qualité de centurion, dans l'armée de F. Vibulanus le décemvir, & que Virginius avoit promis sa fille à Icilius, qui avoit été tribun du peuple, & qui devoit l'épouser à la fin de la campagne.

Ces nouvelles, si funestes pour l'amour d'Appius, ne servirent qu'à l'augmenter. Il eût bien voulu pouvoir épouser lui-même la jeune Virginie; mais outre qu'il étoit marié, il ne pouvoit pas ignorer que les dernières lois des douzes tables, dont il étoit le principal auteur, interdisoient toute alliance entre les patriciens & les plébéiens, & il se vit réduit à ne pouvoir espérer l'accomplissement de ses désirs criminels, que par la voie honteuse de la séduction.

L'innocence & la pudeur de Virginie l'empêchèrent de lui expliquer lui-même ses mauvais desseins. Il trouva plus à ptopos de faire entamer la négociation par une de ces femmes d'intrigue, qui trafiquent sourdement de la beauté & des charmes de la jeunesse. Il la combla de bienfairs, & après l'avoir instruite de ses intentions, il lui défendit de le nommer, & de le faire connoître autrement que comme un homme des premières maisons de la ville, & qui avoit une autorité absolue dans la république. Cette femme s'adressa par son ordre à la nourrice de Virginie. Elle fit connoissance avec elle, tâcha de s'insinuer dans sa confidence; & après bien des soins, soutenus de riches présens & de promesses

encore plus magnifiques, cette malheureuse s'ouvrit à elle sur le sujet de sa commission. Mais la nourrice, sage & fidelle, rejeta avec horreur ses présens & ses propositions. Appius apprit avec douleur qu'elle étoit également incapable de se laisser surprendre ni corrompre. Ce magistrat, furieux & opiniâtre dans ses passions, ne se rebuta point : il eut recours à un autre artifice, & il inventa une fourberie détestable, dont le succès devoit faire tomber Virginie entre ses mains.

Il en confia le principal rôle à un certain M. Claudius, son client, homme hardi, effronté, & de ces gens qui ne s'introduisent dans la confiance des grands que par une complaisance criminelle pour leurs plaisirs. Ce ministre de la passion du décemvir entra dans l'école publique où étoit la jeune Virginie, la prit par la main, & vouloit l'entraîner par force dans sa maison, sous prétexte qu'elle étoit née d'une de ses esclaves; & c'étoit un usage que les enfans des esclaves l'étoient eux-mêmes des patrons de leurs pères & mères. La jeune fille interdite ne se défendoit que par ses larmes; mais le peuple, ému par les cris de sa nourrice, accourut à son secours, & empêcha Claudius de l'enlever. Cet

homme effronté déclara auſſi-tôt qu'il réclamoit la puiſſance des lois, qu'il ne prétendoit point uſer de violence, mais qu'il croyoit qu'il étoit permis à un maître de reprendre ſon eſclave par-tout où il la trouvoit, & qu'il ſommoit ceux qui s'oppoſoient à la juſtice de ſes prétentions, de venir ſur le champ devant le décemvir : & en diſant ces paroles, il y conduiſit la jeune Virginie. Tout le peuple la ſuivit; les uns par curioſité, & pour voir le dénouement d'un événement ſi extraordinaire, & les autres par conſidération pour Icilius, qui pendant ſon tribunat s'étoit rendu très-agréable à la multitude. Nimitorius, oncle de Virginie, averti de cette entrepriſe, accourut auſſi-tôt à ſon ſecours avec celui à qui elle avoit été promiſe. Claudius expoſa ſes prétentions devant un juge, qui étoit l'auteur même de la fourberie. Il dit que cette fille étoit née dans ſa maiſon; qu'elle en avoit été dérobée ſecrettement par une eſclave, qui étoit ſa mère, & qui, pour cacher ſon larcin, avoit feint d'être accouchée d'un enfant mort. Mais qu'on avoit découvert, depuis, qu'elle avoit vendu cet enfant à la mère de Virginie, qui étoit ſtérile, & qui, dans l'impatience d'avoir des enfans, l'avoit ſuppoſée pour ſa fille. Qu'il

étoit prêt à produire des témoins irréprochables de ce qu'il avançoit; mais qu'en attendant la décision du procès, il étoit juste qu'une esclave suivît son maître, & qu'il offroit des cautions pour la représenter, si Virginius à son retour prétendoit encore en être le véritable père.

Numitorius vit bien que ce coup partoit d'une main plus redoutable; mais il dissimula sagement ses soupçons, & il représenta au décemvir, avec beaucoup de modération, que le père de sa nièce étoit absent pour le service de sa patrie; qu'il étoit injuste d'attaquer un citoyen sur l'état de ses enfans pendant son absence; qu'il ne demandoit qu'un délai de deux jours pour le faire revenir de l'armée; qu'en attendant son retour, il offroit de retenir Virginie chez lui. Que ce soin lui appartenoit comme à son oncle; qu'il s'offroit de la représenter, sous telles cautions qu'on exigeroit de lui; mais qu'il n'étoit pas juste que, dans la maison d'un homme tel que Claudius, la fille de Virginius courût encore plus de risque de son honneur que de sa liberté. Il ajouta que ce qu'il demandoit étoit conforme aux lois, qui ordonnoient que dans un litige, & avant le jugement définitif, le deman-

deur ne pût troubler le défendeur dans sa possession.

Toute l'assemblée approuva la justice de cette requête. Appius ayant fait faire silence, & affectant l'équité & le désintéressement d'un bon juge, déclara qu'il seroit toujours le protecteur d'une loi si juste, & qu'il avoit lui-même rédigée dans les douze tables. Mais que dans l'affaire en question, il se rencontroit des circonstances qui en varioient l'espèce : qu'il n'y avoit que le père seul, qui pût réclamer la possession de celle qu'il prétendoit être sa fille ; & que s'il étoit présent, il lui adjugeroit la provision. Mais qu'en son absence, un beau-frère n'avoit pas le même droit ; qu'il vouloit bien à la vérité accorder le tems nécessaire pour faire revenir Virginius de l'armée, afin d'être instruit de ses intentions, mais sans que ce délai pût préjudicier à un maître qui redemandoit son esclave ; & ainsi, qu'il ordonnoit que Claudius conduisît Virginie chez lui, en donnant des cautions suffisantes de la représenter au retour de celui qu'on disoit être son père.

Toute l'assemblée se récria contre l'injustice de cet arrêt. On n'entendoit de tous côtés que des plaintes & des murmures. Les femmes sur-tout, les larmes aux yeux, se rangèrent autour de

Virginie, & la mirent au milieu d'elles, comme pour lui servir de rempart. Mais Claudius, méprisant leurs cris & leurs prières, vouloit l'enlever, lorsqu'Icilius, à qui elle étoit promise, arriva sur la place, la colère & la fureur dans les yeux. Appius, qui redoutoit le crédit qu'il avoit sur l'esprit du peuple, lui fit dire par un licteur, qu'il eût à se retirer, & que l'affaire étoit jugée. Mais Icilius, que sa passion rendoit furieux, instruit des mauvais desseins d'Appius, & le regardant comme un rival odieux : » Il » faut, lui cria-t-il, que tu m'arraches » la vie, avant que tu puisses jouir du » fruit de tes artifices & de ta tyrannie. » N'es-tu pas content de nous avoir pri- » vés des deux plus fortes défenses de » la liberté, la protection de nos tribuns » & la voie d'appel devant l'assemblée » du peuple ? faut-il encore que nous » craignions pour l'honneur des filles » romaines ? Tu ne peux pas ignorer que » Virginie m'est promise. Je dois épou- » ser une vierge & une fille de condition » libre ; je ne la veux recevoir que des » mains de son père. Si, en son absence, » on entreprend de lui faire violence, » j'implorerai pour mon épouse le se- » cours du peuple romain ; Virginius de- » mandera l'assistance de tous les soldats

» pour sa fille; les dieux & les hommes » nous seront favorables. Mais quand je » serois tout seul, la justice & un amour » légitime, me donneront assez de force » pour m'opposer à l'exécution de ton » injuste arrêt. «

Le peuple, également touché de son malheur, & du courage qu'il faisoit paroître, repousse & écarte Claudius, qui se réfugie aux pieds d'Appius. L'assemblée étoit remplie de trouble & d'agitation. Le tumulte augmentoit par l'arrivée de ceux qui se rendoient dans la place, des différens quartiers de la ville. Le décemvir, craignant une révolte ouverte & déclarée, prit le parti de suspendre lui-même l'exécution de son arrêt; & ayant fait faire silence: » On sait assez, dit-il, qu'Icilius ne » cherche que l'occasion de pouvoir ré» tablir le tribunat à la faveur d'une » sédition. Mais, pour lui en ôter tout » prétexte, je veux bien attendre le » retour de Virginius jusqu'à demain. » Que ses amis aient soin de l'en aver» tir. Il ne faut guères plus de quatre » heures pour se rendre d'ici au camp. » J'obtiendrai de Claudius, qu'en con» sidération de la paix & de la tran» quillité publique, il relâche quelque » chose de son droit, & qu'il consente

» que cette fille demeure en liberté, » jusqu'au retour de celui qu'elle croit » être son père. »

Claudius, feignant d'accorder avec peine ce délai, demanda qu'au moins Icilius donnât des cautions de représenter le lendemain Virginie. Le peuple de tous côtés leva aussi-tôt les mains, & chacun s'offroit avec empressement pour caution. Icilius, touché de l'affection de ses concitoyens, après leur en avoir marqué sa reconnoissance : « Nous » nous servirons demain de votre se- » cours, leur dit-il, si Claudius ne se » désiste pas de son injuste poursuite. » Mais pour aujourd'hui, j'espère qu'on » se contentera de ma caution, & de » celle de tous les parens de Virginie. »

Appius, quoiqu'emporté par sa passion, n'osa refuser une telle caution : mais craignant le retour de Virginius, il dépêcha secrettement un exprès à ses collègues qui commandoient l'armée, pour les prier de faire arrêter Virginius sous quelque prétexte; & du moins de ne lui point donner congé de revenir à Rome. Il se flattoit que, faute de comparoître dans le tems marqué, il seroit alors autorisé à remettre sa fille entre les mains de Claudius; mais son courier arriva trop tard au

camp. Il avoit été prévenu par le fils de Numitorius, & par un frère d'Icilius, qui avoient déja averti Virginius du péril que couroit sa fille. Et ce Romain, voyant que le salut de sa fille dépendoit de son retour à Rome, avoit obtenu son congé, & étoit parti avant l'arrivée du courier d'Appius. Les décemvirs n'eurent pas plutôt reçu sa lettre, qu'ils envoyèrent quelques cavaliers après lui pour l'arrêter. Appius de son côté en avoit mis aussi, dans la même vue, sur le chemin qui conduisoit au camp. Mais toutes ces précautions furent inutiles; & Virginius, qui les avoit prévues, s'écarta de la route ordinaire, & rentra dans Rome par une porte opposée à celle de la ville, qui regardoit sur le camp des Romains.

Il parut le lendemain dans la place, pénétré de douleur, & tenant par la main sa fille, qui fondoit en larmes. Elle étoit accompagnée de ses parentes, qui représentoient au peuple, dans les termes les plus touchans, s'il étoit juste que, pendant qu'un si bon citoyen s'exposoit pour la défense de sa patrie, ses enfans fussent exposés à des outrages encore plus cruels que si la ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Virginius disoit à-peu-près les mêmes

choses à tous ceux qu'il rencontroit ; & les conjuroit de prendre sa fille sous leur protection. Icilius, emporté par sa passion & par son ressentiment, déclamoit tout haut contre la lubricité d'Appius. Mais les larmes seules de Virginie, sa jeunesse, ses graces & sa beauté, touchoient encore plus la multitude, que les plaintes & les prières de sa famille.

Appius n'apprit qu'avec une extrême surprise, que Virginius étoit dans la place avec ses amis & toute sa famille. Son retour déconcertoit toutes ses mesures, & il craignoit que soutenu du peuple, il ne s'opposât à l'exécution de
D. H. l. 11. l'arrêt qu'il avoit prémédité. Pour prévenir toute résistance, il fit descendre du capitole les troupes qui y étoient à ses ordres, & qui s'emparèrent de la place. Il s'y rendit ensuite, & après avoir monté dans son tribunal, avec cette émotion que lui donnoit le desir d'achever son crime, il dit qu'il n'ignoroit pas tous les mouvemens qu'Icilius s'étoit donnés pour soulever le peuple, mais qu'il vouloit bien qu'on sût qu'il ne manqueroit ni de force, ni de fermeté, pour châtier ceux qui entreprendroient de troubler la tranquillité publique ; & là-dessus il commanda à

Claudius d'expoſer ſa demande, & de pourſuivre ſon action. Claudius dit que perſonne n'ignoroit que les enfans des eſclaves appartenoient à leurs maîtres ; que c'étoit en cette qualité qu'il révendiquoit Virginie. Il produiſit en même-tems la femme eſclave qu'il avoit ſéduite, & qui, par crainte de ſon maître, déclara qu'elle avoit vendu Virginie à la femme de Virginius. Claudius ajouta qu'il ne manqueroit pas d'autres témoins, s'il en étoit beſoin, & qu'il eſpéroit de la juſtice du décemvir, qu'il ne ſe laiſſeroit pas ſurprendre aux cris & aux menaces des partiſans d'Icilius, ni toucher par les larmes d'une jeune perſonne, dont le ſort à la vérité faiſoit pitié, mais qui, étant née dans la ſervitude, devoit y rentrer, quoiqu'elle eût été élevée comme une perſonne libre.

Les parens & les amis de Virginius, pour détruire cette impoſture, repréſentèrent que ſa femme avoit eu pluſieurs enfans, & que ſi à leur défaut elle eût voulu introduire un étranger dans ſa famille, elle n'auroit point eu recours à l'enfant d'une eſclave, & ſurtout à une fille, pouvant choiſir un garçon. Que ſes parens & ſes voiſins l'avoient vue groſſe de la fille dont elle avoit accouché ; que cet enfant, en ve-

nant au monde, avoit été reçu dans les mains de ses parens & de ses alliés. Qu'il étoit notoire que Numitoria, sa mère, avoit elle-même alaité la jeune Virginie, ce qu'elle n'eût pas pu faire, si elle eût été stérile, comme Claudius l'avoit avancé faussement. Qu'il étoit bien surprenant que cet imposteur eût gardé un si profond secret sur une pareille affaire pendant quinze années; & qu'il n'eut fait déclarer ses prétentions, que lorsque cette jeune personne étoit parvenue à cette rare beauté qui étoit la cause de la persécution qu'elle souffroit.

Appius craignant que ce discours ne fît trop d'impression sur la multitude, l'interrompit, sous prétexte qu'il vouloit parler lui-même, & adressant la parole à l'assemblée : « Il ne faut point, » dit-il, que les parens de Virginie » prétendent se prévaloir de ce long si» lence de Claudius; car ma conscience » m'oblige de déclarer qu'il y a long» tems que j'ai connoissance de cette » supposition. Personne n'ignore que le » père de Claudius, en mourant, me » laissa pour tuteur de son fils. On vint » peu de tems après m'avertir, en cette » qualité, que je devois réclamer cette » jeune esclave, comme un effet de

» la ſucceſſion de mon pupille & de » mon client, & j'entendis les mêmes » témoins qui ſe préſentent aujourd'hui. » Il eſt vrai que nos diſſenſions do- » meſtiques & des affaires publiques » m'empêchèrent en ce tems-là de » ſuivre celle d'un particulier; mais la » place que j'occupe aujourd'hui ne me » permet pas de lui refuſer la juſtice » que je dois à tout le monde : ainſi » j'ordonne que le demandeur retien- » dra cette fille comme ſon eſclave. »

Virginius, outré d'un arrêt ſi injuſte, ne garda plus de meſure avec le décemvir. Il fit connoître à toute l'aſſemblée, que lui ſeul étoit l'auteur de l'impoſture que propoſoit ſon client; & lui adreſſant la parole : « Sache, Appius, » lui dit-il, que je n'ai pas élevé ma » fille pour être proſtituée à tes infâmes » plaiſirs; je l'ai accordée à Icilius, & » non pas à toi. As-tu pu croire que » des Romains laiſſaſſent enlever leurs » filles & leurs femmes, pour ſatisfaire » la paſſion d'un tyran? »

Tit. Liv. Dec. 1. l. 3.

La multitude, entendant ce diſcours, jeta de grands cris remplis d'indignation. Appius, comme forcené de voir ſon crime découvert, commanda aux ſoldats qui environnoient ſon tribunal de faire retirer le peuple : « Et toi,

» dit-il, se tournant vers un de ses » licteurs, vas, fends la presse, & ouvre » le chemin à un maître pour aller re- » prendre son esclave. »

Le peuple, qui craint toujours quand on ne le craint point, se voyant poussé par les soldats d'Appius, s'écarte, se retire, & livre, pour ainsi dire, la fille de Virginius à la passion du décemvir. Alors ce malheureux père, qui voit avec désespoir que l'innocence va être opprimée par une puissance injuste, demande au magistrat, qu'il lui soit au moins permis avant que Claudius emmène sa fille, de pouvoir l'entretenir un moment en particulier avec sa nourrice, » afin, dit il, que si je puis trouver » quelqu'indice que je ne suis pas son » père, je m'en retourne au camp avec » moins de douleur & de tristesse. »

Appius lui accorda sa demande sans peine, à condition néanmoins que cette conférence se passeroit à la vue de Claudius, & sans sortir de la place. Virginius, pénétré de la plus vive douleur, prend sa fille à demi-morte entre ses bras; il essuye les larmes dont elle avoit le visage couvert, l'embrasse, & la tirant proche de quelques boutiques qui bornoient la place, le hasard lui fit rencontrer le couteau d'un boucher; il le

prend, & s'adreſſant à Virginie : « Ma » chère fille, lui dit-il, voilà le ſeul » moyen de ſauver ton honneur & ta » liberté. » Il lui enfonce en même tems le couteau dans le cœur, & le retirant tout fumant du ſang de ſa fille : » C'eſt par ce ſang innocent, cria-t-il à » Appius, que je dévoue ta tête aux » Dieux infernaux. » Ce qui étoit reſté du peuple dans la place, accourt à ce funeſte ſpectacle, jette de grands cris, & déteſte la tyrannie du décemvir, qui a réduit un père à une ſi cruelle néceſſité. Appius, du haut de ſon tribunal, crie avec fureur qu'on arrête Virginius. Mais il s'ouvrit un paſſage avec le couteau qu'il tenoit à la main, & favoriſé de la multitude, il gagna la porte de la ville, & ſe rendit au camp avec une partie de ſes parens & de ſes amis, qui ne le voulurent pas abandonner dans un ſi grand malheur.

Numitorius & Icilius reſtant auprès du corps de Virginie, l'expoſent aux yeux du peuple, & l'exhortent à ne pas laiſſer ſa mort ſans vengeance. On accourt dans la place de tous les quartiers de la ville. Valérius & Horatius, qui s'étoient oppoſés ſi courageuſement à la continuation du décemvirat, s'y rendent des premiers avec un grand nombre de jeunes patriciens de leur parti. Appius, redou-

tant leur crédit & leur éloquence, leur envoye ordre de se retirer, & commande en même tems qu'on ôte de la place le corps de Virginie. Mais Valérius & Horatius s'y opposent. Appius, outré de la mort de Virginie, & du mépris qu'on avoit pour ses ordres, s'avance avec ses licteurs & les troupes de sa garde, pour arrêter les deux sénateurs. Mais le peuple en fureur le repousse, met en pièces les faisceaux, le poursuit lui-même comme un tyran; ensorte que pour sauver sa vie, il fut contraint de s'enfuir le visage couvert, & de se cacher dans une maison voisine.

Valérius & Horatius posent le corps de l'infortunée Virginie dans une litière découverte, & sous prétexte de la reporter dans la maison de son père jusqu'à ce qu'on lui rendît les derniers devoirs, ils la font passer par les principales rues de la ville, pour exciter le ressentiment de tous les citoyens. Hommes & femmes, tout le monde sortoit de sa maison pour voir cette pompe funèbre: les hommes jettoient des parfums dans la litière; les femmes & les filles, les larmes aux yeux, y mettoient des couronnes de fleurs. Tout le monde plaignoit son sort, & sembloit, par ces tristes présens, faire serment de venger

ſa mort. Toute la ville ſe ſeroit ſoulevée à l'inſtant même, ſi Valérius & Horatius, qui conduiſoient cette affaire, n'avoient jugé à propos avant que d'éclater, de voir ce que produiroit dans l'armée d'Algide le retour de Virginius.

Il entra dans le camp, eſcorté, comme nous avons dit, d'une partie de ſes amis, & ayant encore à la main ce couteau funeſte dont il avoit tué ſa fille. Les ſoldats ayant appris ſon malheur, accoururent de tous côtés; Virginius ſe place auſſi-tôt dans un endroit élevé, d'où il pouvoit être entendu plus facilement. Il avoit le viſage couvert de larmes, & la douleur l'empêcha quelque tems de pouvoir parler. Enfin rompant ce triſte ſilence, & levant les mains au ciel: » Je vous atteſte, dit-il, dieux immortels, qu'Appius » ſeul eſt l'auteur du crime que j'ai été » forcé de commettre. » Il raconta enſuite, les larmes aux yeux, la fourberie que ce décemvir avoit inventée pour ſe rendre maître de ſa fille; & s'adreſſant aux ſoldats qui l'écoutoient avec beaucoup de compaſſion: » Je vous conjure, » mes compagnons, leur dit-il, de ne » me point chaſſer de votre compagnie, » comme parricide & comme le meurtrier de ma fille. J'aurois de tout mon » cœur ſacrifié ma propre vie pour ſauver

Tit. Liv. dec. 1. l. 3.

» la ſienne, ſi elle avoit pu en jouir avec » ſon honneur & ſa liberté. Mais voyant » que le tyran n'en vouloit faire une eſ-» cláve que pour la pouvoir déshonorer, » la pitié ſeule m'a rendu cruel. J'ai » mieux aimé perdre ma fille, que de la » conſerver avec honte ; mais je ne lui » aurois pas ſurvécu un moment, ſi je » n'avois eſpéré de venger ſa mort par » votre ſecours. »

Tous les ſoldats, déteſtant une action ſi infâme, l'aſſurèrent qu'ils ne lui manqueroient pas s'il entreprenoit quelque choſe contre Appius. Mais leurs centurions & les principaux chefs de bandes, réſolurent d'étendre leur reſſentiment ſur tous les décemvirs, & de ſecouer le joug d'une domination qui n'étoit pas légitime, & qui ſe tournoit viſiblement en tyrannie.

Les décemvirs, qui commandoient l'armée, inſtruits du retour de Virginius & de la diſpoſition des eſprits, lenvoyèrent querir dans le deſſein de le faire arrêter. Mais ſes amis l'empêchèrent d'obéir à leurs ordres, & les ſoldats, s'étant raſſemblés par pelorons, leurs officiers leur repréſentèrent ſi vivement toute l'horreur de l'action d'Appius, que le ſoldat ne demandoit qu'à retourner à Rome, pour pouvoir détruire le décemvirat.

virat. Il n'y avoit que le serment militaire qui les retenoit, & ils ne croyoient pas pouvoir abandonner leurs enseignes & leurs généraux, sans offenser les dieux, & sans se déshonorer. Mais Virginius, qui brûloit d'impatience de se venger d'Appius, leva ce scrupule, & leur représenta que leur serment ne les obligeoit qu'envers des chefs revêtus d'une autorité légitime; & que le premier serment qu'un Romain faisoit en naissant, étoit de sacrifier sa vie pour la défense de la liberté publique. Il n'en fallut pas davantage pour rassurer la conscience de ces soldats. Ils courent aussi-tôt avec fureur à leurs armes, lèvent leurs enseignes, & sous la conduite particulière de leurs centurions, ils prennent le chemin de Rome. Les décemvirs, surpris d'une désertion si générale, accoururent pour les arrêter. Mais de quelque côté qu'ils s'adressent, ils ne trouvent partout que des courages ulcérés, & qui ne respiroient que la vengeance. On leur reproche leur orgueil, leur avarice, la mort de Siccius & de Virginie, & la lubricité d'Appius, encore plus insupportable que leur cruauté. Le soldat leur déclare fièrement qu'il est né libre, & qu'il ne marche à Rome que pour rendre la liberté à ses concitoyens.

D. H. l. 11.

L'armée entra dans Rome sur le soir, sans causer aucun désordre, & sans qu'aucun soldat quittât son rang. Ils se contentoient en passant d'assurer leurs parens & leurs amis qu'ils n'étoient revenus que pour détruire la tyrannie. Toutes les troupes traversèrent paisiblement la ville, d'où ils se rendirent au mont Aventin; sans se vouloir séparer, qu'ils n'eussent obtenu la destitution des décemvirs, & le rétablissement du tribunat.

Appius, épouvanté par les remords de sa conscience, & par ce soulèvement de l'armée, n'osoit paroître en public. Mais Oppius son collègue, qui craignoit les suites de ce soulèvement, eut alors recours à l'autorité du sénat; & contre la coutume des décemvirs, il le convoqua extraordinairement. La plupart des sénateurs n'étoient pas fâchés d'une émotion qui pouvoit servir à rétablir le gouvernement sur ses anciens fondemens. Cependant, comme il étoit dangereux de laisser voir au peuple qu'il pouvoit se faire justice lui-même, & pour retenir toujours dans le sénat l'autorité du commandement, on envoya au mont Aventin Sp. Tarpeïus, C. Julius, & P. Sulpicius, tous trois consulaires, qui demandèrent avec sévérité à

ces soldats ; par quel ordre ils avoient abandonné leur camp & leurs généraux.

Ces soldats, embarrassés de cette question, demeurèrent quelque tems en silence. Ils se rompirent à la fin, & crièrent tous ensemble qu'on leur envoyât Valérius & Horatius, & qu'ils leur rendroient compte de leur conduite. Ils ne demandoient ces deux sénateurs, que parce que la multitude les regardoit comme les ennemis déclarés des décemvirs, & les défenseurs les plus zélés de la liberté.

Pendant que les trois consulaires furent au sénat rendre compte de la réponse des soldats, Virginius leur fit envisager qu'il étoit de leur intérêt de choisir quelques-uns de leurs centurions pour entrer en négociation avec les commissaires qu'ils avoient demandés. On le nomma aussi-tôt le premier ; mais il s'excusa d'accepter cette commission sur la violente douleur dont il étoit accablé, & qui ne lui laissoit pas toute la liberté d'esprit nécessaire pour soutenir les intérêts publics. L'armée, sur son refus, nomma dix autres centurions ; & pour faire honneur à son choix, on donna à ces officiers le nom de tribuns militaires.

L'armée qui étoit opposée aux Sa-

bins, ſuivit l'exemple de celle d'Algide. Numitorius & Icilius s'y étoient rendus, & y avoient excité le même tumulte. Tous les ſoldats, après avoir élu de leur côté des chefs pour les commander, marchèrent enſeignes déployées droit à Rome, & ſe joignirent à l'autre armée. Quoique le ſénat ne fût pas fâché de voir l'autorité des décemvirs anéantie, cependant, outre qu'une pareille déſertion étoit d'un dangereux exemple, la frontière demeuroit expoſée aux incurſions ordinaires des ennemis. Ainſi on preſſa Valérius & Horatius de ſe rendre au mont Aventin, pour remettre ces ſoldats dans leur devoir. Mais ces deux ſénateurs, qui voyoient bien qu'on ne pouvoit ſe paſſer de leur médiation, déclarèrent qu'ils ne feroient aucune démarche tant que les décemvirs, qu'ils traitoient d'uſurpateurs, ſeroient maîtres du gouvernement.

Ces magiſtrats ſoutenoient au contraire qu'ils ne pouvoient ſe dépouiller de leur dignité, qu'ils n'euſſent publié & fait recevoir les deux dernières tables des lois qui devoient être ajoutées aux dix premières, & que c'étoit le ſeul terme preſcrit à leur magiſtrature, dans la ſeconde élection des décemvirs; qui s'étoit faite l'année précédente. L.

Cornélius, toujours passionné pour le décemvirat, opina même à ce qu'on n'entrât en aucune négociation avec les deux armées, qu'elles ne fussent retournées chacune dans leur ancien camp, & qu'il falloit offrir aux soldats, à cette condition, une amnistie générale, dont néanmoins les auteurs de la désertion seroient exclus.

Mais un sentiment si impérieux, & si peu convenable à la disposition des esprits, n'eut point de partisans. On fit comprendre au contraire aux décemvirs, qu'il falloit absolument qu'ils renonçassent à une autorité qui étoit expirée, & que le sénat & le peuple n'étoient pas résolus de leur continuer. Les soldats en fureur menaçoient même de les y contraindre par force, & ils passèrent au mont Sacré, comme dans un lieu où leurs ancêtres avoient jeté les premiers fondemens de la liberté du peuple. Tout étoit à Rome dans cette agitation qui précède les plus grandes révolutions. Enfin les décemvirs, craignant d'être accablés par la multitude de leurs ennemis, promirent en plein sénat de donner leur démission : ils demandèrent seulement qu'on ne les sacrifiât pas à la haine de leurs ennemis,

& dirent que le sénat avoit intérêt de ne pas accoutumer le peuple à répandre le sang des patriciens.

An de Rome 304. Valérius & Horatius ayant amené cette affaire au point qu'ils souhaitoient, se rendirent au camp : ils furent reçus des soldats comme leurs protecteurs. Le peuple ne demanda que le rétablissement de ses tribuns, le droit des appellations, & une amnistie pour tous ceux qui avoient quitté le camp sans la permission des généraux. Mais il s'obstina à vouloir qu'avant toutes choses on lui livrât les décemvirs, & il menaçoit hautement de les faire brûler tout vifs.

Valérius & Horatius n'étoient guères plus favorables à ces magistrats que le peuple lui-même : mais ils conduisoient le dessein de les perdre avec plus d'habileté. En même temps qu'ils exhortoient, en général, toute l'armée à ne se pas laisser aller à la cruauté, ils insinuoient adroitement aux principaux chefs, que, quand le peuple seroit rentré dans ses droits, & qu'on lui auroit rendu ses tribuns, ses loix & ses assemblées, il seroit alors maître de se faire justice lui-même, & qu'avant que la négociation sortît de leurs mains, ils espéroient le mettre en état de décider

souverainement de la vie & de la fortune de ses concitoyens dans quelque rang qu'ils fussent.

Le peuple, persuadé par ses officiers, que ses anciens tribuns n'auroient pas eu plus de zèle & de chaleur pour ses intérêts, que ces deux sénateurs en faisoient paroître, leur abandonna toute sa confiance. Valérius & Horatius revinrent sur le-champ au sénat; & dans le compte qu'ils rendirent publiquement des prétentions du peuple, ils dissimulèrent son ressentiment & ses menaces contre les décemvirs. Ils leur laissèrent même entrevoir qu'ils consentiroient volontiers qu'on ensevelît dans un oubli général tout ce qui s'étoit passé sous leur gouvernement, pourvû qu'on lui rendît ses tribuns. Les décemvirs, séduits par de fausses espérances, passèrent dans la place, où ils se démirent publiquement de leur autorité. Il n'y eut qu'Appius seul, qui, agité par les remords de sa conscience, fit un autre jugement de cette modération apparente de l'armée. Quoiqu'il eût donné sa démission comme ses collègues : » Je n'ignore » pas, dit il tout haut, les maux qu'on » nous prépare. On ne diffère à nous » attaquer, que jusqu'à ce qu'on ait » donné des armes à nos ennemis. »

Valérius & Horatius, sans s'embarrasser de ces funestes préjugés, coururent au camp annoncer au peuple l'abdication des décemvirs, & le décret du sénat pour le rétablissement des tribuns : » Revenez, soldats, leur dirent-ils, » dans votre patrie, venez revoir vos » dieux domestiques, vos femmes & » vos enfans ; & que ce retour soit » heureux & favorable à la république. » L'armée leur fit de grands remercimens ; les soldats les nommoient tout haut les protecteurs du peuple, & les généreux défenseurs de la liberté publique. On lève aussi-tôt les enseignes, & chacun reprend avec joie le chemin de Rome. Mais avant de se séparer & de rentrer dans leurs maisons, l'armée entière, & tout le peuple se rendirent au mont Aventin, où se fit l'élection des tribuns. A. Virginius, père de l'infortunée Virginie ; Numitorius, son oncle, & Icilius, à qui elle avoit été promise, furent élus les premiers. On leur donna pour collègues C. Sicinius, M. Duillius, M. Titinius, M. Pomponius, C. Apronius, P. Villius & C. Oppius. On créa ensuite un entre-roi, qui nomma pour consuls, suivant les vœux du peuple, L. Valérius & M. Horatius. C'étoit une récompense due

Tit. Liv. Dec. 1. L. 3.

An de Rome 305.

aux soins qu'ils avoient pris pour le rétablissement de la tranquillité publique.

Leur consulat fut tout populaire, & les plébéiens en obtinrent ce qu'ils n'eussent osé espérer de leurs tribuns mêmes. Nous avons vu que les sénateurs & les patriciens ne prétendoient point être soumis aux ordonnances du peuple, quand l'assemblée étoit convoquée par tribus. Le peuple au contraire soutenoit que la souveraineté de l'état résidant essentiellement dans toute l'assemblée générale du peuple Romain, tous les citoyens, de quelque rang qu'ils fussent, devoient y être soumis, puisqu'ils avoient droit d'y donner leurs suffrages chacun dans leur tribu. Cette dispute se renouveloit souvent entre les deux ordres de la république. Les deux consuls, se prévalant de l'autorité absolue qu'ils avoient alors dans le gouvernement, firent décider cette grande affaire en faveur du peuple, & par un décret rendu par les *comices* des centuries, il fut déclaré, *que toute ordonnance émanée des comices par tribus, tiendroit lieu de loi à l'égard de tous les citoyens.* An de Rome 306.

On confirma de nouveau la loi Valéria, touchant les appels devant l'assemblée du peuple, & on la fortifia d'une autre, qui défendoit d'établir à

l'avenir aucune magistrature, sans qu'il y eût appel de ses ordonnances. Les consuls ajoutèrent à cette loi un réglement qui prescrivoit : Que les sénatusconsultes qui étoient souvent supprimés ou altérés par les consuls, seroient dans la suite remis aux édiles, & conservés dans le temple de Cérès. La plupart des sénateurs ne souscrivirent qu'avec chagrin à ces différentes ordonnances. Ils voyoient avec douleur que deux patriciens & deux consuls, plus plébéiens même que les tribuns du peuple, sous prétexte d'assurer sa liberté, ruinoient absolument l'autorité du sénat. Mais les plus équitables & les moins ambitieux de ce corps, instruits par la conduite tyrannique des décemvirs, aimoient mieux qu'on confiât au peuple le dépôt & la garde de la liberté publique, que d'en laisser le soin aux grands, qui, par leur autorité, en pouvoient abuser.

La république, par ces différens réglemens, & par le rétablissement de ses anciens magistrats, ayant repris sa première forme de gouvernement, il ne restoit plus, pour-ainsi-dire, du décemvirat que la personne même des décemvirs. On sait combien ils étoient odieux à la multitude. Virginius crut qu'il étoit temps alors de les poursuivre,

& en qualité de tribun du peuple, il intenta action contre Appius, & se rendit son accusateur. Appius parut dans l'assemblée couvert d'habits noirs, & conformes à l'état présent de sa fortune. Le peuple vit avec plaisir ce superbe décemvir avec une contenance triste & abattue dans la même place où peu de jours auparavant il paroissoit environné de ses satellites, & menaçant fièrement la multitude par l'appareil de ses licteurs armés de leurs haches.

Virginius prenant la parole, & l'adressant au peuple : » J'accuse, Romains, » dit-il, un homme qui s'est fait le » tyran de sa patrie; qui vous a con- » traints de recourir aux armes pour » défendre notre liberté; qui, pour » satisfaire ses infâmes voluptés, n'a » point eu de honte d'arracher une fille » Romaine de condition libre, d'entre » les bras de son père, pour la livrer » à l'infâme ministre de ses plaisirs, » & qui par un jugement également » injuste & cruel, a réduit un père à » donner la mort a sa fille pour sauver » son honneur. » Puis en se tournant vers Appius, il lui dit, que sans s'arrêter au détail de tous ses crimes, dont le moindre méritoit les plus grands supplices, il lui demandoit seulement raison

Tit. Liv. l. 3. D. H. l. 11. Diod. l. 12.

du jugement qu'il avoit rendu contre Virginie. » Pourquoi, lui dit-il, avez-» vous refusé à une fille de condition » libre la provision de la liberté, durant » qu'elle lui étoit contestée ? Si vous » ne me pouvez répondre, j'ordonne » que sur le champ on vous conduise » en prison. »

Appius représenta qu'on n'avoit jamais refusé aux accusés les délais nécessaires pour préparer leurs défenses ; qu'il étoit inoui dans la république qu'on eût arrêté aucun citoyen avant qu'il eût été entendu en pleine assemblée ; & que si le tribun, contre toutes les lois, prétendoit le faire arrêter, il en appeloit au peuple : & que la conduite qu'on tiendroit à son égard serviroit un jour de témoignage à la postérité, si les appellations dont le peuple paroissoit si jaloux, n'étoient que les apparences d'un privilége soumis à la brigue & à la cabale des tribuns, ou si on les devoit regarder comme des soutiens inébranlables de la liberté.

Les personnes désintéressées trouvoient de la justice dans cette demande : mais Virginius soutint qu'il n'y avoit qu'Appius qui ne devoit point jouir du bénéfice des loix qu'il avoit violées lui-même pendant son décemvirat. Il lui reprocha

que sans avoir égard aux privilèges des citoyens Romains, il en avoit fait mourir plusieurs ; qu'il avoit fait emprisonner les autres ; qu'il avoit fait même bâtir des prisons, qu'il avoit coutume d'appeler, par une cruelle ironie, les maisons & la demeure du peuple Romain. » Ainsi, » lui dit Virginius, quand vous appelleriez cent fois devant le peuple ; » j'ordonne qu'on vous arrête, de peur » que la punition de tant de crimes » n'échappe à la justice des loix. » On le conduisit sur le champ en prison, & le tribun lui assigna un jour pour produire ses défenses.

C. Claudius, son oncle, qui avoit toujours été opposé aux décemvirs, & qui détestoit sur-tout l'orgueil & l'insolence de son neveu, accourut cependant à son secours, si-tôt qu'il eut appris sa disgrace. Nous avons dit que, pour n'être point témoin du gouvernement tyrannique des décemvirs, & des malheurs de Rome, il s'étoit retiré à Régile, l'ancienne patrie de ses ancêtres. Il ne fut pas plutôt à Rome, que paroissant dans la place en habits de deuil, il sollicita puissamment pour la liberté de son neveu. Ses amis & ses parens se joignirent à lui, & représentoient au peuple qu'il seroit honteux dans

Tit. Liv. Dec. 1. l. 3.

les siécles futurs, qu'un homme qui avoit fait leurs lois & composé leur droit Romain, eût été enseveli dans une prison, parmi des brigands & des voleurs. Claudius conjuroit chaque particulier de ne point attacher ce déshonneur à la famille des Claudiens, qu'ils donnassent plutôt un homme seul à tant d'illustres citoyens du même nom & du même sang qui le réclamoient, que de refuser presque tout le sénat en considération du seul Virginius. Il ajoutoit que le peuple ayant heureusement recouvré la liberté par son courage, il ne manquoit au bonheur de la république, que de rétablir l'union entre les differens ordres de l'état par la clémence, & en pardonnant à Appius en faveur de ceux qui demandoient sa grace.

D. H. l. 11. Denys d'Halicarnasse prétend que les tribuns, craignant qu'Appius ne leur échappât par le crédit de sa famille, le firent étrangler dans la prison, & qu'ils publièrent ensuite que ce fameux criminel désespérant de son salut, s'étoit tué lui-même avant que le jour qu'il devoit être jugé fût arrivé. Tite-Live, sans parler des tribuns, rapporte simplement qu'Appius, pour éviter l'infamie d'un supplice public, s'étoit donné la mort en prison. Quoi qu'il en soit,

Sp. Oppius son collègue eut le même sort. Numitorius, autre tribun du peuple, & oncle de Virginie, le mit en justice, comme fauteur & complice de la tyrannie d'Appius. Outre ces chefs d'accusation, un soldat vétéran se plaignit que, sans lui avoir donné sujet, il lui avoit fait déchirer le dos à coups de fouet par ses satellites. Ce décemvir se vit condamné par tous les suffrages du peuple : on le jeta en prison, & Denys d'Halicarnasse rapporte qu'il y fut exécuté le même jour. Les huit autres décemvirs cherchèrent le salut dans la fuite, & se bannirent eux-mêmes. Leurs biens furent confisqués ; on les vendit publiquement, & le prix en fut porté, par les questeurs, dans le trésor public. Marcus Claudius, l'instrument dont Appius s'étoit servi pour se rendre maître de la personne de Virginie, fut condamné à mort. Mais il eut des amis qui obtinrent de Virginius qu'il se contentât de son exil. C'est ainsi que fut vengé le sang innocent de l'infortunée Virginie, dont la mort, comme celle de Lucrèce, procura une seconde fois la liberté au peuple Romain.

Quoique la punition des décemvirs parût juste, le sénat ne laissoit pas d'être consterné de la mort ou de l'exil des

principaux de son corps. Il étoit sur-tout indigné contre les deux consuls qui les avoient abandonnés au ressentiment de Virginius, sans avoir fait la moindre démonstration de vouloir adoucir le peuple en leur faveur. On ne savoit plus même quelles bornes les tribuns, unis si étroitement avec les deux consuls, mettroient à leur vengeance : il sembloit que ce fussent de nouveaux décemvirs, prêts à rétablir leur tyrannie. Duillius, qui étoit de ce collège, mais plus modéré, dissipa la crainte du sénat : » Enfin, » dit-il en pleine assemblée, on en a » assez fait pour la satisfaction de Virginius, & pour le rétablissement de » notre liberté. J'empêche que pendant » le reste de l'année on appelle quelqu'un » en jugement pour cette affaire, ni » qu'on le mette en prison. « Ce mot si respectable dans la bouche d'un tribun, *je l'empêche*, arrêta toutes les poursuites de ses collègues, & réprima leur violence.

*Fin du Livre cinquième.*

LIVRE

# LIVRE VI.

*Les consuls Valérius & Horatius obtiennent du peuple l'honneur du triomphe, que le sénat leur avoit refusé. Les tribuns veulent se faire continuer dans le tribunat. Un d'entre eux empêche l'exécution de leur dessein. On voit, pour la première fois, deux patriciens au nombre des tribuns. Les Eques & les Volsques, à la faveur des divisions qui règnent dans Rome, viennent piller jusques aux portes de cette ville. Ils sont taillés en pièces, ou mis en fuite par les consuls Quintius & Agrippa, tribuns militaires. Établissement de la censure. Sp. Melius aspire à l'autorité souveraine. Dans une disette publique il gagne le petit peuple, par des distributions de bled, toutes gratuites, & quelques-uns de ses tribuns, par argent. Il fait porter de nuit, dans sa maison, une grande quantité d'armes. Ses desseins sont découverts. Ayant refusé de comparoître devant le dictateur Quintius, il est tué par Servilius, maître de la cavalerie, au milieu d'une troupe de ses partisans, qu'il sollicitoit à la révolte. Mamercus Emilius,*

*étant dictateur, requiert qu'on fasse une loi qui restreigne la charge de censeur à un an & demi. C. Furius & M. Geganius, les censeurs de cette année, s'en vengent sur le dictateur, qu'ils tâchent de déshonorer. Le peuple se déclare pour lui. Les consuls T. Quintius & C. Julius Mento, sont battus par les Eques & par les Volsques. Le sénat a recours aux tribuns du peuple, pour les obliger à nommer un dictateur. C. Sempronius Atratinus expose l'armée Romaine à être taillée en pièces. Un officier de cavalerie, appellé Tempanius, secourt le consul à propos, & empêche la déroute. Tempanius, de retour à Rome, est élevé au tribunat. Il prend ouvertement la défense de Sempronius, & engage son accusateur à se désister de l'action qu'il avoit intentée contre lui. Néanmoins, peu de temps après, ce consulaire est condamné à une grosse amende, par la brigue de quelques tribuns du peuple, piqués de ce que, dans l'élection des questeurs, dont on avoit augmenté le nombre, les patriciens avoient été préférés aux plébéiens. Les Eques surprennent la ville de Voles. Posthumius est chargé de les en chasser. Il manque de parole à ses soldats, à qui il avoit*

*promis le pillage de la place, dès qu'ils s'en feroient rendus maîtres. Pour les dédommager, un tribun du peuple demande qu'on établiſſe à Voles une colonie, compoſée de ceux mêmes qui avoient contribué à reprendre la ville. Paroles hautaines de Poſthumius. Il eſt tué par ſes propres ſoldats. Queſteurs plébéiens. Le ſenat ordonne que les ſoldats, qui, juſqu'alors avoient ſervi à leurs dépens, ſeroient entretenus par la république, & que, pour fournir à cette dépenſe, il ſe feroit une impoſition, dônt perſonne ne ſeroït exempt. Ce ſénatus-conſulte eſt confirmé par un plébiſcite, malgré les plaintes & les proteſtations des tribuns.*

LES deux conſuls ſe diſposèrent à marcher contre les Sabins, les Eques & les Volſques. Mais avant que de ſortir de Rome, ils exposèrent publiquement les dernières lois des décemvirs, gravées ſur des tables de cuivre. Ils ſe mirent enſuite chacun à la tête de leur armée. L'un & l'autre remporta une victoire complette ſur les ennemis. Ils demandèrent à leur retour, que, ſuivant l'uſage, on en rendît des actions de graces ſolemnelles aux dieux, & qu'ils fuſſent enſuite reçus dans Rome

en triomphe. Mais la plûpart des sénateurs, qui ne pouvoient leur pardonner l'attachement qu'ils avoient fait paroître pour les intérêts du peuple, se firent un plaisir secret de leur refuser un honneur, qui, jusques alors, n'avoit dépendu que du sénat. C. Claudius leur reprocha même qu'ils étoient complices de la mort d'Appius, son neveu, que les tribuns avoient fait étrangler en prison, avant qu'il eût été entendu dans ses défenses. « Ne nous aviez-vous pas » promis solemnellement, leur dit-il, » que l'abdication des décemvirs seroit » suivie d'une amnistie générale? Cependant nous n'avons pas plutôt obligé » ces magistrats à se déposer eux-mêmes, que les uns ont été égorgés, & » les autres contraints de se bannir de » leur patrie, pour sauver leur vie. Appius, le chef de la maison Claudia, » le premier des décemvirs, a été étranglé en prison, sans aucune forme de » justice, & sans qu'il ait été entendu » dans l'assemblée du peuple, de peur » que ce peuple généreux, touché des » larmes & de la désolation d'une famille qui a si bien mérité de la république, ne leur fît grace. Et nos » consuls, les chefs & les protecteurs » du sénat, eux qui devroient exposer

D. H. lib. xi. L. 11.

» leurs vies pour la conſervation de ſa
» dignité, ont diſſimulé lâchement l'aſ-
» ſaſſinat du malheureux Appius, &
» n'en ont fait aucune pourſuite ».

Le ſénat, irrité contre les conſuls par le diſcours de C. Claudius, les déclara indignes des honneurs du triomphe, & on leur fit entendre qu'ils étoient bien heureux qu'on ne les punît pas de leur intelligence criminelle avec les meurtriers d'Appius. Valérius & Horatius, outrés d'un refus qui les déshonoroit, en portèrent leurs plaintes dans l'aſſemblée du peuple, & le tribun Icilius lui demanda, en leur faveur, les honneurs du triomphe. Pluſieurs ſénateurs ſe trouvèrent ſur la place, pour traverſer cette brigue; C. Claudius étoit du nombre. Quoiqu'il eût toujours été oppoſé au gouvernement des décemvirs, cependant il ne pouvoit pardonner aux deux conſuls, d'avoir abandonné ſon neveu à la faveur des tribuns. Il repréſenta au peuple, avec beaucoup de courage, qu'il n'avoit jamais pris connoiſſance, ni décidé des honneurs du triomphe; que ce droit appartenoit uniquement au ſénat, & que la république ne demeureroit jamais libre & tranquille, qu'autant qu'un des ordres de l'état n'entreprendroit point ſur les droits & les privilèges des autres.

Tit. Liv. l. 3. Dec. 1.

Mais, malgré la justice qu'il y avoit dans ces remontrances, le peuple décerna le triomphe aux consuls : nouvelle entreprise des tribuns sur l'autorité du sénat : ils n'en demeurèrent pas là. Ces magistrats plébéiens, qui, par la complaisance des deux consuls, avoient une autorité absolue dans la république, résolurent entr'eux de se perpétuer dans le tribunat, & de continuer les deux consuls dans leurs charges : autre espèce de conjuration contre la liberté publique, peu différente de celle des décemvirs. Ils couvroient leur ambition de la nécessité qu'il y avoit de continuer les mêmes magistrats, dans un temps où les lois nouvelles n'étoient pas encore solidement établies. Mais, pour éloigner le soupçon qu'ils voulussent se rendre seuls maîtres du gouvernement, ils insinuoient au peuple qu'il devoit continuer Valérius & Horatius dans le consulat. Heureusement pour la république, il se trouva un tribun assez modéré & assez habile pour faire tomber ces projets ambitieux. C'étoit ce même Duillius, qui venoit d'arrêter, par son autorité, la poursuite de ses collègues contre les partisans des décemvirs. Il présidoit ce jour-là à l'assemblée qui se devoit tenir pour l'élection des nouveaux tribuns. Il représenta aux

deux consuls que la liberté étoit perdue, si on laissoit les dignités de la république plus d'un an dans les mêmes mains. Valérius & Horatius lui donnèrent parole de n'accepter jamais une continuation dans le consulat. Duillius, pour s'en mieux assurer, leur demanda publiquement, & en pleine assemblée, quelle conduite ils tiendroient si le peuple Romain, en considération de la liberté qu'ils avoient rétablie, vouloit les continuer dans leur dignité. L'un & l'autre déclarèrent, que pour la conservation de la même liberté, ils refuseroient toute prolongation du pouvoir souverain, comme contraire aux lois. Duillius en ayant tiré cet aveu, leur donna des louanges, qui leur tenoient lieu d'un nouvel engagement, & qui servirent à prévenir le peuple contre les desseins des autres tribuns. On tint, quelques jours après, l'assemblée pour l'élection des nouveaux consuls : Sp. Herminius & T. Virginius furent élevés à cette dignité. Ils entretinrent la paix & l'union dans la république, par un sage tempérament & une conduite égale entre le peuple & le sénat. On procéda ensuite à l'élection des tribuns. Duillius, comme nous l'avons dit, présidoit à cette assemblée, & agissoit en cette occasion

An de Rome 305.

de concert avec le fénat. Ce fut par leur crédit & l'union de leurs partifans, qu'on élut d'abord cinq nouveaux tribuns, malgré la brigue des anciens. Ces derniers firent tous leurs efforts pour remplir au moins les cinq dernières places vacantes. Duillius s'y oppofa toujours avec beaucoup de fermeté; mais comme de leur côté ils empêchoient, par leurs cabales, que de nouveaux candidats n'euffent le nombre des fuffrages néceffaires, Duillius, pour terminer ces conteftations, remit le choix & la nomination des cinq derniers tribuns aux cinq qu'on venoit d'élire, fuivant la difpofition de la loi, qui portoit expreffément, que *fi dans un jour d'élection, on n'avoit pas pu élire le nombre complet des tribuns, ceux qui auroient été élus les premiers, feroient en droit de nommer leurs collègues.* Il congédia enfuite l'affemblée, fe dépofa lui-même, & les nouveaux tribuns entrèrent en exercice de leur dignité.

Tit. Liv. D. 1. l. 3. Leur première fonction fut de nommer leurs collègues, parmi lefquels on fut extrêmement furpris de voir S. Tarpeïus & A. Haterius, tous deux patriciens, anciens fénateurs, & même confulaires : ce qui étoit formellement contre l'inftitution du tribunat, qui n'admettoit

n'admettoit que des plébéiens. On ne peut rendre raison d'un événement si extraordinaire, à moins qu'on ne regarde ces deux patriciens comme des déserteurs de leur ordre, qui se seroient fait adopter dans des familles plébéiennes, pour pouvoir être élevés à une magistrature qui avoit la principale part dans le gouvernement. Mais ceci n'est qu'une conjecture ; l'histoire n'en parle point. Tite-Live, au contraire, insinue que les cinq premiers tribuns suivirent les intentions du sénat dans l'élection de leurs collègues : & peut-être que des hommes si habiles, qui prévoyoient des suites funestes pour la liberté, si les mêmes tribuns étoient perpétués dans leurs charges, s'unirent secrettement avec Duillius pour faire entrer les patriciens dans le tribunat, afin de balancer, par leur autorité, celle des tribuns plébéiens, & d'empêcher que, dans l'élection pour l'année suivante, on ne renouvelât la proposition de continuer les tribuns dans leurs charges : ce qu'on regardoit comme un acheminement à la tyrannie, & comme l'écueil de la liberté publique.

L. Trébonius, un des tribuns plébéiens, qui sentit bien que Duillius son prédécesseur, n'avoit congédié l'assem-

blée & renvoyé aux cinq premiers tribuns la nomination de leurs collègues, que pour donner lieu d'introduire des patriciens dans ce collége, en fit de grandes plaintes au peuple. Il s'attacha pendant toute l'année, à traverser ces tribuns patriciens dans leurs fonctions ; d'où il acquit le surnom d'*Asper* *. Et, pour empêcher que dans la suite, des tribuns, gagnés par le sénat, ne se donnassent des collègues qui favorisassent les nobles, il proposa une loi qu'il fit recevoir, & qui fut appelée de son nom la loi *Trebonia*, par laquelle il étoit ordonné que le magistrat qui proposeroit au peuple la création des tribuns, seroit obligé d'en poursuivre l'élection dans toutes les assemblées suivantes, jusqu'à ce que le nombre des dix tribuns fût rempli par les suffrages du peuple. Cette ordonnance fit perdre aux tribuns, qui étoient élus les premiers, le droit de nommer eux-mêmes leurs collègues : ce que les Romains appelloient *Cooptation*.

* Acariâtre.

Tit. Liv. l. 3. c. 65.

An de Rome 306.

M. Geganius & C. Julius succédèrent dans le consulat à L. Herminius & à T. Virginius. Tite-Live nous apprend, qu'après l'extinction du décemvirat, & la mort ou l'expulsion des décemvirs, la république jouit d'une apparence de tranquillité, & que l'u-

nion qui paroiſſoit entre les différens ordres de l'état, tint en reſpect les voiſins de Rome, les empêcha de renouveler leurs courſes ordinaires. Mais ce calme ne dura pas long-temps. Le peuple ſe plaignit de nouveau que la nobleſſe, & ſur-tout les jeunes patriciens, le traitoient avec mépris. Ses tribuns en citèrent quelques-uns devant l'aſſemblée du peuple, où ils tâchoient de porter la connoiſſance de toutes les affaires. Le ſénat, pour conſerver ſon autorité, s'y oppoſa auſſi-tôt : & quoique les plus ſages de ce corps n'approuvaſſent pas les manières hautaines de la jeune nobleſſe, cependant ils ne voulurent pas l'abandonner à la pourſuite des tribuns. Cette concurrence, au ſujet de la juriſdiction & des privilèges de chaque ordre, fit renaître les anciennes conteſtations, qui furent pouſſées fort loin ſous le conſulat de T. Quintius & d'Agrippa Furius. C'étoit toujours le même fonds d'animoſité, que différens prétextes faiſoient revivre. Chacun de ces deux ordres ne pouvoit ſouffrir ni magiſtrats, ni autorité dans le parti contraire. Si les conſuls étoient redoutables au peuple, les tribuns n'étoient pas moins odieux aux patriciens,

An de Rome 307.

& aucun de ces deux corps ne penfoit être libre s'il n'avoit abaiffé l'autre.

Les Eques & les Volfques, inftruits de ces diffenfions domeftiques, & voulant en profiter, prirent les armes. Les deux confuls, de leur côté, fe difposèrent à faire des levées. Mais le peuple, féduit par les tribuns féditieux, refufa de fe faire enrôler. Les ennemis ne trouvant point d'obftacle à leurs irruptions, ravagèrent la campagne, & ils portèrent leur audace jufqu'à venir enlever des troupeaux qui paiffoient auprès de la porte Efquiline.

Les deux confuls, encore plus irrités de la défobéiffance du peuple que de la hardieffe des ennemis, convoquèrent une affemblée générale. Quintius, perfonnage illuftre par plufieurs victoires, révéré pour la pureté de fes mœurs & la fageffe de fes confeils, & qui avoit été honoré de quatre confulats, prit la parole, & reprocha courageufement au fénat & au peuple, que leurs diffenfions éternelles cauferoient enfin la ruine entière de la république. Que le fénat, préfumant trop de fa dignité & de fes richeffes, ne vouloit point mettre de bornes à fon autorité, ni le peuple à une licence effrénée, qu'il

couvroit du nom de liberté ; & que l'un & l'autre ne se défendoit des injures qu'il prétendoit avoir reçues, que par de plus grands outrages : « Il semble, » continua ce grand homme, que Rome » renferme dans ses murailles deux nations différentes qui se disputent la » domination. Quand verra-t-on la fin » de notre discorde ? Quand nous sera-t-il permis d'avoir un même intérêt » & une patrie commune ? Les ennemis » sont à nos portes ; les Esquilies ont » été à la veille d'être surprises, & personne ne s'est présenté pour s'y opposer. On voit, du haut de nos murailles, ravager la campagne, & les » maisons embrâsées fumer de tous côtés : & on voit tout cela avec une » honteuse indifférence, & peut-être » avec une secrette joie, quand le dommage tombe sur le parti contraire. » Qu'avez-vous dans la ville qui soit » capable de réparer de pareilles pertes ? Le sénat voit, à la vérité, à » sa tête des consuls, & les premiers » magistrats de la république ; mais ces » consuls, sans forces & sans autorité, » gémissent de l'insensibilité du peuple » pour la gloire de sa patrie. Ce peuple, » de son côté, a des tribuns ; mais

» ces tribuns, avec toutes leurs harangues, lui rendront-ils jamais ce qu'il » a perdu ? Eteignez, Romains, ces » fatales divisions. Rompez généreusement ce charme funeste, qui vous » tient ensevelis dans une indigne oisiveté. Ouvrez les yeux sur la conduite » de ces gens ambitieux, qui, pour se » rendre considérables dans leur parti, » n'ont pour objet que d'entretenir la » division dans la république. Et, si vous » pouvez vous souvenir encore de votre » ancienne valeur, sortez de Rome à » la suite de vos consuls, & je dévoue » ma tête aux plus cruels supplices, » si, avant qu'il soit peu de jours, je » ne mets en fuite ceux qui pillent vos » terres, & si je ne transporte la guerre » jusques dans le sein de leur patrie. »

Dec. 1, l. 1. c. 69. Jamais, dit Tite-Live, les discours flatteurs d'un tribun ne furent plus agréables au peuple que les reproches sévères de ce généreux consul. Le sénat n'en fut pas moins touché : les plus sages de ce corps avouoient que ceux qui l'avoient précédé dans cette dignité, ou avoient maltraité le peuple, pour se rendre agréables au sénat, ou avoient trahi les intérêts de leur compagnie, pour flatter le peuple ; mais que T. Quin-

tius paroissoit n'avoir d'autre objet que l'union de tous les ordres, & la majesté du nom Romain.

Les consuls & les tribuns, le sénat & le peuple, concoururent unanimement à prendre les armes. Ce fut à qui feroit paroître plus d'ardeur. Toute la jeunesse se présenta en foule pour se faire enrôler. Les levées furent bientôt faites : chaque cohorte choisit ses officiers, & on mit à leur tête deux sénateurs ; & tout cela se fit avec tant d'empressement & de diligence, que le même jour on tira les enseignes du trésor, & l'armée fit encore dix milles de chemin. Les consuls rencontrèrent & surprirent le lendemain les ennemis. Le combat ne laissa pas d'être sanglant; les Eques & les Volsques se battirent avec beaucoup de valeur; l'aîle gauche des Romains plia. Furius Agrippa, qui étoit à la tête de ce corps, s'appercevant que l'ardeur de ses soldats se ralentissoit, arracha une enseigne des mains de l'officier qui la portoit, & la jeta au milieu d'une cohorte des ennemis. Les Romains se précipitèrent, pour la retirer, & l'effort qu'ils firent, mit en désordre les ennemis, & donna le commencement à la victoire. Quintius n'avoit pas eu moins d'avantage que son

collègue. Les Eques & les Volfques, battus des deux côtés, fe retirèrent dans leur camp. Les confuls l'investirent & l'emportèrent l'épée à la main. Il y eut un grand nombre d'Eques & de Volfques taillés en pièces : le reste prit la fuite. Les Romains, maîtres de leur camp, y trouvèrent un grand butin, & revinrent enfuite à Rome, chargés des dépouilles de l'ennemi, & de celles qu'il avoit enlevées du territoire de Rome.

Une victoire fi prompte, fit fentir au peuple fes forces, & le befoin que le fénat avoit de lui. Son ambition & fes prétentions en augmentèrent. Il devenoit de jour en jour plus fier & plus entreprenant. Ceux qui avoient acquis des richeffes, ou qui s'étoient diftingués par leur valeur, demandèrent qu'on abolît, comme un refte de la tyrannie des décemvirs, la loi injurieufe au peuple, qui lui interdifoit toute alliance avec des familles patriciennes. Des tribuns, toujours inquiets, réveillèrent l'affaire du partage des terres; d'autres publioient que, puifqu'on avoit établi des lois égales pour tous les citoyens, les dignités devoient être communes entre eux; & plufieurs des chefs du peuple portoient déja leurs vues jufqu'au confulat, ré-

D. H. l. 11. Tit. Liv. l. 4.

servé jusqu'alors au premier ordre. Neuf des tribuns proposèrent en pleine assemblée, qu'il fût fait une loi nouvelle, qui admît dans la suite les plébéiens au consulat. Et C. Canuléius demanda en même temps, que, par un décret du peuple, on révoquât la loi des douze tables, qui défendoit aux patriciens de s'allier dans des familles plébéiennes. M. Genutius & Caïus Curtius, qui étoient consuls cette année, tâchoient d'éluder ces nouvelles propositions, sous prétexte qu'il étoit venu des avis que les Eques & les Volsques se disposoient à recommencer la guerre. C'étoit la ressource ordinaire du sénat que ces guerres étrangères; & il n'avoit la paix avec ses propres citoyens, que quand on pouvoit les faire sortir de Rome, & les mener en campagne contre les ennemis de la patrie. Les deux consuls, dans cette vue, ordonnent des levées, & crient que chacun tienne ses armes prêtes. Mais Canuléius sentit bien l'artifice. » Soit que la nouvelle de la guerre » soit vraie, dit-il en adressant la pa- » role aux consuls, ou que ce ne soit » qu'un faux bruit semé exprès, pour » avoir un prétexte de tirer le peuple » de la ville, je déclare, comme tribun, » que ce peuple, qui tant de fois a ré-

» pandu ſon ſang pour la défenſe de la
» patrie, eſt encore prêt de ſuivre ſes
» conſuls & ſes généraux, ſi on lui rend
» ſa liberté, & ce droit ſi naturel, de
» pouvoir s'unir avec vous par des al-
» liances réciproques; ſi l'eſpérance des
» honneurs, & l'entrée aux premières
» dignités eſt ouverte indifféremment à
» tous les citoyens qui ont du mérite.
» Mais ſi vous perſiſtez à vouloir main-
» tenir la loi des décemvirs, touchant
» les mariages; ſi vous continuez à nous
» traiter, dans notre propre patrie,
» comme des étrangers; ſi on eſtime le
» peuple indigne de votre alliance, &
» ſi on lui refuſe la liberté d'élever au
» conſulat ceux qu'il en jugera les plus
» dignes, ſans le contraindre de ren-
» fermer ſon choix dans le ſénat; en un
» mot, ſi on ne lève cette diſtinction de
» nobles & de plébéiens, ſi odieuſe dans
» une république, & s'il y a dans la
» ſuite d'autre nobleſſe que celle que
» donnera la vertu autoriſée par des ma-
» giſtratures communes à tous les ci-
» toyens, parlez de guerres tant qu'il
» vous plaira; rendez par vos diſcours
» ordinaires la ligue & les forces de nos
» ennemis encore plus redoutables; or-
» donnez, ſi vous voulez, qu'on ap-
» porte votre tribunal dans la place pour

» y faire des levées, je déclare que ce » peuple, que vous méprisez tant, & » auquel cependant vous devez toutes » vos victoires, ne s'enrôlera plus; que » personne ne se présentera pour prendre les armes, & que vous ne trouverez aucun plébéien qui veuille exposer sa vie pour des maîtres superbes, » qui ne sont pas fâchés de nous associer aux périls de la guerre, mais qui » prétendent nous exclure des récompenses dues à la valeur, & des fruits » les plus doux de la victoire. »

Les consuls étoient d'autant plus épouvantés de la hardiesse du tribun, qu'ils n'osoient convoquer l'assemblée du sénat, où le peuple avoit des partisans déclarés, qui rendoient compte au tribun de tout ce qui s'y passoit. Ainsi, ces deux magistrats furent réduits à tenir des conseils particuliers avec les sénateurs de leur parti. Ils représentèrent qu'il n'étoit pas possible de souffrir plus long-temps les entreprises des tribuns, & qu'il falloit ou supprimer le sénat, ou abolir cette magistrature populaire, la source des divisions continuelles entre le sénat & le peuple. C. Claudius, oncle du décemvir, & qui avoit reçu de ses ancêtres, comme par succession, une haine héréditaire contre la faction du peuple,

opina d'abord qu'il falloit plutôt avoir recours aux armes que de céder au peuple la dignité du consulat, & que, sans distinction de particuliers ou de magistrats, on devoit traiter comme ennemis publics tous ceux qui entreprendroient de changer la forme du gouvernement. Mais T. Quintius, plus modéré, & qui craignoit que ces disputes ne dégénérassent en une guerre civile, représenta, qu'il se trouvoit parmi les plébéiens un grand nombre d'officiers d'un rare mérite, & qui avoient acquis beaucoup de gloire à la guerre ; qu'il y avoit de la justice à donner quelque satisfaction à un peuple si généreux, & qu'il étoit même de l'habileté du sénat, dans cette conjoncture, de relâcher une partie de ses droits pour sauver le reste.

La plus grande partie de l'assemblée se déclara pour son avis. C. Claudius reprenant la parole : » Je me rends, » dit-il, à la pluralité des voix ; mais » puisque vous jugez à propos d'admettre les plébéiens dans le gouvernement, tâchons de donner satisfaction » à ce peuple toujours inquiet, sans cependant avilir la dignité du consulat. » Et pour concilier deux choses qui paroissent si opposées, je serois d'avis » qu'au lieu de consuls, on élût des tri-

D. H. l. 11.

» buns militaires, & dans le nombre
» dont on conviendra, tous tirés égale-
» ment du corps du sénat & du peuple,
» auxquels on attribueroit l'autorité con-
» sulaire. Le peuple par ce moyen sera
» satisfait, & le consulat, dans des
» temps plus favorables, pourra repren-
» dre un jour son ancienne splendeur &
» sa majesté. » On donna de grandes
louanges à Claudius, & tous les avis se
réunirent à ce dernier sentiment. Pour
lors cet ancien sénateur, adressant la
parole à M. Genutius, premier con-
» sul : Pour réussir dans ce projet, lui
» dit-il, convoquez le sénat, faites in-
» tervenir les tribuns du peuple, &
» quand l'assemblée sera formée, dé-
» clarez que vous invitez tous ceux qui
» ont de l'affection pour la patrie, de
» dire librement leur avis sur les nou-
» velles lois que le peuple exige; ensuite
» vous prendrez les voix; & au lieu de
» commencer par T. Quintius, par moi-
» même, & par les plus anciens séna-
» teurs, suivant la coutume, déférez cet
» honneur à Valérius & à Horatius,
» comme vous en avez le pouvoir en
» qualité de consul, & par-là nous con-
» noîtrons les sentimens de ces partisans
» du peuple, qui ont vendu leur foi aux
» tribuns. Je me leverai alors pour com-

» battre leurs raiſons, ce que je ferai
» ſans aucun ménagement; & je m'op-
» poſerai de toutes mes forces & à l'a-
» bolition de la loi des mariages, & à
» toute élection d'un plébéien pour le
» conſulat. Pour lors demandez l'avis de
» T. Genutius, votre frère, & que ce
» ſage ſénateur, ſous prétexte de vou-
» loir concilier les différens intérêts du
» peuple & du ſénat, propoſe, comme
» de lui-même, qu'on ſuſpende l'élec-
» tion des conſuls, & qu'on crée en
» leur place des tribuns militaires, &
» qu'il comprenne dans ſon avis l'abo-
» lition de la loi des mariages. Je m'y
» oppoſerai tout de nouveau; mais vous
» & votre collègue, & tout ce que vous
» êtes ici des principaux du ſénat, ſous
» prétexte de vouloir favoriſer le peu-
» ple, vous vous déclarerez pour l'avis
» de votre frère. Le peuple en ſaura
» gré à votre famille, & les tribuns ſe
» joindront infailliblement à vous, ne
» fût-ce que pour triompher de mon
» oppoſition. »

Tout le monde approuva cet expédient : chacun convint du rôle qu'il devoit jouer; les conſuls convoquèrent le ſénat, & invitèrent Canuleïus & les autres tribuns de s'y rendre. Le jour de l'aſſemblée, Canuleïus, au lieu de s'é-

tendre sur la justice & l'utilité des lois qu'il vouloit faire recevoir, se renferma dans des plaintes qu'il fit avec beaucoup d'aigreur contre les deux consuls, qui avoient tenu des conseils secrets au préjudice des intérêts du peuple, sans y appeler les plus gens de bien du sénat, & sur-tout Valérius & Horatius, qui avoient rendu un si grand service à la république, par l'abolition du décemvirat, qu'on devoit regarder comme leur ouvrage.

Le consul Genutius lui répondit : qu'ils n'avoient rassemblé quelques anciens sénateurs, que pour savoir si on devoit convoquer à l'instant le sénat sur la proposition des lois nouvelles, ou en remettre la délibération à la fin de la campagne. Que s'ils n'avoient pas appelé dans ce conseil Valérius & Horatius avec les plus anciens sénateurs, ç'avoit été uniquement pour ne les pas rendre suspects au peuple d'avoir changé de parti. » Et pour preuve, ajouta Genutius, que mon collègue & moi » nous nous portons dans cette affaire » sans aucune partialité, c'est que les » premiers avis étant ordinairement d'un » grand poids, & l'usage étant que les » consuls demandent d'abord celui des » plus anciens sénateurs, comme vous

» ne les croyez pas favorables au peuple,
» nous changerons aujourd'hui cet or-
» dre, & nous commencerons par Va-
» lérius & Horatius à recueillir les voix. »
Puis s'adressant à Valérius, il l'invita de déclarer son sentiment.

Valérius commença par s'étendre beaucoup sur les services qu'il avoit rendus au peuple, & sur ceux de sa famille. Il ajouta qu'il ne croyoit point qu'on pût regarder comme libre un Etat dont tous les citoyens ne vivoient pas dans une parfaite égalité. Il conclut à ce que les plébéiens ne fussent plus exclus du consulat; mais il exhorta en même temps les tribuns du peuple de lever l'opposition qu'ils avoient formée contre l'armement que vouloient faire les consuls, pourvu que ces magistrats s'engageassent à la fin de la campagne de faire procéder à la publication des lois. Horatius, auquel on demanda ensuite son sentiment, opina à-peu-près de la même manière: & il fut d'avis qu'on marchât premièrement aux ennemis; mais, qu'après que la guerre auroit été heureusement terminée, les consuls, avant toute chose, portassent dans l'assemblée du peuple le senatus-consulte nécessaire pour pouvoir délibérer sur une affaire aussi importante.

Cet avis excita de grands murmures dans

dans l'assemblée. Les sénateurs, qui ne pouvoient consentir de voir des plébéiens dans le consulat, croyoient gagner beaucoup en éloignant la délibération. Ceux, au contraire, qui étoient dans le parti du peuple, ne pouvoient souffrir ce retardement, & ils soutenoient qu'au moins le sénatus-consulte devoit être signé avant de se séparer.

Les consuls demandèrent ensuite l'avis à C. Claudius, qui, selon qu'ils avoient concerté entre eux, parla avec beaucoup de courage & de force contre ces nouvelles prétentions du peuple. Il rappela le souvenir de toutes les entreprises différentes qu'il avoit faites contre l'autorité du sénat, depuis sa retraite sur le Mont Sacré. » Ce peuple inquiet & » inconstant, dit-il, a voulu avoir ses » magistrats particuliers; & pour le bien » de la paix, nous lui avons accordé » des tribuns. Il a demandé depuis des » decemvirs, & nous avons encore con- » senti à leur création. Il s'est bientôt » dégoûté de ces magistrats, & par » complaisance nous avons souscrit à » leur déposition. Nous avons fait plus, » & nous avons dissimulé encore, pour » le bien de la paix, la mort violente » des uns, & l'exil des autres. Enfin, » dans ces derniers temps, nous avons

» vu deux de nos consuls, plus populaires que des tribuns, sacrifier les intérêts de leur ordre à l'ambition du peuple. De chefs de la république, & de dépositaires de l'autorité souveraine, ne voyant que les Dieux & les consuls au-dessus de nous, on nous a réduits sous la tyrannie des tribuns. Nos conseils, nos délibérations, nos vies mêmes & nos fortunes particulières en dépendent, & ces magistrats plébéiens en décident souverainement dans des assemblées tumultueuses, où la passion & la fureur ont plus de part que la raison & la justice. On ne s'en est pas tenu là : C. Canuléius veut unir aujourd'hui, par un mélange honteux, le sang illustre de la noblesse avec celui des plébéiens. S'il vient à bout de son entreprise, ceux qui naîtront de ces mariages si contraires à nos lois, toujours en dispute avec eux-mêmes, ignoreront de quelles maisons ils sont sortis, à quels sacrifices ils doivent avoir part, & s'ils sont peuples ou patriciens. Et comme si ce n'étoit pas assez de confondre l'ordre de la naissance, & de réunir tous les droits divins & humains, les collègues de Canuleïus, les tribuns, ces perturbateurs du repos public,

» osent lever les yeux jusqu'au consulat. » Nous sommes à la veille de voir cette » grande dignité en proie à des Canu- » leïus & à des Icilius. Mais qu'ils sa- » chent, ces hommes nouveaux, ajouta » Claudius, que les Dieux protecteurs » de cet empire, ne le permettront point, » & que nous-mêmes mourrons plutôt » mille fois que de souffrir une pareille » infamie. »

Canuleïus, naturellement impatient, l'interrompit, & lui demanda brusquement en quoi les Dieux seroient offensés, si on élisoit pour consuls des plébéiens qui eussent toutes les qualités dignes du commandement. » Pouvez-vous igno- » rer, lui répondit Claudius, que les » plébéiens n'ont point d'auspices; & » qu'ils ne les peuvent observer? Ne sa- » vez vous pas que c'est une des raisons » qui a engagé les decemvirs à proscrire, » par les lois des douze tables, toute » alliance inégale, afin que les auspices » ne pussent être pris que par des patri- » ciens, dont la naissance fût pure & » sans mélange; ensorte que la prêtrise » & le consulat sont également ren- » fermés dans cet ordre? »

Cette réponse étoit solide, & fondée sur l'établissement de la religion & des lois. Mais elle ne servit qu'à irriter le

peuple contre Claudius, comme si ce sénateur, par de semblables raisons, eût voulu lui reprocher qu'il étoit peu agréable aux Dieux, & indigne, par la bassesse de sa naissance, d'être initié dans leurs mystéres.

Les consuls, pour arrêter l'aigreur qui commençoit à s'emparer des esprits, demandèrent l'avis de T. Genutius, frère d'un de ces magistrats. Ce sénateur représenta qu'il voyoit avec douleur la république affligée en même-temps de deux fléaux capables de la détruire, la guerre étrangère au-dehors, & des dissensions domestiques au-dedans de l'état : que l'un & l'autre de ces maux exigeoit un prompt remède, mais d'autant plus difficile, que le mécontentement du peuple entretenoit l'audace des ennemis. Cependant qu'il falloit prendre son parti, & se résoudre, ou à souffrir l'insulte des Eques & des Volsques, ou si on vouloit sortir en campagne, donner quelque satisfaction au peuple. Que son avis étoit de relâcher plutôt en sa faveur quelque chose des privilèges de la noblesse, que d'abandonner le territoire de Rome au pillage de l'étranger. Et il conclut, suivant qu'il en étoit convenu secrettement avec les consuls & avec Claudius, à

ce que la loi qui interdiſoit toute alliance entre les familles patriciennes & les plébéiennes, fût abolie, comme contraire à l'union qui devoit être entre les citoyens d'une même république. Il ajouta que ſi les anciens ſénateurs avoient tant de répugnance à voir la dignité conſulaire entre les mains des plébéiens, on pouvoit trouver un tempérament qui contenteroit peut-être les deux partis. Qu'il n'y avoit qu'à ſuſpendre, pour un temps, l'élection & le titre de cette dignité, & créer en la place des conſuls, ſix tribuns militaires, qui auroient les mêmes fonctions & la même autorité, dont les trois premiers feroient toujours patriciens, & les trois autres pourroient être plébéiens. Que l'année ſuivante, le ſénat & le peuple décideroient, à la pluralité des voix dans une aſſemblée générale, par quels magiſtrats ils voudroient être gouvernés, & ſi on en reviendroit aux conſuls, ſuivant l'ancien l'uſage, ou ſi on continueroit d'élire des tribuns militaires, ce qui feroit obſervé à l'avenir dans tous les comices. Tit. Liv. l. 4. D. H l. 11. Zonaras.

Cet avis paſſa à la pluralité des voix, malgré l'oppoſition apparente de Claudius. T. Genutius en reçut même également des louanges de la part du ſénat

& du peuple. Les sénateurs se savoient bon gré d'avoir exclu les plébéiens d'une dignité qu'ils espéroient faire revivre, avec tous ses privilèges, dans des temps plus heureux; & le peuple, sans s'embarrasser d'un vain nom, ne pouvoit contenir sa joie de se voir enfin admis dans le gouvernement de la république, sous quelque titre que ce fût. La plupart s'écrioient qu'ils ne refuseroient plus de marcher contre les ennemis, qu'ils s'exposeroient volontiers aux dangers, puisqu'ils devoient avoir part aux récompenses.

On tint quelques jours après une assemblée pour l'élection de ces nouveaux magistrats. D'anciens tribuns du peuple, & les principaux plébéiens se flattant d'emporter ces dignités, parurent dans la place, vêtus de blanc, pour être mieux remarqués; mais le peuple, content d'avoir obtenu le droit de concourir dans ces élections, donna tous les suffrages à des patriciens. On n'élut même que trois tribuns militaires, & le choix de l'assemblée tomba sur A. Sempronius Atratinus, L. Attilius, & T. Cecilius ou Clælius, tous trois patriciens, & distingués par leur valeur & leur capacité dans le métier de la guerre.

An de Rome 304. D. H. ibid.

Mais ces trois magistrats furent obli-

gés de se déposer eux-mêmes trois mois après leur élection, sur ce que C. Curtius, qui y avoit présidé, représenta que les cérémonies des auspices, qui précédoient toujours l'élection des magistratures curules, n'avoient pas été observées exactement. Les Romains étoient très-scrupuleux sur les moindres circonstances qui avoient la religion pour objet; mais peut-être que les patriciens ne firent naître ce scrupule, que pour rétablir la dignité consulaire. En effet, les tribuns militaires n'eurent pas plutôt abdiqué leur nouvelle dignité, qu'on nomma un entre-roi, afin que la république ne demeurât pas sans chef & sans gouverneur. Mais comme il n'avoit le gouvernement qu'en dépôt, & que pour faire passer l'autorité à des magistrats annuels, il fut question de savoir si ces magistrats seroient des consuls ou des tribuns militaires, les plus anciens sénateurs ne manquèrent pas de se déclarer pour le consulat; le peuple témoigna au contraire qu'il vouloit des tribuns militaires. La jalousie s'étoit mise entre les candidats de ce dernier ordre : ceux dont la faction n'étoit pas assez puissante pour les élever à cette dignité, aimèrent mieux qu'on rétablît le consulat, que de voir leurs rivaux emporter

T. Quintius Barbatus.

une dignité qu'ils ne pouvoient obtenir. Ainsi, du consentement du sénat & du peuple, l'entre-roi nomma des consuls, & désigna pour remplir cette dignité le reste de l'année, L. Papirius Mugillanus, & L. Sempronius Atratinus, frère d'un des patriciens qui venoit d'abdiquer le tribunat, comme nous l'avons dit.

An de Rome 309.

An de Rome 310 ou 311.

Il ne se passa rien de considérable sous leur consulat; mais sous le suivant, & celui de M. Geganius & de T. Quintius, on érigea la censure, nouvelle charge, ou plutôt il se fit un démembrement de celle des consuls. Et cette nouvelle dignité des censeurs, qui dans ces commencemens parut peu considérable, devint dans la suite, par le pouvoir qu'on y attacha, le comble des honneurs, & la magistrature la plus redoutable de la république.

Comme un esprit de conquête étoit le dessein général de la nation, le roi Servius, pour avoir une ressource assurée & d'hommes & de finances, avoit ordonné, comme nous l'avons déja dit, qu'il se feroit tous les cinq ans un dénombrement de tous les citoyens Romains, avec une évaluation exacte des biens de chaque particulier. Le prince, ou le magistrat, par ce dénombrement, savoit

ſavoit preſqu'en un inſtant ce que Rome avoit d'habitans capables de porter les armes, & quelle contribution on en pouvoit tirer.

Mais les conſuls, ſouvent occupés hors de la ville par des guerres preſque continuelles, n'ayant pu depuis plus de dix-ſept ans faire ce dénombrement, appellé le *cens*, on propoſa pour le ſoulagement des conſuls, de créer deux magiſtrats de l'ordre des patriciens, qui, ſous le titre de *cenſeurs*, fiſſent tous les cinq ans cette revue générale de tout le peuple Romain.

Les tribuns, quoique toujours en garde contre ce qui étoit propoſé par le ſénat, ne s'opposèrent point dans cette occaſion à l'établiſſement de cette nouvelle magiſtrature. Ils ne demandèrent pas même que les plébéiens y euſſent part, ſoit qu'ils viſſent qu'on n'avoit attaché qu'un pouvoir aſſez borné à la cenſure, ou qu'ils fuſſent aſſez contens, qu'en détachant ces fonctions du conſulat, on eût diminué la puiſſance d'une magiſtrature, l'objet de leur haine & de leur émulation. Ainſi, la loi qui autoriſoit la création des deux cenſeurs, paſſa ſans conteſtation.

Papirius & Sempronius, conſuls l'année précédente, furent élevés à cette An de Rome 310.

Tit. Liv Dec. 1. l. 4. dignité, & on la leur conféra tout d'une voix, pour les dédommager de ce que l'année de leur consulat n'avoit pas été complette, & qu'ils n'étoient entrés en exercice qu'après l'abdication des tribuns militaires.

Tant que les consuls avoient été chargés du soin de ce dénombrement, toutes leurs fonctions à cet égard avoient été renfermées à tenir un état exact des noms, des biens, de l'âge, des conditions de tous les chefs de famille : le nom & l'âge de leurs enfans & de leurs esclaves, y devoit être compris. Mais quand on eut démembré du consulat cette partie de la magistrature, & qu'on en eut fait une dignité particulière, comme les hommes ne cherchent ordinairement qu'à étendre leur autorité, les censeurs s'attribuèrent la réformation des mœurs. Ils prenoient connoissance de la conduite de tous les citoyens; les sénateurs & les chevaliers étoient soumis à leur censure, comme le simple peuple : ils pouvoient chasser de ces compagnies ceux qu'ils en jugeoient indignes. A l'égard des plébéiens, qui par leur débauche ou leur paresse, étoient tombés dans l'indigence, ils les réduisoient dans une classe inférieure, souvent même ils les privoient

Val. Max. l. 8. c. 9.

du droit de suffrage, & ils n'étoient plus réputés citoyens, que parce qu'on les assujétissoit encore à payer leur part des tributs.

Quand les censeurs faisoient cette revue générale de toute la nation, il n'y avoit point de citoyen qui ne tremblât à l'aspect de leur tribunal; le sénateur, par la crainte d'être chassé du sénat; le chevalier, dans l'appréhension d'être cassé & privé du cheval que la république lui entretenoit; & le simple citoyen par la peur d'être rayé de sa classe, & réduit dans la dernière, ou du moins dans une des centuries moins honorable que la sienne. Ensorte que cette crainte salutaire étoit le soutien des lois somptuaires, le nœud de la concorde, & comme la gardienne de la modestie & de la pudeur.

La république, à la faveur de ce nouvel établissement, jouit, sous le consulat de M. Fabius & de Posthumius Albutius, d'une profonde tranquillité. Ce n'est pas que quelques tribuns du peuple, toujours inquiets, ne tâchassent depuis de faire revivre les anciennes prétentions du peuple touchant le partage des terres : ils menaçoient même, à leur ordinaire, de s'opposer à toute levée de soldats. Mais comme on n'a- An de Rome 311, 312.

voit point alors de guerre à soutenir, on méprisoit une opposition que la paix rendoit inutile & sans effet ; & l'autorité du sénat se fortifioit d'autant plus, que ce premier ordre de la république se pouvoit passer alors du secours du peuple.

An de Rome 313. Tout étoit tranquille, lorsque l'année suivante, d'autres disent deux ans après, & sous le consulat de Proculus Geganius & de L. Ménénius, il survint une famine affreuse, qui causa des séditions, à la faveur desquelles un particulier fut à la veille de s'emparer de l'autorité souveraine. Le sénat attribuoit cette disette de grains à l'oisiveté & à la paresse des plébéiens, qui, enivrés des harangues séditieuses des tribuns, ne sortoient plus de la place, & qui, au lieu de cultiver leurs terres, passoient le temps à faire de vains raisonnemens sur les affaires d'état. Le peuple au contraire, qui se plaint toujours de ceux qui sont chargés du gouvernement, rejetoit la cause de cette famine sur le défaut d'attention des consuls. Mais ces magistrats, sans s'embarrasser des murmures de la multitude, prirent tous les soins convenables pour faire venir des bleds du dehors, & ils en donnèrent la commission à C. Minutius.

Tit. Liv. l. 5. D. Aug. de civ. Dei, l. 1. c. 27.

Ce sénateur actif & vigilant envoya des commissionnaires dans toute la Toscane ; mais il ne put tirer par leurs soins qu'une petite quantité de bled. Un chevalier Romain, appellé *Sp. Melius*, & qui passoit pour un des plus riches particuliers de la république, l'avoit précédé dans cette recherche, & avoit fait enlever la plus grande partie des grains de cette province.

Ce chevalier, encore plus ambitieux que riche, s'étoit flatté que dans une calamité si générale, le peuple feroit bon marché de sa liberté. On distribuoit tous les jours, par son ordre, du bled au petit peuple & aux plus pauvres ; & par une libéralité toujours suspecte, sur-tout dans une république, il se fit des créatures de tous ceux qu'il nourrissoit à ses dépens ; sa maison fut bientôt l'asyle des pauvres, des fainéans, de ceux qui s'étoient ruinés par la débauche, & de ces gens qui, sans aucun sentiment d'honneur & de religion, voudroient voir l'état bouleversé, pourvu qu'ils y trouvassent l'établissement d'une fortune plus avantageuse que leur condition présente.

Minutius, qui, par rapport à la commission dont les consuls l'avoient chargé, ne pouvoit se dispenser d'avoir quelque relation, soit par lui-même, soit

par ses agens, avec ceux de Melius, démêla que cet ambitieux, qui seul nourrissoit gratuitement autant de pauvres que tout l'état, se servoit du prétexte de cette aumône publique, qui attiroit une foule de peuple à sa porte, pour faire des assemblées dans sa maison. Des gens, que Minutius avoit apparemment gagnés, l'avertirent même qu'on y portoit de nuit une grande quantité d'armes.

Il apprit ensuite qu'il y avoit une conspiration formée pour changer la forme du gouvernement ; que le plan en étoit tout dressé ; que Melius prétendoit se faire souverain ; que le peuple, séduit par ses libéralités intéressées, prendroit les armes en sa faveur, & qu'il y avoit même des tribuns qui s'étoient laissés gagner par argent pour vendre la liberté publique.

Minutius, ayant découvert tout le secret de cette conjuration, en donna aussi-tôt avis au sénat. On fit de grands reproches aux consuls de l'année précé-
An de Rome dente, & à Quintius & à Agrippa Mé-
314. nénius, qui venoient de leur succéder dans cette dignité, de n'avoir pas prévenu & puni les mauvais desseins de Melius. Quintius répondit que ses prédécesseurs, son collègue & lui-même ne

manquoient ni de courage, ni de fermeté pour punir un attentat si énorme; mais qu'on n'ignoroit pas que l'autorité consulaire étoit comme anéantie par la puissance excessive qu'avoient usurpée les tribuns; qu'un appel devant le peuple arrêteroit toutes les poursuites; & que si l'affaire étoit portée dans une assemblée, Mélius échapperoit infailliblement à la justice, par la faveur de la multitude qui l'adoroit. Que dans le péril où se trouvoit la république, on avoit besoin d'un dictateur, c'est-à-dire, d'un souverain magistrat, qui fût également au-dessus des lois, des tribuns & du peuple.

Son avis ayant été approuvé unanimement, il nomma L. Quintius, en qui, malgré son extrême vieillesse, on trouvoit encore un courage & une fermeté proportionnée à cette suprême magistrature.

Le lendemain il fit mettre des corps de garde dans tous les quartiers de la ville, comme si l'ennemi eût été aux portes de Rome. Cette précaution surprit tous ceux qui n'avoient point de part à la conjuration; tout le monde se demandoit raison de cette nouveauté, & pourquoi au milieu de la paix on avoit nommé un dictateur. Mais Me-

lius sentit bien que ce magistrat souverain n'avoit été établi que contre lui ; il redoubla ses libéralités, pour se fortifier contre le sénat, du secours de la multitude.

Le dictateur, qui vit bien qu'il n'y avoit qu'un coup d'autorité qui pût dissiper une conjuration si dangereuse, fit porter son tribunal dans la place, & il y monta escorté de ses licteurs armés de leurs haches d'armes, & avec tout l'appareil de la souveraine puissance. Il envoya ensuite Servilius, général de la cavalerie, sommer Melius de comparoître devant lui. Melius surpris & incertain du parti qu'il devoit prendre, différoit d'obéir & cherchoit à s'échapper. Servilius commanda à un licteur de l'arrêter, & cet officier ayant exécuté les ordres du général de la cavalerie, Melius s'écrie que le sénat ne le veut faire périr que par jalousie, & à cause qu'il avoit consacré ses biens au soulagement du peuple : là-dessus, il implore le secours de la multitude, & il conjure ses amis de ne pas souffrir qu'on le massacre en leur présence. Le peuple s'émeut, ses partisans s'animent les uns les autres, & l'arrachent des mains de l'huissier. Melius se jeta dans la foule pour se dérober à la poursuite de Ser-

vilius : mais comme il tâchoit d'exciter une sédition, Servilius lui passa son épée au travers du corps, & tout couvert de son sang, il vint dire au dictateur qu'il avoit puni lui-même un citoyen qui avoit refusé d'obéir à ses ordres.

Tit. Liv. l. 4. Florus. Zonaras.

» Je n'en attendois pas moins de » vous, lui repartit ce généreux vieil- » lard ; vous venez d'assurer la liberté » publique. » Il fit ensuite raser la maison de Melius ; on y trouva encore une quantité extraordinaire de bled, que le dictateur fit vendre au peuple à vil prix, pour l'empêcher de sentir la perte de Melius. Ce fut par la même raison que le chef de la conspiration étant mort, ce sage magistrat ne jugea pas à propos d'informer contre ses partisans, de peur de trouver un trop grand nombre de criminels, & de faire éclater la conjuration en voulant punir trop sévèrement tous les conjurés.

Mais les tribuns du peuple, croyant leur crime inconnu, parce qu'il n'étoit pas poursuivi, prirent occasion de l'indulgence du dictateur, de se déchaîner contre lui, & sur-tout contre le général de la cavalerie, qui, sans aucune formalité de justice, & même sans ordre de son supérieur, avoit tué un citoyen dans

le sein de sa patrie. Ces magistrats le menaçoient hautement de le mettre en justice, si-tôt que le dictateur seroit sorti de charge ; on ne parloit pas moins que de le précipiter, comme un tyran, du haut de la roche Tarpéïenne. Jamais on n'avoit vu dans le collège des tribuns une animosité si vive contre le sénat ; ils s'opposèrent hautement à l'élection des consuls : il fallut, pour éviter une sédition, se résoudre à ne créer que des tribuns militaires.

Quelques tribuns du peuple se flattoient d'y avoir bonne part ; mais malgré toutes leurs brigues, le peuple, content d'y pouvoir prétendre, donna toutes ses voix à des praticiens d'une valeur & d'une capacité reconnues, du nombre
An de Rome 317. desquels étoit L. Quintius, fils du dictateur, qui venoit de faire périr Melius.

La guerre qui s'éleva contre les Véïens & les Volsques, suspendit l'animosité des tribuns contre Servilius ; on ne songea qu'à résister aux ennemis, & le bruit ayant couru que tous les peuples de la Toscane devoient prendre les armes en
An de Rome 319. faveur des Veïens, Mamercus Emilius, personnage illustre dans la paix & dans la guerre, fut élevé à la dictature, dignité qu'il avoit déjà remplie, & où il avoit acquis beaucoup de gloire con-

tre les mêmes ennemis. Mais la nouvelle d'une ligue ſi redoutable s'étant trouvée fauſſe, Emilius, ſe voyant privé de l'eſpérance de ſignaler la ſeconde dictature par une ſeconde victoire, entreprit de laiſſer au moins quelque monument de ſon zèle pour la liberté publique. Il repréſenta au peuple dans une aſſemblée générale, que leurs ancêtres, pour conſerver cette même liberté, n'avoient établi dans la république aucune charge dont l'autorité & les fonctions duraſſent plus d'un an; qu'on ne s'étoit pas ſouvenu d'une précaution ſi ſage dans la création des cenſeurs, auxquels on avoit attribué cinq années de magiſtrature; que pendant une autorité de ſi longue durée, ils pouvoient en abuſer, ſe faire des créatures, & opprimer la liberté de leur patrie; qu'il requéroit qu'il fût fait une loi qui abrégeât le temps de cette dignité, & que perſonne ne la pût exercer plus d'un an & demi.

Ce diſcours fut reçu avec de grands applaudiſſemens, ſur-tout de la part du peuple. On ajouta depuis à cette loi, qu'un ſénateur ne pourroit pendant ſa vie obtenir deux fois la cenſure, quoiqu'il eût exercé la première avec l'approbation de ſes concitoyens. Et de peur

Tit. Liv. l. 4.

que cette dignité entre les mains d'un seul ne le rendît trop puissant, il fut encore ordonné, que si l'un des censeurs venoit à mourir, ou à se demettre de sa charge, l'autre ne pourroit la retenir, ni même se faire subroger un collègue; & que dans l'élection des censeurs, celui qui auroit eu le nombre suffisant de suffrages, ne seroit pourtant pas déclaré censeur, si son collègue manquoit du nombre des voix requises; qu'on recommenceroit l'élection de l'un & de l'autre, jusqu'à ce qu'ils eussent, par le même scrutin, tous les suffrages nécessaires pour pouvoir être reconnus en même temps pour censeurs : toutes précautions que ce peuple jaloux de sa liberté, crut devoir prendre contre les brigues & les cabales des patriciens.

Le sénat ne vit qu'avec un mécontentement secret, que le dictateur eût diminué la puissance d'une magistrature attachée à son ordre. C. Furius & M. Geganius, censeurs cette année, en firent éclater leur ressentiment, sans égard pour le mérite & les services d'Emilius. Ce dictateur n'eut pas plutôt abdiqué sa dignité, qu'en vertu du pouvoir attaché à la censure, ils retranchèrent un homme si illustre de sa tribu, le réduisirent dans la dernière, le privèrent,

comme un homme déshonoré, du droit de suffrage, & le chargèrent d'un tribut huit fois plus fort que celui qu'il avoit coutume de payer. Mais cet avilissement, au lieu de le déshonorer, lui donna un nouvel éclat; toute la honte de cette vengeance retomba sur ses auteurs. Le peuple indigné les poursuivit dans la place, & les auroit maltraités, si Emilius n'eût pas été assez généreux pour s'y opposer.

Les tribuns du peuple profitèrent de cette occasion pour exciter de nouveau l'animosité de la multitude contre le sénat. Ils représentoient, dans toutes les assemblées, qu'il n'étoit pas surprenant que les patriciens maltraitassent le peuple, puisqu'en haine de ce même peuple, ils n'avoient pas été honteux d'ôter à un sénateur consulaire, & honoré de deux dictatures, le droit de citoyen; seulement pour avoir proposé une loi qui, en diminuant de leur autorité, assuroit la liberté publique. De pareils discours, répétés par les tribuns dans la plupart des assemblées, entretenoient l'aigreur dans l'esprit du peuple, qui, pour marquer son ressentiment au sénat, ne voulut jamais consentir qu'on élût des consuls; il fallut encore revenir aux tribuns militaires. C'étoit à la vérité

la même dignité & les mêmes fonctions, quoique sous des noms différens; mais l'exclusion, que le peuple avoit du consulat, & le pouvoir de concourir dans les élections pour le tribunat militaire, faisoient que les tribuns du peuple, qui aspiroient à cette dignité, n'oublioient rien pour déterminer le peuple à demander des tribuns militaires. Cependant, malgré toutes les brigues, le peuple toujours prévenu en faveur de la noblesse, quand il s'agissoit du gouvernement & du commandement des armées, donna ses suffrages à des patriciens.

An de Rome 320 & 321. Cette préférence tourna les plaintes & le ressentiment des tribuns du peuple contre la multitude : ils menacèrent publiquement d'abandonner ses intérêts. » Faut-il, disoient-ils dans leurs harangues, que la crainte que vous avez de » la puissance des grands, vous retienne » à leur égard dans une servitude per» pétuelle ? Pourquoi, dans l'élection » des tribuns militaires, & lorsqu'il » est question de donner vos suffrages, » ne vous souvenez-vous ni de vous» mêmes ni de vos magistrats ? Sachez » qu'il faut de grandes récompenses » pour animer de généreux courages. » Et si vous n'êtes pas touchés par les » motifs d'une juste reconnoissance,

» craignez du moins que, rebutés de
» votre indifférence, nous ne vous abandonnions à notre tour à l'orgueil &
» à la tyrannie des patriciens. »

Ces discours, que les tribuns du peuple répétoient dans toutes les assemblées, réveillèrent l'animosité & l'ambition des plébéiens. Chacun s'exhortoit mutuellement à mépriser les prières & les menaces des grands. On commença, tout de nouveau, à parler du partage des terres, la source perpétuelle des divisions entre le peuple & le sénat. D'autres proposèrent de taxer au moins ceux qui possédoient ces terres du public, & d'employer l'argent qui en proviendroit, au soulagement du peuple, & à payer les troupes pendant la campagne. Ceux d'entre les plébéiens qui étoient distingués, ou par leurs richesses, ou par la gloire qu'ils avoient acquise dans les armées, résolurent d'employer tout leur crédit pour s'élever au tribunat militaire, & pour parvenir à l'autorité souveraine qui étoit attachée à cette dignité. Le sénat, pour dissiper cet orage qui s'élevoit contre son autorité, résolut, dans cette occasion, de n'élire que des consuls : dignité dont les plébéiens étoient exclus, comme nous l'avons déja dit. La guerre, que les Eques &

les Volſques déclarèrent alors, favoriſa ce projet. Comme il n'y avoit point de plébéiens qui euſſent encore commandé les armées, & que cet emploi regardoit uniquement d'anciens capitaines, & les premiers du ſénat, il parut indifférent au peuple qu'on élût cette année des conſuls ou des tribuns militaires. Ainſi, le ſénat étant demeuré maître de l'élection, on convint ſans peine de rétablir le conſulat; & T.
An de Rome 322. Quintius, fils de Lucius, & C. Julius Mento, parvinrent à cette dignité. On ne pouvoit guère mieux choiſir du côté de la naiſſance, & de la capacité dans le métier de la guerre. Mais la jalouſie & la diviſion s'étant miſes entre eux, on prétend qu'ils furent battus près d'Algide. Le ſénat, pour prévenir les ſuites de leur défaite, réſolut qu'on auroit recours à un dictateur. Mais les deux conſuls, de qui dépendoit cette nomination, conſidérant que de ſouverains magiſtrats qu'ils étoient, ils alloient être réduits à la ſimple qualité de lieutenans du dictateur, & que, ſous le nom de conſuls, ils n'auroient guères plus d'autorité que le général de la cavalerie; ces deux magiſtrats, d'ailleurs oppoſés l'un à l'autre en toute autre choſe, ſe réunirent pour traverſer une nomination

tion qu'ils regardoient comme la ruine de leur autorité. Et quoiqu'il arrivât coup sur coup de fâcheuses nouvelles du progrès que faisoient les ennemis, on ne put jamais obtenir d'eux qu'ils nommassent un dictateur.

Le sénat ne pouvant vaincre leur obstination, eut recours à un remède plus dangereux par les suites, que le mal même auquel on voulut remédier. Q. Servilius Briscus, personnage consulaire, se tournant vers les tribuns du peuple qui se trouvèrent dans le sénat, les exhorta à faire intervenir l'autorité du peuple dont ils étoient comme dépositaires, pour obliger les consuls à nommer un dictateur. Ces magistrats plébéiens saisirent avec plaisir l'occasion qu'on leur présentoit d'élever leur propre autorité sur les ruines de celle du sénat & des consuls. Ils firent même plus qu'on ne leur demandoit, comme en usent ordinairement tous ceux qui veulent étendre leur puissance au-delà de ses bornes légitimes; & au lieu de porter cette affaire dans une assemblée du peuple, ils osèrent, dans le sénat même, ordonner que les deux consuls seroient menés en prison, s'ils ne nommoient pas incessamment un dictateur. Ces deux magistrats plièrent sous la crainte de la Tit. Liv. l. 4

prison : ils promirent de nommer un dictateur. Mais ils se plaignirent que le sénat même avoit avili la puissance consulaire, en la soumettant sous le joug impérieux des tribuns. Il est certain que ce premier corps de la république, piqué contre ses chefs, & uniquement attentif à vaincre leur opiniâtreté, ne sentit pas alors la plaie qu'il venoit de faire à son autorité. Enfin, après beaucoup de disputes entre les deux consuls pour le choix d'un dictateur, ils en remirent la décision au sort, qui fut favorable à T. Quintius : celui-ci nomma Tubertus son beau-père.

Le dictateur fit aussi-tôt enrôler tous ceux qui devoient servir, sans vouloir écouter ni plaintes ni excuses. C'étoit un ancien capitaine, plein de valeur & d'expérience, naturellement sévère, & même dur dans le commandement. Le pouvoir de vie & de mort que lui donnoit la dictature, & la connoissance de son humeur sévère, firent que tout le monde courut avec soumission se ranger sous ses enseignes. Il sortit bientôt de Rome, marcha aux ennemis, les Diod. l. 12. défit dans une bataille sanglante, prit leur camp, & ramena son armée victorieuse à Rome.

La république jouit pendant quelque

temps d'une paix profonde. Mais un mal plus dangereux que la guerre se fit sentir dans Rome, & presque dans toute l'Italie. Une sécheresse extraordinaire causa la famine, qui fut suivie d'une peste affreuse sur les animaux comme sur les hommes. Les Romains, naturellement superstitieux, après avoir épuisé tous les remèdes de la médecine, eurent recours à des secours surnaturels. On introduisit dans la ville un culte étranger; les temples, & même les rues, n'étoient remplis que de gens qui sacrifioient à des divinités inconnues: & on n'avoit point de honte, pour conjurer le mal, de recourir à des charmes, & à toutes les vaines superstitions que la foiblesse des hommes a inventées. Le sénat, qui n'ignoroit pas combien toute nouveauté en fait de religion étoit dangereuse, ordonna aux édiles d'arrêter ce désordre; & il fut défendu, par un édit public, de pratiquer aucune cérémonie qui n'eût été admise dans la république.

An de Rome 325.

Tit. Liv. l. 4.

XII. Tabularum Leges.

Cette calamité étant finie, on procéda à l'élection de nouveaux magistrats; & le peuple obtint qu'on élût des tribuns militaires avec la puissance consulaire. Mais ce changement dans le gouvernement ne fut pas heureux.

An de Rome 327.

La guerre ayant recommencé contre les Véïens, les tribuns, peu unis entre eux, furent défaits : ce qui donna lieu à la création d'un dictateur. On eut recours, pour remplir cette éminente dignité, à C. Mamercus Emilius. Son mérite & le besoin de l'état obligèrent les Romains de remettre la fortune de la république entre les mains d'un homme que les censeurs, comme nous l'avons vu, n'avoient point eu de honte de dégrader de sa tribu, & de noter comme indigne des privilèges d'un citoyen Romain. Le succès de cette guerre répondit à la confiance que le peuple Romain avoit en son général. Mamercus Emilius, en moins de seize jours, tailla en pièces une partie de l'armée des ennemis, fit un grand nombre de prisonniers, qui servirent de récompense aux soldats, ou qui furent vendus comme des esclaves au profit du trésor public. Le dictateur, après un triomphe solemnel ; se démit de la dictature, & fit douter si sa modération n'étoit pas encore plus grande que sa valeur.

An de Rome 327.
Tit. Liv. l. 4.
Fl. l. 10. c. 32.
Orof. l. 2. c. 13.

Ces victoires continuelles des Romains, ne servoient qu'à élever le courage, & augmenter l'ambition des principaux du peuple. Ils ne voulurent plus entendre parler d'aucune élection des

consuls, parce qu'ils étoient exclus du consulat, & qu'il leur étoit permis d'aspirer à la dignité tribunitienne. Ainsi, malgré le sénat, on fut obligé d'élire quatre tribuns militaires. Mais quelques efforts qu'eussent faits les tribuns du peuple pour avoir part à cette élection, ils eurent encore la douleur de voir que des patriciens seuls enlevèrent tous les suffrages. On ne peut exprimer la colère & l'indignation de ces magistrats plébéiens. Ils disoient hautement dans leurs harangues, qu'il valoit mieux abolir la loi, qui permettoit au peuple d'aspirer à la dignité de tribun militaire, que d'en voir l'effet éludé dans toutes les élections par la cabale des patriciens; & que la honte seroit moindre pour leur ordre d'en être exclus, comme ils l'étoient du consulat, que d'avoir le droit de concourir, & d'être rejetés dans les élections, comme incapables ou indignes de cet honneur. Ils se répandoient en plaintes contre le peuple même : ils menaçoient d'abandonner ses intérêts; & comme s'ils eussent voulu, pour se venger, bouleverser la république entière, les uns proposoient qu'on conduisît une partie du peuple dans de nouvelles colonies, d'autres renouveloient les anciennes prétentions

au ſujet du partage des terres. Il y en avoit qui demandoient qu'on ne pût obliger aucun citoyen d'aller à la guerre, ſi on ne lui payoit une ſolde réglée. Enfin il n'y a rien que ces magiſtrats ſéditieux ne remuaſſent, ſoit pour ſe venger de la nobleſſe, ſoit pour exciter le peuple, par l'eſpoir de ces nouveautés, à les porter par ſes ſuffrages juſques à la dignité de tribuns militaires.

Les patriciens, qui étoient actuellement en exercice, & qui regardoient comme une honte d'avoir des plébéiens pour ſucceſſeurs, convinrent ſecrètement avec le ſénat de tirer de Rome les principaux du peuple, & ſur-tout ceux qui aſpiroient au tribunat militaire, ſous prétexte de faire une courſe ſur la frontière des Volſques, qu'on diſoit qui armoient puiſſamment : & pendant leur éloignement, au lieu de tribuns militaires, on réſolut de n'élire que des conſuls. Ces magiſtrats, avant que de ſortir de la ville, laiſsèrent pour gouverner & pour préſider à l'élection, Appius Claudius leur collègue, fils du décemvir, jeune homme fier, hardi, entreprenant, & nourri dès le berceau dans une haine héréditaire contre la puiſſance du peuple. Il ne vit pas plutôt les tribuns & la plupart des plébéiens

en campagne, que se prévalant de leur absence, il fit procéder à l'élection des consuls. On élut, pour remplir cette dignité, C. Sempronius Atratinus, & C. Fabius Vibulanus. Et le peuple & ses tribuns trouvèrent à leur retour l'élection de ces deux magistrats trop bien établie pour oser s'y opposer. Ils tournèrent leur ressentiment contre les consuls mêmes, & ils tâcherent depuis de faire un crime à Sempronius des mauvais succès qu'il eut pendant son consulat dans la guerre des Volsques. An de Rome 330.

Cette nation belliqueuse, qui depuis long-temps étoit en guerre avec les Romains pour l'empire & la domination, fit cette année comme un dernier effort pour s'empêcher de subir le joug de ces anciens ennemis. Les magistrats Volsques levèrent un grand nombre de troupes, firent choix d'excellens capitaines, & n'omirent aucune de ces sages précautions, qu'on peut regarder comme les gages assurés du bon succès. Rome leur opposa C. Sempronius, premier consul, personnage plein de valeur, populaire & familier avec les soldats dont il étoit adoré; mais plus soldat lui-même que de grand capitaine, & qui faisoit la guerre comme si le courage seul eût suffit pour remplir tous

les devoirs d'un général. Il s'avança du côté des ennemis, comme s'il eût été à une victoire certaine, & il marchoit avec une confiance toujours dangereuse. Les deux armées furent bientôt en présence; les Volsques avoient pris tous les avantages que la situation du lieu leur avoit pu permettre. Sempronius, au contraire, qui méprisoit des ennemis tant de fois vaincus, négligea ces précautions si nécessaires. Et comme s'il eût été assuré de vaincre avec sa seule infanterie, il laissa sa cavalerie dans un endroit d'où il n'en pouvoit tirer du secours. On en vint aux mains de part & d'autre avec une égale fureur. Les Romains, quoique en désordre, s'avancèrent avec audace, & chargèrent les ennemis avec leur valeur ordinaire. Mais comme ils combattoient avec plus d'impétuosité que d'ordre, & que les Volsques, au contraire, unis & serrés par bataillons, se défendoient avec beaucoup de courage, la fortune commença à se déclarer pour le parti où il y avoit plus de discipline. Les Volsques, conduits par un habile général, pressent, poussent & enfoncent les légions. Le soldat Romain étonné, au lieu d'attaquer, ne songe qu'à éviter les coups de l'ennemi. On plie insensiblement, on

on cède peu-à-peu, & enfin on est contraint de reculer. Le consul, qui s'en apperçoit, se porte dans les endroits où il y a plus de péril. Il combat de sa main, & tâche d'animer ses soldats par son exemple & par ses reproches, mais en vain. Il crie, il menace; on n'entend plus sa voix ni ses ordres; & le soldat effrayé fait bien voir qu'il ne craint que l'ennemi & la mort. Enfin la confusion & le désordre se mettent dans les légions, & la bataille étoit perdue, si Sex. Tempanius, ancien capitaine de cavalerie, n'eût proposé aux autres officiers du même corps de descendre de cheval, & de se jeter à la tête des légions pour soutenir l'effort des ennemis.

Sempronius, qui s'étoit flatté, comme nous l'avons dit, d'en triompher avec son infanterie, avoit laissé sa cavalerie dans un endroit coupé de ravins, où elle ne pouvoit combattre. Tempanius, s'étant apperçu de cette faute & du désordre où étoient les légions, mit pied à terre avec toute sa compagnie, & s'adressant à tous ses camarades: *Suivez ma lance*, leur dit-il, *comme si c'étoit un guidon; & faisons voir aux ennemis qu'à pied comme à cheval, rien ne nous peut résister*. Tout ce corps de ca-

Val. Max. l. 3. c. 2. id. l. 6. c. 5.

valerie descendit de cheval à son exemple, & le suivit. Tempanius, à la tête de cette nouvelle infanterie, marche droit aux ennemis, & rétablit le combat : il pousse tout ce qui se présente devant lui. Les légions, à la vue de ce secours, reprennent courage, & la bataille recommence avec une nouvelle fureur. Le général des Volsques ne peut deviner d'où ce nouveau corps d'infanterie est venu aux Romains. Mais comme il s'en vit pressé, il envoya ordre à ses troupes de s'ouvrir, de donner passage au corps que commandoit Tempanius, de refermer ensuite les bataillons, & de les rejoindre, afin de séparer ces nouvelles troupes du corps des légions. Les Volsques, en exécution de ces ordres, reculent, semblent plier, s'ouvrent & laissent passer Tempanius & sa troupe, qui, emportés par leur courage, croyant suivre la victoire & un ennemi épouvanté, s'avançoient toujours. Mais ils ne furent pas long-temps sans s'appercevoir qu'ils avoient été coupés par des bataillons ennemis qui s'étoient rejoints, & qui s'étoient postés entre eux & l'armée Romaine. Tempanius fit ce qu'il put pour s'ouvrir de nouveau le passage, & rejoindre le consul; mais il ne put percer

les bataillons opposés. Dans cette extrémité, il apperçut une éminence dont il s'empara.

Les Volsques, se flattant qu'il ne pouvoit leur échapper, viennent l'assaillir. Tempanius se défend avec un courage invincible, & cette diversion sauve l'armée du consul. Les légions moins pressées se rallient, reviennent à la charge, & le consul à leur tête fait des efforts surprenans pour tâcher de dégager & de joindre Tempanius. Les Volsques sont fermes de tous côtés; & quoiqu'ils aient perdu beaucoup de monde dans cette dernière action, ils se laissent plutôt tuer que de s'enfuir. Aucun ne recule; le soldat vivant succède au mort, occupe sa place, & la défend avec la même intrépidité, sans que les Romains puissent rompre cette barrière & forcer ces bataillons. On combattit bien avant dans la nuit, sans que les deux généraux pussent démêler de quel côté étoit l'avantage, & il n'y eut que les ténèbres & la lassitude qui séparèrent les deux armées.

Sempronius & le général des Volsques, incertains du succès de la bataille, & craignant également l'un & l'autre d'être encore obligés de combattre le lendemain, abandonnèrent

comme de concert le champ de bataille, & ne se croyant pas encore en sûreté dans leur camp, ils en sortirent avec précipitation. Après qu'ils eurent marché toute la nuit, chacun de leur côté & avec une peur égale, ils se retranchèrent avec autant de soin & de précaution, que s'ils avoient été encore en présence les uns des autres.

Tit. Liv. l. 4. Tempanius, qui ne doutoit pas que les ennemis ne l'attaquassent de nouveau, dès que les ténèbres seroient dissipées, fut bien surpris, lorsqu'au point du jour il ne vit plus ni amis ni ennemis. Il ne pouvoit comprendre ce qu'étoient devenues deux grandes armées, qui peu d'heures auparavant, occupoient toute la plaine. Il alla d'abord lui-même reconnoître le camp des Volsques, & ensuite celui des Romains. On ne trouva dans l'un & dans l'autre que quelques blessés qui n'avoient pu suivre leur corps d'armée. Tempanius voulut être lui-même spectateur d'un évènement si extraordinaire : & après avoir pris les précautions nécessaires pour n'être pas surpris, il visita les deux camps, & il rencontra par-tout une solitude égale. Il passa de-là sur le champ de bataille, qui ne lui présenta que des morts & des mourans, & cette

image affreuſe qu'on y rencontre le lendemain d'un combat. Enfin, n'ayant aucune nouvelle de l'armée du conſul, & craignant d'être inveſti de nouveau par celle des Volſques, il fit enlever les ſoldats Romains qui étoient bleſſés, & reprit avec eux le chemin de Rome. Il y fut reçu avec une extrême ſurpriſe & une joie extraordinaire : on le croyoit péri avec tous ſes compagnons. Des fuyards, qui étoient arrivés à Rome avant lui, & qui l'avoient vu ſéparé de l'armée, & enveloppé par les ennemis, n'avoient pas manqué de publier que toute la cavalerie avoit été taillée en pièces. Le retour de Tempanius & de ſes compagnons diſſipa ces faux bruits. Mais les tribuns du peuple n'avoient garde de laiſſer échapper une occaſion ſi favorable pour perdre le conſul. Le peuple étoit actuellement aſſemblé, lorſque Tempanius rentra dans Rome. Ils l'obligèrent de ſe préſenter dans l'aſſemblée avant que d'entrer dans ſa maiſon; & Cn. Julius, un de ſes magiſtrats plébéiens, lui demanda tout haut s'il croyoit que Sempronius fût digne de commander les armées du peuple Romain; s'il avoit remarqué que dans la dernière action il eût diſpoſé l'ordre de la bataille en

habile général ; ce qu'il étoit devenu depuis le combat, & où étoit l'armée qu'il commandoit. *Je vous ordonne*, ajouta ce tribun, *de répondre précisément & sans détour à tous ces chefs : apprenez-nous ce que sont devenues nos légions ; si vous en avez été abandonné, ou si vous-même êtes le déserteur ; & enfin si nous sommes vaincus ou si nous sommes victorieux ?* Tempanius, sans vouloir tirer avantage de la disgrace de Sempronius, répondit au tribun, qu'il n'appartenoit point à un simple officier de juger de la capacité de son général, & que le peuple en avoit décidé en le créant consul. Qu'il l'avoit vu combattre à la tête des légions avec un courage invincible, & se porter dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. Que l'éloignement où il s'étoit trouvé depuis leur séparation, & la confusion qui arrive toujours dans une bataille aussi opiniâtre, lui avoient dérobé la connoissance de ce qui s'étoit passé dans les endroits où combattoit le consul : cependant qu'il pouvoit assurer, par ce qui lui avoit paru sur le champ de bataille, que les Volsques n'avoient pas perdu moins de monde que les Romains ; & que comme, après sa séparation du corps des légions, il avoit

été assez heureux pour s'emparer d'une éminence, où malgré tous les efforts des ennemis il avoit conservé ceux qui s'étoient confiés à sa conduite, il présumoit que le consul dans ce désordre général, auroit gagné les montagnes où il se seroit retranché. Tempanius demanda ensuite la permission de se retirer pour se faire panser des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille. Toute l'assemblée donna encore plus de louanges à la sagesse & à la modération de sa réponse, qu'à la valeur & à la bonne conduite avec lesquelles il venoit de combattre les ennemis de la patrie.

Ce peuple, en reconnoissance de ses services, l'élut pour tribun quelque temps après, avec trois autres officiers qui s'étoient distingués comme lui. Dans cette place il donna de nouvelles marques de sa générosité. Car L. Hortensius, un de ses collègues, ayant fait assigner Sempronius après que l'année de son consulat fut expirée, pour rendre An de Rome
compte devant l'assemblée du peuple de 331.
la conduite qu'il avoit tenue dans la dernière bataille, Tempanius & ses trois collègues prirent hautement sa défense, & conjurèrent Hortensius de ne pas

persécuter un général plein de valeur, à qui la fortune avoit manqué dans cette occasion. *Mais, si je vous fais voir*, reprit Hortensius, *que ce patricien, dont vous vantez le courage, est seul cause de la disgrace que nous venons de recevoir, vous opposerez-vous à la justice qui en doit être faite? Voulez-vous ruiner la puissance du tribunat, & tourner contre le peuple même cette autorité que vous ne tenez que de sa bienveillance?* Tempanius & ses collègues lui répondirent avec beaucoup de modestie, qu'ils reconnoissoient que le peuple avoit une autorité souveraine sur tous ceux qui portoient le nom de citoyens Romains; qu'ils révéroient cette souveraine puissance, & qu'ils n'abuseroient jamais du pouvoir dont ils avoient été honorés; mais que si les prières qu'ils faisoient en faveur de leur général, étoient rejetées par un de leurs collègues, ils changeroient d'habit comme l'accusé, & qu'ils vouloient partager avec leur capitaine sa bonne ou sa mauvaise fortune. Hortensius, touché de leur générosité, s'écria qu'il ne consentiroit point que le peuple Romain vît ses tribuns en deuil. Il se désista de son action, & il déclara qu'il ne poursuivroit pas davantage un

général malheureux à la vérité contre les ennemis, mais qui avoit ſu ſe rendre ſi cher & ſi agréable à ſes ſoldats.

L'affection que quatre tribuns du peuple venoient de faire paroître pour un patricien, & la condeſcendance d'Hortenſius, ſembloit avoir réuni le peuple avec le ſénat. L'état parut tranquille; mais cette union ne demeura pas longtemps. Sous le conſulat de T. Quintius Capitolinus & de Fabius Vibulanus, on vit naître de nouvelles diſſenſions au ſujet de la queſture. Les queſteurs étoient des officiers qui avoient ſoin du tréſor public, & on rapporte la première origine de cette charge à P. Valerius Publicola, comme nous l'avons dit. Ce patricien ayant jugé à propos de faire mettre le tréſor public dans le temple de Saturne, choiſit pour le garder deux ſénateurs qu'on appela depuis queſteurs, & il en laiſſa le choix au peuple. An de Rome 332.

Les deux conſuls, dont nous venons de parler, étant entrés en charge, & voyant que depuis les conquêtes & l'agrandiſſement de la république, ces deux officiers ne ſuffiſoient pas pour remplir toutes leurs obligations, propoſèrent d'en augmenter le nombre, & d'ajouter aux deux premiers queſteurs, qui ne ſortoient point de Rome, deux au-

tres qui suivissent les consuls & les généraux à l'armée, pour tenir compte des dépouilles des ennemis, pour vendre le butin, & sur-tout pour prendre soin des vivres & de la subsistance de l'armée. Le sénat & le peuple parurent d'abord approuver également cette proposition, & le sénat consentoit assez volontiers que, dans l'élection des questeurs, comme dans celle des tribuns militaires, le peuple Romain pût choisir, s'il vouloit, autant de plébéiens que de patriciens. Mais les tribuns, toujours injustes, ayant prétendu que le choix de la moitié de ces magistrats ne pouvoit jamais tomber que sur des plébéiens, le sénat, plutôt que de se soumettre à la nécessité qu'on vouloit lui imposer, fit échouer le projet des consuls. Les tribuns, pour se venger, renouvelèrent la proposition du partage des terres, la ressource perpétuelle de ces magistrats séditieux. Après s'être déchaînés avec beaucoup de fureur contre le sénat, ils déclarèrent qu'ils ne consentiroient point à l'élection de nouveaux consuls, s'il n'étoit permis au peuple, dans l'élection des questeurs, de donner sa voix indifféremment à des plébéiens, comme à des patriciens. Le sénat rejeta avec fermeté cette condition; & l'opiniâtreté

des deux partis, à ne se point relâcher de leurs prétentions, fut cause que la république tomba dans une espèce d'anarchie. On fut obligé d'avoir recours plusieurs fois à un *entre-roi*, dignité qui ne duroit que cinq jours. Souvent même les tribuns s'opposoient à son élection, de peur qu'il ne nommât lui-même des consuls. Enfin L. Papirius Mugillanus, étant entre-roi, ménagea les esprits avec tant d'adresse, qu'il obtint des deux partis qu'on éliroit des tribuns militaires à la place des consuls, & que dans l'élection des quatre questeurs, comme dans celle des tribuns militaires, il seroit libre au peuple de donner indifféremment ses suffrages à des plébéiens ou à des patriciens.

On tint d'abord l'assemblée pour l'élection des tribuns militaires; & malgré les brigues & les cabales des tribuns du
peuple, on n'élut que quatre patriciens, An de Rom
L. Quintius Cincinnatus, Sp. Furius 333. Tit. Liv.
Medullinus, M. Manlius, & A. Sem- l. 4.
pronius Atratinus, cousin du consul de ce nom : on chargea ce dernier de présider à l'élection des questeurs. Antistius, tribun du peuple, & Pompilius un de ses collègues, mirent sur les rangs, l'un son fils, & l'autre son frère, & demandèrent la questure en leur faveur. Mais

malgré toutes leurs brigues, les patriciens seuls emportèrent cette dignité ; & le peuple, quoique animé par leurs harangues séditieuses, n'eut pas la force de la refuser à des personnes, dont les pères & les ancêtres avoient été honorés du consulat. Les deux tribuns du peuple, furieux de cette préférence & de la honte du refus, s'écrièrent qu'il n'étoit pas possible que le peuple eût si peu d'égard à la prière & à la recommandation de ses propres magistrats ; qu'il y avoit eu infailliblement de la supercherie dans le scrutin, & qu'il en falloit faire rendre compte à A. Sempronius, qui avoit compté les suffrages. Mais, comme c'étoit un homme d'une probité avérée, & que son innocence, & la dignité dont il étoit actuellement revêtu, mettoient hors d'atteinte, ils tournèrent toute leur indignation contre C. Sempronius son parent, dont nous venons de parler. Ils firent revivre l'affaire de la dernière bataille, dont Hortensius,
An de Rome 333. à la prière de Tempanius, s'étoit désisté, & il fut condamné, à leur sollicitation, & par la poursuite de Canuleïus, autre tribun du peuple, à une amende de quinze mille sols. Leur fureur ne se borna pas à la honte qu'ils vouloient attacher au corps du sénat

par cette condamnation d'un consulaire. Ils remplirent de nouveau la ville de troubles & de divisions, tantôt en empêchant l'élection des consuls, ou en faisant revivre d'anciennes prétentions, qui étoient autant de semences de nouvelles séditions.

An de Rome 334.

Quelque temps après, Sp. Mecilius, tribun du peuple pour la quatrième fois, & Metilius, autre tribun du peuple pour la troisième, voulant se perpétuer dans le tribunat, & s'en faire une espèce d'empire & de domination perpétuelle, renouvelèrent la proposition du partage des terres conquises sur les voisins & les ennemis de Rome. C'étoit l'appât ordinaire dont les tribuns les plus séditieux leurroient le peuple. Rome, comme nous l'avons déja dit, bâtie sur un fonds étranger, & qui dépendoit originairement de la ville d'Albe, n'avoit presque point de territoire, qui n'eût été conquis l'épée à la main. Les patriciens, & ceux qui avoient eu le plus de part au gouvernement, sous prétexte d'en prendre quelques cantons à cens & à rente, s'étoient approprié le reste, & ce qui étoit le plus à leur bienséance, & ils s'en étoient fait une espèce de patrimoine. Une longue prescription avoit

couvert ces uſurpations, & il eût été bien difficile de démêler les anciennes bornes qui ſéparoient ce qui appartenoit au public, du domaine qu'on avoit
An de Rome 335. fieffé à chaque particulier. Cependant les tribuns prétendoient dépoſſéder de ces fonds les anciens propriétaires, & qui avoient même élevé des bâtimens ſur ces terres. Une recherche ſi odieuſe conſternoit les premières maiſons de la république. Le ſénat s'aſſembla pluſieurs fois pour trouver les moyens de faire échouer des propoſitions ſi dangereuſes. On dit qu'Appius Claudius, quoique le plus jeune & le dernier du
An de Rome 336. ſénat, ouvrit un avis qui ne fut pas déſagréable à ſa compagnie : il dit que ce n'étoit que dans le tribunat même qu'il falloit chercher des reſſources contre la tyrannie des tribuns; qu'il n'étoit queſtion pour cela, que de gagner un ſeul de ces magiſtrats plébéiens, qui voulût bien par ſon oppoſition empêcher les mauvais deſſeins de ſes collègues. Qu'il falloit s'adreſſer aux derniers de ce collège; que ces hommes nouveaux dans les affaires, & jaloux de l'autorité que Mecilius & Metilius s'attribuoient, ne ſeroient pas inſenſibles aux careſſes du ſénat, & que peut-être ils fourniroient

volontiers leur opposition, seulement pour se faire valoir, & pour faire quelque figure dans le gouvernement.

Cet avis fut approuvé tout d'une voix, & on loua hautement Appius de n'avoir pas dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Ceux des sénateurs qui avoient quelque liaison avec les tribuns du peuple, s'insinuent dans leur confiance, & leur représentent la confusion où ils vont jeter l'état, & chaque famille en particulier, s'il faut entrer dans la discussion des terres concédées par Romulus, de celles qui, depuis près de quatre cents ans, ont été conquises sur les voisins de la république, & que des particuliers ont acquises en différens siècles. Que le projet d'une loi, qui établiroit une égalité parfaite dans la fortune de tous les citoyens, ruineroit la subordination, si nécessaire dans un état, & que les riches, soit patriciens, soit plébéiens, ne se laisseroient pas dépouiller si aisément du bien qu'ils avoient hérité de leurs ancêtres, ou qu'ils avoient acheté de bonne foi des légitimes possesseurs; & qu'infailliblement une recherche si injuste exciteroit une guerre civile, & coûteroit peut-être le plus pur sang de la république. Enfin, à force de prières & d'instances, ils agirent si heureusement, que des dix tri-

buns ils en gagnèrent six, qui s'opposèrent à la publication de la loi.

Mecilius & son collègue, outrés de voir sortir l'opposition de leur propre tribunal & de leur collège, traitèrent leurs collègues de traîtres, d'ennemis du peuple & d'esclaves du sénat. Mais malgré toutes ces injures, comme il ne falloit que l'opposition d'un seul tribun pour arrêter la poursuite & l'action des neuf autres, & qu'il s'en trouva six qui s'opposèrent à la réception de la loi, Mecilius & son collègue furent obligés de se désister de leur entreprise.

An de Rome 337. Le sénat, à la faveur de cette intelligence avec le plus grand nombre des tribuns, demeura encore maître des affaires l'année suivante. L. Sextius, un de ces tribuns, ayant proposé, pour flatter le peuple, d'envoyer une colonie à Voles, petite ville dont on venoit de s'emparer, les autrestribuns s'y opposèrent hautement, & ils déclarèrent qu'ils ne souffriroient point, pendant leur tribunat, qu'on proposât aucune loi nouvelle, dont le projet n'eût été autorisé par le sénat.

An de Rom 338. Mais ce concert du sénat avec les tribuns ne dura pas long-temps : les successeurs de ces derniers magistrats du peuple reprirent peu après la poursuite

suite du partage des terres, avec encore plus de fureur que n'avoient fait Mecilius & son collègue.

Les Eques ayant surpris Voles, on donna la conduite de cette guerre à M. Posthumius Regilensis, qui étoit actuellement tribun militaire : ce général savoit faire la guerre; mais il étoit dur, hautain, fier de sa naissance & de sa dignité, & il portoit trop loin cette distinction, dans une république où tous les citoyens se prétendoient égaux. Ce général fit le siége de Voles, ou pour mieux dire, il tenta de l'emporter d'emblée. Les Romains, en ces temps-là, ne formoient guères de sièges réguliers : le plus souvent ils investissoient une place de tous côtés, ils conduisoient ensuite leurs troupes jusqu'au pied des murailles, & à la faveur d'une attaque générale qui partageoit l'attention & les forces des assiégés, ils tentoient de se rendre maîtres de la place. Posthumius, avant que de faire marcher ses troupes à cette forme d'assaut qu'on appeloit *Corone*, parce que la place étoit entourée de tous côtés, leur promit, pour les encourager, de leur en abandonner le pillage, s'ils s'en rendoient maîtres. La ville fut prise; An de Rome 339.
mais Posthumius, qui naturellement

Tit. Liv. l. 4. c. 49. Zonar. ann. 2. Flor. l. 1. c. 22.

haïssoit les plébéiens, qui composoient la plus grande partie de son armée, leur manqua de parole, & fit tout vendre au profit du trésor public.

Sextius, tribun du peuple, proposa quelque temps après, en pleine assemblée, que pour dédommager le peuple du manque de parole du tribun militaire, du moins on établît une colonie dans cette place, de ceux mêmes qui, par leur valeur, avoient contribué à la reprendre : il vouloit que par le plébiscite qui en seroit dressé, on abandonnât à ces soldats tout le territoire de Voles. Pour faire passer plus facilement cette proposition, & intimider le sénat, il renouvela en même temps l'ancienne prétention du partage des terres, que les tribuns ne manquoient jamais de faire revivre quand ils vouloient inquiéter le sénat, & en arracher quelque nouveau privilège.

Tout le peuple applaudit à cette proposition. Posthumius, que ses collègues avoient mandé pour s'opposer conjointement aux entreprises des tribuns du peuple, s'étant trouvé comme les autres sénateurs dans cette assemblée, où il y avoit quelques-uns de ses soldats mêlés dans la foule, & qui demandoient ce partage avec de grands cris : *Il en arrivera mal à mes gens*, dit Posthumius,

tout haut, *s'ils ne demeurent en repos.* Une parole si superbe, quoique dans la bouche d'un général, n'offensa pas moins le sénat que la multitude. Sextius, vif & éloquent, se prévalut du mécontentement public, & adressant la parole au peuple : » N'avez-vous pas » entendu, dit-il, les menaces que » Posthumius fait à nos soldats, comme » s'ils étoient ses esclaves ? Pouvez-vous » encore ignorer après cela la haîne & » le mépris que les patriciens ont pour » vous ? Cependant ce sont ces mêmes » patriciens, si cruels & si superbes, « que vous préférez, dans la distribution » des dignités, à ceux mêmes qui tous » les jours soutiennent vos intérêts. Ne » vous étonnez plus si, après une si » injuste préférence, personne ne veut » plus s'en charger. Que peut-on espérer » d'une multitude foible & inconstante, » qui ne sait récompenser que ceux qui » l'outragent le plus cruellement ? »

Ce discours augmenta l'animosité publique, qui passa avec les menaces de Posthumius jusques dans son armée. Les soldats n'étoient déjà que trop irrités de ce qu'au préjudice de sa parole, il les avoit privés du pillage de Voles : ils neurent pas plutôt appris ce qui s'étoit passé dans la place de Rome,

qu'ils s'écrièrent que la république nourrissoit un tyran dans son sein, & l'armée entière étoit dans une agitation peu éloignée d'une sédition déclarée.

P. Sextius questeur, ayant voulu, en l'absence de son général, faire arrêter un soldat plus mutin que les autres, en reçut un coup de pierre, & ses compagnons arrachèrent ce soldat des mains de ceux qui le vouloient mettre aux arrêts. Posthumius, averti de cette émeute, accourut au camp; mais il aigrit encore les esprits par la rigueur de ses recherches & par la cruauté des supplices. Après des informations rigoureuses, il commanda qu'on noyât sous la *claie* les soldats qui se trouvèrent les plus coupables. Leurs compagnons furieux les arrachent à ceux qui les avoient arrêtés, & les mettent en liberté : ce sont de nouveaux chefs pour la sédition, tout le camp se soulève. Posthumius, transporté de colère, descend de son tribunal : précédé de ses licteurs, il fend la foule, & se saisit des criminels; mais il ne trouve plus, ni respect pour sa personne, ni obéissance à ses ordres. On oppose la violence à la force, on se frappe de part & d'autre, & dans ce désordre, le général est tué par ses propres soldats.

Tit. Liv. l. 4. c. 50. Flor. l. 1. c. 22. An de Rome 339.

Quelque odieux que fût Posthumius, le peuple, comme le sénat, détesta une action si horrible; & le consulat étant tombé à Cornélius & à L. Furius Medullinus, on chargea ces magistrats d'informer contre les criminels, & d'en faire une punition exemplaire. Cependant les consuls usèrent d'une grande modération; & pour ne point aigrir les esprits, ils ne firent tomber le châtiment que sur un petit nombre des soldats le plus mutins, & qui se tuèrent eux-mêmes. Ces sages magistrats aimèrent mieux supposer que toute l'armée étoit innocente, que de la jeter dans une révolte déclarée, par une recherche trop rigoureuse.

An. de Rome 340.

Tit. Liv. l. 4. c. 51.

Il eût été à souhaiter que le sénat & les consuls eussent ajouté à une conduite si sage, le partage du territoire de Voles en faveur des soldats & des citoyens qui étoient demeurés dans leur devoir.

C'étoit le moyen le plus sûr pour faire tomber toutes les plaintes séditieuses des tribuns du peuple, & pour éloigner insensiblement leurs prétentions au sujet des terres publiques & des communes, dont après tout il étoit presque impossible aux propriétaires de justifier l'acquisition originale. Mais le

peuple s'apperçut avec indignation que le dessein secret du sénat & de la noblesse, étoit de le retenir toujours dans la pauvreté, tant pour son propre intérêt, que pour le rendre plus souple & plus dépendant. Et les tribuns, pour entretenir son ressentiment, crioient dans toutes les assemblées, que Rome ne seroit jamais libre, tant que les patriciens retiendroient les terres publiques & qu'ils s'approprieroient toutes les dignités de l'état.

Des guerres presque continuelles contre les Eques & les Volsques, la peste qui succéda à ce premier fléau, & qui produisit la famine, occupèrent le peuple les années suivantes, & l'empêchèrent de faire attention à ces discours séditieux. Mais la paix & l'abondance ne furent pas plutôt rétablies dans la république, que d'autres tribuns firent renaître de nouvelles divisions.

An de Rome 344. Sp. Icilius. C. Icilius. L. Icilius.

Trois de ces magistrats plébéiens, du nom d'Icilius, tous trois parens, & d'une famille où la haîne contre les patriciens étoit héréditaire, entreprirent de leur enlever la questure, qui n'étoit point encore sortie du premier ordre. Ils obtinrent d'abord que l'élection s'en fît par les *comices* des tribus. Après avoir laissé espérer au peuple, des-

colonies & le partage des terres, ils déclarèrent publiquement qu'il ne devoit rien espérer de ces avantages pendant leur tribunat, si, de toutes les dignités, qui auroient dû être communes entre tous les citoyens d'une même république, il n'osoit du moins aspirer à la questure. Le peuple, animé par ses tribuns, donna ses suffrages à Q. Silius, P. Ælius & P. Pupius, tous trois plébéiens, qui furent les premiers questeurs de cet ordre. Et de tous les patriciens, qui demandoient cette dignité, il n'y eut que Cæso Fabius Ambustus, qui put l'obtenir.

Tit Liv. l. 4. c. 54. Id. c. 66.

Les tribuns du peuple regardèrent cet avantage comme une victoire qu'ils venoient de remporter sur la noblesse. Ils se flattèrent que la questure alloit leur ouvrir le chemin du tribunat militaire, du consulat & des triomphes. Les Iciliens publioient hautement que le temps enfin étoit venu de partager les honneurs de la république entre le peuple & les patriciens. On ne voulut plus même, dans l'élection suivante, entendre parler du consulat, par la seule raison que cette dignité étoit encore réservée aux nobles & aux patriciens. Il fallut que le sénat souffrît qu'on élût des tribuns militaires, qui avoient à la

vérité la même puiſſance que les conſuls, mais dont la dignité étoit plus agréable au peuple, parce qu'il y pouvoit parvenir : les Iciliens ſur-tout y aſpiroient ouvertement. Le ſénat, alarmé de leurs projets ambitieux, attacha deux conditions à l'élection des tribuns militaires, qui donnoient une excluſion tacite aux Iciliens : la première portoit, qu'aucun plébéien ne pourroit concourir pour le tribunat militaire, lorſque dans la même année il auroit exercé la charge de tribun du peuple : l'autre, qu'aucun tribun du peuple ne pourroit être continué deux ans de ſuite dans le même emploi.

An de Rome 344.

Les Iciliens ſentirent bien que c'étoit à eux ſeuls que le ſénat en vouloit. Ils perdirent l'eſpérance de parvenir à cette première dignité de la république, & en la perdant pour eux, il parut qu'ils ne s'embarraſsèrent guères que d'autres plébéiens en fuſſent revêtus. Peut-être même qu'ils auroient été mortifiés de voir cette ſouveraine dignité entrer dans toute autre famille plébéienne, avant que la leur en eût été honorée. Quoi qu'il en ſoit, il n'y eut aucun plébéien conſidérable qui ſe mît ſur les rangs ; & le ſénat eut l'adreſſe d'y pouſſer quelques miſérables de la plus vile populace,

populace, en même temps qu'il fit demander cette charge par des sénateurs & des patriciens illustres par leur valeur.

Le peuple, dégoûté de la bassesse des prétendans de son ordre, tourna tous ses suffrages du côté de la noblesse, An de Rome 345. & C. Julius Julus, Corn. Cossus, & C. Servilius Ahala, furent déclarés tribuns militaires : mais ils ne jouirent pas long-temps de cette dignité souveraine. Les Volsques ayant mis sur pied une puissante armée, le sénat, à son ordinaire, résolut de leur opposer un dictateur. Comme l'autorité absolue de ce magistrat absorboit, pour-ainsi-dire, la puissance des magistrats subalternes, Julius & Cornélius, tribuns militaires, s'opposèrent à son élection, & représentèrent qu'ils se sentoient assez de courage & d'expérience pour conduire les armées, & qu'il étoit injuste de les priver d'une dignité qu'ils venoient d'obtenir par tous les suffrages de leurs concitoyens.

Le sénat, irrité de leur opposition, & du refus qu'ils faisoient de nommer un dictateur, eut recours aux tribuns du peuple, comme on en avoit déja usé en pareille occasion. Mais les tribuns de cette année tinrent une conduite différente ; &, quoiqu'ils fussent ravis

de voir cette diſſenſion entre les tribuns militaires & le ſénat, ils répondirent avec une raillerie amère, qu'il étoit honteux à un corps ſi puiſſant, d'implorer le ſecours de malheureux plébéiens, & de gens qu'à peine la nobleſſe daignoit compter au nombre de ſes concitoyens; que ſi jamais les dignités & les honneurs de la république étoient communs entre tous les Romains, ſans diſtinction de naiſſance ou des biens de la fortune, alors le peuple & ſes magiſtrats ſauroient bien faire reſpecter les décrets du ſénat; mais que juſques-là ils ne prendroient aucune part aux prétentions différentes du ſénat & des tribuns militaires.

Ces conteſtations ne prenant point de fin, & les ennemis s'avançant toujours vers la frontière, Servilius Ahala, troiſième tribun militaire, déclara publiquement, que l'intérêt de ſa patrie lui étoit plus cher que l'amitié de ſes collègues, & que s'ils ne vouloient pas de bonne grace convenir du choix d'un dictateur, il en nommeroit un lui-même. En effet, ſe voyant à peine appuyé de l'autorité de tout le ſénat, il nomma pour dictateur, P. Cornélius, qui le choiſit enſuite lui-même pour général de la cavalerie.

Tit. Liv. l. 4. c. 6. 57.

La guerre ne fut pas de longue durée;

les Volsques furent défaits près de la ville d'Antium ; on pilla leur territoire, & on fit un grand nombre de prisonniers. Aprés cette expédition, le dictateur se démit de sa dignité ; mais les deux tribuns, chagrins que le sénat les eût privés de la gloire qu'ils se flattoient d'acquérir dans cette guerre, au lieu de proposer l'élection des consuls, pour l'année suivante, ne demandèrent que des tribuns militaires, comme auroient pu faire des tribuns du peuple.

Le sénat, qui appréhendoit toujours que le peuple ne se déterminât à la fin à donner cette dignité, ou à ses tribuns, ou à quelqu'un des principaux plébéiens, fut vivement touché de voir ses intérêts trahis par ceux mêmes de son ordre. Mais comme il n'étoit pas en son pouvoir de casser la publication de l'assemblée, faite par les magistrats de la république, il obligea les premiers de cette compagnie; & ceux mêmes qui étoient les plus agréables au peuple par leur modération ou par leur valeur, à demander le tribunat. Malgré toutes les brigues des tribuns plébéiens, on n'élut pour tribuns militaires que des patriciens; & C. Valérius, C. Servilius, L. Furius & Fabius Vibulanus, furent élevés à cette dignité. An de Rome 346. Diod. l. 24.

Le sénat conserva le même avantage l'année suivante; il fut encore assez puissant dans l'élection pour faire tomber
An de Rome 347. la même dignité à P. Cornélius, L. Valérius, Cn. Cornélius, & Fabius Ambustus, tous patriciens, & des premières maisons de la république.

On ne peut exprimer la colère & la fureur que firent paroître les tribuns du peuple, de se voir exclus si long-temps d'une dignité à laquelle ils pouvoient être admis. Ils prirent occasion d'une nouvelle guerre que le sénat vouloit faire aux Veïens, pour faire éclater leur ressentiment. Les habitans de Veïes avoient enlevé quelque butin, sans qu'il y eût eu préalablement aucune déclaration de guerre. On avoit envoyé des ambassadeurs leur en demander raison; mais au lieu d'excuser ou de justifier leurs incursions, ils chassèrent avec mépris ces ambassadeurs. Le sénat, encore plus irrité d'une conduite si superbe que de leur brigandage, proposa au peuple de venger cette injure, & de porter ses armes dans la Toscane. Le peuple prévenu par ses tribuns, ne marqua que beaucoup d'indifférence pour cette proposition. Il disoit qu'il n'étoit pas prudent de s'engager dans une nouvelle guerre, pendant que celle des Volsques

n'étoit pas encore terminée; que la république n'avoit point assez de forces pour résister en même temps à deux nations si aguerries; qu'il ne se passoit point d'année qu'on ne donnât quelque bataille; que tant de combats épuisoient le plus pur sang de Rome, & emportoient toute leur jeunesse, sans que les plébéiens, qui remplissoient les légions, tirassent aucun avantage de ces guerres continuelles.

Les tribuns, de leur côté, crioient dans toutes les assemblées, que le sénat ne perpétuoit la guerre que pour tenir les plébéiens éloignés de la ville, de peur qu'étant à Rome, ils ne fissent revivre les justes prétentions qu'ils avoient sur les terres publiques, & que, par le grand nombre de leurs suffrages, ils n'élevassent leurs tribuns aux premières dignités de la république. « Et » enfin, leur disoient ces magistrats » séditieux, ne cherchez point vos vé» ritables ennemis autre part que dans » Rome. La plus grande guerre que » vous ayez à soutenir, est celle que » le sénat fait depuis si long-temps » au peuple Romain. »

Le sénat, voyant tant d'éloignement dans l'esprit du peuple pour la guerre des Véïens, jugea à propos d'attendre

une conjoncture plus favorable pour regagner la confiance de la multitude, & prévenir les plaintes qu'on faisoit contre la longueur des guerres. Il résolut de pourvoir à la subsistance du soldat, de manière qu'il n'en eût aucune obligation aux tribuns. Tous les citoyens romains jusqu'alors avoient été à la guerre à leurs dépens : il falloit que chacun tirât de son petit héritage de quoi subsister, tant en campagne que pendant le quartier d'hiver; & souvent, quand la campagne duroit trop longtemps, les terres, sur-tout celles des pauvres plébéiens, demeuroient en friche. De-là étoient venus les emprunts, les usures multipliées par les intérêts, & ensuite les plaintes & les séditions du peuple. Le sénat, pour prévenir ces désordres, ordonna de lui-même, & sans qu'il en fût sollicité par les tribuns, que dans la suite les soldats seroient payés des deniers du public, & que, pour fournir à cette dépense, il se feroit une nouvelle imposition dont aucun citoyen ne seroit exempt.

An de Rome 347. Tit. Liv. l. 4. sub. fin. Diod. l. 4.

Aux premières nouvelles de ce sénatus-consulte, le peuple fut transporté de joie : il accourut de tous côtés aux portes du palais. Les uns baisoient les mains des sénateurs, d'autres les appelloient

tout haut les pères du peuple, & tous protestoient qu'ils étoient prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la patrie, qu'ils regardoient comme une mère libérale & généreuse envers ses enfans.

Dans cette joie universelle, les tribuns du peuple se firent remarquer par un chagrin sombre & plein d'envie. La réunion de tous les ordres les empêchoit de se faire valoir. Comme ils ne brilloient jamais davantage que dans les divisions de l'état, ils publioient que le sénat faisoit des largesses à bon marché; que le peuple étoit bien aveugle, s'il ne s'appercevoit pas qu'il payeroit lui-même sa propre solde; qu'il n'étoit pas même juste que ceux qui jusqu'alors avoient fait la guerre à leurs dépens, & qui avoient achevé le temps de leur service, fussent taxés pour fournir la solde des nouveaux soldats qui leur succéderoient dans les armées; que pour eux ils étoient bien résolus de ne payer jamais cette nouvelle imposition; & qu'ils offroient leur ministère & tout le pouvoir que leur donnoit leur charge, pour défendre ceux qui voudroient s'en exempter.

Ils se flattoient, à la faveur du pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du peuple, de l'obliger à rejeter cette gratification,

qui ne leur étoit odieuse que parce qu'elle venoit du sénat. Mais un intérêt sûr & présent, & sur-tout l'exemple des premiers de Rome, qui payèrent sur le champ leur contingent, l'emportèrent sur toutes les harangues séditieuses des
An de Rome 347. tribuns Le sénatus-consulte fut approuvé par un plébiscite & par le consentement général du peuple. Chacun courut avec empressement payer un léger tribut proportionné à ses biens, dont il lui devoit revenir un avantage considérable. Comme il y avoit alors peu de monnoie frappée, on voyoit tous les jours des chariots chargés de cuivre porter à l'épargne la contribution des particuliers, que les trésoriers prenoient au poids & à la livre.

*Fin du sixième Livre.*

# LIVRE VII.

*Les Romains assiégent Veïes, qu'ils ne prennent qu'au bout de dix ans. Un tribun du peuple propose de faire de cette ville une seconde Rome, en y envoyant pour l'habiter, la moitié du senat, des chevaliers, & du peuple. Les senateurs viennent à bout de faire tomber cette proposition. Camille, attaqué par les tribuns, sort de Rome, & se réfugie à Ardée. Une armée de Gaulois, commandée par Brennus, pénétre dans la Toscane, & assiége* Clusium. *Les Toscans demandent du secours aux Romains. Ceux-ci envoient à Brennus des Ambassadeurs, qui, par leur imprudence, obligent ce général à déclarer la guerre à leur patrie. Bataille d'Allia. Rome prise & brûlée. Siége du capitole. Camille dictateur. Les Gaulois taillés en pièces. Rome rebâtie. Manlius Capitolinus, accusé de vouloir se faire déclarer roi de Rome, est précipité du haut du capitole. Après bien des brigues & des cabales, que les Plébéiens avoient inutilement employées pour pouvoir remplir une des deux places du consulat, ils obtiennent ce qu'ils souhaitent avec tant*

*d'ardeur, & en sont redevables aux larmes d'une femme. Sextius est le premier consul plébéien. Préture. Œdilité curule. Ces deux nouvelles dignités sont affectées aux patriciens, à l'exclusion des plébéiens. C. Licinius Stolon, auteur de la loi* Licinia, *est le premier condamné à l'amende, pour l'avoir violée.*

Tit. Liv. in fine l. 4. Diod. l. 14. OUTRE le soulagement du peuple, le sénat, en établissant des fonds pour le payement des troupes, avoit en vue de porter la guerre plus loin, & de la pouvoir soutenir plus long-temps. Avant cet établissement, on faisoit moins la guerre que des courses, qui se terminoient ordinairement par un combat Ces petites guerres ne duroient pas plus de vingt ou trente jours, & souvent bien moins, le soldat, faute de paye, ne pouvant pas tenir la campagne plus long-tems. Mais quand le sénat se vit en état de pouvoir entretenir en tous temps un corps de troupes réglées, il forma de grands projets, & il fit dessein d'assiéger Veïes, place des plus fortes de l'Italie, qui servoit de boulevard à la Toscane, & qui ne le cédoit pas même à Rome ni pour la valeur, ni pour la richesse de ses habitans.

An de Rome 347.

Les Toscans vivoient en forme de république, comme les Sabins, les Volsques, les Romains, & la plupart des autres peuples d'Italie. La seule ville de Veïes, la plus puissante de cette communauté, avoit élu un Roi depuis peu; & ce changement dans le gouvernement avoit rendu les autres petits états de cette province moins affectionnés à ses intérêts.

Les Romains, instruits de ce refroidissement, résolurent de tirer raison du pillage que les Veïens avoient fait sur le territoire de Rome. Après avoir terminé avec avantage la guerre contre les Volsques, ils donnèrent tous leurs soins pour faire un puissant armement, qui pût répondre à la grandeur de cette entreprise.

Tite-Live prétend qu'on élut exprès huit tribuns militaires, ce qu'on n'avoit jamais vu dans la république, quoique d'autres historiens n'en marquent que six. On trouve encore, au sujet de ce siége, une autre différence dans les auteurs; les uns placent le tribunat de M. Furius Camille, & d'Appius Claudius Crassus, sous l'an 348 de Rome, & d'autres prétendent qu'ils ne parvinrent à cette dignité que l'an 350; encore n'est-il pas bien certain si Camille, cette année, n'étoit pas plutôt censeur

Dec. 1. l. 3. c. 1.

Val. Max. l. 1. c. 9. que tribun militaire. Quoi qu'il en soit de ces différentes opinions, on va voir par la suite de l'histoire, que ces deux magistrats eurent la principale gloire de cette guerre.

Appius étoit petit-fils du décemvir, & fils d'un autre Appius Claudius, tribun militaire, l'an trois cent-vingt-neuf de la fondation de Rome. Cette conformité de nom propre & de prénom que nous avons rencontrée tant de fois dans les sénateurs de la famille Claudia, fait voir qu'ils étoient tous les aînés de leur maison, suivant ce qui se pratiquoit à Rome, où le fils aîné portoit toujours le même nom que son père; au lieu que les cadets étoient distingués, ou par des noms tirés de l'ordre de leur naissance, ou du temps & de l'heure dans laquelle ils étoient nommés. Appius resta à Rome, pour faire tête aux tribuns, & pour réprimer les mutineries ordinaires du peuple; Camille, en qualité de tribun militaire, continua ce siége important, qu'il termina depuis heureusement pendant sa dictature.

An de Rome 348. On peut juger de la force de la place par la longeur du siège, qui dura dix ans entiers, avec différens succès. Les généraux Romains, plutôt que de le

discontinuer, firent faire des logemens pour mettre le soldat à couvert des rigeurs de l'hiver. Les tribuns n'en eurent pas plutôt appris la nouvelle, qu'ils s'en firent un prétexte pour se déchaîner, à leur ordinaire, contre le sénat. Ils disoient, dans toutes les assemblées, qu'ils s'étoient toujours bien doutés que les présens du sénat cachoient un poison secret; que cette solde nouvelle, qu'on vantoit avec tant d'ostentation, n'étoit qu'un appât, dont les patriciens s'étoient servis pour éblouir le peuple; que sa liberté avoit été achetée à ce prix; que les tribuns militaires, en retenant les soldats dans le camp pendant l'hiver, n'avoient eu pour objet que de priver le parti du peuple du secours de leurs suffrages; que le sénat & les patriciens alloient régner impérieusement dans toutes les assemblées : mais qu'il falloit leur faire connoître qu'ils commandoient à des hommes libres, & que le peuple devoit ordonner aux généraux de ramener les troupes à Rome à la fin de chaque campagne, ensorte que le pauvre citoyen, qui exposoit tous les jours sa vie pour la défense de sa patrie, pût jouir d'un peu de repos, revoir sa maison, sa femme

& ses enfans, & donner ses suffrages dans l'élection des magistrats.

Tit. Liv. l. 3. c. 3. Plut. in Cam. Orof. l. 2. c. 19.

Appius, que les tribuns militaires avoient laissé à Rome pour s'opposer aux entreprises des tribuns du peuple, ayant appris ces bruits séditieux, convoqua une assemblée, & se plaignit d'abord avec beaucoup de douceur & de modération, que la place fût devenue le rendez-vous de tous les mutins, & le théâtre de toutes les séditions. Qu'on méprisoit publiquement le sénat, les magistrats & les lois, & qu'il ne manquoit plus aux tribuns du peuple, que d'aller jusques dans le camp corrompre l'armée, & la soustraire à l'obéissance de ses généraux. Il leur reprocha qu'ils ne cherchoient qu'à rompre l'union qui étoit entre les différens ordres de l'état; qu'ils étoient les seuls auteurs de toutes les divisions; qu'ils les fomentoient tous les jours par leurs harangues séditieuses, & que, plûs ennemis de Rome que les Véïens même, il leur importoit peu du succès du siége, pourvu que leurs généraux n'en eussent pas la gloire. » Il ne falloit point en» treprendre ce siége, ajouta-t-il, ou » il faut le continuer. Abandonnerons» nous notre camp, nos légions, les

» forts que nous avons élevés de distance
» en distance, nos tours, nos mantelets
» & nos gabions, pour recommencer
» l'été prochain les mêmes travaux ?
» Mais qui répondra à vos tribuns qui
» vous donnent un conseil si salutaire,
» que la Toscane faisant céder l'aversion
» que ses peuples ont pour le roi des
» Véïens, au véritable intérêt de leur
» pays, ne prendra pas les armes pour
» venir à son secours ? Pouvez-vous
» même douter que les Véïens, pendant
» l'intermission du siége, ne fassent
» entrer des troupes & des munitions
» dans la place ? Qui vous a dit qu'ils
» ne vous préviendront pas l'année pro-
» chaine, & que, plus forts & plus
» irrités par le dégât qu'on a fait sur
» leurs terres, ils ne ravageront pas les
» nôtres ? Mais dans quel mépris ne
» tombera pas la république, si les na-
» tions voisines de Rome, jalouses de
» sa grandeur, s'apperçoivent que vos
» généraux, enchaînés par les lois nou-
» velles de vos tribuns, n'osent tenir
» la campagne, ni achever un siége,
» si-tôt que les beaux jours sont finis ?
» Au lieu que rien ne rendra le peuple
» Romain plus redoutable, que quand
» on sera persuadé que la rigueur des
» saisons n'est point capable de suspendre

» ses entreprises, & qu'il veut vaincre ou » mourir au pied des remparts ennemis. »

Le peuple, prévenu par ses tribuns, ne fit pas beaucoup d'attention aux remontrances d'Appius. Mais une perte que les Romains souffrirent au siége, fit ce que n'avoit pu faire un discours si sensé. Les Véïens, dans une sortie, surprirent les assiégeans, en tuèrent un grand nombre, mirent le feu à leurs machines, & ruinèrent la plupart de leurs ouvrages. Cette nouvelle, au lieu d'abattre les esprits, inspira aux Romains une nouvelle ardeur pour la continuation du siége. Les chevaliers, auxquels l'état devoit fournir des chevaux, offrirent de se monter à leurs dépens. Le peuple, à leur exemple, s'écria qu'il étoit prêt à marcher pour remplacer les soldats qu'on avoit perdu, & jura de ne point partir du camp que la ville n'eût été prise. Le sénat donna de grandes louanges aux uns & aux autres. Il fut résolu de donner la paye à tous les volontaires qui se rendroient au siége. On assigna en même temps une solde particulière pour les gens de cheval; & ce fut la première fois que la cavalerie commença à être payé des deniers publics.

An de Rome 350. Plutarch. in Camillo. V. Oros. l. 3. c. 10.

Tit. Liv. l. 5. c. 7.

Les tribuns du peuple ne virent pas sans beaucoup d'inquiétude & de jalousie, que

que la perte qu'on venoit de faire au camp, au lieu d'exciter les plaintes & les murmures de la multitude, n'avoit servi qu'à augmenter l'ardeur & le courage de tous les ordres pour la continuation de ce siége. Mais une nouvelle défaite leur fournit l'occasion & le prétexte de se pouvoir déchaîner impunément contre le sénat.

Les Capenates & les Falisques, peuples de la Toscane, les plus voisins des Véïens, & par conséquent les plus intéressés à leur conservation, armèrent secrettement. Ils joignirent leurs troupes, surprirent & attaquèrent le camp des ennemis. L. Virginius & M. Sergius, tous deux tribuns militaires, commandoient à ce siége. La jalousie, si ordinaire dans une autorité égale, les avoit brouillés : ils avoient chacun un corps de troupes à leurs ordres, & comme séparés en deux camps différens. Les ennemis tombent d'un côté sur celui de Sergius, en même temps que les assiégés, de concert avec eux, font une sortie, & l'attaquent de l'autre. Le soldat, qui croit avoir sur les bras toutes les forces de la Toscane, s'étonne, combat foiblement, & plutôt pour défendre sa vie que pour attaquer celle de l'ennemi. Bientôt il cherche à se mettre en sûreté par une fuite précipitée ; tout s'ébranle, & la déroute devient

An de Rome 351.

générale. Il n'y avoit que Virginius qui pût sauver l'armée de son collègue, ses troupes étoient rangées en bataille; mais l'animosité de ces deux généraux étoit si grande, que Sergius aima mieux périr que de demander du secours à son ennemi. Virginius, de son côté, ravi de le voir battu, refusa à ses propres officiers d'envoyer des troupes pour le dégager, s'il ne l'en faisoit solliciter. Les ennemis profitèrent de la division des chefs; l'armée de Sergius, en déroute, se réfugia à Rome, qui n'étoit éloignée du camp que de six lieues & Sergius s'y rendit, moins pour justifier sa conduite, que pour faire condamner celle de son collègue.

Le sénat, dans ce désordre, ordonna à Virginius de laisser son armée sous le commandement de ses lieutenans, & de venir incessamment à Rome pour répondre aux plaintes que son collègue faisoit contre lui. L'affaire fut discutée avec beaucoup d'aigreur, & les deux tribuns militaires se répandirent en invectives l'un contre l'autre. Le sénat les trouvant également coupables, l'un pour n'avoir pas fait combattre ses troupes avec assez de courage, & l'autre pour avoir mieux aimé laissé périr son collègue que de sauver ses concitoyens,

ordonna que tous les tribuns de cette année abdiqueroient leur dignité, & qu'on procéderoit inceſſamment à une nouvelle élection. Les deux tribuns ſe défendirent d'abord de déférer à cette ordonnance, ſous prétexte que leur autorité n'étoit point expirée. Les tribuns du peuple ſaiſirent cette occaſion pour étendre leur puiſſance, & menacèrent ces deux généraux de les faire arrêter, s'ils n'obéiſſoient aux ordres du ſénat. Servilius Ahala, premier tribun militaire, indigné de la manière hautaine dont ces magiſtrats plébéiens traitoient ſes collègues : » Il ne vous appartient » point, leur dit-il, de menacer ceux » qui vous ſont ſupérieurs en dignité. » Mes collègues n'ignorent pas l'obéiſ- » ſance que nous devons tous aux dé- » crets du ſénat ; & s'ils ſont réfrac- » taires à ſes ordonnances, je nommerai » un dictateur, qui, par ſon autorité » abſolue, ſaura bien, ſans votre in- » tervention, les obliger à ſe démettre » de leurs charges. »

Les deux tribuns, ne pouvant réſiſter plus long-temps à ce conſentement unanime du ſénat, abdiquèrent leur magiſtrature, & on procéda à une nouvelle élection.

Mais les tribuns du peuple ne ſe con-

tentèrent pas de la dépofition de ces deux généraux ; & pendant que ceux qui avoient pris leur place conduifoient une nouvelle armée au fiége de Véïes, ces magiftrats plébéiens donnèrent affignation à Sergius & à Virginius devant l'aſſemblée du peuple. Ils n'oublièrent rien dans cette occafion pour aigrir les efprits de la multitude, non-feulement contre ces deux accufés, mais encore contre le corps entier du fénat.

An de Rome 352. Ils repréfentèrent, avec autant d'art que de malice, que l'unique objet de cette compagnie étoit de diminuer le nombre du peuple, d'affoiblir fa puiffance, d'empêcher fes affemblées, ou du moins d'en éloigner la convocation. Que la dernière difgrace ne devoit point être confidérée comme un de ces malheurs ordinaires, qui peuvent arriver, même aux plus grands capitaines ; mais que c'étoit une fuite de cette confpiration fecrette de faire périr le peuple. Que les généraux, après avoir employé plufieurs campagnes au fiége ou au blocus de Véïes, n'avoient laiffé brûler leurs gabions, emporter leurs forts, & ruiner tous leurs ouvrages, que pour prolonger la guerre. Qu'on avoit enfuite vendu le camp de Sergius aux ennemis. Que ce général, plutôt que de demander du fecours à fon

collègue, avoit mieux aimé laiſſer tailler en pièces ſes ſoldats ; & que Virginius avoit regardé cette déroute des légions comme une victoire, qui, ſans tirer l'épée, le délivroit, lui & ſon parti, d'autant d'ennemis qu'il y avoit de plébéiens dans ces différens corps. Qu'après une action ſi infâme, le ſénat ſe flattoit d'éblouir encore le peuple, ſous prétexte qu'il avoit obligé les deux généraux à quitter le commandement de leurs armées ; mais que le peuple devoit faire voir par le châtiment rigoureux qu'il ordonneroit contre les coupables, qu'il n'étoit pas capable de ſe laiſſer tromper par un artifice ſi groſſier. Que, pour prévenir dans la ſuite les mauvais deſſeins de la nobleſſe, il ne falloit remplir le tribunat militaire que de braves plébéiens, qui veillâſſent également à la défenſe de la patrie & à la conſervation particulière du peuple.

En vain Sergius allégua pour ſon excuſe le ſort ordinaire des armes, la terreur qui s'étoit répandue dans ſon armée, & l'infidélité de ſon collègue qui l'avoit abandonné & comme livré à l'ennemi qui l'attaquoit de deux côtés. On ne voulut point diſtinguer ſon malheur d'un crime, il fut condamné à une groſſe amende, auſſi-bien que Virginius, quoi- Tit. Liv. l. 5. c. 12.

qu'il alléguât qu'il étoit injuste de le punir des fautes de son collègue.

Les tribuns du peuple se prévalant de l'animosité qu'ils avoient excitée contre les patriciens, ne cessoient, dans toutes les assemblées, de représenter à la multitude que le temps étoit venu de s'affranchir de la tyrannie du sénat. Qu'il falloit ôter l'autorité souveraine & les principales dignités de la république aux Sergiens & aux Virginiens, pour la faire passer à des plébéiens dignes de ces emplois honorables. Ils crient en public que la liberté du peuple est en péril. Ils briguent & ils cabalent en particulier. Enfin ils se donnèrent tant de mouvement, que dans la prochaine élection & la suivante, ils firent nommer des plébéiens pour tribuns militaires : nouvelle révolution dans le gouvernement de la république, mais dont les suites furent funestes à l'état par différens avantages que les ennemis de Rome remportèrent sur les armées commandées par des plébéiens.

An de Rome 353, 354.

An de Rome 354.

Un mal contagieux succéda à ces disgraces. Le peuple, consterné, eut recours aux dieux ; les temples étoient remplis jour & nuit d'hommes, de femmes & d'enfans qui imploroient leur clémence. Les *Duumvirs*, après avoir consulté les

Tit. Liv. l. 5. c. 13.

livres ſacrés des Sybilles, ordonnèrent le Auguſt. de Civ. l. 3. c. 17.
*Lectiſterne.* C'étoit une cérémonie ancienne, pendant laquelle on deſcendoit les ſtatues des dieux de leurs niches ; on leur ſervoit pendant huit jours des repas magnifiques, comme s'ils euſſent été en état d'en profiter ; les citoyens, chacun ſelon leurs facultés, tenoient table ouverte. Ils y invitoient indifféremment amis & ennemis ; les étrangers ſur-tout y étoient admis ; on mettoit en liberté les priſonniers, & on ſe feroit fait un ſcrupule de les faire arrêter de nouveau après que la fête étoit finie.

Les patriciens, profitant de cette diſpoſition des eſprits, tournèrent en myſtères de religion ces diſgraces de la république. Ils les attribuèrent à la colère des dieux, irrités de ce que, dans les dernières élections, on n'avoit pas eu égard aux familles nobles, qui ſeules avoient l'intendance des ſacrifices. De pareilles raiſons, plus fortes que toutes les harangues des tribuns du peuple, entraînèrent les eſprits de la multitude. Tout le monde regarda les diſgrâces de la république comme des interprêtes infaillibles de la volonté des dieux ; & de peur de les irriter davantage, on ne manqua pas dans l'élection ſuivante de An de Rome 355.
rendre le tribunat militaire aux ſeuls patriciens.

On n'avança pas beaucoup au siége, & tout l'effort des armes Romaines se termina à ravager les terres des ennemis.

An de Rome 356. La guerre fut encore plus malheureuse l'année suivante, & on obligea les tribuns militaires, dont on n'étoit pas content, d'abdiquer leur dignité, sous prétexte qu'on avoit manqué d'observer quelque cérémonie dans les auspices qu'on avoit pris pour leur élection : prétexte dont les deux partis se servoient tour-à-tour pour faire déposer les magistrats qui ne leur étoient pas favorables.

An de Rome 357. On eut recours dans cette occasion, comme dans une calamité publique, à un dictateur. M. Furius Camillus fut élevé à cette suprême dignité, qu'il ne dut qu'au besoin que la république crut avoir d'un aussi grand capitaine, conjoncture où, sans brigue & sans effort, un mérite supérieur se trouve naturellement en sa place. On avoit déjà observé que dans tous les emplois où Camille avoit eu des collègues, sa rare valeur & sa haute capacité lui avoit fait déférer tout l'honneur du commandement, comme s'il eût commandé en chef; & on remarqua depuis, que, pendant ses dictatures, il gouvernoit avec tant de douceur & de modération, que les officiers qui étoient soumis à ses ordres, croyoient

croyoient partager ſon autorité. Il nomma pour général de la cavalerie P. Cornelius Scipion, & mit ſur pied en même temps un puiſſant corps de troupes. Le peuple couroit à l'envi s'enrôler ſous ſes enſeignes : tout le monde vouloit ſuivre à la guerre un général que la victoire n'avoit jamais abandonné. Les alliés même lui envoyèrent offrir un puiſſant ſecours, composé de leur plus floriſſante jeuneſſe. Le dictateur ſe rendit d'abord au camp qui étoit devant Véïes; ſa préſence ſeule rétablit la diſcipline militaire, qui étoit bien affoiblie depuis la diviſion ou la défaite des tribuns militaires. On ſerra la place de plus près, & par ſon ordre on releva les forts que les ennemis avoient ruinés. Il marcha enſuite contre les Faliſques & les Capenates, qu'il défit en bataille rangée; & après cette victoire, qui lui laiſſoit la campagne libre, il revint au ſiège qu'il pouſſa avec beaucoup d'ardeur. Plut. in vita Cam.

Les aſſiégés ne ſe défendoient pas avec moins de courage. Le dictateur, craignant de ne pouvoir emporter d'aſſaut & à force ouverte, une place où il y avoit une armée pour garniſon, eut recours à la ſappe & aux mines. Ses ſoldats, à force de travail, & à l'inſçu des aſſiégés, s'ouvrirent une route ſecrette,

qui les conduisit jusques dans le château. Ils se répandirent de-là dans la ville; une partie alla charger par derrière ceux qui défendoient encore les murailles; d'autres rompirent les portes, & toute l'armée entra en foule dans la place. Le malheureux Véïen éprouva d'abord la fureur des victorieux. On ne pardonna qu'à ceux qu'on trouva désarmés; & le soldat, encore plus avare que cruel, courut au pillage, avec la permission de son général.

An de Rome 357.

La longueur du siège, les périls qu'on y avoit courus, l'incertitude même du succès, tout cela fit recevoir à Rome avec des transports de joie, la nouvelle de la prise de cette place. Tous les temples furent remplis de dames Romaines, & l'on ordonna quatre jours des prières publiques, en actions de graces : ce qui n'avoit point encore été pratiqué dans les plus heureux succès de la république. Le triomphe même du dictateur eut quelque chose de particulier. Camille parut dans un char magnifique, & tiré par quatre chevaux de poil blanc.

Cette singularité déplut au peuple; & au milieu des louanges qu'il donnoit au dictateur, il ne vit qu'avec une indignation secrette, ce premier magistrat affecter une pompe réservée autrefois pour

la royauté, &, depuis l'expulsion des rois, consacrée seulement au culte des dieux. Cela diminua l'estime & l'affection publique : & la résistance que Camille apporta depuis à de nouvelles propositions d'un tribun, acheva de le rendre odieux à la multitude.

T. Sicinius Dentatus, tribun du peuple, proposa de faire une seconde Rome de la ville de Véïes, d'y envoyer pour l'habiter la moitié du sénat, des chevaliers & du peuple. Il en représentoit la situation, la force, la magnificence des édifices, & le territoire plus étendu & plus fertile que celui de Rome même : & il ajoutoit, que les Romains, par ce moyen, pourroient conserver plus facilement leurs conquêtes.

An de Rome 358.
Tit. Liv. l. 5.
Plutarch vita Camilli.

Le peuple, toujours avide de nouveautés, reçut ces propositions avec de grandes démonstrations de joie. L'affaire, suivant l'usage, fut portée d'abord dans le sénat : Camille, qui ne faisoit que sortir de la dictature, s'y opposa hautement. Ce n'est pas qu'il ne lui fût honorable de voir habiter par des Romains une ville si fameuse, & qui étoit devenue sa conquête. Il pouvoit même penser, que plus il y auroit d'habitans, & plus il s'y trouveroit de témoins de sa gloire. Mais il croyoit que c'étoit un

crime de conduire le peuple Romain dans une terre captive, & de préférer le pays vaincu à la patrie victorieuse. Il ajouta, qu'il lui paroissoit impossible que deux villes si puissantes pussent demeurer long-temps en paix, vivre sous les mêmes lois, & ne former cependant qu'une seule république. Qu'il se formeroit insensiblement de ces deux villes deux états différens, qui, après s'être fait la guerre l'un à l'autre, deviendroient à la fin la proie de leurs ennemis communs.

An de Rome 359. Les sénateurs & les principaux de la noblesse, touchés des remontrances de ce premier citoyen de la république, déclarèrent qu'ils mourroient plutôt aux yeux du peuple Romain, que de quitter leur patrie. Les vieux & les jeunes se rendirent sur la place où le peuple étoit assemblé; & s'étant dispersés dans la foule, ils conjurèrent le peuple, les larmes aux yeux, de ne pas abandonner cette ville auguste, qui devoit un jour commander à toute la terre, & à laquelle les dieux avoient attaché de si grandes destinées. Ils montroient ensuite de la main le Capitole, & demandoient aux plébéiens s'ils auroient bien le courage d'abandonner Jupiter, Vesta, Romulus, & les autres divinités tutélaires de la ville, pour suivre un

Sicinius, qui ne cherchoit, par un partage si funeste, qu'à ruiner la république. Enfin ces sages sénateurs ayant su prendre la multitude par des motifs de religion, le peuple n'y put résister. Il céda, quoiqu'à regret, à ce sentiment intérieur que produisent toujours les préjugés de l'éducation. La proposition de Sicinius fut rejetée à la pluralité des voix, & le sénat, comme pour récompenser le peuple de sa docilité, ordonna par l'avis de Camille, qu'on distribueroit par tête sept arpens des terres des Véïens à chaque chef de famille; & que, pour porter les personnes libres à se marier, & les mettre en état d'élever des enfans qui servissent un jour la république, on leur donneroit part dans cette distribution.

An de Rome 360. Tite-Live, l. 5. c. 30.

Le peuple, charmé de cette libéralité, donna de grandes louanges au sénat. On vit renaître la concorde entre ces deux ordres : le peuple, par déférence pour le sénat, consentit même qu'on rétablît le consulat. Sous le gouvernement de ces magistrats patriciens, les Eques furent vaincus, & les Falisques s'étoient déja donnés à la république. Tous ces avantages étoient attribués à la sagesse & à la valeur de Camille. Ce furent de nouvelles injures à l'égard des tri-

360, 361.

buns, qui ne pouvoient lui pardonner cette union du peuple avec le sénat, qu'ils regardoient comme son ouvrage, & comme l'extinction de leur autorité.

Ils auroient bien voulu pouvoir se défaire de celui qui leur étoit seul plus redoutable que tout le sénat. Mais il étoit bien difficile d'attaquer un homme révéré de ses concitoyens, pour ses vertus, adoré du soldat, & en qui on n'avoit jamais reconnu d'autre intérêt que celui de sa patrie. Sa piété leur fournit le prétexte que leur envie & leur haîne n'avoient pu leur inspirer. Ce général, avant que de faire monter ses soldats à l'assaut au siége de Véïes, avoit voué de consacrer la dixième partie du butin à Apollon. Mais lorsque la ville fut emportée, parmi le désordre & la confusion du pillage, il ne se souvint point de son vœu. Et lorsque la délicatesse de sa conscience lui en rappela la mémoire, tout étoit dissipé. Il n'y avoit pas moyen d'obliger les soldats à rapporter des effets, ou qu'ils avoient consumés, ou dont ils s'étoient défaits. Dans cet embarras, le sénat fit publier que tous ceux qui auroient la crainte des Dieux, estimassent eux-mêmes la valeur de leur butin, & qu'ils apportassent aux questeurs le dixième de cette valeur, afin

d'en faire une offrande digne de la piété & de la majesté du peuple Romain.

Cette contribution faite à contretemps, irrita les esprits contre Camille. Les tribuns du peuple saisirent avec avidité cette occasion de se déchaîner contre lui. Ils rappelèrent le souvenir du jour de son triomphe, où contre l'usage il avoit paru dans un char tiré par quatre chevaux blancs. Ils ajoutoient que ce fier patricien, dont la politique étoit de tenir toujours le peuple dans l'indigence, ne feignoit d'avoir voué aux dieux la dixme du pillage de Véïes, que pour avoir un prétexte de décimer le bien du soldat, & de ruiner le peuple. Là-dessus un de ces tribuns, appelé Lucius Apuléius, lui fit donner assignation devant l'assemblée du peuple, & l'accusa d'avoir détourné du pillage de Véïes certaines portes de bronze qu'on voyoit chez lui.

An de Rome 362.

Camille, étonné de ce nouveau genre d'accusation, assembla chez lui ses amis & les principaux de sa tribu, & les conjura de ne pas souffrir que sur un si foible prétexte on condamnât leur général. Ces plébéiens, prévenus par les tribuns, après avoir tenu conseil entre eux, lui répondirent qu'ils payeroient volontiers l'amende, à laquelle il seroit condamné; mais qu'il

Plut in Cam.

n'étoit pas en leur pouvoir de le faire absoudre. Camille, détestant leur foiblesse, résolut de se bannir plutôt lui-même de Rome que de voir la honte d'une condamnation attachée à son nom. Il embrassa avant que de partir, sa femme & ses enfans : & sans être suivi de personne de considération, il arriva jusqu'à la porte de la ville. On rapporte qu'alors il s'arrêta, & que se tournant vers le Capitole, il pria les dieux que ses ingrats concitoyens se repentissent bientôt d'avoir payé ses services par un si cruel outrage, & que leur propre calamité les obligeât de le rappeler. Il se réfugia ensuite à Ardée, ville peu éloignée de Rome, où il apprit qu'il avoit été condamné à une amende de quinze mille *asses*, qui peut revenir environ à cent cinquante écus de notre monnoie.

An de Rome 362.
Tit Liv. l. 5.
Plutar. dans la vie de Cam.
Val. Max. l. 6. c. 3.
Polyb.

On crut que les imprécations de ce grand homme avoient excité la colère des Dieux, & attiré la guerre sanglante que les Gaulois firent aux Romains. Du moins ces deux événemens se suivirent de si près, que le peuple, toujours superstitieux, attribua la perte de Rome à l'exil de Camille, qui l'avoit précédée.

Tit. Liv.
Diod. de Sicile.

La première irruption des Gaulois en Italie, arriva sous le règne de Tar-

quin l'ancien ; environ l'an du monde trois mille quatre cent seize ; & de la fondation de Rome le cent soixante-cinquième : Ambigat régnoit alors sur toute la Gaule Celtique. Ce prince, trouvant ces grandes provinces remplies d'un trop grand nombre d'habitans, mit Sigovese & Bellovese, deux de ses neveux, à la tête d'une florissante jeunesse, qu'il obligea d'aller chercher des établissemens dans des contrées éloignées, soit que ce fût un usage commun, & qui se pratiquoit encore dans le nord jusques dans le dixième siècle, soit qu'Ambigat eût eu recours à ces colonies militaires, pour se défaire d'une jeunesse vive, inquiéte & remuante. Quoi qu'il en soit, le sort des augures envoya au-delà du Rhin Sigovese, qui, prenant son chemin par la forêt Hercinie, s'ouvrit un passage par la force des armes, & s'empara de la Bohême & des provinces voisines. Bellovese tourna du côté de l'Italie ; & après avoir passé les Alpes, les Senonois & les Manceaux, qui étoient en plus grand nombre dans son armée, s'emparèrent de ces belles provinces qui sont entre les montagnes des Alpes, celles de l'Appennin, la rivière du Tésin, & celle de Jesi, qui se jette dans la mer en-deçà d'Ancone.

Plut. Appien. in Celt.

Ils s'y établirent, & quelques auteurs leur attribuent l'origine & la fondation des villes de Milan, Verone, Padoue, Bresse, Côme, & de plusieurs autres villes de ces contrées qui subsistent encore aujourd'hui. La première guerre qu'ils eurent contre les Romains, fut vers l'an du monde trois mille six cent seize, deux cents ans après leur passage en Italie. Ils assiégeoient alors *Clausium*, ville de la Toscane. Les habitans, craignant de tomber sous la puissance de ces barbares, implorèrent le secours des Romains, quoiqu'ils n'eussent d'autre motif pour l'espérer, sinon qu'ils n'avoient point armé dans la dernière guerre en faveur des Véïens, comme avoient fait la plupart des autres peuples de l'Etrurie. Le sénat, qui n'avoit aucune alliance particulière avec cette ville, se contenta d'envoyer en ambassade trois jeunes patriciens, tous trois frères, & de la famille Fabia, pour ménager un accommodement entre ces deux nations.

An de Rome 362. Ces ambassadeurs, étant arrivés au camp des Gaulois, furent introduits dans le conseil. Ils offrirent la médiation de Rome, & demandèrent à Brennus, roi, ou chef de ces Gaulois Transalpins, quelle prétention une nation étrangère avoit sur la Toscane, ou s'ils avoient

reçu en particulier quelque injure de ceux de Clusium. Brennus leur répondit fièrement que son droit étoit dans ses armes, & que toutes choses appartenoient aux hommes vaillans & courageux; mais que, sans avoir recours à ce premier droit de nature, il se plaignoit justement des Clusiens, qui, ayant beaucoup plus de terres qu'ils n'en pouvoient cultiver, avoient refusé de lui abandonner celles qu'ils laissoient en friche. « Ils » nous font, ajouta-t-il, le même tort » que vous faisoient autrefois les Sabins, » ceux d'Albe & de Fidene, & que vous » font encore tous les jours les Eques, » les Volsques & tous vos voisins, aux» quels, les armes à la main, vous avez » enlevé la meilleure partie de leur ter» ritoire; ainsi cessez de vous intéresser » pour les Clusiens, de peur de nous » apprendre, par votre exemple, à dé» fendre ceux que vous avez dépouillés » de leur ancien domaine. «

Les Fabius, irrités d'une réponse si fière, dissimulèrent leur ressentiment; & sous prétexte de vouloir, en qualité de médiateurs, conférer avec les magistrats de Clusium, ils demandèrent à entrer dans la place. Mais ils ne furent pas plutôt dans la ville, qu'au lieu d'agir suivant leur caractère, & de faire la fonc-

tion de miniſtres de la paix, ces ambaſſadeurs, trop jeunes pour un emploi qui exige une extrême prudence, s'abandonnant à leur courage, & à l'impétuoſité de l'âge, exhortèrent les habitans à une vigoureuſe défenſe. Pour leur en donner l'exemple, il ſe mirent à leur tête dans une ſortie, & Q. Fabius, chef de l'ambaſſade, tua de ſa propre main un des principaux chefs des Gaulois. Brennus, juſtement irrité d'un tel procédé, ne ſe gouverna point en barbare. Il envoya un héraut à Rome, pour demander qu'on lui livrât ces ambaſſadeurs, qui avoient violé ſi manifeſtement le droit des gens; & en cas de refus, cet envoyé avoit ordre de déclarer la guerre aux Romains.

Le héraut, étant arrivé à Rome, & ayant expoſé ſa charge, l'affaire fut miſe en délibération. Les plus ſages du ſénat vouloient qu'on punît ceux qui avoient violé ſi manifeſtement le droit des gens; ou du moins qu'on tâchat d'appaiſer les Gaulois à force d'argent. Mais les plus jeunes, emportés par leur courage, rejetèrent cet avis comme indigne du nom Romain. L'affaire fut renvoyée à l'aſſemblée du peuple, & Fabius Ambuſtus, père de ces ambaſſadeurs, qui, quoique patricien, avoit ſu ſe rendre agréable au peuple, fit une brigue ſi puiſſante, que

non-ſeulement il vint à bout de faire renvoyer le héraut ſans ſatisfaction, mais il eut encore aſſez de crédit pour faire créer ſes enfans tribuns militaires & chefs de l'armée qu'on réſolut d'oppoſer aux Gaulois. Brennus, au retour de ſon héraut, tourna ſa colère & ſes armes contre les Romains, & marcha droit à Rome. Son armée étoit nombreuſe ; tout fuyoit devant lui ; les habitans des bourgades & des villages déſertoient à ſon approche ; mais il ne s'arrêta en aucun endroit, & il déclara qu'il n'en vouloit qu'aux Romains. An de Rome 363.

Les tribuns militaires ſortirent de Rome à la tête de quarante mille hommes. Ils n'avoient guères moins de troupes que Brennus ; mais il y avoit plus d'ordre & d'obéiſſance dans l'armée des Gaulois. Les généraux Romains, depuis la diſgrace & l'exil de Camille, n'oſoient agir avec une pleine autorité, & ils étoient réduits à diſſimuler la licence & le peu de diſcipline de leurs ſoldats, au lieu de leur commander avec cet empire abſolu qu'exige le ſervice militaire. On remarqua même que ces tribuns, avant que de ſortir de Rome, ne ſacrifièrent point aux dieux, & qu'ils négligèrent de conſulter les auſpices : cérémonies eſſentielles parmi un peuple

rempli de superstition, & qui tiroit son courage & sa confiance des signes propices que les augures lui annonçoient. Mais rien ne fit plus de tort aux Romains que la multitude des chefs. Il y avoit dans leur armée six tribuns militaires, avec une égale autorité, la plupart jeunes, & qui avoient plus de courage que de capacité. Ils s'avancèrent avec audace au-devant des Gaulois, qu'ils rencontrèrent proche de la rivière d'*Allia*, à une demi-journée de Rome. Chaque nation rangea aussi-tôt son armée en bataille. Les Romains, pour n'être pas enfermés par les ennemis, étendirent les aîles & mirent leurs meilleurs soldats à la droite & à la gauche, ce qui rendit le centre plus foible. Ce fut l'endroit auquel les Gaulois s'attachèrent : ils eurent bientôt enfoncé & dissipé les cohortes qui occupoient ce poste. Les deux aîles se voyant coupées, & leur centre occupé par les ennemis, prirent la fuite, sans tirer l'épée. Ce fut moins une bataille qu'une déroute générale; & dans ce désordre, le soldat effrayé, au lieu de regagner Rome, dont il n'étoit éloigné que de soixante stades, se jetta dans
An de Rome 363. Véïes. D'autres se noyèrent, en voulant
Tit. Liv. l. 5. passer le Tibre à la nage : plusieurs,
Plut. in Camillo. poursuivis par les ennemis, tombèrent

ſous le fer des victorieux ; quelques-uns ſeulement, qui échappèrent à leur fureur, ſe ſauvèrent dans Rome, où ils portèrent la terreur & la conſternation. Le ſénat, croyant que l'armée entière avoit été taillée en pièces, & ne ſe trouvant pas des forces ſuffiſantes pour défendre la ville, jetta dans la fortereſſe du capitole tous les hommes capables de porter les armes. On y fit entrer tout ce qu'on avoit pu ramaſſer de vivres : & afin de les faire durer plus long-temps, on ne reçut dans la place que ceux qui étoient capables de la défendre. La plupart des vieillards, des femmes & des enfans, ſe trouvant ſans chefs & ſans deſſeins, ſe ſauvèrent parmi les champs ou dans les villes prochaines. Mais les anciens ſénateurs, plutôt que de porter leur misère, & une vieilleſſe languiſſante chez les étrangers, réſolurent de s'enſevelir ſous les ruines de leur patrie, & de finir leur vie dans une ville qu'ils ne pouvoient plus défendre. Pluſieurs prêtres ſe joignirent à eux, & ſe dévouèrent généreuſement à la mort, comme ces illuſtres vieillards. Cette ſorte de dévouement faiſoit partie de la religion, & les Romains étoient perſuadés que les ſacrifices volontaires que leurs chefs faiſoient de leur vie aux dieux infernaux, jettoit le déſordre &

la confusion dans le parti ennemi. Ces hommes vénérables ayant pris, les uns leurs habits saints, & les autres leurs robes consulaires, & toutes les marques de leurs dignités, se placèrent à la porte de leurs maisons, dans les chaires d'ivoire, où ils attendirent avec fermeté l'ennemi & la mort.

Plut. vie de Cam.

Si, après la défaite d'Allia, les Gaulois eussent été droit à Rome, la république étoit perdue, & le nom Romain éteint. Mais ces barbares ayant employé près de trois jours à partager leur butin, le temps qu'ils mirent à jouir, pour ainsi dire, des fruits de la victoire, leur en fit perdre tous les avantages. Les Romains, pendant ce délai, firent échapper leurs femmes & leurs enfans. Les sénateurs, & tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes, se jetèrent dans le Capitole, où ils ne pouvoient pas être forcés aisément. Brennus entra dans Rome, & s'en rendit maître, environ l'an 393 de sa fondation. Les portes étoient ouvertes, les murailles sans défenses & les maisons sans habitans. Cette solitude, dans une ville très-peuplée, lui fit craindre quelque embûche. Mais comme il savoit son métier, & qu'il étoit soldat & capitaine, il s'assura d'abord de sa conquête, par de bons corps-

corps-de-garde, qu'il mit dans les places publiques & dans les principales rues.

Le premier ſpectacle qui ſe préſenta à ſes yeux, & qui attira le plus ſon attention, ce fut ces vénérables vieillards, que nous avons dit qui s'étoient dévoués à la mort, & qui l'attendoient à la porte de leurs maiſons. Leurs habits magnifiques, leurs barbes blanches, un air de grandeur & de fermeté, le ſilence même qu'ils obſervoient, tout cela étonna d'abord les Gaulois, & leur inſpira le même reſpect qu'ils auroient eu pour des Dieux. Ils n'oſoient en approcher; mais un ſoldat, plus hardi que les autres, ayant touché par curioſité, à la barbe d'un ancien ſénateur, ce généreux vieillard, ne s'accommodant pas de cette familiarité, lui déchargea un coup de ſon bâton d'ivoire ſur la tête. Le ſoldat pour s'en venger, le tua auſſitôt; & en même temps les autres vieillards & les prêtres furent maſſacrés comme lui dans leurs chaires. Tout ce qui ſe trouva d'habitans qui n'avoient pu s'échapper, paſſa par le fer ennemi, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge. Brennus inveſtit enſuite le capitole, & fit ſommer ceux qui s'y étoient renfermés de lui livrer la place. Mais, les ayant

trouvés inébranlables, il tenta d'emporter le fort par escalade. Les Romains, qui combattoient avec avantage repoussèrent ces troupes, & en firent périr un grand nombre. Brennus vit bien qu'il ne se rendroit maître que par la famine, d'une place que la nature seule avoit fortifiée. Mais pour se venger de la résistance des Romains, il résolut de ruiner Rome entièrement. Ses soldats, par son ordre, mirent le feu aux maisons, abattirent les temples & les édifices publics, & rasèrent les murailles. Ainsi, au lieu d'une ville déjà célèbre dans toute l'Italie, il ne paroissoit plus, au milieu de ses débris, que des collines, & un vaste champ, où Brennus fit camper cette partie de son armée qui tenoit le capitole investi : l'autre fut envoyée au fourrage.

Ces troupes, qui, par la terreur de leur armes, croyoient tenir tout le pays en sujétion, ne gardoient dans leurs marches ni ordre ni discipline. Les soldats s'écartoient pour piller, & ceux qui demeuroient en corps, passoient les jours entiers à boire : l'officier comme le soldat, ne pensoient point qu'ils eussent d'autre ennemi que ceux qui étoient renfermés dans le capitole.

Camille, depuis son exil, s'étoit

retiré à Ardée, comme nous l'avons dit. Ce grand homme, plus affligé des calamités de sa patrie, que de son propre exil, entreprit de la venger de ces barbares. Il persuada, sans peine, à la jeunesse de la ville de le suivre, & de concert avec les magistrats, il sortit d'Ardée pendant une nuit obscure, & surprit les Gaulois ensevelis dans le vin. Il en fit une horrible boucherie, & ceux qui échappèrent, à la faveur des ténèbres, tombèrent le lendemain entre les mains des paysans, qui leur firent peu de quartier.

An de Rome 363.

La nouvelle de cette défaite se répandit bientôt dans toute l'Italie. Les Romains qui s'étoient réfugiés à Véïes, & tous ceux qui s'étoient dispersés dans les villages voisins, s'assemblèrent. Il n'y en eut pas un qui ne se reprochât l'exil de Camille, comme s'il en eût été l'auteur; & regardant ce grand homme comme leur unique ressource, après la destruction de Rome, ils résolurent de le choisir pour leur chef. » Pourquoi faut il, disoient-ils, que » les Ardéates, qui sont des étrangers, » se couvrent de gloire sous la conduite » de Camille, pendant que ses conci- » toyens errent, comme de malheureux » proscrits, au milieu de leur propre

» pays ? » Tous veulent lui obéir ; tous veulent combattre sous ses enseignes. On lui envoye aussi-tôt des députés, qui le conjurent de prendre sous sa protection des Romains fugitifs, & les débris de la défaite d'Allia.

Camille se défendit d'abord d'accepter aucun commandement, sur ce qu'il étoit banni. » Rome n'est plus, lui répondirent ces députés, & nous ne pouvons » plus nous compter pour citoyens d'une » ville qui a été absolument détruite. » Vous voyez devant vous les tristes » restes d'un état qui a fleuri pendant » plus de trois siècles. Une seule bataille » a décidé de son sort & du nôtre : » & il ne nous reste d'asyle que dans » votre camp. »

Camille, toujours soumis aux loix, ne se rendit point encore, & il les fit convenir d'envoyer auparavant à Rome, pour reconnoître si le capitole tenoit encore, & en ce cas, prendre les ordres du sénat qui s'y étoit enfermé. La commission étoit difficile : cette place étoit environnée de tous côtés de troupes ennemies. Cependant un jeune Romain, appelé Pontius Cominius, s'en chargea, & au travers de mille perils, arriva au capitole. On assembla aussi-tôt le sénat : ce député leur annonça la victoire de

An de Rome 363.

Camille, & il leur demanda, de la part de tous les Romains qui étoient disperfés, ce grand capitaine pour leur général. On n'employa pas beaucoup de temps à délibérer; le fénat & les foldats, qui repréfentoient le peuple, le déclarerent tous d'une voix dictateur? On renvoya auffi-tôt Pontius, avec le décret de fa nomination; & ce jeune homme revint au camp avec le même bonheur qu'il avoit eu en montant au capitole.

Camille, de l'exil, paffa à la première dignité de fon pays. Il fut reconnu pour dictateur & pour fouverain magiftrat des Romains. Dans tout autre capitaine, ce n'auroit été qu'un vain titre; on ne lui donnoit avec cette qualité ni troupes, ni argent pour en lever. Il trouva tout cela dans fon courage & dans cette haute réputation, qu'il avoit fi juftement acquife. On n'eut pas plutôt appris fa nouvelle dignité, qu'il accourut de tous côtés des foldats dans fon camp: & il fe trouva bientôt à la tête de plus de quarante mille hommes, Romains ou alliés, qui tous fe croyoient invincibles fous un fi grand général.

Pendant qu'il armoit, & qu'il fongeoit à faire lever le blocus du capitole, quelques foldats Gaulois ayant apperçu

dans la montagne sur laquelle ce fort est situé, des traces du passage de Pontius, en firent leur rapport à Brennus, qui forma aussi-tôt le dessein de surprendre cette place par la même route. Il choisit dans son armée ceux de ses soldats qui habitoient des montagnes, & qui étoient accoutumés dès leur jeunesse à y gravir. Ces soldats ayant reçu leurs ordres, partent la nuit, à la faveur des ténèbres, grimpent de rocher en rocher; &, avec beaucoup de peine & un péril encore plus grand, ils avancent peu-à-peu, en se donnant la main les uns & les autres, & parviennent au pied de la muraille, qui, de ce côté-là, se trouva peu élevée, parce qu'un endroit si escarpé paroissoit hors d'insulte.

La sentinelle étoit endormie, & les Gaulois commencoient à escalader la muraille, lorsque des oies consacrées à Junon, & qu'on nourrissoit comme des oiseaux sacrés, par principe de religion, s'éveillèrent au bruit que firent les Gaulois, & se mirent à crier. M. Manlius, personnage consulaire, s'éveille au bruit, accourt, & se présente le premier pour défendre la muraille. Lui seul fait face aux ennemis; il abat d'abord la main d'un Gaulois,

qui l'avoit levée pour lui décharger un coup de hache, & en même temps il frappe si rudement de son bouclier un autre soldat, qu'il le fait tomber du haut en bas du rocher. Toute la garnison se porta bientôt au même endroit On pousse, on presse les Gaulois : Manlius, à la tête des Romains, les renverse les uns sur les autres ; le terrain leur manque pour pouvoir s'enfuir ; & la plupart, en voulant éviter le fer ennemi, se jettent dans les précipices, ensorte qu'il y en eut peu qui pussent regagner leur camp.

La première chose que firent les assiégés, après avoir évité un si grand péril, fut de précipiter du haut du rocher la sentinelle qu'on avoit trouvée endormie. Il fut question ensuite de récompenser M. Manlius, qui, par sa vigilance & par sa valeur venoit de sauver la république. Chaque soldat lui donna une demi-livre de farine, & une petite mesure de vin, qu'il se déroba sur son nécessaire. Récompense qui n'est remarquable, que par rapport à la disette des vivres, qui commençoient à manquer dans la place. Brennus, désespérant de s'en rendre maître autrement que par la famine, la tenoit si étroitement investie, que depuis sept mois

que duroit le siége, on n'avoit pu y jeter le moindre secours.

La même disette se faisoit sentir dans son camp. Depuis qu'on avoit déféré la dictature à Camille, cet habile général, maître de la campagne, occupoit tous les passages. Les Gaulois n'osoient s'écarter pour aller au fourrage sans s'exposer à être taillés en pièces; en sorte que Brennus, qui assiégeoit le capitole étoit assiégé lui-même, & il souffroit les mêmes incommodités qu'il faisoit souffrir aux assiégés.

Dans cette misère commune, les sentinelles du capitole, & celles de l'armée ennemie, commencèrent à parler d'accommodement. Ces discours passèrent insensiblement aux chefs qui ne s'en éloignèrent pas. Le sénat qui n'avoit aucune nouvelle de Camille depuis qu'il l'avoit nommé dictateur, & qui se voyoit pressé par la faim, résolut d'entrer en négociation. Sulpicius, tribun militaire, en fut chargé, & il convint avec Brennus de lui donner mille livres d'or, à condition qu'il leveroit le siége, & qu'il sortiroit incessamment des états de la république. On apporte l'or; mais quand il fut question de le peser, les Gaulois se servirent de faux poids. Les Romains se récriant contre cette supercherie,

cherie, Brennus, au lieu de faire cesser une injustice si visible, mit, outre le poids, son épée & son baudrier dans le plat qui contrepesoit l'or. Sulpicius, outré d'une si indigne vexation, lui demanda la raison d'une conduite si extraordinaire : » Et qu'est-ce que ce pourroit être, répondit insolemment le barbare, sinon malheur aux vaincus? »

Pendant cette contestation, Camille s'étoit avancé jusques aux portes de Rome avec son armée. Ayant appris qu'on étoit entré en conférence, il prit avec lui sept principaux officiers, & s'étant fait accompagner d'une grosse escorte, il résolut de se rendre au lieu de la conférence, pour y ménager lui-même les intérêts de son pays, ou, comme il est plus vraisemblable, pour faire connoître aux députés des assiégés, & qu'il étoit en état de les dégager, & de faire bientôt lever le siège.

Son armée, par ses ordres, le suivoit au petit pas, & les Gaulois, qui se reposoient sur la foi d'un traité de paix, laissèrent approcher les premiers corps de cette armée sans s'y opposer.

Aussi-tôt que Camille parut dans l'assemblée, les députés du sénat s'ouvrirent pour lui faire place, comme au premier magistrat de la république. Après lui

avoir rendu compte du traité qu'ils avoient fait avec Brennus, ils se plaignirent de la supercherie que ce prince leur faisoit dans l'exécution : » Remportez cet or dans le capitole, dit-il à ces » députés; & vous, Gaulois, ajouta-t-il, » retirez vous avec vos poids & vos balances. Ce n'est qu'avec du fer que » les Romains doivent recouvrer leur » pays ». Brennus, surpris de cette hauteur qu'il n'avoit point encore éprouvée dans aucun Romain, lui représenta qu'il contrevenoit à un traité conclu. Mais Camille lui répartit, qu'étant dictateur, on n'avoit pu rien arrêter sans sa participation. La dispute s'échauffant, on en vint bientôt aux armes. Camille, qui l'avoit prévu, fit avancer ses troupes; on se chargea de part & d'autre avec fureur. Les Romains, malgré l'inégalité du lieu où ils combattoient, poussent de tous côtés les Gaulois; Brennus les rallie, lève le siège, & campe à quelques milles de Rome. Camille le suit avec la même ardeur, l'attaque de nouveau, & le défait; la plupart des Gaulois furent tués sur la place, ou dans la fuite, par les habitans des villages prochains.

An de Rome 363. Ce fut ainsi que Rome, qui avoit été prise contre toute apparence, fut recouvrée par la valeur d'un exilé, qui sacrifia

son ressentiment au salut de sa patrie. Mais s'il la sauva dans la guerre, & par la voie des armes, on peut dire qu'il la conserva une seconde fois pendant la paix, & après en avoir chassé les ennemis.

La ville étoit détruite, les maisons abattues, les murailles de la ville rasées, comme nous l'avons dit; & il falloit, pour-ainsi-dire, chercher Rome dans Rome même. Dans une désolation si générale, les tribuns du peuple renouvelèrent l'ancienne proposition de s'établir à Véïes, & ils demandoient qu'on y transférât le sénat & le peuple, & qu'on en fît le siège de l'empire.

Ils représentoient, dans toutes les assemblées, l'extrême misère du peuple, échappé, comme tout nu, du naufrage, épuisé par tant de malheurs, sans forces, sans argent, & incapable de rebâtir une ville entière, dont il ne restoit plus que des ruines; pendant que Véïes offroit aux Romains une place fortifiée par l'art & la nature, des bâtimens superbes, un air sain & un territoire fertile.

Le sénat, qui s'étoit fait un point de religion de n'abandonner jamais Rome, n'opposoit à des motifs qui paroissoient si raisonnables, que des prières & des caresses. Les plus illustres de ce corps

montroient au peuple les tombeaux de leurs ancêtres ; d'autres les faisoient souvenir des temples que Romulus & Numa avoient consacrés ; & ils n'oublièrent pas cette tête d'homme trouvée autrefois dans les fondemens du Capitole, & qui, selon la réponse des augures, signifioit que l'empire du monde seroit attaché à cette place, qui deviendroit comme la capitale de toutes les nations.

An de Rome 364. Camille, qui seul dans cette révolution, avoit plus d'autorité & de considération que le sénat entier, demandoit aux uns, pourquoi ils s'étoient enfermés dans le capitole, & aux autres, pourquoi ils avoient combattu en pleine campagne avec tant de courage, pour recouvrer Rome, s'ils étoient résolus de l'abandonner. » Songez, leur disoit-il, » qu'en vous retirant à Véïes, vous allez » prendre le nom d'un peuple vaincu, » & abandonner celui de Romains, avec » les grandes destinées que les Dieux y » ont attachées, & qui avec votre nom » passeront aux premiers barbares qui » s'empareront du capitole, & qui par » ce changement, deviendront peut-être » un jour vos maîtres & vos tyrans ». Ces motifs, tirés de la religion & de la gloire, touchèrent un peuple superstitieux & hautain, qui préféroit l'espé-

rance seule de l'empire aux commodités présentes de la vie ; & une parole, échappée au hasard, acheva de le déterminer. Le sénat s'étoit assemblé extraordinairement, pour délibérer sur une affaire si importante : c'étoit à L. Lucretius à opiner le premier. Comme ce sénateur ouvroit la bouche pour dire son avis, on entendit le capitaine qui montoit la garde, crier à celui qui portoit le drapeau, de s'arrêter là, & d'y planter son enseigne ; *car*, ajouta cet officier, *c'est ici qu'il faut demeurer.*

Cette voix, qui fut entendue dans le tems même qu'on étoit en peine du parti qu'on devoit prendre, sembla être venue du ciel : *J'accepte l'augure*, s'écria Lucretius, *& j'adore les Dieux qui nous donnent un si heureux conseil* : tout le sénat applaudit à son avis. Cette nouvelle, répandue dans le peuple, changea la disposition des esprits ; & une parole jetée au hasard, mais tournée en présage, eut plus de pouvoir que les raisons les plus solides du sénat. On ne parla plus de Véïes, chacun s'empressa de bâtir, sans même discerner son propre fonds de celui d'autrui. La république donna une maison située au capitole à M. Manlius, comme un monument de sa valeur, & de la reconnoissance de ses conci-

Plutar. vit. Cam.

toyens. Mais, en même tems qu'elle récompensoit un service si important, elle crut devoir punir Q. Fabius Ambustus, qui avoit violé le droit des gens, & attiré le ressentiment & les armes des Gaulois.

An de Rome 306.

C. Martius Rutilus, tribun du peuple, le fit assigner, pour rendre raison devant l'assemblée du peuple de la conduite qu'il avoit tenue dans son ambassade. Le sénat, qui ne pouvoit lui pardonner l'extrémité à laquelle il avoit réduit la république, ne s'intéressa point à sa défense; tout le crédit que son père avoit parmi le peuple ne put pas le sauver. Ses parens publièrent qu'une mort subite avoit empêché la décision de cette affaire. C'est ce qui ne manquoit jamais d'arriver à ceux qui avoient le courage de prévenir leur condamnation, & la honte du supplice.

Cependant ce qui étoit resté de citoyens dispersés dans les provinces, ceux qui, pendant que les Gaulois étoient maîtres de Rome, s'étoient établis à Véïes, ou dans les villes voisines, les prêtres, les femmes & les enfans, tous reviennent à Rome. On ne songe qu'à se loger : on bâtit de tous côtés; il étoit permis de prendre de la pierre où on en pourroit trouver. La tuile fut fournie aux

Tit. Liv. l. 6.

dépens de l'état, & on poussa le travail avec tant d'ardeur, qu'en moins d'un an la ville fut entièrement rétablie.

Rome, pour-ainsi-dire, sembloit renaître de ses cendres; mais à peine ses habitans commençoient-ils à respirer, que de nouvelles guerres leur firent reprendre les armes. Les Toscans, les Eques & les Volsques, tous voisins de Rome, & par conséquent ses ennemis, firent une ligue pour l'accabler, avant qu'elle eût repris ses forces. Les Latins & les Herniques, quoique alliés du peuple Romain, mais toujours jaloux de sa grandeur, entrèrent dans ce dessein, & fournirent leur contingent de troupes. Les uns & les autres se flattoient qu'après tant de pertes, ils trouveroient la ville sans défense. Ils se jetèrent de concert, & par différens côtés, sur son territoire; & après avoir ravagé le pays, & réuni leurs troupes, ils marchèrent droit à Rome. On en fit sortir les tribuns militaires à la tête des légions, pour empêcher les ennemis de pénétrer plus avant. Mais ces généraux, sans avoir combattu, se laissèrent enfermer dans des gorges & dans des détroits. Tout ce qu'ils purent faire, fut de gagner le sommet du mont de Mars, où ils se retranchèrent. Leur camp étoit à la vérité hors

An de Rome 365.

d'insulte, à l'égard des ennemis, mais aussi il étoit inaccessible aux convois : & l'armée couroit risque de mourir de faim.

Plutarq. in Camillo.

Dans cette extrémité, on eut recours à un général toujours supérieur aux périls & aux difficultés : Camille fut nommé dictateur pour la troisième fois. Aussi-tôt il fit prendre les armes à tous les citoyens, sans en excepter les vieillards. Au seul bruit de son nom & de sa démarche, la peur saisit les ennemis ; ils ne songent plus à vaincre ; toute leur attention est de n'être point vaincus ; ils se retranchent dans leur camp, qu'ils fortifient avec soin d'une palissade de pieux & d'un grand abattis d'arbres. Camille s'en approche, & en ayant reconnu la disposition, il remarqua que tous les matins il s'élevoit un grand vent, qui venoit des montagnes. Sur cette observation, il forma secrettement le plan de son entreprise. Une partie de ses troupes firent, d'un côté du camp, une fausse attaque, pendant que de l'autre, des soldats, instruits des intentions de leur général, jetèrent contre cette clôture de bois des traits enflammés, & des matières combustibles, qui, à la faveur du vent qui s'éleva à l'ordinaire, eurent bientôt embrâsé cette palissade. Le feu

gagne les tentes; le soldat effrayé, sans attendre l'ordre de ses officiers, se jette avec précipitation hors du camp. Tout sort en foule & en confusion, & tombe dans les armes des Romains, qui en font un grand carnage. Camille envoya pour lors éteindre le feu, pour sauver le butin, dont il fit la récompense de ses soldats.

Le même bonheur l'accompagna contre les Eques & les Toscans. Il leur fit la guerre pendant près de quatre ans, soit comme dictateur, soit en qualité de tribun militaire : & dans toutes ces guerres il eut le même succès, & en revint toujours victorieux. An de Rome 301.

Mais, sans m'arrêter à cette suite d'actions glorieuses qui ne sont point de mon sujet, je me contenterai d'observer qu'il ne fut pas moins redevable à sa sagesse qu'à sa valeur, du titre que ses concitoyens lui déférèrent, de restaurateur de sa patrie, & de second fondateur de Rome.

De tous les Romains, il n'y eut que Marcus Manlius, personnage consulaire, qui s'opposa à cette estime générale. C'étoit à la vérité un des plus braves guerriers que Rome eût jamais élevé; mais son ambition & sa vanité étoient encore plus grandes que sa valeur : il ne pou- Tit. Liv. l. 6.

Plut. in Camillo.

voit souffrir qu'on lui préférât Camille dans la conduite des armées. *Si je n'avois conservé la forteresse & le Capitole*, disoit-il, *Camille eût-il pu recouvrer Rome ? Et quand il en a chassé les Gaulois, ne sait-on pas qu'il les a surpris dans une conférence, & dans le temps même qu'ils se reposoient sur la foi d'un traité solemnel ?*

An de Rome 367.

C'étoit par de pareils discours qu'il soulageoit son envie, & qu'il tâchoit d'obscurcir la gloire d'un homme qu'il regardoit comme son rival. L'ambition dont il étoit dévoré se trouvant jointe à une vanité excessive, il prit le chemin qu'ont accoutumé de tenir ceux qui affectent la tyrannie. Il se mit à flatter le peuple, comme auroit pu faire un tribun ; & non content de renouveler les propositions dangereuses du partage des terres, le fondement ou le prétexte de toutes les séditions, il tâcha d'en exciter de nouvelles, sous prétexte de vouloir soulager le peuple, & de lui fournir les moyens d'acquitter les dettes que la plupart des plébéiens avoient contractées pour rebâtir leurs maisons. Il payoit pour les uns & répondoit pour les autres. Il vendit ses terres pour acquitter leurs dettes, & il déclara que, tant qu'il lui resteroit un sol de bien,

il ne souffriroit point qu'on mît ses concitoyens dans les fers. Quelquefois il les arrachoit des mains de leurs créanciers, & empêchoit qu'on ne les menât en prison. Par cette conduite violente & séditieuse, il se fit bientôt comme une garde & une escorte de tous ces gens, dont la plupart avoient consumé leur bien dans la débauche, qui ne l'abandonnoient plus, & qui excitoient un tumulte continuel dans la place.

Il leur représentoit, tantôt en public, & tantôt en particulier, que les nobles, non-contens de posséder seuls des terres qui devroient être partagées également entre tous les concitoyens, s'étoient encore approprié l'or destiné à payer les Gaulois, & qui provenoit de la contribution volontaire de tous ceux qui s'étoient enfermés dans le capitole. Il ajoutoit que ces mêmes patriciens s'étoient encore enrichis du butin trouvé dans le camp de Brennus, & dont le prix seul suffisoit pour acquitter toutes les dettes du peuple.

Ce discours, répété en différentes occasions, & semé adroitement par ses partisans, souleva la multitude. Toutes les autres prétentions cessèrent; un si grand objet, & l'espérance de voir toutes les dettes des particuliers acquittées, ne

laissèrent point d'autres pensées que le desir de tirer ces richesses des mains des patriciens. La sédition s'augmentoit de jour en jour, & son auteur la rendoit encore plus formidable. Le sénat, dans ce désordre, résolut d'avoir recours au remède ordinaire, & de créer un dictateur : on se servit du prétexte d'une nouvelle guerre contre les Volsques. Mais personne n'ignoroit que ce magistrat auroit des ennemis plus redoutables à combattre dans la ville qu'au-dehors : cette dignité tomba à A. Cornélius Cossus, qui nomma Quintius Capitolinus pour général de la cavalerie.

An de Rome 368.

Tit. Liv. l. 6.

Les Volsques furent défaits ; mais la sédition augmentoit tous les jours, & le dictateur fut obligé de revenir à Rome. Après avoir concerté avec le sénat la conduite qu'il devoit tenir, il se rendit sur la place, accompagné du sénat & d'une foule de patriciens ; il monta sur son tribunal, d'où il envoya un licteur sommer Manlius de comparoître devant lui.

Manlius, se voyant cité devant le souverain magistrat de la république, se fit suivre sur la place par tous ses partisans, & il approcha du tribunal du dictateur avec une escorte si nombreuse, qu'il pouvoit donner plus de crainte à ses

juges, qu'il n'étoit capable d'en prendre de leur autorité. Le sénat & le peuple étoient séparés, comme deux partis différens prêts à en venir aux mains, ayant chacun leur chef à leur tête.

Alors le dictateur ayant fait faire silence, & s'adressant à Manlius : » Je sais, » lui dit-il, que vous accusez les principaux du sénat d'avoir détourné l'or » destiné pour les Gaulois & le butin » fait dans leur camp, & que vous avez » fait espérer en même temps au peuple, que ce fonds seul suffiroit pour » acquitter toutes ses dettes. Je vous » commande de nommer tout à l'heure » ceux que vous accusez d'avoir détourné » cette partie du trésor public ; sinon, » pour empêcher que vous ne séduisiez » plus long-temps le peuple par des mensonges & des espérances trompeuses, » j'ordonne qu'on vous conduise sur le » champ en prison, comme un séditieux » & un calomniateur. » Tit. Liv. l. 6. Plut. in Camillo. Diod.

Manlius, supris de la manière impérieuse & sévère dont le dictateur l'interrogeoit, & sans vouloir s'engager dans les preuves d'un fait de cette importance, lui répondit qu'il lui demandoit une chose qu'il savoit aussi-bien que lui ; & il ajouta : » Mais ce qui vous » fâche, vous A. Cornélius, & ce qu'il

» y a dans cette assemblée de sénateurs » ou de patriciens, n'est-ce pas cette » foule de peuple dont je suis environ- » né? Que ne m'enlevez-vous cette af- » fection dont vous êtes si jaloux? ou » du moins que ne tâchez-vous de la par- » tager avec moi? Soulagez les pauvres » citoyens qui gémissent sous le poids des » usures dont ils sont accablés; empê- » chez qu'on ne les jette dans les fers, » prenez la protection de ces généreux » plébéiens, qui, à mon exemple, ont » conservé le capitole; défendez ceux » qui, au prix de leur sang, ont re- » couvré l'endroit même où est placé » votre tribunal & le siège de votre » empire; payez les uns, répondez pour » les autres, & vous verrez la multitude » vous suivre & vous marquer sa recon- » noissance & son attachement. »

Le dictateur lui repartit qu'il ne prendroit pas le change, qu'il lui commandoit de parler sans tant de détours, & de nommer précisément ceux qu'il accusoit d'avoir profité de l'or & des dépouilles des Gaulois, ou de reconnoître devant tout le peuple qu'il n'étoit qu'un calomniateur. Manlius, pressé & confus, lui dit qu'il n'étoit pas résolu de donner satisfactions à ses ennemis. Sur quoi le dictateur commanda qu'on le

conduisît en prison. Les licteurs ne l'eurent pas plutôt arrêté, que Manlius, pour faire soulever le peuple, invoqua tous les Dieux qui étoient révérés au Capitole & dans Rome ; & se tournant du côté de la multitude : » Souffrirez-vous, généreux Romains, s'écria-t-il, que votre défenseur soit traité » si indignement par des ennemis jaloux » de sa gloire ? »

Mais, malgré ses cris, l'ordre du dictateur fut exécuté. On le conduisit en prison, & personne ne branla pour le secourir. Le grand nombre de ses partisans se contentèrent de marquer leur douleur par des habits de deuil ; ce qui ne se pratiquoit que dans les plus grandes calamités. Il y en eut même qui laissèrent croître leurs barbes & leurs cheveux. Le dictateur se démit de sa dignité, après avoir triomphé pour la victoire qu'il avoit remportée sur les Volsques. Le peuple ne fit voir qu'un chagrin morne dans un jour de joie, & on l'entendit dire que le principal ornement manquoit à ce superbe triomphe ; & qu'il étoit surpris de ne pas voir Manlius, chargé de chaînes, attaché au char du dictateur. Il y en avoit même qui, pour émouvoir la multitude, lui représentoient que Manlius avoit eu assez

de courage pour défendre seul tout le peuple contre les Gaulois ; mais que parmi un si grand peuple, il ne se trouvoit pas un seul homme qui entreprît de défendre Manlius contre le sénat. Qu'il étoit honteux qu'on traitât si indignement un consulaire, & qu'il falloit rompre les fers du défenseur de la liberté publique. Le sénat, craignant que le peuple en fureur ne brisât les portes des prisons, & que Manlius, délivré par des voies aussi violentes, ne poussât plus loin son audace, crut assoupir cette affaire, en le relâchant de sa propre autorité. Mais, au lieu d'appaiser la sédition, il donna par une politique si timide, un chef aux séditieux, & un chef irrité par la honte de sa prison, & incapable de suivre des conseils modérés.

En effet, il ne fut pas plutôt sorti de prison, qu'au lieu de profiter de sa disgrace, il excita de nouveau le peuple à faire revivre ses anciennes prétentions. Il ne parloit, dans les assemblées particulières, que de la justice qu'il y avoit à partager les terres publiques, & de la nécessité d'établir une juste égalité entre tous les citoyens d'une même république. » Mais vous ne viendrez jamais à » bout d'une si haute entreprise, ajouta-» t-il, en adressant la parole à ses parti-

» sans

» ſans les plus dévoués, tant que vous
» n'oppoſerez à l'orgueil & à l'avarice
» des patriciens, que des plaintes, des
» murmures & de vains diſcours. Il eſt
» tems de vous affranchir de leur tyran-
» nie : il faut abattre les dictatures &
» les conſulats. Etabliſſez un chef qui
» commande auſſi-bien aux patriciens
» qu'au peuple. Si vous me jugez digne
» de cette place, plus vous me donnerez
» de pouvoir, & plutôt vous aſſurerez-
» vous la poſſeſſion des choſes que vous
» demandez depuis ſi long-tems. Je ne
» veux d'autorité que pour vous faire
» tous riches & heureux. »

On prétend que, par ce diſcours ſéditieux, il avoit voulu inſinuer à ſes créatures le deſſein de rétablir la royauté en ſa perſonne. Mais on ne ſait de quelles perſonnes il prétendoit ſe ſervir dans une entrepriſe auſſi difficile, ni juſqu'où il pouſſa ce projet ambitieux. Ce qui paroît de plus certain, c'eſt qu'il ſe faiſoit des aſſemblées ſecrettes dans ſa maiſon du Capitole; qu'il n'y appelloit ni A. Manlius, ni T. Manlius ſes frères, ni aucun de ſes parens, & qu'on n'y voyoit au contraire que des gens abymés de dettes, ou déshonorés par leurs débauches.

Le ſénat, effrayé de ces cabales, ren-

dit un décret & un sénatus-consulte ; par lequel il étoit ordonné aux tribuns militaires, qui représentoient les consuls, *de veiller exactement à ce que la république ne reçût aucun dommage* : formule qui ne se prononçoit que dans les plus grands périls de l'état, & qui donnoit à ces magistrats une autorité peu différente de celle du dictateur. On proposa ensuite différens moyens, pour prévenir les mauvais desseins de Manlius. Quelques sénateurs s'écrièrent que la république, dans cette occasion, auroit besoin d'un autre Servilius Ahala, qui, par un coup hardi & la mort d'un mauvais citoyen, rétablît le calme & la tranquillité.

Mais M. Menius & Q. Petilius, quoique tous deux tribuns du peuple, s'offrirent au sénat, & ouvrirent un avis plus sûr & plus convenable à la modération de cette compagnie. Ces deux magistrats, prévoyant que la perte de leur dignité suivroit de près celle de la liberté, représentèrent que dans la disposition où étoient les esprits, on ne pouvoit attaquer Manlius à force ouverte, sans intéresser le peuple à sa défense. Que des voies de fait étoient toujours dangereuses, & pouvoient exciter une guerre civile ; qu'il falloit commencer par sé-

parer les intérêts du peuple de ceux de Manlius; qu'ils étoient prêts à se rendre ses accusateurs, comme d'un homme qui affectoit la tyrannie. Que le peuple, de protecteur de Manlius, deviendroit son juge, & un juge inexorable, quand il verroit qu'il s'agiroit d'un attentat & d'une conspiration contre la liberté; que l'accusé étoit patricien, & que des tribuns seroient ses accusateurs. Le sénat embrassa ce conseil; on fit assigner Manlius; & comme il s'agissoit d'un crime capital, il parut devant ses juges vêtu de deuil. Mais il se présenta seul, sans qu'aucun de ses parens voulût l'accompagner, ni s'intéresser dans sa disgrace; tant l'amour de la liberté, & la crainte d'être assujettis, prévaloient dans le cœur des Romains sur toutes les liaisons du sang & de la nature.

Ses accusateurs lui reprochèrent ses discours séditieux, les changemens qu'il avoit proposé de faire dans le gouvernement, ses largesses intéressées pour soulever la multitude, & la fausse accusation dont il avoit offensé tout le corps du sénat. Manlius, sans entrer dans la discussion de ces différens chefs, n'y répondit que par le récit de ses services, & des témoignages qu'il en avoit reçus de ses généraux. Il représenta des braco-

lets, des javelots, deux couronnes d'or, pour être entré le premier dans une ville ennemie par la brèche; huit couronnes civiques, pour avoir ſauvé la vie dans des batailles à autant de citoyens, & trente dépouilles d'ennemis, qu'il avoit tués de ſa main en combat ſingulier. Il ſe découvrit en même tems la poitrine, qu'il fit voir toute couverte des cicatrices que lui avoient laiſſées les bleſſures qu'il avoit reçues dans ces combats. Enfin, il appella Jupiter & les autres Dieux à ſon ſecours; & ſe tournant vers l'aſſemblée, il conjura le peuple de jetter les yeux ſur le capitole avant que de le condamner.

Le peuple attendri par un ſpectacle ſi touchant, ne pouvoit ſe réſoudre à uſer de toute la ſévérité des lois contre un homme qui venoit de ſauver la république. La vue du capitole, où il avoit combattu ſi vaillamment contre les Gaulois, affoibliſſoit l'accuſation, & attiroit la compaſſion de la multitude. Les tribuns s'apperçurent bien que s'ils n'éloignoient le peuple de cette forteresse, le criminel y trouveroit un aſyle contre les accuſations les mieux prouvées. Ainſi, de peur qu'il ne leur échappât, ils remirent la déciſion de cette affaire à un autre jour; & ils aſſignèrent le lieu de

l'assemblée hors de la porte Flomentane. Alors, comme l'objet qui l'avoit sauvé ne frappoit plus les yeux de ses juges, Manlius fut condamné à être précipité du haut du capitole même; & ce lieu qui avoit été le théâtre de sa gloire, devint celui de son supplice & de son infamie. Depuis ce temps-là, aucun de ses descendans ne prit le nom de *Marcus*. Sa maison, qui avoit servi à ses assemblées secrettes, fut rasée, & il fut ordonné qu'aucun patricien ne pourroit demeurer au capitole, de peur que la situation avantageuse d'un fort qui dominoit sur toute la ville, ne fît naître & ne facilitât le dessein de l'assujettir.

An de Rome 370.

Le peuple, qui plaint indifféremment tous les malheureux, sans distinguer les criminels des innocens, ne fut pas long-temps sans regrétter Manlius. Il eut bientôt oublié son ambition; il ne se souvint que de son courage & de sa valeur, & sur-tout de l'attachement qu'il avoit fait paroître pour ses intérêts. Ceux qui en avoient reçus des bienfaits, reprochoient à la multitude que ses favoris ne duroient pas long-temps, & que le peuple les avoit toujours abandonnés lâchement à la cruauté du sénat. Que ce premier ordre ne pouvoit souffrir de vertu trop éclatante. Que Sp. Cassius, autre consulaire, qui les appeloit au

partage des terres; que Melius, qui, dans une famine, les avoit assistés si généreusement, avoient été misérablement opprimés par la jalousie des grands; & que, par les mêmes artifices, ils venoient de perdre Manlius, qui n'avoit péri que parce que ce généreux citoyen les vouloit délivrer des usures énormes dont ils étoient accablés. La peste, qui arriva peu de temps après, ne manqua pas d'être attribuée par le petit peuple, au supplice de ce consulaire. On disoit, que Jupiter, vengeur d'un sang si illustre, n'avoit pu souffrir qu'on eût fait périr si injustement le défenseur de son temple.

An de Rome 372.

De nouvelles guères, qui s'allumèrent successivement contre les Volsques, les Circéiens & les Prénestins, & qui durèrent près de six ans, étouffèrent ces bruits populaires. La paix fit renaître de nouvelles dissensions, comme si c'eût été la destinée de Rome de ne pouvoir conserver en même temps la tranquillité au-dedans & au-dehors de l'état.

Un grand nombre de plébéiens s'étoient distingués dans ces guerres, & y avoient même acquis des richesses qui leur donnoient une nouvelle considération. Ces plébéiens, qui avoient le courage élevé, osèrent aspirer au consulat & au commandement des armées. Pour

y parvenir, ils insinuoient dans toutes les assemblées, qu'on ne verroit jamais la concorde parfaitement rétablie dans la république, tant que les dignités seroient réservées aux seuls patriciens. Que l'égalité étoit le fondement le plus solide de l'union, & qu'il falloit admettre indifféremment dans le consulat, des plébéiens comme des patriciens. Que l'espérance de parvenir à tous les honneurs de la république exciteroit une noble émulation entre les deux ordres de l'état, & qu'il n'y auroit plus de plébéien qui ménageât sa vie, quand les dignités, les honneurs, la noblesse & la gloire seroient communes entre tous les citoyens.

Le petit peuple, uniquement touché des incommodités de la vie, parut peu sensible à ces prétentions si magnifiques. Les patriciens, d'un autre côté, s'y opposèrent long-temps & avec beaucoup de courage & de fermeté. Ce fut, pendant plusieurs années, un sujet continuel de disputes entre le sénat & les tribuns du peuple. Enfin, les larmes d'une femme emportèrent ce que l'éloquence, les brigues, & les cabales des tribuns, n'avoient pu obtenir : tant il est vrai que ce sexe artificieux n'est jamais plus fort, que quand il fait servir sa propre foiblesse aux succès de ses desseins. C'est ce qu'il

faut développer par rapport à la matière que nous traitons.

Tit. Liv. l. 6. M. Fabius Ambustus, outre ses trois fils, dont nous venons de parler au sujet de la guerre des Gaulois, avoit encore deux filles, dont l'aînée étoit mariée à Ser. Sulpicius, patricien de naissance, & qui étoit alors tribun militaire; & la cadette avoit épousé un riche plé-
An de Rome 382. béien appellé C. Licinius Stolon. Un jour que la femme de ce plébéien se trouva chez sa sœur, le licteur, qui précédoit Sulpicius à son retour du sénat, frappa à sa porte avec le bâton des faisceaux, pour annoncer que c'étoit le magistrat qui alloit rentrer. Ce bruit extraordinaire fit peur à la femme de Licinius; sa sœur ne la rassura que par un soutis fin, & qui lui fit sentir l'inégalité de leurs conditions. Sa vanité, blessée par une différence si humiliante, la jeta dans une sombre mélancolie. Son père & son mari lui en demandèrent plusieurs fois le sujet, sans pouvoir l'apprendre. Elle affectoit d'en couvrir la cause par un silence opiniâtre. Ces deux Romains, à qui elle étoit chère, redoublèrent leurs empressemens, & n'oublièrent rien pour lui arracher son secret. Enfin, après avoir résisté autant qu'elle crut le devoir faire pour

exciter leur curiosité, elle feignit de se rendre : elle leur avoua, les larmes aux yeux, & avec une espèce de confusion, que le chagrin la feroit mourir, si, étant sortie du même sang que sa sœur, son mari ne pouvoit pas parvenir aux mêmes dignités que son beau-frère.

Fabius & Licinius, pour l'appaiser, lui firent des promesses solemnelles de n'épargner rien pour mettre dans sa maison les mêmes honneurs qu'elle avoit vus dans celle de sa sœur; & sans s'arrêter à briguer le tribunat militaire, ils portèrent tout d'un coup leurs vues jusques au consulat. Le beau-père, quoique patricien, se joignit à son gendre; & par complaisance pour sa fille, ou par ressentiment de la mort de son fils que le sénat avoit abandonné, il prit des intérêts opposés à ceux de son ordre. Licinius & lui associèrent dans leur dessein L. Sextius, d'une famille plébéienne, également estimé par sa valeur & par son éloquence, intrépide défenseur des droits du peuple, & auquel, de l'aveu même des patriciens, il ne manquoit qu'une naissance plus illustre pour pouvoir remplir toutes les charges de la république.

C. Licinius & L. Sextius convinrent

d'abord de briguer le tribunat plébéien, afin de s'en faire comme un degré pour parvenir à la souveraine magistrature : ils l'obtinrent sans peine. A peine eurent-ils fait ce premier pas, qu'ils résolurent de travailler à rendre le consulat commun aux deux ordres de la république. Pour y parvenir, & empêcher que le sénat, par son crédit, ne mît deux patriciens en même-temps dans les deux places de consuls, ils formèrent le projet d'une loi par laquelle il seroit statué que l'une de ces deux places ne pourroit jamais être remplie que par un plébéien.

Il étoit question d'intéresser tout le corps du peuple dans ce projet, qui n'étoit pas si aisé, la multitude étant bien plus touchée de l'espérance du partage des terres, ou de la diminution des dettes, que de la dignité consulaire, qui ne pouvoit jamais regarder que les plus puissans de son ordre. Ainsi les deux tribuns convinrent de lier, pour-ainsi-dire, ces propositions ensemble, & de faire passer la loi du consulat, à la faveur de celle du partage des terres : ils y en ajoutèrent une troisième aussi avantageuse à la multitude, & qui devoit servir à réprimer les usures. On proposoit de déduire sur le capital des

dettes, ce qui auroit été payé pour des intérêts excessifs, & le principal devoit être acquitté en trois années & en trois paiemens égaux.

Le projet de la seconde loi regardoit le partage des terres conquises, sujet perpétuel de division entre le sénat & le peuple. Mais comme les tribuns prévirent que tout le corps des patriciens & même des riches plébéiens, qui en possédoient depuis long-temps, se souleveroit de concert contre cette proposition, & que leur opposition pourroit empêcher la publication de la loi touchant le consulat, ils se renfermèrent à demander qu'au moins il fût défendu d'en posséder à l'avenir plus de cinq cents arpens, & que ce qui se trouveroit excédant ce nombre, fût ôté aux riches, & distribué à ceux qui ne jouissoient d'aucun fonds de terre.

Enfin, par la troisième loi, l'unique objet de ces tribuns, il étoit ordonné qu'on n'éliroit plus de tribuns militaires, qu'on rétabliroit le consulat avec toutes ses prérogatives, & que l'un des consuls seroit toujours pris du corps des plébéiens.

Les deux tribuns proposèrent ces lois dans la prémiere assemblée. Jamais la division, les intrigues & les cabales ne

furent plus vives. C'étoit attaquer en même-temps le sénat & la noblesse par tout ce qui excite les desirs les plus violens des hommes, les richesses & les honneurs. Tout le corps des patriciens s'éleva contre ces propositions; le peuple de son côté soutint les tribuns avec chaleur : il y eut même des transfuges dans les deux partis. Le riche plébéien, devenu contraire aux intérêts de son ordre par ses acquisitions, craignoit qu'on ne lui enlevât une partie de son bien; & le noble & le patricien, qui ne se trouvoient de fonds de terre que la quantité prescrite par la loi, l'approuvoient, dans la vue de se rendre agréables au peuple, & de parvenir par sa faveur aux premières dignités de la république. La ville étoit remplie de tumulte, la discorde régnoit par-tout; les familles mêmes étoient partagées; chacun prenoit parti selon ses vues & ses intérêts, & Rome se trouvoit dans ces agitations qui précèdent ordinairement les séditions & la guerre civile.

L'assemblée se sépara sans qu'il y eût rien d'arrêté. Les deux tribuns, chefs du parti, employèrent le temps qui se passa jusqu'à l'assemblée prochaine, à cabaler, & à s'assurer des suffrages

de la multitude. Le ſénat de ſon côté tint différens conſeils, tant en public qu'en particulier. Enfin il eut recours à une reſſource dont il avoit déja tiré de grands avantages : il gagna quelques tribuns du peuple. Ceux-ci, jaloux de ce que Licinius & Sextius rappeloient à eux toute l'autorité de leur collègue, firent aſſurer ſecrètement le ſénat de leur oppoſition. Licinius & Sextius, qui ignoroient cette intelligence, convoquèrent l'aſſemblée, dans la confiance que rien n'étoit capable d'empêcher la réception de leurs lois ; ils ordonnèrent qu'on en fît la lecture, & ils invitèrent en même temps tous les tribuns à donner leurs ſuffrages. Mais les tribuns, gagnés par le ſénat, ſe levèrent auſſitôt, & déclarèrent qu'ils s'y oppoſoient formellement.

C'étoit, comme nous l'avons déja dit, un obſtacle invincible à toute propoſition, que l'oppoſition d'un ſeul tribun, dont le pouvoir & le privilège à cet égard conſiſtoit en ce ſeul mot latin, VETO, *Je l'empêche :* terme ſi puiſſant dans la bouche de ces magiſtrats plébéiens, que ſans être obligés de dire les raiſons de leur oppoſition, il ſuffiſoit pour arrêter également les

X iij

résolutions du sénat & les propositions des autres tribuns.

Ainsi les loix furent rejetées, & le sénat triomphoit : mais Sextius, quoique surpris de l'infidélité de ses collègues, ne relâcha rien de sa fermeté; & prenant son parti sur le champ : » Aux dieux ne » plaise, dit-il, que je viole le plus beau » privilège du peuple, quoique ses ma» gistrats ne s'en servent aujourd'hui que » contre ses intérêts. Mais puisque les » oppositions ont tant de force, nous » nous servirons à notre tour des mê» mes armes. « Puis adressant la parole au sénat & aux patriciens : » Faites, » Messieurs, ajouta-t-il, tant d'assem» blées qu'il vous plaira pour l'élection » des tribuns militaires, je vous ferai » voir que ce mot *Veto*, qui vous est au» jourd'hui si agréable dans la bouche de » mes collègues, ne vous fera pas tant » de plaisir dans la mienne. «

Ces menaces ne furent point vaines; car le temps étant venu d'élire de nouveaux tribuns militaires, Licinius & Sextius s'opposèrent hautement à toute élection, en même temps qu'ils furent se faire continuer dans le tribunat plébéien. Ils renouvelèrent la même opposition pendant les cinq années suivantes,

en sorte que la république, sans chefs, tomba, par l'opiniâtreté des uns & des autres, dans une espèce d'anarchie qui ne fut interrompue que par la création de quelques *entre-Roi*, qu'on n'élut que pour tenter de trouver quelque voie de conciliation.

Cependant la guerre étrangère, qui paroissoit un moindre mal que ces divisions domestiques, vint pour-ainsi-dire au secours du sénat. Les habitans de Vélitres firent des courses sur les terres de la république, & assiégèrent ensuite *Tusculum*, ville alliée du peuple Romain. Comme on ne pouvoit pas se dispenser d'armer pour repousser cette insulte, les deux tribuns du peuple furent contraints de lever leur opposition, & on procéda à l'élection des tribuns militaires qui devoient marcher en campagne.

Les ennemis furent battus & le siége de Tuscule levé. On assiégea ensuite Vélitres; mais cette place n'ayant pas été prise par ceux qui en avoient commencé le siége, l'on fut encore obligé de créer de nouveaux tribuns militaires. Licinius & Sextius ne l'ayant pu empêcher, trouvèrent le moyen de faire comprendre dans cette élection Fabius Ambustus, beau-père de Licinius.

Ces deux hommes, habiles, entre-

prenans, & soutenus d'un tribun militaire, régnoient impérieusement dans toutes les assemblées. Ils représentèrent au peuple, que dans une république toutes les dignités devoient être également la récompense du mérite, sans distinction de naissance ou de richesses. Et Sextius, qui étoit naturellement éloquent, se tournant vers le sénat, & apostrophant les patriciens, il leur demandoit fièrement s'ils ne pouvoient vivre avec cinq cents arpens de terre, pendant qu'on n'en avoit distribué à leurs ancêtres que deux arpens pour chaque chef de famille, & que la plus grande partie du peuple n'en avoit pas encore davantage. » Mais c'est, » dit-il, ce partage si inégal entre les » citoyens d'une même république, qui » est cause que le peuple gémit sous le » poids des usures, & que nous voyons » tous les jours des hommes libres dans » les fers, & traînés en prison comme » des esclaves. Et il ne faut pas, ajouta-» t-il, se flatter ni que les riches apportent quelque modération à leur ava-» rice, ni que les patriciens relâchent » quelque chose de cet empire tyranni-» que qu'ils exercent sur nos biens & sur » nos personnes, à moins que le peuple » n'ait assez de courage pour faire un » consul de son corps, qui soit l'inter-

» prête de ses besoins, & protecteur de » sa liberté. «

En même-temps que Sextius, par de pareils discours, fomentoit l'animosité des plébéiens contre le sénat, ses amis & ses partisans gagnèrent ses collègues, qui levèrent enfin leur opposition : Sextius, débarrassé de cet obstacle, convoqua l'assemblée du peuple. Le sénat, consterné du changement des tribuns qui lui manquoient de parole, eut recours, comme dans les plus grands périls de la république, à un dictateur; & tous les sénateurs, par des vœux unanimes, déférèrent cette dignité à Camille. C'étoit pour la quatrième fois qu'il en étoit revêtu : il ne l'accepta, dans cette conjoncture, qu'avec répugnance. Indifférent entre la noblesse & le peuple, & uniquement attaché au corps entier de la république, il eût bien voulu ne point prendre de parti; mais l'animosité étoit trop grande, & les tribuns trop opiniâtres & trop emportés, pour pouvoir se flatter de les ramener par des conseils modérés. Les deux tribuns, assurés de leurs collègues qui avoient levé leur opposition, se croyoient maîtres de faire recevoir leurs lois, lorsque le dictateur, pour gagner du temps, fit publier une ordonnance, par laquelle il étoit ordonné au

An de Rome 364.

peuple Romain de se trouver au champ de Mars pour le suivre à la guerre.

Cet édit d'un magistrat qui avoit pouvoir de vie & de mort sur ses concitoyens, causa beaucoup d'inquiétude au peuple. Les tribuns, pour le rassurer, eurent l'audace de menacer le dictateur de le condamner à une amende de cinquante mille dragmes *, s'il ne révoquoit son édit. Mais pendant ces disputes le temps s'écoula, la nuit survint, & ceux du peuple qui, malgré l'édit du dictateur, s'étoient trouvés à l'assemblée avec les tribuns, furent obligés de se retirer sans avoir rien arrêté; ce qui avoit été la principale vue du dictateur. Il se démit ensuite de sa dignité, soit que considérant son âge avancé, & peut-être se souvenant encore de son exil, il ne voulût pas se commettre de nouveau avec des furieux, ou, ce qui a paru plus vraisemblable à Tite-Live, qu'on l'eût averti qu'il y avoit eu quelque défaut dans la manière de prendre les auspices à sa création de dictateur. On sait assez à quel point de superstition les Romains, alors aussi grossiers & aussi ignorans que courageux, avoient poussé ces observa-

An de Rome 385.

Tit. Liv. l. 6. Dec. 1.

* La dragme, monnoie des Grecs, valoit un gros d'argent. C'étoit la même chose que le denier à l'égard de la valeur, c'est-à-dire, 7 ou 8 sols, monnoie de France, selon la plus commune opinion.

tions ſcrupuleuſes. Si l'augure, dans ſes oraiſons préparatoires, prononçoit une ſeule parole pour une autre; ſi le voile dont il couvroit ſa tête, tomboit, ou ſi lui-même ne ſe levoit ou ne ſe remettoit pas ſur ſon ſiége dans les circonſtances ou les temps marqués, la moindre de ces formalités omiſes parmi un nombre infini d'autres cérémonies, ſuffiſoit pour déclarer nulles les délibérations ou les élections qu'on avoit faites en conſéquence de cet acte de religion; & un homme capable de mépriſer les augures, étoit regardé comme un impie & un ſacrilège. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'un magiſtrat auſſi pieux que Camille, n'eût pas voulu retenir plus long-temps une dignité qui lui avoit été conférée contre la diſpoſition & les préjugés de ſa religion; & ce qui doit faire croire qu'il ne l'avoit pas abdiquée par la crainte des tribuns du peuple, c'eſt que peu de temps après il l'accepta de nouveau, & dans un temps où l'affaire du conſulat n'étoit point encore terminée. Cependant, comme dans une conjonćture ſi difficile le ſénat ne croyoit pas pouvoir ſe paſſer d'un dictateur pour oppoſer ſon autorité aux brigues & aux cabales des tribuns, il déféra cette grande dignité à P. Manlius, qui juſqu'alors avoit paru attaché

aux intérêts de son ordre & de sa compagnie. Mais l'élection que ce magistrat fit d'un plébéien, appellé. C. Licinius, pour général de la cavalerie, déclara son penchant secret pour le parti du peuple, quoiqu'il tâchât de justifier une nomination si extraordinaire, & qui n'avoit point encore eu d'exemple, sur la dignité de tribun militaire, que ce C. Licinius avoit déjà exercée, & en quoi il faut le distinguer de C. Licinius Stolon, qui n'étoit que tribun du peuple. Le dictateur pour s'excuser d'un pareil choix, alléguoit je ne sais quelle alliance entre sa maison & celle de Licinius : ce qui fait voir combien la fidélité est rare dans les troubles d'un état, à cause des secrettes liaisons qui se trouvent entre des citoyens d'une même ville, quoique de différens partis. Sextius, ne craignant rien du dictateur ni du général de la cavalerie, se flattoit de venir heureusement à bout de tous ses desseins : il employoit son éloquence dans toutes les assemblées pour inspirer au peuple sa propre ambition. Mais la multitude, qui souhaitoit passionnément le partage des terres & quelque soulagement dans ses dettes, ne montroit que de l'indifférence pour le consulat ; & ce peuple respectoit, dans le sang des patriciens, la source glorieuse

de tant de généraux sous lesquels il étoit accoutumé de combattre & de vaincre.

Les deux tribuns, alarmés de cette froideur, feignirent de ne vouloir plus prendre de part aux affaires. Ils refusèrent même l'un & l'autre de concourir dans l'élection qui se devoit faire de nouveaux tribuns pour l'année suivante. Sextius représentoit dans toutes les assemblées que son collègue & lui avoient vieilli inutilement dans cette dignité; qu'il y avoit neuf ans qu'ils combattoient contre le sénat pour les intérêts du peuple, dont ils se voyoient à la veille d'être abandonnés; que les plébéiens vouloient bien entrer dans le partage des terres, & qu'ils n'avoient pas moins d'empressement d'être déchargés de leurs dettes; mais que quand il s'agissoit de l'honneur de leurs magistrats, & de la récompense que méritoient leurs services, on ne voyoit que froideur & qu'indifférence. Pour lors Sextius se montrant à découvert : » Sachez, dit-il au peuple, que nos » propositions sont inséparables. Il faut » vous résoudre à les passer conjointe- » ment; & si nous n'obtenons le consulat » par vos suffrages, vous n'aurez ni ter- » res de conquête, ni diminution de vos » dettes; & je vous déclare que mon » collègue & moi, nous renonçons à une

Tit. Liv. l. 6.

» charge qui ne produit que de l'ingra-
» titude. «

Ce qu'il y avoit de sénateurs & de patriciens dans cette assemblée, ne purent assez s'étonner de l'effronterie avec laquelle ce tribun audacieux faisoit un aveu si public de son ambition. Appius Claudius, petit-fils du décemvir, prenant la parole & l'adressant à la multitude : » Au
» moins, leur dit-il, ne vous est-il plus
» permis de douter que vos tribuns n'ont
» excité tant de séditions que pour leur
» propre intérêt. Vous voyez que ces
» nouveaux Tarquins vous menacent im-
» punément que vous n'aurez point de
» terres, ni la république de magistrats,
» si on ne leur abandonne le consulat. «

An de Rome 385.

Le peuple sentoit bien tout l'orgueil & toute l'indignité qui se trouvoient dans cette alternative ; mais l'affaire étoit engagée trop avant. La multitude, qui craignoit de perdre ses défenseurs, s'engagea solemnellement de suivre aveuglément leurs intentions. Ce ne fut qu'à cette condition que ces deux magistrats daignèrent consentir à la continuation de leur tribunat : & les plus ambitieux de tous les hommes eurent encore l'adresse de se faire un nouveau mérite de la durée de leur empire & de leur domination.

Le sénat & la noblesse furent épouvantés de l'audace de deux hommes qui avoient trouvé le secret de se perpétuer dans deux charges annuelles par leur institution, mais qu'ils alloient rendre héréditaires dans leurs familles. Les sénateurs se reprochoient leur foiblesse, & ne pouvoient envisager sans chagrin avec quelle diminution d'autorité ils laisseroient à leurs enfans cette dignité qu'ils avoient reçue de leurs pères. Tout étoit en mouvement dans la ville, & ses habitans à la veille de prendre les armes les uns contre les autres, lorsqu'ils furent obligés de les tourner contre une nuée de Gaulois, qui, des bords de la mer Adriatique, s'avançoient vers Rome pour venger la défaite de leurs compatriotes.

Des ennemis aussi redoutables suspendirent les divisions qui agitoient la république. Il ne fut plus question de disputes de la capacité & de la valeur entre les patriciens & les plébéiens. Un An de Rome 386. péril commun, l'interprête le plus sûr du véritable mérite, réunit tous les vœux, & les tribuns du peuple demandèrent Camille pour dictateur, avec autant d'empressement que le sénat. Ce fut pour la cinquième fois qu'il fut élevé à cette suprême dignité. La victoire, sous un si grand capitaine, ne fut ni difficile

ni douteuse. Les Gaulois furent défaits; il en périt un grand nombre sur le champ de bataille, & le reste dispersé par la fuite, & sans se pouvoir rallier, fut assommé par les paysans. La fin de cette guerre fut le commencement d'un nouveau trouble dans le dedans de l'état, & on vit renaître les anciennes divisions. Licinius & Sextius, ces tribuns perpétuels, résolurent d'emporter le consulat, à quelque prix que ce fût. Ils convoquèrent pour cela l'assemblée du peuple; & sans s'arrêter à haranguer à leur ordinaire, ils ordonnèrent qu'on recueillît les suffrages. Le dictateur, qui s'étoit rendu dans la place suivi de tout le sénat, voulut s'y opposer; mais les tribuns, qui ne respectoient plus ni les lois, ni la première dignité de la république, envoyèrent un licteur pour arrêter Camille & le conduire en prison. Cet attentat contre le souverain magistrat, fit soulever toute la noblesse: il n'étoit point encore arrivé dans Rome un si grand tumulte. Les patriciens repoussent le licteur, en même temps que les plébéiens se préparent à le soutenir. Les deux partis se rangent chacun d'un côté de la place prêts à en venir aux mains. Dans un si grand désordre, le dictateur fait dire aux tribuns de suspendre

Plut. in Camillo.

pendre pour un moment leur animosité : il appelle auprès de lui tous les sénateurs, & les conduit dans un temple voisin, pour y prendre une dernière résolution. Mais avant que d'y entrer, il se tourna vers le capitole ; & adressant ses prières aux Dieux, il fit vœu de bâtir un temple à la Concorde, s'il pouvoit rétablir l'union entre ses concitoyens.

Ovid. fast l. 1.

Plut. in Camillo.

Il y eut de vives contestations entre les sénateurs sur le parti qu'on devoit prendre ; mais enfin comme le péril étoit pressant, & que le peuple furieux menaçoit d'abandonner Rome, l'avis le plus doux & le plus convenable à l'état présent, passa à la pluralité des voix. On convint enfin de céder au peuple une des places du consulat : Sextius fut le premier des plébéiens qui en fut pourvu, & Licinius lui succéda peu de temps après. Les patriciens, de leur côté, obtinrent deux nouvelles dignités, qui leur furent affectées comme pour dédommagement, & à l'exclusion du peuple.

La première fut la préture, établie pour rendre la justice dans la ville : fonction originairement attachée au consulat, mais à laquelle les consuls ne pouvoient guères vaquer, sur-tout l'été,

qu'ils passoient ordinairement à la tête des armées. Ainsi la préture fut considérée comme un supplément du consulat, & la seconde dignité de la république. Sp. Furius, fils du dictateur, fut le premier préteur de Rome; & en cette qualité on lui accorda la *Robe prétexte*, ou bordée de pourpre, *la Chaire curule*, & six licteurs qui portoient les faisceaux devant lui; en quoi le préteur étoit distingué du consul, qui en avoit douze. Et comme le dictateur avoit pour vice-régent le général de la cavalerie, & les consuls leurs lieutenans, le préteur avoit aussi à ses ordres les questeurs, qui dépendoient particulièrement de lui, & sur lesquels il se reposoit d'une partie des affaires.

Suidas.

La seconde charge, qu'on créa en faveur des patriciens, fut l'édilité majeure, ainsi appellée pour la distinguer de l'édilité plébéienne, établie en même temps que les tribuns du peuple, dont ils étoient considérés comme les lieutenans. On appeloit encore cette charge *édilité curule*, parce que ceux qui en étoient revêtus, pouvoient, comme les consuls & les préteurs, se faire porter dans une espèce de trône orné d'ivoire, & qu'on appeloit *chaire curule*.

Les deux premiers édiles patriciens fu-

rent Cn. Quintius Capitolinus, & P. Cornélius Scipion. Les fonctions de ces édiles répondoient en même temps à celles de nos maires, des lieutenans de police, & des trésoriers de France. Ils étoient chargés du soin des temples, des théâtres, des jeux, des places publiques, des marchés, des tribunaux de justice, & de l'entretien des murailles de la ville. C'étoit encore à eux à veiller à ce qu'il ne s'introduisît aucune nouveauté dans la religion. Ils avoient la même inspection sur les livres qu'on mettoit en lumière, & sur les pièces de théâtre : cette charge, toujours remplie par deux patriciens, étoit un dégré pour monter à la préture & au consulat.

Tit. Liv. l. 7. Plutarch. in Camillo.

Enfin, après l'établissement des consuls, du préteur, & des édiles curules, la loi qui concernoit les terres publiques fut reçue, comme le seul moyen d'appaiser la multitude & de rétablir l'union dans l'état.

Cette loi, appelée *Licinia*, de C. Licinius Stolon son auteur, portoit qu'aucun citoyen, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourroit posséder à l'avenir plus de cinq cents arpens de terres de conquête, & qu'on distribueroit gratuitement, ou qu'on affermeroit à vil prix le surplus à de pauvres citoyens.

Que dans ce partage on aſſigneroit au moins ſept arpens par tête à chaque citoyen.

Qu'on ne pourroit avoir ſur ces terres qu'un certain nombre déterminé de domeſtiques ou d'eſclaves, pour les faire valoir.

Que le nombre des troupeaux ſeroit auſſi limité, & proportionné à la quantité des terres que chacun occuperoit; & que les plus riches ne pourroient nourrir ni envoyer dans les communes & les pâturages publics, plus de cent bêtes à cornes, & cinq cents moutons.

Qu'on nommeroit inceſſamment trois commiſſaires pour préſider à l'exécution de la loi, & que l'auteur qui l'avoit propoſée, ne pourroit être compris dans le nombre des triumvirs.

Enfin, que le ſénat, les chevaliers & le peuple feroient des ſermens ſolemnels d'obſerver cette loi, & que ceux qui dans la ſuite y contreviendroient, ſeroient condamnés à une amende de mille aſſes, ou dix mille ſols Romains.

La loi fut d'abord obſervée avec beaucoup d'exactitude, comme le ſont la plupart des nouveaux réglemens. L'auteur même de la loi, C. Licinius Stolon, fut le premier des Romains condamné à l'amende pour l'avoir violée. Il fut

convaincu de posséder plus de mille arpens de terre ; & quoique pour échapper à la rigueur de la loi, il les eût auparavant partagés avec son fils, qu'il avoit émancipé dans cette vue, on regarda cette émancipation comme faite en fraude de la loi. On lui enleva la moitié de ses terres, qu'on partagea entre des pauvres citoyens; il paya outre cela une amende de dix mille sols *, & il apprit que par sa propre expérience, dans un gouvernement libre on ne souffre point que les magistrats se dispensent de l'observation des lois qu'ils prescrivent aux particuliers. Mais comme il n'y a pas de peines assez rigoureuses auxquelles l'avarice & la convoitise des hommes n'échappent, les plus riches & les plus puissans parmi les Romains trouvèrent depuis le secret de se faire adjuger les communes & les terres de conquêtes sous des noms empruntés. Les gurrees, qui survinrent contre les Latins, les Samnites, les Gaulois & les Carthaginois, favorisèrent ces usurpations ; les lois furent moins écoutées dans le tumulte des armes ; les magistrats, par une collusion réciproque,

Tit. Liv. l. 7. c. 9.

* Les sols d'or étoient à la taille de 27 à la livre, ou de 48 grains de poids, qui avoient cours pour quarante deniers d'argent. Le sol d'or valoit chez les Romains mille sesterces, & chaque sesterce valoit le quart de leur denier d'argent.

dissimuloient ces infractions; enfin on ne fit plus mystère de la supposition de nom, comme nous le verrons dans la suite. Les grands levèrent le masque, & la loi Licinia tomba à la fin dans le mépris, & le peuple dans la misère.

Ce fut le sujet de nouvelles séditions, d'autant plus dangereuses, que le peuple étoit devenu plus nombreux & plus puissant, & que des grands s'en firent un prétexte de soutenir ses intérêts pour se rendre chefs de parti. Mais avant que d'entrer dans le détail de ces dissensions, j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de représenter auparavant de quelle manière les Romains étendirent leur domination dans l'Italie, la Sicile, l'Espagne, & une partie de l'Afrique & de l'Asie. Ce que je décrirai le plus sommairement que je pourrai, & sans m'éloigner de Rome qu'autant que cela sera nécessaire pour faire connoître les différentes révolutions qui arrivèrent dans son gouvernement, le principal objet de cet Ouvrage.

*Fin du livre septième.*

# LIVRE VIII.

*L. Manlius est accusé devant l'assemblée du peuple de traiter durement T. Manlius son fils. Action hardie de Titus pour délivrer son père. Il tue un Gaulois d'une taille extraordinaire, & est surnommé* Torquatus. *Valerius* Corvus. *Pourquoi ainsi appellé. Les Samnites déclarent aux Romains une guerre qui se termine à l'avantage de ces derniers. Première guerre entre les Carthaginois & les Romains. Après différens succès de part & d'autre, les Carthaginois sont obligés de demander la paix, & ne l'obtiennent qu'à des conditions très-onéreuses. Ils réparent leurs pertes, & recommencent la guerre. Annibal passe en Italie, & met Rome à deux doigts de sa perte. Il est obligé de retourner en Afrique pour défendre sa patrie. Scipion taille en pièces son armée, & prend Carthage. Les conquêtes des Romains en Grece & en Asie. Tribunat de Tiberius Gracchus, rempli de troubles. Mort du tribun.*

LA république jouissoit d'une profonde paix au-dedans & au-dehors de l'é-

tat, & le peuple regardoit le consulat qu'il venoit d'obtenir, comme une victoire qu'il avoit remportée sur le sénat & les patriciens. Mais les tribuns, qui ne pouvoient se faire valoir que par de nouvelles dissensions, se plaignoient que pour une dignité curule que les patriciens avoient cédée au peuple, ils eussent obtenu trois nouvelles magistratures; qu'on eût créé exprès pour eux la dignité de préteur, qui les rendoit maîtres de l'administration de la justice; qu'ils eussent deux édiles curules, dont l'autorité anéantissoit celles des édiles plébéiens. Ils demandoient que toutes les charges & les dignités de l'état fussent communes entre le peuple & la noblesse; que le mérite seul en décidât dans les élections, & que, sans distinction de rang ou de naissance, on pût choisir indifféremment des plébéiens comme des patriciens pour remplir les dignités civiles, & même celles du sacerdoce. Tel étoit le sujet ordinaire dont ces tribuns inquiets entretenoient la multitude dans leurs assemblées. Ils n'oublioient rien pour élever par de magnifiques éloges les moindres actions des plébéiens, en même-temps qu'ils tâchoient d'affoiblir & de diminuer tout ce que les nobles faisoient de plus utile

pour

pour la république. Ils s'attachoient même à pénétrer ce qui se passoit dans l'intérieur de leur domestique, dont ils faisoient des rapports malins & exagérés, & propres à les rendre méprisables.

C'est ainsi que, sous le consulat de Q. Servilius Ahala & de Lucius Genutius, un tribun du peuple, appellé M. Pomponius, fit assigner L. Manlius qui sortoit actuellement de la dictature, sous prétexte que ce patricien traitoit un de ses enfans avec trop de dureté. Ce fils de Manlius, appelé Titus, étoit né bègue; & comme dans ses premières années il ne faisoit pas espérer beaucoup de son esprit, son père l'avoit relégué dans une de ses maisons de campagne, où il étoit occupé du labourage & des autres soins de l'agriculture, comme en usoient encore en ce temps-là les Romains. Cependant Pomponius en voulut faire un crime à Manlius, qui d'ailleurs n'étoit pas agréable au peuple, par la sévérité qu'il avoit exercée dans ses magistratures, & à la tête des armées. L'affaire fut poussée si vivement, qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût condamné à une amende considérable.

An de Rome 391.

Titus Manlius ayant appris l'embar-

ras où son père se trouvoit à son sujet, sort seul de son village de grand matin, se rend à Rome, & va à la porte du tribun, qui étoit encore au lit. Il lui fit dire que le fils de Manlius demandoit à lui parler pour une affaire qui ne souffroit point de retardement. Le tribun, persuadé qu'il venoit ou le remercier de s'être intéressé dans sa disgrace, ou peut-être lui découvrir de nouvelles preuves de la dureté de son père, ordonna qu'on le fît entrer. Manlius l'ayant salué, demanda à l'entretenir en particulier; les gens du tribun se retirèrent aussi tôt par son ordre. Pour lors ce jeune homme lui porta un poignard à la gorge, & le menaça de le tuer, si par les sermens les plus solemnels il ne juroit de se désister de la poursuite qu'il faisoit contre son père. Le tribun, épouvanté, jura tout ce qu'il voulut. Mais il ne fut pas plutôt débarrassé de ce jeune homme, qu'il en porta ses plaintes dans une assemblée du peuple, & demanda à être relevé de son serment. Le peuple, plus généreux, en ordonna autrement : il lui fut défendu, en faveur du fils, de poursuivre davantage son action contre le père ; & pour récompenser cet acte de piété filiale, le jeune Manlius fut

nommé pour remplir une des charges de tribun des légions ; emplois dont les généraux disposoient auparavant, & dont le peuple se réserva depuis la nomination.

T. Manlius ne fut pas long-temps sans faire connoître par des actions d'une valeur singulière, combien il étoit digne de cet honneur. Les Gaulois Cis-Alpins ayant repris les armes pour venger leur défaite, vinrent camper à trois milles de Rome, proche d'un pont du Téveron, sous le consulat de L. Sulpicius & de C. Licinius Calvus, celui même qui pendant son tribunat avoit travaillé de concert avec Sextius pour faire passer le consulat dans l'ordre des plébéiens.

An de Rome 392.

Au bruit de la marche de ces ennemis redoutables, on nomma aussi-tôt un dictateur ; ce fut T. Quintius Pennus, qui choisit Ser. Cornelius Maluginensis pour général de la cavalerie. Les Romains, sous les ordres de ces généraux, s'avancèrent aussi-tôt jusqu'au bord du Téveron ; il n'y avoit que la rivière qui les séparât des ennemis. Un Gaulois d'une grandeur énorme, & qui paroissoit plutôt un géant qu'un homme ordinaire, s'avança sur le pont, & défia le plus brave des Ro-

mains. Sa taille extraordinaire intimidoit les plus courageux : Manlius seul crut avoir trouvé un péril digne de sa valeur. Il demanda à son général la permission de combattre le Gaulois : » J'espère, lui dit-il, faire voir à ce » barbare que je suis sorti d'une mai» son fatale à sa nation, & dont le » chef précipita les Gaulois du haut » du capitole. » *Va*, lui dit le dictateur, *& montre autant de courage pour la gloire de ton pays, que tu en as fait paroître pour la défense de ton père.* Les deux champions ne furent pas longtemps sans en venir aux mains, & Titus Manlius, joignant l'adresse au courage, tua son ennemi, & lui arracha une chaîne d'or qu'il portoit à son cou, & qu'il mit au sien comme un monument de sa victoire : ce qui lui acquit le surnom de *Torquatus*, qui passa depuis à sa postérité. Le succès de ce combat singulier parut aux Gaulois de si mauvais augure pour la suite de la guerre, qu'ils abandonnèrent leur camp de nuit, & se retirèrent avec précipitation.

Tit. Liv. l. 7. Orof. l. 3. c. 5. Flor. l. 2. c. 13.

Quelques années après, une nouvelle armée de Gaulois se répandit sur les terres des Romains. L. Furius Camillus, consul, fils du dictateur, marcha

contre eux; & M. Valerius eut le même avantage que Manlius sur un autre Gaulois, que ce Romain vainquit dans un combat singulier. On prétend qu'un corbeau s'étant perché sur son casque pendant le combat, contribua du bec & des ongles à la défaite de son ennemi : ce qui fit donner à Valerius le nom de *Corvus*, & à ses descendans celui de *Corvinus*. Mais, sans s'arrêter à ce qu'il y a de merveilleux dans cet événement, il suffit de remarquer que dans cette seconde guerre un combat général suivit le particulier, & qu'il eut le même succès. Les Gaulois furent défaits, & ceux qui échappèrent de cette bataille, s'éloignèrent du territoire de Rome, & furent quelque temps sans y revenir.

An de Rome 407. Tit. Liv. l. 7. Gellius, 9. c. 11. Val. Max. l. 3. c. 2.

Ce n'étoit pas la seule nation jalouse de la puissance & des conquêtes des Romains. Tous ces petits peuples qui, sous différens noms, habitoient le *Latium* & la Toscane, leur faisoient une guerre presque continuelle. Les Samnites se déclarèrent depuis contre eux, & les Romains n'auroient jamais subjugué les uns & les autres, s'ils n'avoient su jeter de la division parmi eux. Mais pour retenir dans leur parti les peuples les plus voisins de Rome, ils

les flattoient du titre d'alliés du peuple Romain ; & quand ils s'étoient rendus maîtres des contrées les plus éloignées, ceux qui s'étoient laissé endormir sous ce titre d'alliés, se trouvoient enveloppés dans leurs conquêtes ; & pour lors, quoiqu'on leur conservât cette qualité, on les traitoit comme des sujets. Ils n'eussent osé prendre les armes sans le consentement du sénat, & ils étoient obligés de fournir leur contingent de troupes pour aider les Romains à étendre leur empire & leur domination. Telle étoit la conduite de ces habiles politiques : on peut voir dans le progrès de leurs armes, le fruit d'un systême d'ambition très-bien lié ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que ces défenseurs éternels de la liberté, étoient eux-mêmes les oppresseurs du droit naturel & les tyrans de toute l'Italie. Les Herniques, qui avoient été près d'un siècle dans leur dépendance, entreprirent les premiers de s'en tirer. Tous, jusqu'aux vieillards, prirent les armes pour recouvrer leur liberté. On envoya d'abord contre eux Genutius, consul plébéien : ce fut le premier de cet ordre qui eut le commandement des armées. Les patriciens & les plébéiens, par différens motifs, attendoient avec inquié-

An de Rome 393.

tude quel feroit le fuccès de cette guerre. Genutius tomba dans une embufcade où il fut tué, & la plupart de fes troupes furent taillées en pièces.

Tit. Liv. l. 7. Oros. l. 3. c. 5.

Les patriciens profitant de cette difgrace du conful plébéien, pour mortifier les tribuns, & diminuer leur crédit, reprochoient au peuple que les Dieux avoient enfin vengé hautement les aufpices profanés, & puni un homme qui, fe prévalant d'une loi fi injufte, avoit ofé s'approprier les aufpices, comme auroit pu faire un patricien.

Le peuple & fes tribuns, confus & confternés, ne répliquoient rien : il fallut, dans cette infortune, avoir recours à un dictateur. La nobleffe fit nommer Appius Claudius, petit-fils du decemvir, celui de tous les patriciens qui étoit le plus jaloux du privilège de fa naiffance & des prérogatives de fon ordre. Il leva auffi-tôt une nouvelle armée, marcha aux ennemis; & après un combat fanglant & opiniâtre, il remporta une glorieufe victoire. Je ne parle point de différens petits combats qui fe donnèrent depuis contre les Privernates, les Falifques, les Tarquiniens, & les Véliterniens. Tous ces peuples faifoient moins la guerre contre les Romains, que des courfes fur leurs terres.

S'ils étoient battus, ou ils demandoient la paix, ou ils se renfermoient dans leurs villes sans oser reparoître en campagne. Les Toscans prirent depuis leur place, & parurent en ce temps-là sur la scène. C'étoit, comme nous avons dit, une ligue & une communauté de douze peuples, ou de douze petits états, dont la puissance ne laissoit pas d'être redoutable quand leurs forces étoient unies. Cette guerre parut assez importante pour en remettre la conduite à un dictateur; & malgré tous les efforts du sénat & des patriciens, C. Martius Rutilus, quoique plébéien, fut nommé pour remplir cette dignité : il choisit pour général de la cavalerie un autre plébéien appellé C. Plautius.

Tit. Liv. l. 7. Diod. l. 16. An de Rome 397.

Le sénat, qui n'avoit pu empêcher l'élection d'un dictateur plébéien, n'oublia rien pour traverser son armement, & pour le mettre hors d'état d'acquérir de la gloire. Le peuple, par un motif opposé, courut à l'envi se ranger sous ses étendards : il eut bientôt une puissante armée; & comme il étoit soldat & capitaine, il défit les Toscans, tailla en pièces leur armée, fit huit mille prisonniers, & à son retour obtint, malgré le sénat, les honneurs du triomphe. C'est ainsi que le peuple entra

insensiblement en partage avec la noblesse, de tous les honneurs & de toutes les dignités de la république. Il étoit déja en possession de l'édilité curule, quoique les historiens ne marquent point le nom des deux premiers plébéiens qui en furent revêtus. Philon, autre plébéien, parvint quelque temps après à la préture, & le même Martius, dont nous venons de parler, s'éleva par son courage & sa vertu jusques à la dignité de censeur. Depuis ce temps-là, quoique la distinction entre les patriciens & les plébéiens subsistât toujours, c'étoit moins la naissance que les dignités curules qui décidoient de la noblesse; & nous verrons dans la suite des plébéiens considérés entre les premiers & les plus nobles de la république, parce qu'ils sortoient d'ancêtres qui avoient été revêtus de ces dignités curules.

Les Romains, après avoir triomphé des Sabins, des Toscans, des Latins, des Herniques, des Eques, des Volsques, & de tous ces petits peuples voisins de Rome, tournèrent leurs armes contre les Samnites, qui habitoient les pays qu'on appelle aujourd'hui l'Abruzze, nation féroce & guerrière, & qui ne cédoit aux Romains ni en courage, ni en discipline militaire, & qui avoit

An de Rome 410.

comme Rome des sujets & des alliés attachés à sa fortune.

Entre deux puissances égales & voisines, il est inutile de chercher d'autre motif de la guerre que la concurrence & une jalousie réciproque. Ainsi, le sujet, ou pour mieux dire, le prétexte de celle-ci, vint de ce que les Samnites entreprirent de subjuger les Sidicins & ceux de Capoue, & que les Romains, qui ne vouloient pas les Samnites si puissans, s'opposèrent à leurs conquêtes.

La guerre avoit commencé par les Sidicins, petit état dont les Samnites voulurent se rendre les maîtres. Les Sidicins eurent recours à ceux de Capoue, qui prirent leur défense avec plus d'ostentation que de forces. Les citoyens de Capoue possédoient à la vérité un pays très-fertile, & le commerce augmentoit encore tous les jours leurs richesses. Mais ces richesses des particuliers, faisoient la foiblesse de l'état. Les maisons étoient magnifiques, & la ville sans fortifications. Le luxe régnoit partout; & le marchand, fier de son argent, prenoit sa vanité pour du courage, & méprisoit des ennemis qui n'étoient pas aussi riches que lui.

Cette présomption & le mépris toujours imprudent des forces des ennemis,

causèrent leurs disgraces. Les Samnites qui envisageoient plus de gloire & de profit à les vaincre que les Sidicins, tournèrent leurs armes contre eux. On en vint bientôt aux mains. Ceux de Capoue furent défaits dans deux grandes batailles, où ils perdirent toute leur jeunesse : & les victorieux, que rien ne pouvoit plus arrêter, s'approchèrent d'une ville qui n'avoit pour défense que de foibles murailles & des habitans consternés.

Les magistrats, dans cette infortune, eurent recours à Rome. Ils envoyèrent une célèbre ambassade pour demander l'alliance & le secours des Romains. Leurs ambassadeurs représentèrent au sénat tous les motifs, soit de gloire ou d'intérêt, qui pouvoient engager la république à prendre leur défense, l'extrémité où ils étoient réduits, & la puissance de leurs ennemis, qui augmentoit encore considérablement par la conquête d'une ville aussi riche que Capoue. *Tel est*, ajoutèrent ces ambassadeurs, *le malheur de notre condition présente, qu'il faut ou que nous soyons incessamment secourus par nos amis, ou que nous tombions sous la puissance de nos ennemis. Si vous nous défendez, vous acquerrez des alliés qui vous regar-*

Tit. Liv. l. 7.

*deront éternellement comme les reſtaurateurs de leur état, & comme les ſeconds fondateurs de notre ville. Si vous nous abandonnez, Capoue n'eſt plus, ou du moins elle devient ſujette des Samnites.*

Le ſénat n'ignoroit rien de toutes ces conſidérations; mais comme il prétendoit tirer du ſecours de ſes armes, un avantage plus ſolide & plus réel qu'un vain titre & des louanges ſtériles, on répondit ſimplement à ces envoyés, par la bouche du conſul, que l'état préſent de leur fortune paroiſſoit digne de compaſſion, & que les Romains ſouhaiteroient de les pouvoir ſecourir avec bienſéance; mais que la république avoit une ancienne alliance avec les Samnites, qui ne lui permettoit pas d'en faire une nouvelle avec leurs ennemis : cependant, que le ſénat ne laiſſeroit pas d'envoyer au camp des Samnites des députés qui intervien-droient en leur faveur, & qui tâcheroient de leur ménager un traité de paix à des conditions ſupportables.

Le chef de l'ambaſſade, qui en avoit le ſecret, ſentit bien qu'il falloit qu'il fît des propoſitions plus avantageuſes pour déterminer le ſénat à prendre la défenſe de Capoue. Les magiſtrats qui, avant ſon départ, s'étoient bien apper-

çus qu'ils n'avoient au plus que le choix de leurs maîtres, aimant mieux en prendre d'éloignés que de se soumettre à leurs voisins, avoient ordonné à cet ambassadeur, s'il ne pouvoit obtenir pour eux la qualité d'alliés de Rome, de les en rendre plutôt les sujets, que de laisser tomber Capoue sous la puissance des Samnites. Ainsi, il répondit au consul, que puisque les Capouans ne pouvoient rien obtenir des Romains en qualité d'alliés, il se flattoit que le sénat ne souffriroit pas que les Samnites s'emparassent d'une ville & d'un pays dont il étoit chargé de leur remettre la domination. « C'est pourquoi, » ajouta cet ambassadeur, nous vous » donnons aujourd'hui, & nous met» tons sous vos lois la ville de Capoue, » nos terres, nos domaines, nos tem» ples, nos personnes : nous vous re» connoissons pour nos souverains, & » nous protestons, à la face des Dieux » & des hommes, de vous garder une » fidélité inviolable. »

Le sénat ayant amené la négociation au point qu'il souhaitoit, accepta solemnellement la donation de Capoue. Et comme il vouloit toujours mettre de son côté la justice, ou du moins les apparences de cette vertu, il en-

voya des ambassadeurs aux Samnites pour leur notifier ce traité, & pour les prier en même-temps, en vertu de leur ancienne alliance, de retirer leur armée d'un pays qui appartenoit au peuple Romain.

Les Samnites, outrés qu'on prétendît arrêter le progrès de leurs armes, & leur arracher des mains, pour-ainsi-dire, la ville de Capoue, se récrièrent contre un traité qu'ils regardoient comme une pure supercherie. Leurs magistrats rejetèrent avec indignation la proposition des ambassadeurs Romains, & en sortant du conseil ils ordonnèrent en leur présence à leur général de mettre tout à feu & à sang dans le territoire de Capoue : c'étoit s'expliquer nettement. Aussi ces nouvelles hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre entre
An de Rome 410.
les deux nations. Et le sénat en donna la conduite à M. Valérius Corvus, & à A. Cornelius Cossus. Cette guerre commença l'an 411 de la fondation de Rome. Elle se fit toujours de part & d'autre avec une égale animosité; & quoiqu'interrompue quelquefois par des trèves, elle recommençoit ensuite avec la même fureur. Les Gaulois Cis-Alpins, les Toscans, ceux de Tarente, les Latins, & même des Grecs & des Africains, y pri-

rent part. Pyrrhus, Roi d'Epire, le plus grand capitaine de son siècle, passa la mer en faveur des Tarentins. Et les Carthaginois, qui commençoient à s'établir dans la Sicile, & qui en affectoient la domination, leur envoyèrent différens secours pour traverser les conquêtes des Romains. Ce fut comme un embrâsement qui se communiqua successivement dans toute l'Italie, & qui ne fut éteint que par des ruisseaux de sang. Ils se donna de grandes batailles, & avec des succès différens. Les Romains d'abord vainqueurs & ensuite vaincus, mais jamais rebutés de combattre, indifférens, pour-ainsi-dire, sur leurs propres défaites, reprenoient les armes avec un nouveau courage. On ne savoit ce que c'étoit que de fuir dans leurs armées. Le soldat vouloit vaincre ou mourir, & il se trouva plus de Romains punis pour avoir combattu sans en avoir ordre, que pour avoir lâché pied & quitté leur poste. Enfin, après une guerre presque continuelle & qui dura pendant plus de soixante-dix ans, le courage des Romains, une valeur héroïque qui se trouvoit dans les simples soldats comme dans les officiers, leur patience dans les travaux, leur discipline militaire, mais sur-tout l'amour de leur patrie, les firent triompher de

leurs ennemis. La nation des Samnites fut presque détruite, on chassa Pyrrhus de l'Italie; Tarente fut prise & ses murailles rasées, & L. Furius Camillus, consul, rendant compte au sénat de l'extrémité à laquelle il avoit réduit les Latins: *Les Dieux*, dit-il aux sénateurs, *vous ont rendus si puissans, qu'il dépend maintenant de vous que le Latium soit encore, ou qu'il ne soit plus rien du tout.*

An de Rome 417.

Les Romains n'accordèrent la paix aux peuples vaincus qu'à des conditions très-onéreuses. Le sénat, selon sa politique ordinaire, leur ôta à chacun une partie de leur territoire. Mais cette politique, poussée trop loin, ruina le pays & excita même depuis dans Rome des séditions dangereuses. Les grands, par une collusion réciproque, s'emparèrent d'une partie de ces terres. Leurs domaines devinrent insensiblement de petits états, qu'ils peuplèrent de ce nombre infini d'esclaves qu'ils avoient faits pendant une si longue guerre; & les laboureurs originaires dépouillés de leurs terres, abandonnoient la campagne où ils ne pouvoient plus subsister.

Le peuple & ses tribuns renouvelèrent leurs plaintes contre un abus presqu'aussi ancien que l'établissement de la république. On vouloit faire revivre le réglement

ment de Licinius, & l'ordonnance qui fixoit au plus à cinq cents arpens l'héritage de tout citoyen Romain : mais les lois furent moins écoutées dans le tumulte des armes. Il y avoit alors un trop grand nombre de patriciens & de plébéiens, infracteurs de cette loi, pour oser espérer de les réduire ; on l'auroit même tenté en vain. Complices de la même espèce d'usurpation, & tous, ou à la tête des armées, ou dans les premières magistratures de la république, rien ne résistoit à leur crédit ; & les guerres qui survinrent contre les Carthaginois, laissèrent moins d'attention pour les réglemens domestiques.

Jusqu'ici nous n'avons vu les armes de la république, occupées que dans la terre ferme de l'Italie. Les Romains furent près de 500 ans avant que d'avoir pu soumettre les Latins, les Toscans, les Samnites, & leurs alliés. Mais ils n'eurent pas plutôt établi leur domination dans ces grandes provinces, qui s'étendent depuis le Rubicon jusqu'à l'extrémité de l'Italie, qu'ils songèrent à passer la mer. Le secours donné par les Carthaginois aux Tarentins, en fut le prétexte ; & la conquête de la Sicile, le véritable sujet. Rome & Carthage s'attachèrent l'une contre l'autre : le voisi-

nage & la jalousie de ces deux grandes républiques firent naître une guerre sanglante dont la Sicile fut le premier théâtre. Cette guerre passa ensuite en Afrique, d'où elle s'étendit en Espagne & en Italie. Nous n'en rapporterons les différens succès que sommairement, pour ne nous pas trop éloigner du sujet principal de cet ouvrage.

Carthage, colonie de Phéniciens, fut bâtie sur les côtes d'Afrique, proche l'endroit où se trouve à présent la ville de Tunis, environ 137 ans avant la fondation de Rome : la Lybie reconnoissoit son empire. Elle entretenoit en tout tems de puissantes flottes qui la rendoient maîtresse de la mer & du commerce, & qui avoient étendu sa domination jusques sur les côtes d'Espagne, & dans les Isles de Sicile, de Corse & de Sardaigne.

Tous ses citoyens étoient marchands : un trafic continuel leur avoit acquis de si grandes richesses, qu'ils méprisoient la profession des armes. S'il leur survenoit quelques guerres, ils achetoient des troupes; & souvent prenoient à leur solde jusqu'à leurs généraux : cette république marchande croyoit tout trouver dans son argent.

Rome au contraire nourrissoit dans son sein une milice admirable. Tous ses

citoyens étoient soldats ; personne n'étoit exempt d'aller à la guerre ; le fantassin devoit servir vingt ans, & le cavalier dix, avant que de pouvoir obtenir son congé, & peu le demandoient. Quand il falloit marcher en campagne, on voyoit les vétérans se présenter avec la même ardeur que la jeunesse, & tous vouloient vaincre ou mourir.

Telle étoit la constitution de ces deux républiques, lorsqu'elles en vinrent aux mains. L'une étoit puissante par ses légions & ses armées de terre ; & l'autre n'étoit pas moins redoutable par ses flottes & ses armées de mer. Les Romains, renfermés dans le continent de l'Italie, n'avoient aucune expérience dans la marine. Appius Claudius, consul, fils du dictateur dont nous venons de parler, & frère d'Appius Claudius l'aveugle, fut le premier qui, à la faveur de quelques radeaux, fit passer des troupes dans la Sicile, ce qui lui fit donner le surnom de *Caudex*, comme ayant trouvé l'art de lier ensemble des planches, pour en faire des vaisseaux de transport. Ces radeaux devinrent bientôt des vaisseaux & des galères parmi une nation appliquée, ingénieuse, qui le travail ne rebutoit pas, qui profitoit de tout, & qui apprit de ses ennemis mêmes

An de Rome 489.
Polyb. l. 1.
Zonaras. l. 2.

l'art & l'invention de les vaincre. Une galère Carthaginoise, poussée par la tempête sur les côtes d'Italie, servit de modèle aux Romains pour en fabriquer de semblables. On y travailla avec tant d'ardeur, qu'en deux mois de temps Duillius mit en mer une flotte qui défit celle des Carthaginois. La joie que Rome reçut de cette première victoire navale, fit que, pour en conserver la mémoire, on en perpétua, pour-ainsi-dire, le triomphe, & Duillius, du consentement du sénat, toutes les fois qu'il revenoit de souper chez ses amis, se fit, le reste de ses jours, reconduire aux flambeaux & au son des flûtes.

Cicer. de enectute. Val. Max. l. 3. c. 6. Flor. l. 2. Polyb.

An de Rome 495.

Nous ne nous arrêterons point aux suites de cette guerre, qui ne sont point de notre sujet, ni aux combats & aux sièges qui se firent en Sicile : il suffit de remarquer que les Romains, s'étant rendus maîtres d'Agrigente & des principales villes de cette Isle, qu'ayant pris Alerie, Capitale de l'Isle de Corse, & Olbie dans la Sardaigne, ils portèrent la guerre & la terreur de leurs armes jusqu'aux portes de Carthage.

An de Rome 497.

L. Manlius & Q. Ceditius, consuls, furent chargés de cette expédition. Mais Ceditius étant mort pendant son consulat, on lui substitua M. Attilius Regu-

lus, personnage consulaire, grand capitaine, austère dans ses mœurs, sévère à lui-même comme aux autres, & qui avoit conservé encore la tempérance & le désintéressement des premiers Romains.

Ces deux généraux mirent à la voile, avec une flotte de trois cents quarante vaisseaux, & chargée de cent quarante mille hommes de débarquement. Les Carthaginois leur opposèrent une flotte aussi nombreuse, composée de vaisseaux plus légers, & qui alloient mieux à la voile. Mais il s'en falloit beaucoup que le soldat Carthaginois égalât le Romain en valeur. Le combat fut long & opiniâtre, & la fortune passa plus d'une fois de l'un & de l'autre côté. Tant que les vaisseaux combattoient, pour-ainsi-dire, plutôt que les hommes, les Carthaginois l'emportèrent par leur adresse & par leur expérience : mais les Romains, qui montoient des vaisseaux grossièrement construits, pesans & lourds, ayant accroché ceux des Carthaginois, on commença à se battre de pied ferme & comme sur terre. Pour lors, la valeur des Romains, qui combattoient à la vue de leurs consuls, l'emporta sur des étrangers & des troupes auxiliaires, gens qui ne font la guerre que comme ils feroient

un métier, seulement pour vivre, & sans amour pour la gloire, ni zèle pour le parti qu'ils servent. La flotte Carthaginoise se dispersa par la fuite, & le passage demeura libre aux Romains, qui, après avoir abordé aux côtes d'Afrique, prirent d'emblée la ville de Clupéa, & ravagèrent ensuite le pays ennemi, d'où ils enlevèrent vingt mille captifs.

Polyb. l. 1. Zonaras. Eutropius. Orosius. Florus.

Les consuls envoyèrent à Rome donner avis de cette victoire, & demander de nouveaux ordres. Le sénat leur fit savoir qu'il souhaitoit que Manlius ramenât en Italie une partie de la flotte, dont on pouvoit avoir besoin pour conserver les conquêtes de la Sicile, & que Regulus restât en Afrique pour y faire la guerre. Le tems de son consulat étant expiré, on lui continua le même emploi, avec le titre de proconsul. Mais peu de tems après il demanda un successeur & son congé, sur les avis qu'on lui donna, que le fermier qui cultivoit sept arpens de terre, en quoi consistoit tout le bien de ce général, étoit mort, & que son valet avoit dérobé les outils nécessaires au labourage. Regulus représenta au sénat, par ses lettres, que sa femme & ses enfans étoient exposés à mourir de faim, si par sa présence & son travail il ne ré-

Val. Max. l. 4. c. 4.

tabliſſoit lui-même ſes affaires domeſtiques. Le ſénat, pour ne pas interrompre le cours des victoires de Regulus, ordonna qu'on fourniroit des alimens à ſa femme & à ſes enfans; que ſa terre feroit cultivée aux dépens du public, & qu'on acheteroit de nouveaux inſtrumens néceſſaires pour le labourage; récompenſe modique, ſi on en conſidère le prix, mais qui fait plus d'honneur à la mémoire de ce vertueux Romain, que tous ces titres pompeux dont on décore tous les jours les terres de ces hommes nouveaux, qui ne ſe ſont enrichis que par des brigandages, & dont les noms ne feront peut-être connus dans la poſtérité, que par les calamités que leur avarice a cauſées dans le pays où ils ont fait la guerre.

Manlius ramena ſur les côtes d'Italie une partie de la flotte chargée de butin & de vingt-ſept mille priſonniers. Regulus de ſon côté ayant reçu les ordres du ſénat, continua ſes conquêtes. Les Carthaginois voulurent s'y oppoſer; on en vint à une bataille, où ils furent défaits, & où ils perdirent leurs meilleures troupes. Cette nouvelle victoire acheva de jetter la conſternation dans tout le pays: plus de quatre-vingt places ſe rendirent aux Romains. Les Numides, an-

ciens sujets des Carthaginois, se soulevèrent en même-temps, & ravagèrent la campagne; & les paysans, qui fuyoient de tous côtés, se jetèrent dans Carthage, où, par leur nombre & leur misère, ils causèrent bientôt la famine & des maladies contagieuses.

Les Carthaginois, qui ne se trouvoient point de chefs ni de généraux assez habiles pour pouvoir les opposer à Regulus, envoyèrent jusqu'à Lacédémone offrir le commandement de leur armée à Xantippe, capitaine célèbre dans son pays & dans toute la Grèce, & ils dépêchèrent en même temps les principaux de leur sénat, pour demander la paix à Regulus. Ce général, qui eût été bien-aise de remporter à Rome la gloire d'avoir terminé cette guerre, ne refusa point d'entrer en négociation. Mais, comme il tenoit Carthage investie par les différens corps de troupes qui en occupoient les environs, & qu'il n'y avoit point d'armée sur pied qui pût l'obliger à en lever le blocus, il prétendit donner la loi dans le traité, & il demanda que les Carthaginois lui remissent les places qui leur restoient dans la Sicile & la Sardaigne, qu'ils rendissent gratuitement à la république les prisonniers qu'ils avoient entre leurs mains,

mains, & qu'ils payaſſent outre la rançon pour ceux de leur parti, les frais de la guerre, & un tribut tous les ans. Regulus prétendoit encore que les Carthaginois ne pourroient faire ni guerre ni alliance, ſans la participation du ſénat; qu'ils n'auroient qu'un ſeul vaiſſeau de haut-bord, & que ſur les ordres qu'ils recevroient de Rome, ils ſeroient obligés de fournir cinquante galères équipées en guerre, pour ſervir dans les endroits où les intérêts de la république le requerroient.

Les députés de Carthage repréſentèrent au général des Romains la dureté de ces conditions. Mais Regulus, qui ſe croyoit maître du pays, leur repondit fièrement : *Qu'entre ennemis, il falloit vaincre, ou recevoir la loi du victorieux.* On ſe ſépara ſans rien conclure, & les magiſtrats Carthaginois, irrités qu'on voulût exiger d'eux des conditions qui les réduiſoient à un état peu différent de la ſervitude, firent prendre les armes à tous les habitans. Xantippe le Lacédémonien arriva en même-temps, ſe mit à leur tête, & ayant rallié ce qui leur reſtoit de troupes, ſortit en pleine campagne, & préſenta la bataille aux Romains. Il choiſit pour camper une plaine propre pour faire

combattre les éléphans qu'il avoit dans son armée, & plus favorable à la cavalerie, en quoi il surpassoit les Romains. Regulus, par la même raison, & comme plus fort en infanterie, devoit chercher les montagnes & les hauteurs; mais ses soldats méprisant le général Grec, & des troupes qu'ils avoient vaincues tant de fois, demandèrent la bataille avec de grands cris. Regulus n'eut pas la force de leur résister : la bataille se donna dans la plaine; il y fut défait; son infanterie ne put résister à la cavalerie ennemie. Les Romains y perdirent plus de trente mille hommes, tant de leur nation que de leurs alliés, & le général lui-même fut fait prisonnier. Les Carthaginois le traitèrent avec beaucoup de dureté, & plutôt en criminel qu'en prisonnier de guerre. On le chargea de chaînes, & on l'ensevelit dans un cachot, où il resta pendant près de quatre ans. Il y auroit péri; mais les Carthaginois ayant, pendant ce temps-là, perdu des batailles considérables par terre & par mer, ils tirèrent Regulus de sa prison pour l'envoyer à Rome ménager la paix, ou du moins l'échange des prisonniers. Les magistrats, avant que de le faire embarquer, tirèrent de lui parole, que s'il

An de Rome 478.

ne pouvoit rien obtenir des Romains, il reviendroit à Carthage reprendre ses fers : on lui fit même entendre que sa vie dépendoit du succès de sa négociation.

Il ne tint pas au sénat que la paix ne se fît, ou du moins l'échange des prisonniers. Cette compagnie crut ne pouvoir acheter trop cher la liberté & la conservation d'un citoyen comme Regulus. Mais le plus grand obstacle à la conclusion du traité, vint de la part de celui qui en étoit chargé. Regulus, étant arrivé à Rome fit connoître au sénat qu'avec un peu de constance, & en continuant la guerre, on acheveroit de soumettre les Carthaginois. Qu'à l'égard de l'échange des prisonniers, tout l'avantage seroit du côté des ennemis, qui avoient à Rome leurs principaux officiers & leurs meilleurs soldats : au lieu que les Carthaginois n'avoient que peu de Romains, des gens avancés en âge, ou des lâches, dont on ne pouvoit espérer aucun service. Enfin, ce généreux Romain parla avec tant de force contre ses propres intérêts, qu'il fit résoudre la continuation de la guerre ; & sans vouloir entrer dans sa maison, ni voir sa femme & ses enfans, de peur d'être attendri par leurs larmes, il retourna à Carthage pour dégager sa pa-

Zonaras. App. Alex. in Libyca. Gell. l. 6. Val. Max. l. 6 & 9. L. Florus. Autor de viris illustribus.

role : il y périt dans les plus cruels ſupplices.

An de Rome 505. On reprit les armes de part & d'autre avec la même animoſité. Les ſuccès furent différens : enfin deux batailles navales, que gagnèrent les Romains, l'une ſous le commandement de M. Fabius Buteo, conſul, & l'autre ſous celui de C. Lutatius Catulus, forcèrent les Carthaginois à demander la paix tout de An de Rome 511. nouveau. Rome la leur accorda : mais Rome inflexible, quelquefois même cruelle envers des ennemis abattus, ne leur donna la paix qu'à des conditions très-onéreuſes. On exigea d'eux qu'ils remettroient aux Romains la place & le port Lilybée, dans la Sicile ; qu'ils abandonneroient entièrement cette iſle ; qu'ils rendroient les priſonniers ſans rançon ; qu'ils livreroient les déſerteurs & les transfuges ; qu'ils paieroient comptant mille talens pour les frais de la guerre, & deux mille deux cents en dix ans par forme de tribut. Les Carthaginois, épuiſés, ſouſcrivirent à tout, & le traité Tit. Liv. l. 49. fut conclu, ſous le conſulat de Q. Lutatius & de A. Manlius, l'an 512 de la fondation de Rome.

Mais ce fut moins une paix qu'une trève. Les Carthaginois, comme les plus foibles, ne l'avoient recherchée que

pour avoir le temps de rétablir leurs forces. Ils ne se virent pas plutôt en état de soutenir une nouvelle guerre, qu'ils reprirent les armes avec fureur. Le siége qu'ils mirent devant Sagunte, ville d'Espagne alliée des Romains, fut le prétexte de cette guerre, & Annibal le véritable auteur. Il étoit né soldat, & l'exercice continuel des armes en fit un grand capitaine. Ce fut dans cette guerre qu'il fit éclater ses talens supérieurs, qui lui donnèrent tant d'avantages sur les généraux Romains : toujours juste dans ses projets; des vues immenses; le génie admirable pour distribuer dans le temps l'exécution de ses desseins; toute l'adresse pour agir, sans se laisser appercevoir; infini dans les expédiens, aussi habile à se tirer du péril qu'à y jeter les autres; du reste, sans foi, sans religion, sans humanité, & cependant ayant su se donner tous les dehors de ces vertus, autant qu'il convenoit à ses intérêts.

App. Alex. in Libyca. An de Rome 535.

Tel étoit le fameux Annibal, lorsqu'il forma le plus hardi projet que jamais aucun capitaine eût osé concevoir, & que l'événement seul justifia. Du fond de l'Espagne, il résolut de porter la guerre en Italie, & d'attaquer les Romains jusques dans le centre de leur domination,

sans y avoir ni places, ni magasins, ni secours assurés, ni espérance de retraite. Il traverse l'Espagne & les Gaules, passe les Alpes, & vient camper fièrement jusques sur les bords du Thesin.
An de Rome 535. Ce fut où se donna la première bataille : les Romains furent défaits, & le consul P. Cornélius Scipion, leur général, seroit tombé entre les mains des ennemis, si Publius Scipion, son fils, n'eût accouru à son secours. Ce jeune homme, qui n'avoit encore que dix-sept ans, voyant son père enveloppé d'un gros d'ennemis, perça seul jusqu'à lui, écarta, à coups d'épée, tout ce qui l'environnoit, & le dégagea dans le temps qu'il alloit être pris ou tué.

Comme le détail de cette guerre n'est point de mon sujet, je me contenterai de remarquer que les Romains sous le commandement & le consulat de Tiberius Sempronius, collègue de Scipion, perdirent une seconde bataille, proche An de Rome 535. de la rivière de Trébie. La perte que fit Flaminius, près du lac de Trasimène, fut encore plus grande ; & la défaite de Cannes mit Rome à deux doigts de An de Rome 537. sa ruine. La république perdit cinquante mille hommes, & le vainqueur envoya à Carthage deux boisseaux de bagues d'or pour faire connoître le nombre

incroyable de chevaliers Romains qui avoient été tués à cette bataille. Ce jour-là, pour ainsi parler, étoit le dernier des Romains, si Annibal eût su aussi bien profiter de sa victoire, qu'il avoit su vaincre. Il n'avoit qu'à se présenter aux portes de la ville, & sans efforts il en faisoit sa conquête : la consternation étoit générale dans Rome & à la campagne. Mais le général Carthaginois, à qui un de ses officiers promettoit de donner à souper dans le Capitole, se laissa vaincre aux délices de Capoue : sous prétexte de donner un peu de repos à ses troupes, il s'arrêta après sa victoire dans la Campanie ; & comme s'il eût craint de finir trop tôt la guerre, ou qu'il eût agi de concert avec les Romains, il leur laissa le temps de revenir de leur consternation. Un léger retardement fut leur première ressource. Le jeune Scipion en sut profiter ; & celui qui avoit sauvé la vie à son père dans la bataille du Thesin, sauva toute l'Italie après la bataile de Cannes.

Il n'étoit alors que tribun dans une légion, & il s'étoit retiré le soir d'après la bataille, comme beaucoup d'autres officiers, dans une ville voisine, qui tenoit encore pour les Romains. Scipion apprit que ces officiers, qui étoient des

premières maisons de Rome, & la seule ressource de la république, s'étant assemblés chez un certain Metellus, & désespérant du salut de l'état, faisoient dessein de s'embarquer au premier port, & d'abandonner l'Italie. Un si indigne complot excita toute son indignation: il résolut de s'y opposer au péril même de sa vie; & se tournant vers d'autres officiers, qui se trouvèrent chez lui: *Que ceux, leur dit-il, à qui le salut de Rome est cher, me suivent.* Il sort, va droit dans cette maison où se tenoit ce conseil; il y entre, & mettant l'épée à la main: » Je jure, dit-il, que je n'abandonnerai jamais la république, & » que je ne souffrirai point qu'aucun » de nos citoyens l'abandonne; & s'adressant ensuite à Metellus: il faut, » lui dit-il, que toi, & ceux qui sont » ici, fassiez les mêmes sermens, ou » je vous tuerai tous. » Ces menaces, le feu & la colère qu'il avoit dans les yeux, son zèle pour sa patrie, son courage, son intrépidité, tout cela leur fit faire sur le champ les mêmes sermens. La honte même d'avoir été surpris dans un pareil projet, rappela leur ancienne valeur; ils se donnèrent la foi mutuellement, & ils se promirent de s'ensevelir plutôt sous les ruines de leur pa-

Tite-Live. Dec. 3. l. 2. c. 12.

trie, que de l'abandonner. Chacun se dispersa dès le matin : les uns se rendirent à Rome pour la défendre, si l'ennemi en formoit le siége : d'autres travaillèrent, ou à rallier les fuyards, ou à faire de nouvelles levées à la campagne. Les habitans de Rome, qui croyoient voir à tous momens Annibal à leurs portes, commencèrent à respirer. Le sénat se rassura ; le petit peuple reprit cœur ; & quoiqu'il n'y eût à Rome ni hommes, ni argent, on trouva tout cela dans cet amour pour la république, qui faisoit le véritable caractère d'un Romain. Les uns donnoient libéralement leurs esclaves, pour en faire des soldats ; d'autres apportoient à l'envi ce qu'ils avoient d'or ou d'argent, & on détacha de la voûte des temples de vieilles armes, qui y avoient été pendues comme des trophées, & dont on arma en partie cette nouvelle milice.

La guerre recommença avec une nouvelle ardeur. Le sénat en donna la conduite à Q. Fabius Maximus, qui, en s'évitant de combattre, trouva le secret de vaincre Annibal. Le général des Carthaginois avoit besoin, pour-ainsi-dire, de continuels succès, pour se pouvoir maintenir dans un pays si éloigné du sien, & où il se trouvoit souvent sans

argent, sans vivres, & sans tirer aucun secours d'Afrique. Toute sa ressource étoit dans l'affection infinie de ses soldats dont il étoit adoré. On ne peut assez s'étonner que dans une armée composée d'aventuriers, Numides, Espagnols, Gaulois & Liguriens, qui souvent manquoient de pain, la présence seule d'Annibal ait étouffé jusqu'au moindre murmure, & que la plupart, sans entendre le langage les uns des autres, conspirassent mutuellement à faire réussir les desseins de leur général.

Mais, quelque habile qu'il fût, il fallut que sa capacité cédât à la conduite & à la fortune des Romains. Ils reprirent sur lui la supériorité qu'ils avoient perdue par les premières batailles : ce fut alors qu'il reconnut que dans les affaires de la guerre, il y a des momens favorables & décisifs, qui ne reviennent jamais. Et le jeune Scipion, devenu général, lui apprit, par une dure expérience, qu'il pouvoit être vaincu.

An de Rome 541. Tit. Liv. 3. Dec. l. 5. Corn. P. Scipion, son père, & Cnéus, son oncle, étoient péris en Espagne, où ils commandoient les armées de la république. Par la mort de ces deux frères, l'Espagne eût été entièrement perdue pour les Romains, si un simple chevalier, appellé L. Martius, n'eût rallié les

fuyards, & défait l'un des deux Asdrubals, qui commandoit dans ces provinces l'armée des Carthaginois. Cependant personne à Rome n'osoit demander la conduite de la guerre dans un pays où les ennemis étoient encore si supérieurs. Le jeune Scipion, quoiqu'il eût à peine vingt-quatre ans, se présenta, & il crut qu'il n'appartenoit qu'à lui de venger la mort de son père & de son oncle. Il y fut envoyé avec le titre de proconsul : il y battit les généraux ennemis en plusieurs rencontres ; & cinq ans après son arrivée, il ne resta pas un seul Carthaginois en Espagne.

Tit. Liv.

An. de Rome 542.

Polyb. l. 10.

De-là, il passa en Afrique, presque malgré le sénat, & comme son entreprise paroissoit téméraire, la république ne voulut au commencement lui fournir ni troupes ni argent. Sa réputation, sa valeur & son affabilité lui donnèrent des soldats. C'étoit à qui prendroit parti sous un si grand capitaine : il eut bientôt une armée considérable. C'étoit un autre Annibal : il en avoit toutes les vertus, sans en avoir les défauts. Il aborda en Afrique, pendant que les Carthaginois continuoient la guerre en Italie.

Il mit d'abord dans les intérêts de la république les rois Syphax & Masinissa. Le premier changea depuis de parti : il

An. de Rome 552.

fut défait dans une bataille sanglante avec Asdrubal, général des Carthaginois, & il eut le malheur de tomber entre les mains de Lélius le sage; c'est ainsi que Cicéron appelle cet officier, qui étoit l'ami intime & un des lieutenans de Scipion.

Cic. offic. 2. in Orat. pro Archia & pro Murena.

Je ne m'arrêterai point au détail de cette guerre. Scipion, après avoir remporté une seconde victoire sur les Carthaginois, leur fit craindre à leur tour de le voir devant leurs murailles. Annibal fut rappellé au secours de sa patrie, & il repassa en Afrique la seizième année de cette guerre. On parla d'abord de paix, & il y eut même une entrevue entre Scipion & Annibal; mais n'ayant pu convenir entr'eux, on vit bien que l'épée seule décideroit des prétentions des deux républiques.

On en vint bientôt aux mains : le combat se donna auprès de Zama. Il étoit question de l'empire & de la liberté : l'un & l'autre général déploya en cette occasion tout ce qu'il avoit de capacité, soit pour profiter de la disposition des lieux, soit pour ranger les troupes en bataille. Les soldats, de leur côté, combattirent en hommes qui étoient animés de l'esprit & du cœur de ces deux grands capitaines. Le succès fut long-tems dou-

teux; enfin la victoire demeura à Scipion. Les Carthaginois perdirent vingt mille hommes, qui furent tués dans cette bataille, & on en prit autant, qui fürent faits prisonniers de guerre.

An de Rome 552.

La paix fut le fruit de cette victoire : les Carthaginois épuisés la demandèrent, du consentement même d'Annibal. Les Romains ne l'accordèrent qu'à des conditions, qu'on pouvoit regarder comme une seconde victoire. Ils ôtèrent aux Carthaginois leurs flottes, leurs éléphans : on les obligea de rendre les prisonniers de guerre & de livrer les transfuges. On en exigea en même-temps des sommes immenses; &, ce qui leur parut encore plus rigoureux, on leur défendit d'envoyer des ambassadeurs, d'entretenir aucune alliance, ou de faire aucun armement sans l'aveu & la permission expresse du sénat.

Poly. l. 11. App. Alex. Zonaras.

Une dépendance si étroite & si humiliante ne satisfit point encore l'ambition des Romains. Carthage sur pied rappelloit le souvenir des batailles de Trasimène & de Cannes; c'étoit une perspective désagréable pour Rome : on résolut de la détruire. Ce fut le sujet de la troisième guerre Punique. Le jeune Scipion, fils de Paul Emile, & qui avoit été adopté

An de Rome 607. App. Alex. in Libyca. Strabo. l. ult.

par Scipion, fils de l'Africain, ruina absolument cette ville superbe, qui avoit osé disputer avec Rome de l'empire du monde. On en dispersa les habitans, & Carthage ne fut plus qu'un vain nom.

Cette ville soumise, & ensuite ruinée, éleva le cœur des Romains. Ceux qui, peu d'années auparavant combattoient pour le salut de Rome, aspirèrent alors à la conquête du monde entier. Ils portèrent leurs armes en Orient & en Occident. Antiochus le Grand, qui régnoit sur la plus grande partie de l'Asie, avoit déja été contraint de se retirer au-delà du mont Taurus. Les Insubriens & les Liguriens furent vaincus; la Macédoine, après différentes guerres, qui ne sont point de mon sujet, fut réduite en province, aussi-bien que l'Illyrie; & les Grecs, sous prétexte de se tirer de la dépendance des Achéens, tombèrent sous la domination des Romains, qui, en moins d'un siècle, étendirent leurs conquêtes dans les trois parties de notre continent. L'Italie entière, toutes les Espagnes, l'Illyrie jusqu'au Danube, l'Afrique, la Grèce, la Thrace, la Macédoine, la Syrie, tous les royaumes de l'Asie mineure, formoient ce vaste empire; & les Romains portèrent, jusques chez les peuples les plus barbares; la

crainte de leurs armes, & le respect de leur puissance.

Le luxe de l'Orient passa à Rome avec les dépouilles de ces grandes provinces. Ce fut pour l'entretenir, qu'on commença à briguer les charges de la république, dont le profit augmentoit avec l'empire. Les mœurs des Romains changèrent avec la fortune, & il semble que ce soit une autre nation qui va paroître sur la scène. On trouvera à la vérité plus de science dans le métier de la guerre, des généraux plus habiles, & des armées invincibles, tout cela conduit par une politique ferme, prévoyante, & qui ne se dementit jamais : mais on trouvera aussi moins d'équité dans les conseils. La douceur de vaincre & de dominer corrompit bientôt dans les Romains cette exacte probité, si estimée par leurs ennemis mêmes. L'ambition prit la place de la justice dans leurs entreprises : une sordide avarice, & l'intérêt particulier, succédèrent à l'intérêt du bien public : l'amour de la patrie se tourna en attachement pour des chefs de parti. Enfin, la victoire, la paix, & l'abondance ruinèrent cette concorde entre les grands & le peuple, entretenue par l'occupation qu'avoient donnée les guerres puniques. Et les deux Gracques, en renouvellant

des propositions justes en apparence, mais peu convenables à l'état présent de la république, allumèrent les premières étincelles des guerres civiles, dont nous allons parler.

Tiberius Gracchus, & Caïus Gracchus, étoient fils de Tiberius Sempronius Gracchus, personnage consulaire, grand capitaine, & qui avoit été honoré de deux triomphes, mais qui étoit encore plus illustre par des mœurs excellentes, & par un désintéressement parfait; vertus qui commençoient à se faire remarquer, pour n'être plus si communes parmi les Romains. La famille Sempronia, quoique plébéienne, étoit des plus distinguées dans la république, depuis que le peuple étoit admis indifféremment avec la noblesse aux premières dignités de l'état.

La mère des Gracques, appellée Cornelie, étoit fille du grand Scipion. Tiberius, l'aîné de ses enfans, avoit épousé la fille d'Appius Claudius, prince du sénat, Caïus, celle de Publius Crassus, & leur sœur, appellée Sempronia, avoit été mariée au jeune Scipion, fils de Paul Emile; ensorte que ces deux frères, par différentes alliances, tenoient aux premières maisons de la république.

Ces

Ces avantages étoient soutenus, dans la personne de Tiberius, par un air noble, par une physionomie prévenante, & par toutes ces graces de la nature qui servent comme de recommandation au mérite. Il avoit acquis en même-temps, dit un ancien historien, toutes les vertus qu'on peut attendre d'une excellente éducation ; beaucoup de sagesse, de modération, de frugalité & de désintéressement. Son esprit, d'ailleurs, étoit orné des plus belles connoissances ; & à l'âge de trente ans, il passoit pour le premier orateur de son siécle. Son style étoit pur, ses termes choisis, ses expressions simples, mais toujours nobles & si touchantes, qu'il enlevoit les suffrages de tous ceux qui l'écoutoient. Vell. Paterc. l. 2.

Ses ennemis publioient que sous des manières si insinuantes, il cachoit une ambition démesurée, une haine implacable contre le sénat, & un zèle excessif pour les intérêts du peuple, dont il faisoit le motif ou le prétexte de toutes ses entreprises.

Ce fut cet attachement aux intérêts du peuple, & peut-être l'envie de se distinguer, qui lui firent reprendre le dessein du partage des terres : prétention ancienne, que les grands de Rome An de Rome 620.

croyoient éteinte par l'oubli & la prescription, & qu'il entreprit de faire revivre, quoiqu'il prévît bien toute la résistance qu'il y trouveroit de la part du sénat, & même du côté des plus riches parmi le peuple. On prétend que ce dessein lui avoit été inspiré par Cornelie sa mère, femme avide de gloire, & qui, pour exciter l'ambition de son fils, lui avoit fait comme une espèce de reproche de ce qu'on ne l'appelloit dans Rome que la belle-mère de Scipion, & non la mère des Gracques. Elle lui représentoit continuellement qu'il étoit temps qu'il se fît connoître lui-même; qu'à la vérité Scipion son beau-frère tenoit le premier rang parmi les capitaines & les généraux de la république; mais qu'il pouvoit, par une autre route & par des lois utiles au peuple, se faire un grand nom; qu'il ne lui restoit même que ce moyen de s'égaler en quelque sorte au vainqueur de Carthage, & qu'en appellant le peuple au partage des terres publiques, il ne se rendroit pas moins célèbre que son beau-frère par ses conquêtes.

Mais C. Gracchus a écrit dans une histoire citée par Plutarque, que son frère forma seul ce projet, & qu'un voyage qu'il fit en Italie avant son tri-

bunat, lui en avoit fait naître la pensée. Cet historien rapporte que Tiberius avoit observé avec surprise, que les campagnes, remplies auparavant d'habitans riches, & qui fournissoient une milice utile à la république, n'étoient plus peuplées que d'esclaves, exempts, par leur condition, d'aller à la guerre; qu'un changement si préjudiciable aux intérêts de la république, lui avoit fait naître le dessein de remettre en vigueur la loi *Licinia*, & de rappeller le petit peuple au partage des terres, dans la vue de soulager sa misère, & de lui procurer le moyen d'élever des enfans qui pussent un jour remplir les légions. Quoi qu'il en soit de ces motifs secrets, soit ambition particulière ou zèle du bien public, Tiberius ne fut pas plutôt parvenu au tribunat, qu'il fit connoître qu'il avoit dessein de faire revivre la loi *Licinia* : mais il ne la proposa qu'avec tous les ménagemens qui pouvoient adoucir les usurpateurs des terres publiques.

Nous avons vu qu'il étoit défendu par cette loi à tout citoyen Romain de posséder plus de cinq cents journaux ou arpens de ces terres, à peine de dix mille asses d'amende : on pouvoit même, suivant la rigueur de la loi,

obliger ceux qui l'avoient enfreinte, à rapporter au profit du trésor public, le produit des terres qui excédoient le nombre permis par la loi. Tiberius, qui croyoit assez gagner s'il pouvoit seulement la remettre en vigueur, proposa une amnistie générale pour le passé.

Mais les grands de Rome & les riches, qui se croyoient alors au-dessus des lois, rejetèrent avec mépris cet adoucissement à une loi qu'ils prétendoient proscrite. La plupart, en pleine assemblée, traitèrent le tribun de séditieux & de perturbateur du repos public. Tiberius, sans sortir de son caractère, leur demandoit avec modération, si la condition des habitans de la campagne, qui n'avoient plus ni terres en propre, ni même d'étrangères à cultiver, ne leur faisoit pas pitié ? S'ils n'étoient pas encore plus touchés de la misère de leurs autres concitoyens, à qui tant de conquêtes que la république avoit faites, il n'étoit resté que les cicatrices des blessures qu'ils avoient reçues dans les combats ? Ce qu'ils vouloient faire eux-mêmes de cette foule d'esclaves dont ils avoient rempli l'Italie ; ces esclaves, aussi inutiles pendant la guerre, que dangereux par leur nombre en temps de paix ? S'adressant en-

fuite au petit peuple, il lui repréfentoit fes propres malheurs d'une manière touchante & propre à exciter fon indignation. « Les bêtes fauvages, leur difoit-il, ont des tanières & des cavernes » pour fe retirer, pendant que les ci- » toyens de Rome ne fe trouvent pas » un toît ni une chaumière pour fe » mettre à couvert de l'injure du temps, » & que fans féjour fixe ni habitation, » ils errent, comme de malheureux » profcrits, dans le fein même de leur » patrie. On vous appelle, ajouta-t-il, » les feigneurs & les maîtres de l'u- » nivers. Quels feigneurs! Quels maî- » tres! vous à qui on n'a pas laiffé » feulement un pouce de terre qui pût » au moins vous fervir de fépulcre. »

Quoique Tiberius eût moins en vue de remédier à la pauvreté des particuliers, que de repeupler la campagne, d'où il croyoit que dépendoit la fortune de la république, cependant de pareils difcours, qu'il tenoit fouvent, lui attiroient les louanges & l'affection de la multitude. Chacun fe félicitoit d'avoir un tribun fi éclairé & fi plein de zèle pour les intérêts du peuple. Tiberius ayant établi fon crédit, & trouvant les efprits dans cette chaleur & cette agitation fi néceffaires pour le fuc-

cès de ses desseins, convoqua l'assemblée où l'on devoit procéder à la publication, ou pour mieux dire, au renouvellement de la loi *Licinia*.

Tiberius en fit voir la justice avec tant d'éloquence, il fit une peinture si affreuse de la misère du petit peuple & des habitans de la campagne, & en même-temps il sut rendre si odieuse cette usurpation des terres publiques, & ces richesses immenses que l'avarice & l'avidité des grands avoient accumulées, que tout le peuple, comme transporté de fureur, demanda les bulletins, avec de grands cris, pour pouvoir donner ses suffrages.

Les riches, pour éloigner la publication de la loi, détournèrent adroitement les urnes où l'on conservoit ces bulletins. Cette fraude excita l'indignation du tribun & la colère du peuple : il s'éleva mille bruits confus dans l'assemblée. Les riches, qui ne vouloient que gagner du temps, envoyèrent deux consulaires à Tiberius, pour le prier d'appaiser le peuple, & de rétablir le calme dans la ville.

Manlius Fulvius.

Le tribun leur demanda ce qu'il pouvoit faire, sans manquer à son devoir, & à son honneur : « Suspendez aujourd'hui, lui dirent les deux consu-

» laires, la proposition de la loi : don» nez aux esprits trop aigris le temps » de se rapprocher de l'équité & de » la raison ; & pendant ce temps-là, « le sénat trouvera les moyens de con» cilier les différens partis. » Tiberius y consentit, & l'assemblée fut congédiée. On convoqua le sénat le lendemain. Tiberius comptoit sur la condescendance ordinaire de cette compagnie, & il se flattoit que la crainte d'une sédition obligeroit les sénateurs à relâcher enfin une partie des terres contestées ; & effectivement il y en eut plusieurs qui, par un principe d'équité, étoient d'avis qu'on eût quelque égard aux plaintes du tribun & à la misère du peuple. Mais ceux qui étoient intéressés s'étant trouvés en plus grand nombre, s'opposèrent à toute composition. Les riches, qui craignoient d'être dépouillés d'une partie de leurs terres, sur lesquelles ils avoient élevé de superbes bâtimens, au seul nom de Tiberius frémissoient de colère & d'indignation. Les uns disoient quils avoient reçu ces terres de leurs ancêtres, que leurs pères y étoient enterrés, & qu'ils défendroient leurs sépulcres jusqu'à la mort. D'autres demandoient qu'on leur rendît la dot de leurs femmes, qu'ils

avoient employée dans ces sortes d'acquisitions; & il y en avoit qui faisoient voir des contrats, vrais ou faux, de l'argent qu'ils avoient emprunté à gros intérêts, pour acheter les terres dont on vouloit les déposséder. On forma différens projets pour arrêter la publication de la loi. Quelques-uns étoient d'avis de se défaire du tribun, qu'ils traitoient de tyran; d'autres, plus modérés, proposoient différens moyens pour empêcher l'assemblée du peuple. Mais enfin on eut recours à la voie d'opposition, dont le sénat s'étoit servi plusieurs fois utilement. Il n'étoit question pour cela que de gagner seulement un des tribuns du peuple, qui, par le privilège de sa charge, avoit droit, comme nous l'avons déja dit, de s'opposer aux propositions de ses collègues. Le parti des riches s'adressa à M Octavius : quoiqu'il fût ami de Tiberius, il ne fallut ni prières ni promesses pour le gagner. Son propre intérêt le fit entrer dans cette cabale, & il se chargea de résister à Tiberius avec d'autant plus d'ardeur, qu'il possédoit actuellement une plus grande quantité de terres conquises que n'en permettoit la loi : ainsi on fut assuré de son opposition.

Cette négociation particulière ne fut

pas

pas conduite avec tant de secret, qu'il n'en revînt quelque chose à Tiberius; & on l'avertit en même-temps qu'on avoit dessein de faire naître différens prétextes pour éloigner l'assemblée du peuple, ou pour empêcher qu'il ne s'y prît quelque résolution décisive; ce qui n'étoit pas difficile dans une ville où régnoit impérieusement la superstition, & où on ne pouvoit établir de lois sans avoir pris les auspices, & consulté les prêtres & les augures, qui ne manquoient jamais de rendre des réponses conformes aux intérêts du parti dominant.

Tiberius n'apprit qu'avec indignation tous les obstacles qu'on prétendoit opposer à l'exécution de ses desseins. Mais comme c'étoit un homme qui, sous des manières douces & insinuantes, conservoit un courage & une fermeté invincibles, rien ne fut capable de l'arrêter. Il s'adressa d'abord à son collègue: il le conjura, par les devoirs mutuels de leur charge, & par les liaisons d'une ancienne amitié, de ne point s'opposer au bien du peuple, dont ils étoient les magistrats & les patrons; & pour le gagner, il lui offrit de l'indemniser, à ses propres dépens, de la valeur des terres qu'il seroit obligé de rendre. Octavius ne lui

diſſimula point qu'il étoit réſolu de former ſon oppoſition à la publication d'une loi qui ne pouvoit manquer de jeter le trouble & de la confuſion dans toutes les familles de Rome. Il ajouta qu'il y trouveroit de plus grands obſtacles qu'il ne penſoit; &, pour ne pas paroître moins généreux que ſon collègue, il rejeta les offres qu'il lui faiſoit, & parut inébranlable dans le parti qu'il avoit embraſſé.

Tiberius, ayant réfléchi ſur ce que ſon collègue venoit de lui dire, crut avoir trouvé un moyen d'éluder ſon oppoſition. Voulant éviter en même temps les délais artificieux dont on s'étoit ſervi tant de fois pour éloigner les aſſemblées du peuple, ou pour empêcher qu'il ne s'y prît des réſolutions déciſives, il ſuſpendit, par un nouvel édit, tous les magiſtrats de leurs fonctions, juſqu'à ce que la loi eût été approuvée ou rejetée par les ſuffrages du peuple. Il ſcella lui-même de ſon ſceau les portes du temple de Saturne, où les coffres de l'épargne étoient dépoſés, afin que les queſteurs & les tréſoriers n'y puſſent entrer; il ſoumit à de groſſes amendes tous les magiſtrats qui ne déféreroient pas à ſon ordonnance.

Après avoir pris ces précautions, il

convoqua une nouvelle assemblée du peuple. Le jour en étant arrivé, il commanda à un greffier de lire publiquement la loi dont il sollicitoit la réception. Octavius ne manqua pas de s'y opposer, & de défendre à l'officier de faire cette lecture. Cette concurrence fit naître des contestations très-vives entre les deux tribuns : mais on observa que, malgré la chaleur avec laquelle chacun soutenoit son sentiment, il n'échappa jamais, ni à l'un ni à l'autre, une seule parole dont ils se pussent offenser. Tiberius même, s'adressant à son collègue, avec ces manières engageantes qui lui gagnoient tous les cœurs, le conjura par leur ancienne amitié de ne s'opposer pas davantage aux intérêts du peuple, & de sacrifier généreusement ses engagemens particuliers au bien de tant de pauvres familles dont il retardoit le soulagement. Octavius lui répondit, qu'il ne croyoit pas qu'on pût observer la loi qu'il proposoit, sans ruiner les premières maisons qui étoient le plus ferme soutien de la république, & exciter dans la ville un nombre infini de procès en garantie. Il ajouta, que quand même on pourroit, sans inconvénient, retirer des mains des propriétaires les terres qui excédoient la quantité de cinq cents

journaux, cet excédent partagé en ce nombre infini de citoyens pauvres qui se trouvoit alors à Rome, leur seroit d'un foible secours; qu'ainsi il ne consentiroit jamais à la publication d'une loi qui ruineroit les riches, sans enrichir les pauvres.

Les grands de Rome triomphoient dans cette opposition: mais Tiberius, plus habile ou plus hardi que tous ceux qui l'avoient précédé dans le tribunat, se soutint par une nouvelle entreprise, & bien extraordinaire. » Puisque l'usage » veut, dit-il en s'adressant à l'assem- » blée, qu'un tribun ne puisse proposer » de nouvelles lois quand quelqu'un de » ses collègues s'y oppose, il est juste » que je défère à l'opposition d'Octavius. » Mais aussi comme le tribunat n'a été » établi que dans la vue de soulager le » peuple, & que le tribun qui s'éloigne » de cet objet, ruine le fondement de » son institution, je demande que le » peuple décide par ses suffrages, lequel » d'Octavius ou de moi est le plus op- » posé à ses intérêts, & que celui de » nous deux qui sera trouvé avoir agi » contre son devoir, & abusé du privi- » lège de l'opposition, soit déposé sur- » le-champ: car, ajouta Tiberius, si le » peuple Romain, pour se venger de la

» violence & de l'impudicité d'un ſeul
» homme, a bien pu ôter la couronne
» à un roi, & même ſupprimer la di-
» gnité royale, qui comprend ſouverai-
» nement l'autorité de toutes les magiſ-
» tratures, qui doute que ce même peu-
» ple ne puiſſe abolir le tribunat, s'il
» devenoit contraire à ſa liberté, & à
» plus forte raiſon dépoſer un tribun,
» s'il abuſe des privilèges de ſa charge,
» & s'il tourne contre le peuple même
» une puiſſance qui ne lui a été confiée
» que pour procurer ſon avantage? » Le peuple, qui trouve toujours de la juſtice dans ce qui lui eſt favorable, donna de grandes louanges à un raiſonnement plus ſubtil que ſolide. L'expédient propoſé par Tiberius fut approuvé tout d'une voix, & on convint de décider le lendemain lequel des deux tribuns ſeroit exclu du tribunat. Tiberius, qui avoit ſu faire de ſon intérêt celui du peuple, n'étoit pas en peine de ſon ſort: mais comme il craignoit qu'Octavius ne refuſât de compromettre ſa dignité, il lui offrit, pour l'obliger à ſubir le jugement du peuple, & de le laiſſer convoquer lui-même l'aſſemblée, & d'y préſider. Et afin de l'y déterminer, il ajouta, avec une indifférence apparente, que pour lui

il sortiroit du tribunat avec encore plus de plaisir qu'il n'y étoit entré.

Octavius ne donna point dans ce panneau ; il savoit trop bien à quel point Tiberius, l'idole du peuple, étoit maître de ses suffrages ; & d'ailleurs il n'avoit garde, ni de convoquer l'assemblée, ni d'y présider, de peur de rendre légitimes, par ces démarches, des décrets dont il prévoyoit bien qu'il seroit la victime. Tiberius sur son refus, convoqua lui même l'assemblée pour le lendemain. Jamais il ne s'étoit fait à Rome une assemblée si nombreuse de ses citoyens. Riches & pauvres, le sénat, les grands & les premiers de la ville s'y trouvèrent, comme le petit peuple. C'étoit un spectacle bien nouveau, que de voir deux tribuns aux prises ; & ce spectacle n'auroit pas été désagréable aux sénateurs, si dans ce fameux différend, la perte des terres publiques n'eût pas été attachée à la disgrace d'Octavius. Tiberius étant monté à la tribune aux harangues, exhorta de nouveau son collègue à se désister de son opposition. Mais voyant qu'il y persistoit avec fermeté, il proposa à l'assemblée lequel d'Octavius ou de lui le peuple Romain vouloit déposer : on donna aussi-tôt les bulletins. De trente-cinq

tribus dont il étoit alors composé, dix-sept avoient déja commencé à donner leurs voix contre Octavius; & il ne falloit plus que les suffrages d'une tribu pour le déclarer déposé, lorsque Tiberius, voulant faire un nouvel effort pour le gagner, fit surseoir la délibération; & adressant la parole à Octavius, il le conjura dans les termes les plus pressans, de ne point s'attirer par son opiniâtreté un si grand affront, ni à lui-même le chagrin d'avoir été réduit à déshonorer son collègue & son ami.

On observa qu'Octavius ne put entendre ces paroles sans en être attendri, que les larmes même lui en vinrent aux yeux; mais ayant porté sa vue du côté du sénat, il eut honte de lui manquer de parole, & il répondit enfin courageusement à Tiberius, qu'il pouvoit achever son ouvrage. Ce tribun indigné de son attachement à la fonction des riches, fit continuer de recueillir les suffrages: Octavius fut déposé, on l'arracha de son tribunal, & le peuple, en fureur, l'auroit encore insulté, si les grands, dont il s'étoit fait la victime, n'eussent facilité sa retraite.

L'opposition étant ainsi levée, par la destitution du magistrat même qui l'avoit formée, la loi *Licinia* fut ré-

tablie tout d'une voix. On élut ensuite trois commissaires ou triumvirs pour en presser l'exécution. Le peuple lui déféra la première place de cette commission, & il eut encore le crédit de se faire donner pour collègues, Appius Claudius son beau-père, & C. Gracchus son frère, quoique ce jeune Romain n'eût pas plus de vingt ans, & qu'il fît actuellement ses premières armes au siège de Numance sous Scipion son beau-frère. Le peuple, par un nouvel effet de sa complaisance, donna la place d'Octavius à Mutius, homme obscur, & qui n'avoit d'autre mérite que la recommandation de Tiberius ; ensorte que ce magistrat plébéien, maître absolu du tribunat, & supérieur au sénat entier par son pouvoir sur l'esprit du peuple, gouvernoit seul, pour-ainsi-dire, la république, du moins les autres magistrats ne pouvoient rien faire malgré lui ; &, indépendamment des autres, il étoit toujours sûr du succès de tout ce qu'il entreprenoit.

Cet empire absolu dans une république, étoit odieux au sénat, & même à des plébéiens. Ses ennemis en tiroient avantage, insinuoient qu'on avoit tout à craindre pour la liberté ; & plusieurs

disoient hautement, que Cassius & Melius, qu'on avoit fait mourir, ne s'étoient jamais rendus si suspects : » Ne » fait-on pas, ajoutoient-ils, que quand » il s'agit du salut de l'état, le seul » soupçon est un crime punissable ? » Attendrons-nous à nous déclarer » contre Tiberius, que ses complices » lui aient mis la couronne sur la tête » ? Ces discours, remplis de malignité, diminuoient son crédit, & presque en même temps il se vit privé d'un de ses partisans les plus zélés. La mort précipitée de cet ami, & dont la cause étoit inconnue, fit soupçonner qu'elle n'avoit pas été naturelle.

Les riches & les pauvres formoient alors deux partis très-animés l'un contre l'autre, qui ne cherchoient qu'à se détruire. Tiberius, dans la vue d'augmenter l'animosité du peuple, & pour faire comprendre qu'il craignoit d'être assassiné, laissoit voir qu'il étoit armé sous sa robe. Il prit des habits de deuil, comme on en usoit dans les plus grandes calamités ; & faisant apporter ses enfans, encore tout jeunes, sur la place & au milieu de l'assemblée, il les recommanda au peuple dans des termes qui faisoient comprendre qu'il désespéroit de son propre salut. Le peuple, à

cet aspect, ne lui répondit que par des cris & des menaces contre les riches. Jamais on n'avoit vu tant de haine contre le sénat. Tiberius entretenoit cette aversion du peuple, tantôt en intéressant sa pitié, quelquefois par des motifs de vengeance, ou par de nouvelles vues d'intérêt. L'habile tribun excitoit ces différens sentimens tour-à-tour, selon qu'ils convenoient à la disposition des esprits, & à la situation des affaires.

La mort d'Attalus Philopator, roi de Pergame, lui fournit une nouvelle occasion de s'attacher encore plus étroitement la multitude. Ce prince, par son testament, avoit nommé le peuple Romain pour son héritier. Tiberius, toujours animé du même esprit, proposa un nouvel édit, par lequel il devoit être ordonné que tout l'argent du Roi de Pergame seroit partagé entre les plus pauvres citoyens qui devoient avoir quelque portion dans la distribution des terres publiques, afin qu'ils pussent acheter des bestiaux, & les ustensiles nécessaires pour cultiver leurs petits héritages. » A l'égard des villes & de leur » territoire, ajouta Tiberius, j'en ferai » mon rapport au peuple, quand j'en » serai mieux instruit; & il en décidera

» dans ses assemblées, comme d'un » bien qui lui appartient. »

Plutarque prétend que de toutes les entreprises de Tiberius, il n'y en eut point qui offensât plus sensiblement tout le corps du sénat que ce projet, qui, en renvoyant au peuple la connoissance d'une aussi grande affaire, lui transportoit toute l'autorité du gouvernement, & privoit les sénateurs du profit immense qu'ils prétendoient faire dans la disposition des états de ce prince. L'ambition & l'intérêt firent éclater le ressentiment des premiers de Rome. On reprocha publiquement à Tiberius, qu'il ne vouloit attribuer au peuple la disposition du royaume d'Attalus, que pour s'en faire mettre la couronne sur la tête. On l'accusa même de se vouloir faire le tyran de son propre pays; & il y en avoit qui publioient qu'il s'étoit saisi par avance du bandeau royal & de la robe de pourpre d'Attalus. Mais ces bruits injurieux, & qui venoient de l'animosité des grands, ne convenoient guères au caractère de Tiberius. Jamais personne ne fut plus républicain que ce tribun. Tout ce qu'il avoit fait au sujet du partage des terres, n'avoit eu pour objet que de rapprocher la condition des pauvres citoyens de celle des riches, &

d'établir une eſpèce d'égalité entre tous les citoyens.

Il eſt vrai que depuis il pouſſa ce principe trop loin, & que s'étant apperçu que ſes lois lui avoient attiré une haine irréconciliable de la part des grands, & que ſa perte étoit réſolue, il ne ménagea plus rien. Il s'appliqua uniquement à ſapper l'autorité du ſénat, & à s'aſſurer un aſyle dans la puiſſance du peuple. Ce fut dans cette vue qu'il propoſoit tous les jours de nouvelles lois. Tantôt il vouloit qu'on abrégeât les années de ſervice des ſoldats; une autre fois il demandoit qu'on pût appeller devant l'aſſemblée du peuple des jugemens de tous les magiſtrats. Mais de tous les coups qu'il porta à l'autorité du ſénat, il n'y en eut point qui lui donnât une plus vive atteinte que la nouvelle propoſition qu'il fit de mettre autant de chevaliers que de ſénateurs dans les différens tribunaux de Rome.

Tiberius ne laiſſoit entrevoir des lois ſi flatteuſes pour le peuple, que dans la vue qu'il le continueroit dans le tribunat pour les faire recevoir. Le ſénat irrité de ces nouvelles entrepriſes, forma une puiſſante cabale pour l'en exclure. Les magiſtrats, les grands, les plus riches de Rome, & juſqu'à des tribuns

du peuple, jaloux de son crédit, entrèrent dans ce parti ; & le jour de l'élection étant arrivé, comme le tribun qui présidoit à l'assemblée, influoit beaucoup dans les suffrages, ils disputèrent ce droit à Mutius, créature de Tiberius, quoique cette fonction lui fût dévolue par la déposition d'Octavius qu'il représentoit.

Cette opposition des tribuns parut à Tiberius de mauvais augure : il vit bien qu'il y avoit un puissant parti formé contre lui. Pour en reconnoître les forces & les desseins, il consuma exprès tout le temps de l'assemblée en disputes avec ses collègues sur cette préséance ; & la nuit étant venue, on fut obligé de remettre l'élection au jour suivant.

Il employa toute cette nuit à s'assurer des chefs du peuple. Ses partisans, répandus dans les différens quartiers de la ville, exhortoient les plébéiens à se rendre de bonne heure sur la place : la plupart, pour signaler leur zèle, s'y trouvèrent avant le jour. Les grands & les riches, ayant appris que le peuple s'étoit emparé de la place, résolurent de l'en chasser à force ouverte, plutôt que de souffrir qu'on continuât Tiberius dans le tribunat. Ils se firent escorter par leurs cliens, leurs domestiques, &

par des esclaves, armés secrettement de bâtons, qui les attendoient à la porte du sénat.

Tiberius, qui ignoroit leurs desseins, se mit en état de se rendre sur la place. Mais il eut de sinistres présages qui l'en détournèrent, & que la superstition & les préjugés faisoient alors regarder comme les interprêtes les plus assurés de la Divinité.

On lui rapporta que les poulets sacrés n'avoient point voulu manger le matin. En sortant de sa maison, il se blessa le pied contre le seuil de sa porte, & il n'en étoit pas éloigné, lorsque des corbeaux, qui se battoient, firent tomber une tuile à ses pieds. C'en étoit assez, en ce temps-là, pour arrêter les plus hardis. Le tribun épouvanté, se disposoit à rentrer chez lui ; mais un certain philosophe Grec, ami intime de Tiberius, se moquant de ces préjugés vulgaires, lui représenta quelle honte ce seroit pour Tiberius Gracchus, tribun du peuple Romain, fils d'un consulaire, & petit-fils du grand Scipion, si on pouvoit lui reprocher qu'étant à la tête d'un puissant parti, le croassement de deux corbeaux l'eût arrêté dans la poursuite de ses desseins.

Blossius.

Ce discours piqua le tribun ; & plu-

ſieurs de ſes partiſans étant accourus de l'aſſemblée pour le faire avancer, lui annoncèrent qu'il trouveroit la plus grande partie des ſuffrages réunis en ſa faveur. Tiberius les ſuivit, & accompagné de ſes amis particuliers, il monta au Capitole. Le peuple, dès qu'il l'apperçut pouſſa des cris de joie & d'applaudiſſement. Mais à peine fut-il placé dans ſon tribunal, qu'un ſénateur de ſes amis, perçant la foule, & s'approchant de lui, l'avertit qu'il y avoit une conjuration faite contre ſa vie, & que les grands de Rome, ceux ſur-tout qui étoient intéreſſés dans le partage des terres, avoient réſolu de le venir attaquer ouvertement juſques dans ſon tribunal.

Les amis du tribun, touchés du péril où il étoit expoſé, ſe réuniſſent auprès de lui, retrouſſent leurs robes, & ſe ſaiſiſſant des armes des licteurs, ſe mettent en état de le défendre, & de repouſſer la force par la force. Tiberius tâchoit de faire entendre au peuple l'avis qu'il venoit de recevoir; mais le tumulte, le bruit & les clameurs des différens partis l'empêchant d'être entendu, il touchoit ſa tête des deux mains, comme pour faire comprendre à la multitude qu'on en vouloit à ſa vie. Ses en-

nemis prirent de-là occasion de crier qu'il demandoit un diadême, & les plus passionnés coururent au sénat annoncer que le peuple alloit couronner Tiberius, si on ne s'y opposoit au plutôt.

C'étoit un artifice pour déterminer le sénat à passer par-dessus toutes les formes, & à le proscrire sur le champ. La plupart des sénateurs, auxquels l'exécution de la loi Licinia alloit enlever une partie de leurs terres, se déchaînoient avec fureur contre Tiberius : mais personne ne fit paroître plus d'animosité que Scipion Nasica, son parent. Ce sénateur, adressant la parole au premier consul, lui représenta que toutes les nouveautés que le tribun avoit introduites dans le gouvernement, lui servoient comme de degrés pour s'élever sur le trône ; qu'il n'y avoit pas un moment de temps à perdre, & qu'il falloit faire périr le tyran, si on vouloit conserver la liberté. Mais ce sage magistrat, qui ne vouloit pas se rendre le ministre de la vengeance de quelques particuliers, lui répondit qu'il étoit également incapable d'approuver les nouvelles lois, & d'en faire mourir l'auteur contre les formes ordinaires de la justice.

Une réponse si pleine de modération ne fit qu'irriter davantage ces courages ulcérés,

ulcérés. Scipion ſe leva bruſquement de ſa place, & ſe tournant vers les ſénateurs qui étoient intéreſſés comme lui dans la perte des terres : » Puiſque le » ſouverain magiſtrat, dit-il, par un aſ» ſujettiſſement trop ſcrupuleux pour » les formes ordinaires de la juſtice, » refuſe de ſecourir la république, » que ceux à qui la liberté eſt plus » chère que la vie même, me ſuivent. » En même temps il retrouſſe ſa robe, & ſe met à la tête des ſénateurs de ſon parti, qui courent en fureur au Capitole avec ce gros de cliens, de valets & d'eſclaves qui les attendoient à la porte du ſénat. Ces gens, armés ſeulement de bâtons & de leviers, précédoient les ſénateurs, & frappoient indifféremment ſur tout ce qui s'oppoſoit à leur paſſage.

Le peuple épouvanté prend la fuite ; Chacun dans ce tumulte s'écarte ; les amis de Tiberius l'abandonnent ; il eſt enfin obligé de ſe ſauver comme les autres : il jette ſa robe pour courir avec plus de facilité ; mais dans cette précipitation, inſéparable de la peur, il tombe en s'enfuyant ; & comme il ſe relevoit, Publius Satuřéius, un de ſes collègues, jaloux & ennemi ſecret de ſa gloire, le frappa à la tête avec le pied d'une chaiſe : il retomba de ce coup, & une foule de

ſes ennemis ſurvenant lui ôtèrent la vie. Sa mort ne finit pas le déſordre : l'animoſité étoit égale dans les différens quartiers de la ville, & plus de trois cents des amis & des partiſans de Tiberius périrent dans ce tumulte. On remarqua qu'aucun n'avoit été tué par le fer, & qu'ils furent tous aſſommés ou à coups de pierre, ou à coups de bâton. On jeta depuis leurs corps, avec celui de Tiberius, dans le Tibre.

La cabale & le parti des grands étendirent leur reſſentiment ſur tous ceux qui avoient paru favoriſer ſes ſentimens. On en fit mourir pluſieurs : Popilius, alors préteur, en bannit un grand nombre ; & on n'oublia rien pour inſpirer de la terreur à ceux qui ſeroient capables de tenter de nouveau le même deſſein.

*Fin du livre huitième.*

# LIVRE IX.

*C. Gracchus, frère de Tiberius, obtient du peuple la charge de tribun, malgré les grands : il propose différentes lois, & fait divers changemens dans le gouvernement, qui le rendent presque absolu dans Rome & dans toute l'Italie. L'année de son tribunat étant expirée, il est continué dans la même charge, sans l'avoir briguée. De quelle manière les sénateurs viennent à bout de diminuer son crédit. Scipion Emilien, le destructeur de Carthage & de Numance, s'oppose le plus ouvertement à l'établissement des lois Agraires. On le trouve mort dans son lit. Caïus est soupçonné d'avoir contribué à le faire assassiner. Ses collègues, jaloux de son autorité, lui font manquer un troisième tribunat. Les sénateurs voyant Caïus rentré dans une condition privée, chargent le consul Opimius de casser toutes ses lois, & sur-tout celle qui regardoit le partage des terres. Opimius convoque une assemblée générale pour terminer cette grande affaire. Un des licteurs du consul mis à mort par les plébéiens, malgré Caïus, est cause*

*que le sénat donne pouvoir à Opimius de faire prendre les armes à ceux de son parti. Caïus est tué, & sa tête apportée au consul, qui la paie dix-sept livres & demie d'or. Les grands viennent à bout de se faire reconnoître pour légitimes possesseurs des terres de conquêtes, en s'engageant à une redevance qu'ils ne paient pas long-temps. Jugurtha; qui il étoit; ses premières campagnes. Son argent lui tient lieu de bon droit à Rome pendant quelque tems; mais à la fin sa cruauté oblige les Romains à faire passer des troupes en Numidie. Après avoir employé avec succès contre ses redoutables ennemis, l'argent, la ruse & la force, il est livré par Bocchus à ses ennemis, conduit à Rome, traîné comme un esclave à la suite d'un char de triomphe, & enfin poussé par un bourreau dans le fond d'une basse-fosse, où il meurt de faim. Marius. Sylla.*

ROME vit, pour la première fois, la guerre civile allumée dans l'enceinte même de ses murailles. Toutes les séditions qui s'étoient émues jusqu'alors, la retraite sur le mont Sacré, l'abrogation des dettes, l'établissement du tribunat, & la promulgation des dif-

férentes lois, toutes ces dissensions s'étoient toujours terminées par la voie d'accommodement, & sans effusion de sang humain; tantôt par le respect du peuple pour le sénat & le plus souvent encore par la condescendance du sénat pour le peuple. Mais dans cette dernière occasion, la violence décida la querelle, & ce fut un tribun même du peuple, qui, sans respect pour sa dignité, réputé sacrée, donna le premier coup à son collègue.

Plutar. in Gracchis. App. Alex. Civ. l. 1. Vell. Paterc. Oros. L. Florus.

Cependant le peuple, revenu de sa frayeur, se reprochoit sa mort, comme s'il eût assassiné lui-même celui qu'il n'avoit pas défendu assez courageusement. Son indignation se tourna ensuite contre Scipion Nasica, l'auteur du tumulte. Les plébéiens ne le rencontroient jamais dans les rues, qu'ils ne le traitassent publiquement d'assassin & de sacrilège. Les uns frémissant de colère, menaçoient de le tuer; d'autres proposoient de le citer devant l'assemblée du peuple. Le sénat, craignant que sa présence n'excitât une nouvelle sédition, jugea à propos de l'éloigner, & on l'envoya en Asie, avec une commission apparente, qui cachoit un véritable exil. Le sénat, pour achever de calmer le peuple, consentit à l'exécution de la

loi ; il permit qu'on ſubſtituât à Tiberius un autre commiſſaire qui le remplaçât dans le partage des terres ; & même on déféra cet emploi à Publius Craſſus, dont C. Gracchus, frère de Tiberius, avoit épouſé la fille. Mais on ne cherchoit qu'à amuſer le peuple : les lois de Tiberius étoient toujours également odieuſes aux grands : la mort d'Appius Claudius, un des triumvirs, leur fournit un nouveau prétexte pour en ſurſeoir encore l'exécution, & on commença à regarder le partage des terres comme ces affaires qu'on veut ruiner inſenſiblement, en les laiſſant tomber dans l'oubli.

Il n'y avoit que Caïus Gracchus dont le peuple pût attendre du ſecours : mais outre qu'il étoit encore trop jeune pour entrer dans les charges, & qu'il n'avoit que vingt-un ans quand ſon frere fut tué, on remarqua que depuis ſa mort il affectoit de ne ſe plus montrer en public, ſoit qu'il craignît véritablement les ennemis de ſa maiſon, ſoit qu'il voulût les rendre encore plus odieux au peuple par cette crainte affectée : car on ne fut pas long-temps ſans s'appercevoir qu'il ne s'étoit banni volontairement du commerce du monde, que pour ſe préparer à y paroître avec plus d'éclat,

& en état de venger la mort de son frère.

Il n'y avoit, comme on sait, que deux routes qui conduisoient également à toutes les dignités de la république, l'éloquence, & une grande valeur. Caïus s'étoit déja signalé à la guerre de Numance sous les ordres du jeune Scipion, son général & son beau-frère. La mort de Tiberius & la ruine de son parti l'ayant obligé de disparoître, il employa tout le temps de sa retraite à l'étude de l'éloquence, & à se perfectionner dans le talent de la parole, si nécessaire dans un gouvernement républicain. Il s'ensevelit dans son cabinet; sa porte étoit fermée aux jeunes Romains de son âge, & aux amis de sa maison. On l'oublia bientôt; & le frère de Tiberius, & le petit-fils du grand Scipion étoit ignoré dans Rome. Les grands regardoient avec plaisir cette retraite comme un effet de la consternation où l'avoit jeté la mort de son frère, & comme une déclaration tacite qu'il n'osoit prendre de part au gouvernement.

Mais on ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il ne s'étoit éloigné des affaires que pour s'en rendre plus capable. Il sortit de sa retraite pour défendre un des amis de son frère, appellé Vectius, que le parti opposé vouloit

perdre, sous prétexte de différens crimes dont on l'accusoit. Caïus entreprit sa défense; il monta pour la première fois à la tribune aux harangues. Le peuple ne l'y vit paroître qu'avec des acclamations & des transports de joie extraordinaires. Il crut voir renaître en sa personne un second Tiberius, & un nouveau protecteur des lois Agraires. Cette bienveillance, dont il recevoit des témoignages si éclatans, lui inspira une confiance & une hardiesse ordinaires à ceux qui parlent en public pour la première fois; & il défendit son client avec tant d'éloquence, qu'il fut renvoyé absous par tous les suffrages de l'assemblée.

Après avoir, par une première action, essayé ses forces & la disposition des esprits, il crut, avant que de se jeter entièrement dans les affaires, avoir encore besoin de cette réputation que donnent la valeur & les armes. Il demanda, & il obtint la charge de questeur de l'armée qui étoit alors en Sardaigne sous les ordres du consul Oresta: c'étoit le premier emploi par lequel il falloit commencer pour entrer dans les dignités de la république. Plutarque, dans la vie de Caïus, nous apprend que personne à l'armée ne fit paroître plus de valeur contre les ennemis, & plus

An de Rome 527.

plus d'attachement pour la discipline militaire. On admiroit sur-tout dans un âge si peu avancé, sa tempérance & l'austérité de ses mœurs. Il n'en étoit pas moins civil ni moins complaisant. L'officier & le simple soldat, qui avoient affaire à lui, par rapport aux fonctions de sa charge, se louoient également de sa douceur, de son exactitude, & surtout de sa probité & de son désintéressement. La pratique constante de tant de vertus n'étoit pas renfermée dans le camp des Romains. Caïus traitoit avec la même humanité les sujets de la république qui dépendoient de sa charge. Le citoyen & le laboureur, comme le soldat, se louoient également de son intégrité. Sa réputation passa bientôt les mers; & Micipsa, Roi de Numidie, & fils de Massinissa, ayant envoyé gratuitement du bled pour l'armée de Sardaigne, les ambassadeurs que ce prince avoit alors à Rome, déclarèrent en plein sénat que le Roi leur maître n'avoit fait cette libéralité qu'en considération de Caïus Gracchus, dont il révéroit la vertu. Cette déclaration réveilla la jalousie & la haine des grands. Des vertus trop éclatantes leur furent odieuses & suspectes; &, pour ravaler en quelque manière la gloire du questeur, & le

rendre méprisable, ils chassèrent honteusement du sénat ces ambassadeurs, comme des barbares, qui, par cette préférence, avoient manqué de respect pour leur compagnie.

Un traitement si indigne, & qui sembloit violer le droit des gens, fut bientôt su en Sardaigne. Caïus n'apprit qu'avec un vif ressentiment cet effet de la haine implacable des grands. Son retour à Rome lui parut alors nécessaire pour y soutenir son crédit, & pour repousser un outrage qui le regardoit directement, & qui n'avoit pour objet que de le rendre méprisable au peuple, parmi les nations étrangères. Il partit brusquement, & on le vit dans la place lorsqu'on le croyoit encore en Sardaigne. Les ennemis de sa maison, attentifs à toutes ses démarches, lui voulurent faire un crime de ce qu'il étoit revenu avant son général. On le cita devant les censeurs; il y comparut, & il dissipa facilement cette accusation.

Il fit voir qu'il avoit demeuré trois ans auprès de son général, quoiqu'il fût permis à un questeur de revenir à Rome au bout de l'an; & qu'ainsi il avoit servi deux ans plus que ne prescrivoient les lois. Il ajouta qu'il étoit revenu de Sardaigne sans argent, au

lieu que tous ceux qui l'avoient précédé dans le même emploi, s'y étoient enrichis, & qu'ils avoient rapporté non-seulement leurs bourses pleines d'or & d'argent, mais qu'ils en avoient encore rempli les cruches & les vases qui leur avoient servi en passant dans cette Isle pour y porter du vin. On peut bien juger qu'avec de pareilles raisons il n'eut pas de peine à être absous. Ses ennemis, qui ne cherchoient qu'à l'éloigner des dignités, où vraisemblablement la faveur du peuple l'alloit élever, lui suscitèrent une nouvelle accusation. Ils tentèrent de le rendre suspect d'une sédition qui s'étoit faite à Fregelle, ville dépendante de la république, & que le préteur Opimius, homme sévère & cruel, n'avoit dissipée que par la ruine entière de cette ville, & la mort des principaux habitans. Ce sénateur, ennemi déclaré de la mémoire de Tiberius, dans le compte qu'il rendit en plein sénat de la conduite qu'il avoit tenue dans cette affaire, n'oublia rien pour faire comprendre que Caïus étoit le chef muet de ces mouvemens. Il ajouta qu'il avoit découvert qu'il avoit entretenu des liaisons secrettes avec les premiers de cette ville; qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'ils eussent formé le projet de se souf-

traire aux ordres du sénat, s'ils n'avoient été assurés secrettement de la protection du peuple; & que si leur désobéissance avoit eu un heureux succès, ce n'auroit été, peut-être, que le signal d'une révolte contre la souveraineté de la république. Mais, comme tout ce que ce sénateur passionné avança contre Caïus se trouvoit sans preuves, ses mauvais desseins n'eurent point de suite; & le jeune Gracchus ne crut point se pouvoir mieux venger de ses ennemis, qu'en demandant hautement la charge de tribun du peuple. C'étoit attaquer le sénat par son endroit le plus sensible. Au seul nom de Gracchus, les grands, & ceux sur-tout qui avoient tant d'intérêt qu'on ne fît pas revivre les lois Agraires, frémissoient de colère. Il se fit une espèce de conspiration pour empêcher qu'il ne parvînt au tribunat. Mais tout le peuple se déclara en sa faveur; & il accourut même de la campagne un si grand nombre de plébéiens, pour lui donner leurs voix, que la place ne pouvant contenir cette multitude, plusieurs montèrent sur les toits des maisons, d'où, par des vœux publics & des acclamations mêlées d'éloges, ils demandoient Caïus pour tribun: & comme dans cette sorte d'élection les voix se

comptoient par têtes, le peuple, plus nombreux que la noblesse, l'emporta hautement, & obtint Caïus pour un de ses tribuns. Il ne se vit pas plutôt revêtu d'une dignité qui lui donnoit un pouvoir presque sans bornes, qu'il forma, sur le plan de son frère, des desseins encore plus hardis, & qu'il poussa même avec plus d'ardeur qu'il n'avoit fait. C'étoit le même esprit & les mêmes vues dans les deux frères, quoique de caractères différens. Tiberius, comme nous l'avons dit, cachoit une fermeté invincible sous une modération apparente. Son éloquence étoit douce & insinuante; il vouloit plaire pour pouvoir persuader : il cherchoit à toucher ses auditeurs; & quand il dépouilla Octavius du tribunat, il sembloit qu'il fût aussi touché que lui de sa disgrace, & qu'il n'y avoit que l'amour seul de la justice & l'intérêt du peuple qui l'eussent réduit à la triste nécessité de rendre son collègue malheureux. An de Rome 630.

Caïus se laissoit voir plus à découvert : aussi éloquent, mais plus vif dans ses expressions, & plus véhément que son frère, son discours étoit orné de figures pathétiques; il mêloit même des invectives à ses preuves & à ses raisons; son zèle pour les intérêts du peuple se

tournoit en colère contre le sénat. Il ne sortoit, pour-ainsi-dire, que des éclairs & des foudres de sa bouche, & il portoit la terreur jusques dans le fond de l'ame de ses auditeurs. Du reste, la fermeté de ces deux frères, l'amour qu'ils avoient pour la justice, leur intégrité, leur tempérance, leur éloignement des voluptés, leur attachement inviolable aux intérêts du peuple, sont des qualités qu'ils possédoient l'un & l'autre dans un degré égal.

On remarqua seulement que Caïus fit paroître plus de penchant pour la vengeance : défaut dont ces payens avoient fait une vertu, & qu'ils traitoient de grandeur, de courage. Comme sa charge l'engagoit de parler souvent au peuple, quelque matière qu'il traitât, il faisoit toujours entrer dans son discours la manière inhumaine dont le sénat avoit fait périr son frère. » Qu'a servi à Tiberius, disoit-il, d'être né Romain, » & dans le sein d'une république où » toutes les lois défendent de faire mourir » aucun citoyen avant que de l'avoir con» vaincu des crimes dont on l'accuse ? » Le sénat, les patriciens, les grands » & les plus riches ont assassiné à coups » de bâton, non-seulement un simple » citoyen, mais un tribun du peuple,

» un magiſtrat public, & une perſonne » ſacrée. Leur fureur ne s'eſt pas bornée » à le priver de la vie ; on les a vus, » après ſa mort, acharnés ſur ſon corps, » le traîner indignement dans les rues ; » & ils ont pouſſé leur inhumanité juſ- » qu'à le jeter dans le Tibre, pour le » priver des honneurs de la ſépulture. » Par de pareils diſcours, également vifs & touchans, il s'attiroit la compaſſion du peuple, en même-temps qu'il excitoit ſa haine & ſon indignation contre le ſénat & les grands. Après avoir jeté dans les eſprits ces ſemences de haine & de diviſion, il commença à travailler à ſa propre vengeance, par la propoſition de deux édits nouveaux. Le premier déclaroit infâme tout magiſtrat qui auroit été dépoſé par le jugement du peuple. On vit bien que cette loi regardoit Octavius, ce tribun que Tiberius avoit fait dépoſer. Mais Plutarque nous apprend que Caïus, à la prière de Cornelie ſa mère, dont Octavius étoit un peu allié, n'inſiſta point ſur la promulgation de cet édit.

Par la ſeconde loi, & qu'il fit recevoir, il étoit ordonné que tout magiſtrat qui auroit exilé un citoyen Romain ſans obſerver les formalités preſcrites par les lois, ſeroit tenu d'en rendre

Cicer. in Cluentiana, Rabitiana de perduellione. Item pro domo ſuâ

compte devant l'assemblée du peuple. Ce second édit n'avoit été proposé que pour faire périr Popilius, qui, pendant sa préture, avoit banni les amis & les partisans de Tiberius. Popilius n'attendit pas qu'on le fît citer; & comme il ne pouvoit ignorer que Caïus disposoit à son gré des suffrages de la multitude, & qu'ainsi il auroit pour juge sa partie & son ennemi, dans la crainte d'un jugement plus rigoureux, il se bannit lui-même de sa patrie.

Caïus, par cet effet de son crédit; se voyant en état de tout entreprendre, forma de plus grands desseins, dont l'objet étoit de faire passer du sénat à l'assemblée du peuple toute l'autorité du gouvernement. Ce fut dans cette vue qu'il fit un nouvel édit pour donner le droit de bourgeoisie, & le titre de citoyens Romains à tous les habitans du Latium, & il étendit depuis ce droit jusques aux Alpes. Il proposa en même-temps que les colonies qui seroient peuplées de Latins, eussent les mêmes privilèges que les colonies Romaines; & il ajouta que celles qui n'avoient point le droit de suffrage dans l'élection des magistrats, pussent cependant donner leurs voix quand il s'agiroit de recevoir de nouvelles lois. Par de

pareilles propositions, il augmentoit le nombre des suffrages du peuple, & ces nouveaux citoyens qui lui devoient un si grand privilège, étoient, pour-ainsi-dire, à ses ordres, & suivoient l'impression de ses conseils, comme ses cliens & ses créatures.

Caïus, pour se rendre de plus en plus agréable à la multitude, fixa, en sa faveur, la vente du bled à un prix très-modique. Quelques historiens prétendent même que pendant son tribunat il fit faire une distribution gratuite des grains qu'on tira des greniers publics. Le peuple, qu'on gouverne toujours quand on sait lui procurer l'abondance, ne se lassoit point de donner des louanges à un magistrat qu'il ne croyoit occupé que de sa subsistance. Mais ces soins paroissoient dangereux aux sénat, qui ne regardoit toutes ces nouveautés que comme des voies indirectes dont on se servoit pour sapper son autorité; & ce qui mit le comble à sa haine contre le tribun, ce fut le changement qu'il introduisoit dans les tribunaux où se rendoit la justice aux particuliers.

On les avoit tirés jusqu'alors du corps du sénat, & ce droit souverain tenoit les chevaliers & le peuple dans ce respect qu'on a toujours pour les arbitres des

biens de la fortune. Caïus, à l'exemple de Tiberius son frère, résolut d'enlever au sénat cette partie de son autorité; &, pour parvenir à ses fins, il fit voir qu'Aurelius Cotta & Manius Aquilius, des principaux du sénat, accusés de différentes concussions, dont les preuves étoient claires & constantes, avoient échappé à la rigueur des lois par la corruption de leurs juges; d'où il prit occasion ensuite de représenter au peuple qu'il ne devoit pas s'attendre d'obtenir jamais justice dans des tribunaux où l'on voyoit présider les criminels mêmes, ou du moins leurs parens & leurs complices : & il conclut par demander que l'administration de la justice litigieuse fût remise aux chevaliers, ou du moins qu'on tirât de cet ordre trois cens des plus considérables, qui servissent d'assesseurs au sénat, & qui jugeassent toutes les affaires avec une égalité de suffrages & de pouvoir.

Le peuple reçut cette proposition avec les applaudissemens qu'il donnoit à tout ce qui venoit de la part du tribun; & le sénat, confus de la collusion des juges dans l'affaire de Cotta & d'Aquilius, dont il venoit d'être convaincu, n'osa s'opposer à la loi. Elle passa tout d'une voix, & le peuple plus puissant que le sénat par le nombre de ses suffrages, &

qui idolâtroit Caïus, remit à lui seul le choix de ces trois cents chevaliers qui devoient entrer dans les magistratures de la ville : il ne nomma que ses amis & ses créatures. Par ces divers changemens, qu'il introduisit dans le gouvernement, il se rendit également absolu dans Rome & dans toute l'Italie. Cependant il faut convenir qu'il n'employoit cette autorité, si odieuse au sénat, & si justement suspecte dans une république, que pour la gloire de sa patrie & l'utilité de ses concitoyens. Il empêcha même quelquefois que d'autres magistrats ne portassent trop loin leur complaisance pour le peuple ; & Fabius, propréteur d'Espagne, ayant extorqué des villes de son gouvernemeut du bled qu'elles ne devoient point, & qu'il envoya ensuite à Rome, pour faire sa cour au petit peuple, Caïus, qui ne pouvoit souffrir ni injustice ni violence dans le gouvernement, fit ordonner par le peuple même que ce grain seroit vendu, qu'on en renverroit le prix aux villes & aux communautés qui l'avoient fourni. Le même décret portoit, qu'il seroit fait une sévère réprimande au propréteur, pour avoir, par de pareilles avanies, exposé la république aux plaintes & au mécontentement de ses sujets & de ses alliés.

Ce décret, dont il étoit l'unique auteur, donna lieu à ses amis de faire valoir son amour pour la justice. Mais ses ennemis, au contraire, publioient qu'ils ne voyoient dans cette conduite qu'un effet de sa jalousie, & qu'il étoit trop habile, pour souffrir que d'autres magistrats entreprissent de gagner l'affection du peuple, & de partager avec lui son attachement & sa reconnoissance.

Caïus, sans s'embarrasser de ces bruits, ne cherchoit à soutenir les nouveautés qu'il avoit introduites, que par de nouvelles entreprises, qu'il avoit l'art de revêtir toujours des apparences du bien public. Il proposa de faire construire des greniers publics, où l'on pût conserver une assez grande quantité de grains, pour prévenir la disette dans des années de stérilité. La proposition ayant été reçue, il se chargea de l'exécution, comme il faisoit ordinairement de tous les projets qu'il présentoit. Lui-même conduisit l'ouvrage, & il le fit faire avec une magnificence digne de la grandeur des Romains. Tout lui passoit, pour-ainsi-dire, par les mains; il vouloit tout connoître par lui-même; & sous prétexte de veiller à ce qu'il ne se fît rien contre les intérêts du peuple, il rappeloit à lui toute l'autorité du gouvernement. On

M. Cicer. Tit. Liv.

le voyoit environné d'ambaſſadeurs, de magiſtrats, de gens de guerre, d'hommes de lettres, d'artiſans & d'ouvriers, ſans que le nombre & la différence des affaires l'embarraſſaſſent. Tout le monde admiroit ſon activité, & ſes ennemis mêmes ne pouvoient diſconvenir de l'étendue & de la facilité de ſon eſprit.

Mais c'étoient ces mêmes talens, & l'uſage ſur-tout qu'il en faiſoit en faveur du peuple, qui le rendoient de plus en plus odieux au ſénat & aux grands de Rome, & ils attendoient avec impatience la fin de ſon tribunat & de ſon autorité. Les comices enfin arrivèrent; on tint l'aſſemblée pour l'élection des tribuns de l'année ſuivante. Caïus ne fit aucun mouvement pour y avoir part; mais le peuple, qui ſe flattoit d'obtenir de nouveaux privilèges par ſon habileté, le nomma tribun pour la ſeconde fois; & on remarqua qu'il avoit été le premier citoyen qui fût parvenu à cette dignité ſans l'avoir briguée. An de Rome 631.

Le ſénat ne vit qu'avec un violent chagrin la continuation d'un magiſtrat qui lui enlevoit inſenſiblement toute ſon autorité. On tint différens conſeils; les plus violens alloient à s'en défaire, & à le traiter comme on avoit fait ſon frère. Mais la crainte d'exciter une ſé-

dition, fit prendre une autre route, & qu'on peut regarder comme un des traits de la plus fine politique. On résolut, avant que d'en venir aux voies de fait, & d'entreprendre de le faire périr à force ouverte, de tenter de diminuer & d'affoiblir la passion que le peuple avoit pour lui. Les plus habiles du sénat s'adressèrent à Livius Drusus, son collègue. C'étoit un homme qui n'avoit que de bonnes intentions, d'un esprit juste, mais borné, & qui, sans prendre de parti, eût bien voulu pouvoir concilier des intérêts si opposés, & réunir les deux factions. Mais un dessein si grand, & dans lequel les intérêts particuliers l'emportoient sur le général, étoit au-dessus de sa capacité & de son crédit. Les sénateurs qui s'adressèrent à lui, le prirent par son foible, & le flattèrent de la gloire de donner la paix à la république. Drusus offrit avec joie son ministère. » On » ne vous demande pas, lui dirent ces » habiles sénateurs, que vous vous dé- » clariez contre les intérêts du peuple, » qui vous a choisi pour un de ses ma- » gistrats, ni même qu'à l'exemple d'Oc- » tavius, vous vous opposiez aux nou- » veautés que Caïus introduit tous les » jours. Le sénat forme un plus noble » projet, & il n'exige vos soins, & l'in-

» tervention du meilleur tribun qu'ait
» jamais eu la république, que pour ré-
» tablir la paix & l'union entre les dif-
» férens ordres de l'état. Proposez, si
» vous le jugez à propos, de nouvelles
» loix encore plus favorables, s'il se peut,
» que celles de Caïus; le sénat approu-
» vera tout. La seule chose qu'on vous
» demande, c'est de déclarer publique-
» ment que ces loix & ces édits que
» vous proposez, vous ont été inspirés
» par le sénat; & que vous ajoutiez,
» qu'il n'a pour objet que le bien & l'u-
» tilité de ses concitoyens. »

Ce tour adroit eut tout le succès qu'on en pouvoit espérer. Drusus, qui ne trouvoit dans cette proposition rien de contraire à ses intérêts ni à ceux du peuple, entra dans toutes les vues qu'on voulut lui inspirer. Si Caïus proposoit d'envoyer deux colonies dans deux villes dépendantes de la république, Drusus, pour gratifier un plus grand nombre de pauvres familles, vouloit qu'on en repeuplât douze, & qu'on envoyât dans chacune de ces villes trois mille des plus pauvres citoyens. Caïus, ayant fait adjuger quelques terres incultes à des plébéiens, & ayant chargé ces terres de quelques cens & redevances, Drusus, pour renchérir, pour-ainsi-dire, sur son

art de flatter le peuple, donna à de pauvres habitans la même quantité de ces terres quittes & franches de toute contribution. Enfin Caïus ayant procuré aux Latins, comme nous l'avons déja dit, le droit de suffrage dans les élections, Drusus, par une nouvelle ordonnance, ajouta que ces peuples étant faits citoyens de la république, il ne seroit plus libre à un capitaine Romain de faire battre de verges un soldat de cette nation. Drusus à chaque proposition ne manquoit pas de dire, comme on l'avoit exigé de lui, qu'il ne servoit que d'interprête au sénat, qui l'avoit chargé d'en faire son rapport à l'assemblée. Cette conduite adoucit les esprits; le sénat ne fut plus tant haï, les deux partis semblèrent se rapprocher; Drusus plut à la multitude par le mérite de la nouveauté, & partagea le crédit de Caïus: c'étoit l'objet du sénat. Caïus ne vit qu'avec un chagrin secret ce rival lui enlever une partie de la faveur du peuple. Il le traita d'esclave du sénat: sa jalousie déplut aux plus honnêtes gens du peuple, & sa conduite à l'égard de Scipion l'Emilien son beau-frère, fit douter si sa vertu étoit aussi pure qu'on l'avoit crue jusqu'alors.

Nous avons dit que Cornelie, sa mere,

mère, étoit fille de Scipion l'Africain, ou du premier Scipion, & que le second Scipion, fils de Paul-Emile, & qui avoit été adopté dans cette famille patricienne, avoit épousé Sempronia, la sœur des deux Gracques. Mais malgré cette double alliance, la différence & l'émulation des partis, cette animosité entre les patriciens & les plébéiens, au sujet du partage des terres, avoit toujours empêché qu'il y eût une véritable union entre ces deux maisons. Les Scipions s'étoient déclarés en plus d'une occasion ennemis de la famille Sempronia; les Gracques se plaignoient même que le jeune Scipion ne traitoit pas trop bien Sempronia sa femme, sous prétexte de sa stérilité; & on soupçonnoit en général tous les Scipions, qui s'étoient déclarés contre la loi de Tiberius, d'avoir contribué à la mort de ce tribun.

Cette querelle perpétuelle dans la république, que nous avons vue revivre de siècle en siècle, & qui passoit des pères aux enfans, se renouvela avec encore plus d'animosité, depuis la mort de l'aîné des Gracques. Caïus suivoit toujours constamment le plan & les desseins de son frère; & non content d'avoir enlevé au sénat ses tribunaux & son autorité, il entreprit de dépouil-

ler les premières maisons de Rome de ses terres de conquêtes, qu'elles avoient à la vérité la plupart usurpées, mais dont la possession étoit presque aussi ancienne que la fondation & l'établissement de la république.

Caïus crut qu'il devoit ce grand sacrifice aux mânes de son frère, & qu'il étoit de son honneur de faire exécuter des loix, dont la promulgation lui avoit coûté la vie. Il associa à son dessein Fulvius Flaccus, personnage consulaire, mais sans probité & sans mœurs, & dont l'amitié & les liaisons faisoient tort à sa réputation. Et Papirius Carbo, tribun du peuple, personnage hardi & séditieux, s'offrit à lui, dans la vue d'acquérir de la considération par son attachement public au parti de Caïus. Ce tribun les fit nommer avec lui pour *Triumvirs* du partage des terres. La commission ne pouvoit être adressée à des gens plus vifs & plus entreprenans, tous trois ennemis déclarés du sénat, & flatteurs outrés de la plus vile populace.

Ces triumvirs ne se virent pas plutôt autorisés par un décret public, qu'ils firent sommer, à son de trompe, tous les détenteurs de ces terres, d'apporter à leur tribunal les titres de leur ac-

quisition, avec une déclaration exacte de la quantité qu'ils en avoient, afin de pouvoir juger ceux qui étoient tombés dans le cas de la loi *Licinia*, & qui en possédoient plus de cinq cents arpens ou journaux, mesure un peu inférieure à l'arpent. Il n'y avoit presque point de grands dans Rome, qui n'en possédassent une plus grande quantité, & la plupart étoient même en procès pour les bornes de leurs usurpations. Ces hommes, devenus plus puissans qu'il ne convient dans une république, armèrent publiquement, & mirent des soldats sur leurs terres, pour en défendre la possession; & ceux qui n'eurent pas cette audace, implorèrent la protection du jeune Scipion, le plus grand des Romains de son temps. Mais, tout révéré qu'il étoit dans sa patrie, il n'osa pas se commettre avec le peuple, ni attaquer directement les lois des Gracques ses beaux-frères. Il prit un tour plus adroit, pour en éluder du moins l'exécution. Il représenta, avec beaucoup d'art dans une assemblée, que les triumvirs n'avoient été nommés que pour examiner s'il y avoit des citoyens qui, au préjudice des loix, possédassent plus de cinq cents arpens de terre, pour distribuer ce qui ex-

cédoit cette quantité, à de pauvres citoyens; & que leur commission & leur pouvoir étoient renfermés dans ces deux articles. Il ajouta, qu'avant de procéder à cet examen, il falloit reconnoître les bornes fixes & constantes de chaque héritage; mais que les propriétaires ayant différentes prétentions au sujet de leurs limites, la connoissance & le jugement de ces prétentions réciproques, passoient le pouvoir des triumvirs, & demandoient d'autres juges, ou du moins une commission plus étendue.

La proposition passa à la pluralité des suffrages. Scipion eut l'adresse & le crédit de tirer cette partie de la commission des mains des triumvirs, & il la fit tomber à Tuditanus, qui étoit alors consul, & qui, sous une indifférence apparente pour l'un & l'autre parti, cachoit un dévouement entier aux ordres du sénat & aux intérêts des grands. Ce magistrat, pour éblouir le peuple, vaqua pendant quelque temps avec beaucoup d'application à l'examen des prétentions de chaque particulier, & à régler les bornes réciproques de leurs héritages. Les triumvirs le voyoient travailler avec plaisir, dans l'espérance qu'il les mettroit bientôt en état d'exécuter leur commission; mais quelque

App. Alex. de bello. civ. l. 1.

temps après, il quitta Rome brusquement, sur les avis qu'il se fit donner, que sa présence étoit nécessaire en Illyrie, où les Romains faisoient alors la guerre. Son absence laissa indécis tous ces procès, & suspendit par conséquent la fonction des triumvirs, qui ne pardonnèrent jamais à Scipion d'avoir fait échouer leurs desseins & tomber leur commission. Ils lui reprochoient, dans les assemblées, qu'il devoit toute sa gloire au peuple Romain, & qu'après en avoir reçu deux consulats consécutifs contre toutes les lois, & sur-tout malgré le sénat & les grands, il n'avoit point de honte, en faveur de ces gens superbes, de s'opposer à l'établissement des lois Agraires, si nécessaires à la subsistance du pauvre peuple, & scellées par le sang de Tiberius.

Et sur cela Carbo, ce tribun audacieux dont nous avons parlé, le somma en pleine assemblée de dire tout haut ce qu'il pensoit de la manière dont on l'avoit fait périr; & par cette question captieuse, il prétendoit le mettre dans la nécessité de ne lui pouvoir répondre, sans se rendre odieux ou au peuple, ou au sénat.

Mais Scipion, sans s'étonner, lui déclara que s'il étoit vrai que Tiberius

eût eu le dessein de se faire le tyran de sa patrie, il croyoit sa mort juste. Tout le peuple, qui adoroit sa mémoire, ayant témoigné, par de grands cris, son indignation : *A quoi bon tous ces cris?* leur dit Scipion avec cet air de grandeur qui lui étoit si naturel. *Croyez-vous, avec vos clameurs, épouvanter un général, que le bruit de tant d'armées ennemies n'a jamais ébranlé?* Caïus ne prit point de part à cette dispute; il gardoit un morne silence. Mais Fulvius Flaccus, homme violent & emporté, fit beaucoup de menaces à Scipion, & on trouva le lendemain cet illustre Romain mort dans son lit, avec des marques au tour du col, de la violence qu'on lui avoit faite.

On ne savoit à qui attribuer un si grand crime : les premiers soupçons tombèrent sur Flaccus, qui, la veille, l'avoit menacé du ressentiment du peuple. D'autres prétendoient qu'un coup si hardi venoit d'une main plus proche. On en accusoit Cornelie, la mère des Gracques, & on publioit que Sempronia même, sa fille & femme de Scipion, pour se défaire de l'ennemi de sa maison, & d'un mari qui la méprisoit, avoit introduit la nuit les meurtriers dans sa chambre.

Le peuple, dans la crainte que Caïus ne fût trouvé complice de ce crime, ne souffrit point qu'on en informât. Lui-même n'en fit aucune poursuite; & ce magistrat si sévère, celui qui affectoit le titre de défenseur des lois, & la partie déclarée de tous ceux qui attentoient à la liberté publique, garda, sur l'assassinat d'un si grand homme, un silence odieux, qui fit justement soupçonner que lui ou les siens ne s'étoient pas crus assez innocens, pour soutenir toute sorte d'éclaircissement.

Ce silence de Caïus, encore plus criminel que l'assassinat même, excita les plaintes publiques de toute la noblesse; & les plus honnêtes gens, même parmi le peuple, en tiroient de violens soupçons contre sa vertu. Pour éloigner le souvenir d'un crime si affreux, & pour occuper les esprits, Caïus se servit de Q. Rubrius, son collègue, qu'il engagea à proposer de nouveaux projets. Ce tribun exhorta le peuple à rebâtir Carthage, que Scipion avoit détruite, & à y envoyer une puissante colonie. Caïus appuya fortement cette proposition, & il n'oublioit rien dans toutes les assemblées pour déterminer le peuple à cette entreprise : il vantoit la fertilité du terroir, le voisinage de la mer,

la sûreté & la commodité de son port. Et comme il crut que, dans cette conjoncture, son absence de Rome, & celle de Fulvius Flaccus, ne seroient pas inutiles pour faire tomber ces bruits injurieux à sa gloire, il en demanda & en obtint la commission, qui lui fut décernée par un décret public, conjointement avec Flaccus, soupçonné comme lui du meurtre de Scipion.

Vell. Pat. l. 1. Plut. in Gracchis. App. de bell. civil. l. 1.

Ils conduisirent en Afrique six mille familles de Rome, qu'ils mirent en possession de Carthage & de son territoire. Mais pendant qu'il étoit occupé à en relever les murailles, ou pour mieux dire, à abattre les trophées de Scipion, Drusus, qui n'agissoit que par l'impression des conseils du sénat, se prévalut de son absence, pour rendre Flaccus plus odieux. Il rappelloit tous les indices qui le pouvoient faire soupçonner du meurtre de Scipion. C'étoit attaquer indirectement Caïus même, qui avoit des liaisons si étroites avec ce sénateur. Drusus, dans tous ses discours, le représentoit comme un homme violent & comme un esprit séditieux, qui ne cherchoit son élévation que dans les troubles de l'état. On l'accusa même d'avoir tenté de faire soulever les peuples d'Italie. On parloit de lui faire son procès : le crédit & la considération

fidération de Caïus, son protecteur, s'affoiblissoient pendant son absence; le peuple commençoit à l'oublier, & donnoit toute sa confiance à Drusus, dont la réputation étoit pure, & la conduite pleine de modération. Caïus, jugeant de la diminution de son crédit par le péril où se trouvoit son ami, accourut en diligence à Rome pour ranimer sa faction. Il quitta même, en arrivant, sa maison, qui étoit au Mont Palatin, & vint se loger auprès du marché, dans un quartier habité par un nombre infini de petit peuple. Il proposa ensuite de nouvelles lois, qui alloient toutes à l'avilissement de l'autorité du sénat. Il devoit les faire recevoir dans la première assemblée; mais comme il doutoit du succès, & que son parti ne lui parut ni si nombreux, ni si plein de cette chaleur qu'il avoit coutume de lui inspirer, il fit venir à Rome un grand nombre de ces peuples d'Italie, auxquels il avoit procuré le droit de suffrage.

Le sénat, inquiet de cette foule d'étrangers qui remplissoient la ville, & qui sembloient n'être venus que pour y donner la loi, se servit de l'autorité du consul Fannius, pour ordonner à tous ceux qui n'étoient pas habitans de Rome, d'en sortir incessamment. Caïus, pour

ne pas laisser pénétrer la diminution de son crédit, quoique depuis son retour d'Afrique il se sentît moins autorisé, fit publier une ordonnance toute contraire; il invitoit ces peuples à rester dans la ville, & il leur promettoit le secours des lois & la protection du peuple contre le décret du consul.

Cependant il vit depuis traîner en prison, par les licteurs de Fannius, un de ces étrangers, son ami & son hôte, qu'on avoit arrêtés exprès pour lui faire cette insulte. Il vit sa disgrace & le mauvais traitement qu'on lui faisoit, sans s'y opposer; soit qu'il craignît d'exciter une guerre civile, ou que sentant son crédit diminué depuis l'assassinat de Scipion, il ne voulût pas laisser appercevoir la foiblesse de son parti. Et il eut le chagrin de se voir encore abandonné par les chefs, au sujet d'une dispute qu'il eut avec les autres tribuns ses collègues, qui, avant ce différend, lui avoient été très-attachés.

Les grands de Rome avoient fait faire des échafauds dans la place, pour y voir plus commodément les spectacles, & un combat de gladiateurs, qu'on y devoit donner; & les ouvriers en avoient encore construit un grand nombre d'autres pour leur compte, qu'ils avoient loués

aux familles les plus riches & les plus accommodées. Caïus, passant par la place, & la voyant embarrassée de tous ces échafauds, ordonna qu'on les abattît, afin que le peuple eût plus de place, & vît les jeux sans qu'il lui en coûtât rien. Les grands eurent recours à l'autorité de ses collègues, qui, par complaisance pour les premières maisons de Rome, ordonnèrent que les échafauds seroient conservés. Il n'est pas même bien certain si ces magistrats du peuple ne tiroient pas un profit particulier de ces échafauds qu'on louoit aux particuliers. Caïus, qui ne pouvoit souffrir d'opposition dans ce qu'il croyoit juste, prit avec lui cette multitude d'ouvriers qui étoient à ses ordres, & la veille des jeux il fit abattre tous ces échafauds, & transporter les matériaux, en sorte que la place fut libre pour le lendemain. Le peuple admira sa fermeté & son courage; mais ses collègues, piqués qu'il voulût emporter toutes choses de hauteur, & jaloux d'ailleurs de cet empire qu'il avoit acquis dans Rome, se détachèrent de ses intérêts. Ils se joignirent secrettement à ses ennemis pour l'exclure du tribunat. Et dans les *Comices* suivans, où il s'agissoit pour Caïus d'un troisième tribunat, le peuple lui ayant donné le

plus grand nombre de suffrages, on soupçonna ces tribuns, à qui, par le droit de leur charge, il appartenoit de les compter, d'avoir supprimé une partie des bulletins, pour se venger de lui, & d'avoir fait un rapport infidèle du scrutin; & par cette fraude Caïus fut exclus du tribunat.

Le sénat ne le vit pas plutôt réduit dans une condition privée, qu'il résolut de faire casser toutes ses lois, & il en remit le soin au consul Opimius, celui même qui pendant sa préture avoit voulu impliquer Caïus dans la sédition de Fregelle. Ce consul, comme nous l'avons dit, étoit l'ennemi déclaré des Gracques, homme hautain, fier de sa naissance & de sa dignité, méprisant le peuple, & qui, sans s'arrêter aux formalités des lois, paroissoit résolu de terminer ce grand différend par la mort même de Caïus.

Il commença par effacer lui-même le décret qui ordonnoit le rétablissement de Carthage, & il convoqua une assemblée générale pour faire supprimer toutes les autres lois; & afin d'y être supérieur en forces, & soutenir son parti, il fit entrer dans la ville un corps de troupes de Candiots, qui étoient à la solde de la république.

Il s'en fit comme une garde; il ne marchoit plus qu'escorté de ces soldats étrangers, & environné de tous ces grands de Rome, qui avoient tant d'intérêt à la suppression des lois des Gracques. Les grands étoient eux-mêmes toujours environnés d'une foule de domestiques & de cliens, que l'usage attachoit à leur suite & à leurs ordres.

Le consul, avec une telle escorte, insultoit publiquement Caïus dans tous les lieux où il le rencontroit. Il lui disoit des injures pour engager la querelle, & afin qu'il lui donnât lieu de le charger & de le faire périr. Caïus, plus modéré, ou ne se trouvant pas le plus fort, dissimuloit ces outrages. Mais Flaccus, moins patient, & irrité de l'insolence des grands, lui fit si bien voir qu'il alloit perdre toute la gloire de ses deux tribunats par une modération que ses ennemis traitoient de lâcheté, qu'il résolut à la fin d'opposer la force à la force.

Il appela auprès de lui les plus zélés plébéiens, & il fit entrer en même tems dans la ville un grand nombre de Latins & d'autres habitans de l'Italie, déguisés en moissonneurs, comme des gens qui cherchoient du travail & de l'emploi. Rome entière étoit partagée entre ces

deux partis. Celui de Caïus paroissoit le plus fort, parce qu'il étoit le plus nombreux, & qu'il disposoit de tout le peuple : mais on voyoit dans l'autre, le magistrat souverain, une autorité légitime, & même plus de conduite, & des desseins mieux suivis.

Enfin le jour étant arrivé, dans-lequel on devoit décider si les lois des Gracques subsisteroient, ou si elles seroient cassées, les deux partis se rendirent de grand matin au Capitole : le Consul, suivant l'usage, commença par sacrifier aux Dieux. On prétend qu'un de ses licteurs, appellé Quintus Antillius, s'étant ingéré de représenter à Caïus tous les malheurs qu'il alloit causer à sa patrie, s'il s'obstinoit à maintenir les lois dont il étoit auteur, & que Caïus ayant témoigné par un geste chagrin & plein de mépris, qu'il n'écoutoit pas volontiers les remontrances d'un si bas officier, cet huissier fut tué sur-le-champ par quelques plébéiens. D'autres historiens rapportent ce fait différemment : ils disent que ce licteur s'attira cette disgrace par son insolence, & que portant les entrailles de la victime que le consul venoit d'immoler, il s'écria tout haut, en s'adressant à Flaccus & à ceux de son parti : » Faites place, mauvais

» citoyens que vous êtes. » On ajoute qu'à ces paroles injurieuses, il joignit une action de la main, déshonnête & méprisante; & que ceux-ci, pour se venger de cette insulte, le percèrent avec les poinçons de leurs tablettes, & le tuèrent sur-le-champ.

Le peuple parut ne pas approuver cette voie de fait; & Caïus, qui en prévit les suites, en fut encore plus fâché. Il reprocha à ses partisans, qu'ils avoient fourni à leurs ennemis le prétexte qu'ils cherchoient depuis long-tems de répandre du sang.

En effet, le sénat s'assembla aussi-tôt, & il ordonna, pour la mort d'un simple huissier, comme il auroit pu faire dans les plus grandes calamités de la république : *Que les consuls eussent à pourvoir qu'il n'arrivât pas de dommage à l'état.* C'étoit par un décret aussi extraordinaire, que les consuls recevoient du sénat le pouvoir le plus étendu. Ils avoient droit, après cette ordonnance, de lever autant de troupes qu'ils jugeoient à propos, de réprimer, par toutes sortes de voies, les citoyens mutins, de faire la guerre aux ennemis; en un mot, ils étoient revêtus d'une autorité absolue, soit dans la ville, soit à l'armée.

Opimius, en vertu de ce décret, com-

manda à tous les sénateurs, & aux chevaliers de prendre les armes, avec ordre de se trouver le lendemain sur la place, chacun avec au moins deux esclaves armés. Flaccus de son côté, tâcha de soulever la multitude, & de faire prendre les armes au peuple. Mais il ne trouva dans les esprits qu'une grande consternation, & beaucoup de découragement. Caïus, en se retirant, s'arrêta dans la place devant une statue de son père, qu'on y avoit élevée, & la regardant tristement & sans dire mot, on vit des larmes couler de ses yeux, comme prévoyant avec douleur tout le sang que sa querelle feroit répandre le lendemain. Ceux qui l'accompagnoient, émus de compassion, se disoient les uns aux autres, qu'ils seroient bien lâches d'abandonner un si grand personnage, qui n'étoit en péril que pour leurs intérêts. La plupart passèrent la nuit à sa porte, plutôt pour lui marquer leur zèle & leur affection, que dans l'espérance de lui être d'un grand secours. L. Flaccus employa ce temps à rassembler leurs partisans & les chefs du peuple. Il vint à bout de faire prendre les armes à un assez grand nombre, & le jour ne parut pas plutôt, qu'il s'empara du mont Aventin.

Caïus se disposa aussi-tôt à le suivre ;

mais il ne voulut point s'armer : ce n'étoit pas faute de courage, mais pour éviter d'en venir aux mains avec ses concitoyens. Il mit sa robe ordinaire, & il prit seulement dessous une courte épée pour se défendre, s'il étoit attaqué. Comme il étoit prêt à sortir de sa maison, sa femme, toute en pleurs, accourut pour l'en empêcher. » Où vas-tu, » lui dit-elle, Caïus, en l'embrassant » tendrement ? Quel est ton dessein ? » Et pourquoi sors-tu si matin de ta » maison ? Peux-tu ignorer que les » meurtriers qui ont fait périr ton frère, » te préparent le même sort, & que tu » n'as pour défenseurs qu'une vile popu- » lace, qui t'abandonnera lâchement à » la vue du moindre péril ? Songes que » Rome n'est plus ce qu'elle a été : la » vertu en est bannie ; tout s'y décide » par violence. Et quelle confiance peux- » tu prendre en l'autorité des lois, ni » même en la justice des dieux, ces » dieux aveugles, ou impuissans, qui » ont souffert que Tiberius ait été assas- » siné ? »

Caïus, pénétré de douleur, & n'ayant pas la force de lui répondre, s'arracha d'entre ses bras, & fut joindre Flaccus, qui s'étoit mis à la tête de son parti : il ne trouva dans cette foule du peuple,

qu'une multitude ſans ordre, & plus d'animoſité que de forces. Le ſénat au contraire, & tout le corps de la nobleſſe, ſuivis de leurs cliens & de leurs domeſtiques, formoient un parti redoutable. Caïus, ayant reconnu qu'il n'étoit pas en état de leur réſiſter, obtint de Flaccus, qu'on enverroit au conſul un député pour lui demander la paix, & le conjurer d'épargner le ſang de ſes concitoyens. On chargea de cet emploi le plus jeune des enfans de Flaccus, qui ſe préſenta devant le conſul, un caducée à la main, & qui propoſa une réconciliation entre les deux partis.

Pluſieurs ſénateurs, des mieux intentionnés, étoient d'avis d'accepter cette propoſition, & d'entrer en conférence avec les chefs du parti du peuple. Mais Opimius, jugeant de ſa foibleſſe par cette démarche, répondit au fils de Flaccus, qu'il n'y avoit point d'autre réconciliation à faire, ſinon, que ceux qui étoient criminels, ſe ſoumiſſent au jugement du ſénat, & à la rigueur des lois. Il renvoya en même temps ce jeune enfant, auquel il défendit avec dureté, & ſous de grièves menaces, de ſe préſenter jamais devant lui, ſi ſon père & ſes partiſans ne ſe ſoumettoient à ce qu'il plairoit au ſénat d'ordonner de leur

fort. Il mit en même temps la tête de Caïus à prix, & il promit de la payer au poids de l'or. Pour affoiblir son parti, & y jeter de la division, il proscrivit à son de trompe tous ses partisans, avec promesse cependant de pardonner à tous ceux qui l'abandonneroient sur-le-champ. Cette proscription eut tout l'effet que le consul en pouvoit espérer. La plupart du petit peuple, qui s'étoit laissé entraîner à la suite de Flaccus, eut peur, s'écoula insensiblement, & abandonna ses chefs : à peine resta-t-il quatre ou cinq mille hommes auprès d'eux. Caïus, ne se trouvant pas en état de résister aux forces du parti contraire, peut-être aussi pour prévenir l'effusion du sang, vouloit aller lui-même rendre compte au sénat de sa conduite. Mais ses partisans s'y opposèrent, dans la crainte de perdre leur chef : & on aima mieux renvoyer une seconde fois ce jeune enfant, fils de Flaccus, pour demander tout de nouveau la paix.

Opimius, sans vouloir l'entendre, le fit arrêter, pour être revenu contre la défense qu'il lui avoit faite ; &, sans donner le temps au peuple de se reconnoître, il marcha contre lui, & le fit charger par ses Candiots, qui, à coups de traits, eurent bientôt dissipé la mul-

titude. Pour lors les sénateurs & les chevaliers, se jetant l'épée à la main dans la foule, en tuèrent un grand nombre; on prétend qu'il y périt trois mille hommes du peuple. Flaccus, dans cette déroute, se cacha dans une vieille masure, où ayant été trouvé, il y fut tué avec son fils aîné. Caïus se retira dans le temple de Diane, où il se voulut tuer. Mais Pomponius & Licinius, deux de ses amis, l'en empêchèrent, & le forcèrent de s'enfuir. On prétend, qu'avant de sortir de ce temple, il supplia la Déesse, que ce peuple Romain, qui avoit abandonné si lâchement ses protecteurs, ne sortît jamais de la servitude. Il se mit ensuite à fuir, toujours accompagné de ses deux fidèles amis, & d'un esclave, appellé Philocrates. Ses ennemis le suivirent de près. Mais comme il fut arrivé à un pont, Pomponius & Licinius, pour faciliter sa fuite, firent ferme les armes à la main, & arrêtèrent quelque temps ceux qui le poursuivoient, & qui ne purent passer qu'après avoir tué ces deux généreux Romains.

Caïus eut le temps de gagner un petit bois consacré aux Furies. Mais comme il vit qu'il ne pouvoit échapper à ses ennemis, qui avoient entouré ce bosquet, on dit qu'il se fit tuer par Philocrates,

& que ce fidèle esclave se tua ensuite lui-même sur le corps de son maître. D'autres disent que Caïus ayant été atteint par ceux qui le poursuivoient, Philocrates, embrassant son maître, le couvrit de son corps, & qu'on ne le put frapper qu'après avoir tué ce fidèle domestique. On coupa la tête à Caïus, & ses assassins la mirent au bout d'une pique. Un certain Septimuléius, créature d'Opimius, l'enleva à ceux qui la portoient comme un trophée, & ayant tiré secrettement la cervelle, il la remplit de plomb fondu pour la rendre plus pesante, & s'en fit payer par le consul dix-sept livres & demie d'or.

On en jeta le corps dans le Tibre, avec ceux de Flaccus & de plus de trois mille citoyens qui étoient péris dans cette émeute. Le consul, dont la haine implacable n'étoit point assouvie par tant de sang répandu, fit arrêter & ensuite mourir en prison tout ce qu'il put découvrir d'amis & de partisans des Gracques. Leurs biens furent confisqués, & on défendit aux veuves d'en porter le deuil : Licinia, femme de Caïus, fut même privée de son douaire; & Opimius, toujours acharné sur les malheureux restes de ce parti, étendit son inhumanité

App. Alex. in bello civ. l. 1.

jusques sur ce jeune enfant qui lui étoit venu porter des paroles de paix, & il le fit mourir en prison.

Ce cruel magistrat, après avoir répandu tant de sang, n'eut point de honte de faire construire un temple sous le titre de *Concorde*, comme si par des soins pacifiques il fût venu à bout de réunir ses concitoyens. Le peuple ne regardoit ce temple qu'avec horreur, & comme un monument de son orgueil & de sa cruauté. Mais Opimius, sans s'embarrasser d'une animosité impuissante, ne songeoit qu'à éteindre jusqu'au souvenir des lois des Gracques. Ce fut dans cette vue qu'un tribun du peuple, apparemment gagné par lui & les autres grands de Rome, représenta dans une assemblée, qu'il trouvoit des difficultés invincibles dans la recherche & le partage des terres; mais qu'il requéroit, pour les intérêts du peuple, que chaque propriétaire de ces terres en payât une certaine redevance proportionnée à la quantité qu'il en occupoit; que les deniers qui proviendroient de ces rentes, fussent distribués aux pauvres citoyens, à ceux sur-tout qui ne possédoient aucune portion de ces terres publiques. Il ajouta, qu'au moyen de cette redevance, il étoit

d'avis que ceux qui occupoient ces terres en fussent reconnus légitimes propriétaires, sans qu'on les pût jamais inquiéter à l'avenir; & qu'il devoit leur être permis de vendre dans la suite ces héritages, & d'en disposer, quoique toujours sous l'obligation du cens qui auroit été réglé.

Idem. Ap. ibid.

Le peuple, séduit par l'appât du cens, & trompé par son tribun, reçut cette loi, qui fit tomber absolument celle des Gracques. Le citoyen riche, ne craignant plus aucune recherche, étendit sans scrupule les bornes de son domaine. Ce fut à qui acheteroit le premier l'héritage d'un voisin pauvre. Toutes les terres passèrent entre les mains des grands, & le petit peuple retomba dans la misère que les deux Gracques avoient voulu prévenir.

On ne parla bientôt plus de ces cens & de ces rentes, qui devoient tourner à son profit. Les riches & les grands de Rome supprimèrent, comme de concert, cette marque de la nature & de la servitude de ces terres. Un autre tribun, aussi infidèle à son parti que celui dont nous venons de parler, éluda insensiblement l'exécution de cette partie de la loi, sous prétexte que les grands payoient un assez grand tribut à la république, par les ser-

vices qu'ils rendoient dans les magistratures dont ils étoient revêtus. Et ce fut par cet enchaînement d'artifices, joints à la force & à la violence, que les plus puissans demeurèrent enfin en possession de ces terres publiques, dont ils avoient fait leur proie, & comme leur conquête particulière.

On en sera moins surpris, si on considère que les plébéiens ne trouvoient plus de protection dans cette animosité des tribuns contre les patriciens & la noblesse. Ces deux factions, que la naissance tenoit toujours opposées, s'étoient tournées en deux partis, de pauvres & de riches, de quelqu'ordre qu'ils fussent; & le pauvre citoyen, abandonné des riches plébéiens, qui s'étoient joints au sénat, se voyoit encore indignement trahi par ses propres magistrats, complices de l'usurpation de ces terres que le peuple réclamoit inutilement. Il ne se présentoit plus, depuis la fin malheureuse des Gracques, aucun tribun assez désintéressé, ou assez généreux, pour oser prendre publiquement sa défense. L'avarice, l'intérêt particulier, le desir de s'élever par la faveur particulière des grands, avoient succédé au zèle du bien public: l'orgueil & le luxe tenoient lieu

de

de ce noble désintéressement & de cet amour pour la patrie, à qui Rome devoit sa grandeur & sa puissance.

Dans une corruption presque générale, l'affaire de Jugurtha fit sortir le peuple de l'abattement & de la consternation où l'avoit jeté la perte des Gracques; & il saisit avec plaisir cette occasion de se venger du consul Opimius, & de l'avarice sordide des premiers de la république.

Massinissa, ce fameux prince Africain, illustre par l'amitié des deux Scipions, & si connu par son attachement inviolable au parti des Romains, avoit été rétabli par leurs armes dans le royaume de Numidie, en reconnoissance des services qu'il leur avoit rendus contre les Carthaginois. Il laissa, en mourant, ses états, avec la protection des Romains, à Micipsa, son successeur. Ce prince eut deux enfans : l'aîné s'appeloit Adherbal, & le cadet Hiempsal. Il avoit encore un neveu, appelé Jugurtha, fils de Manastabale son frère, mort avant Massinissa : mais ce vieux prince l'avoit laissé dans l'obscurité, & n'avoit pas voulu le reconnoître pour son petit fils, parce qu'il n'étoit pas né d'un mariage légitime.

Micipsa, le trouvant bien fait & de

bonne mine, le tira de cette obſcurité, & le fit élever avec les princes ſes enfans, quoiqu'il fût plus âgé qu'eux. Jugurtha, dit Salluſte, répondit parfaitement aux intentions du roi ſon oncle, & aux inſtructions de ſes maîtres. Aucun des jeuncs ſeigneurs de ſon âge ne le ſurpaſſoit, ſoit qu'il fallût tirer de l'arc, monter à cheval, ou diſputer le prix de la courſe. S'il alloit à la chaſſe, & qu'il rencontrât un lion, ou quelqu'autre bête farouche, il ſe jetoit auſſi-tôt à la tête des chaſſeurs, pour lui donner le premier coup : & quand après l'avoir tué il en recevoit des louanges, ſoit orgueil ou modeſtie, il mépriſoit ces ſortes de victoires, comme fort au deſſous, diſoit-il, de ce qu'on devoit attendre du courage & de la valeur d'un prince.

Le Roi de Numidie ſe ſut d'abord bon gré de ce ſuccès de ſes ſoins, & il regardoit avec plaiſir le jeune Jugurtha comme l'ornement de ſa cour. Mais on ne fut pas long-temps ſans démêler dans ce prince une ambition démeſurée, & conduite par un eſprit adroit, inſinuant, fourbe & artificieux. La joie de Micipſa ſe changea en crainte, ſur-tout en conſidérant ſon âge avancé, & la jeuneſſe de ſes enfans ; & il s'apperçut avec dou-

leur qu'il avoit élevé dans sa maison un ennemi secret, & qui en seroit peut-être le destructeur. Pour se tirer de cette inquiétude, il résolut de l'envoyer à la guerre, dans l'espérance que le sort des armes pourroit l'en défaire. Il le mit à la tête d'un corps de troupes qu'il envoyoit à Scipion Emilien, qui assiégeoit alors Numance en Espagne. An de Rome 620.

Mais Jugurtha sut tirer différens avantages d'un projet qui n'avoit été formé que pour le perdre. Il commença par gagner & par s'attacher le soldat & l'officier qui étoient à ses ordres, par des caresses, des présens, & sur-tout par des actions d'une valeur surprenante. Les Romains mêmes, si bons juges de cette sorte de mérite, convenoient qu'on ne pouvoit pas voir un jeune prince plus courageux, & même plus entendu à son âge dans le métier de la guerre. Cette estime générale lui acquit un grand nombre d'amis, & parmi eux il forma des liaisons étroites avec les officiers qui lui parurent avoir le plus de crédit dans le sénat & à Rome. L'habile Africain, qui prévoyoit combien le crédit de ces premiers officiers pouvoit lui être utile pour son élévation, n'oublia rien pour les mettre dans ses intérêts. Il les gagna à force de présens; & ces hommes intéressés,

pour en tirer de nouveaux, excitoient son ambition. Ils lui insinuoient que, sans s'arrêter à l'ordre de la naissance, il devoit, après la mort de Micipsa, prétendre ouvertement à sa couronne; & que pourvu qu'il ne manquât pas d'argent, il ne manqueroit pas d'amis & de puissans protecteurs dans le sénat, où la plupart des suffrages étoient, pour ainsi-dire, à vendre.

Scipion, instruit de ces cabales, & fâché qu'on corrompît l'esprit de ce jeune prince par des maximes si pernicieuses, le prit en particulier, & l'avertit avec bonté de ne rechercher jamais l'amitié des Romains que par des voies d'honneur, & par des actions dignes de son courage & de sa naissance. Il ajouta, pour lui laisser voir qu'il n'ignoroit rien de ses desseins les plus secrets, qu'il étoit toujours dangereux de prétendre acheter de quelques particuliers ce qui appartenoit au public; qu'avec autant de valeur qu'il en avoit fait paroître, il ne pouvoit manquer de couronne; mais que si, par un desir précipité de dominer, il employoit d'indignes moyens, il l'avertissoit en ami qu'il perdroit même l'argent qu'il emploieroit à corrompre les suffrages, & qu'à la fin il se perdroit lui-même. Jugurtha, dont l'esprit

souple & adroit prenoit aisément toutes sortes de formes feignit d'être touché de ces remontrances. Il promit à Scipion d'en profiter; & après la fin de la campagne, il prit congé de ce général, qui écrivit en sa faveur au roi de Numidie, qu'il étoit tres-content de ses services, & qu'on ne pouvoit montrer plus de courage & de conduite qu'il en avoit fait paroître dans toutes les occasions où il avoit combattu.

Jugurtha, de retour en Numidie avec tout l'éclat que lui donnoient la réputation qu'il avoit acquise à l'armée, & l'amitié des Romains, commence à jeter les fondemens de son élévation. Il se fait de nouveaux amis; il achete des créatures; gagne une partie des ministres, intimide les autres; & à force de cabales, il vient à bout de faire insinuer au vieux roi qu'il le doit adopter, afin de donner à ses deux enfans, comme un troisième frère, qui leur servît de tuteur, & de régent à l'état. Le foible vieillard, dont l'esprit étoit diminué par le nombre des années, l'adopta publiquement. Il se flattoit, par un si grand bienfait, d'avoir gagné celui qu'il n'avoit pu perdre. Mais il ne fut pas plutôt expiré, que Jugurtha fit bien voir que la politique ne compte point la reconnoissance au nom-

bre des vertus. L'ambition & son intérêt lui firent tourner contre la maison de Micipsa cette puissance dont il ne l'avoit revêtu que pour en être le protecteur. On avoit partagé la Numidie en trois principautés ; & on voyoit dans le même royaume, & pour-ainsi-dire sur le même trône, trois souverains, indépendans les uns des autres, quoique tous trois également dans la dépendance & sous la protection des Romains. Jugurtha, qui aspiroit à se voir seul maître de la Numidie, résolut de faire périr les deux jeunes princes. Il dresse d'abord des embûches au cadet, qu'il fait poignarder dans son lit; & ce fut la première victime qu'il immola à son ambition.

L'aîné, épouvanté d'un pareil attentat, se sauve avec précipitation dans la province qui faisoit son partage ; & quoiqu'il fût peu guerrier, il arme aussi-tôt, tant pour se défendre des entreprises de Jugurtha, que pour venger la mort de son frère. Jugurtha de son côté fait des levées de troupes : toute la nation se partage ; tout prend parti dans cette guerre civile. Le plus grand nombre des seigneurs Numides se déclare pour Adherbal ; mais les meilleurs soldats & les principaux officiers s'attachent à Jugurtha : On en vient bientôt aux

mains; Adherbal est défait, & la plupart de ses troupes, après la déroute, passent sous les enseignes de son ennemi. Les places les plus fortes ouvrent leurs portes au victorieux. Adherbal, pour sauver sa vie, est obligé de se déguiser; & ce prince, après avoir erré quelque temps dans ses propres états, comme un malheureux proscrit, se sauve enfin sur les terres de la république, d'où il se rend à Rome pour implorer la protection du sénat.

La présence de ce jeune prince, dépouillé de ses états, & la mort de son frère, assassiné par les ordres de l'usurpateur, excitèrent une indignation générale, tant dans le sénat, que parmi le peuple. On ne parloit à Rome que de la nécessité de faire passer incessamment une armée en Afrique, pour punir Jugurtha. Ce prince, qui avoit ses émissaires à Rome, & qui redoutoit la puissance & le ressentiment de la république, dépêcha aussi-tôt des ambassadeurs pour y justifier sa conduite. Il les chargea de riches présens, de sommes immenses, avec ordre de lui acquérir des amis, & d'acheter, pour ainsi-dire, quiconque seroit à vendre. Les ambassadeurs Numides ne furent pas plutôt arrivés à Rome, qu'ils répandirent de

l'argent de tous côtés. Peu de sénateurs leur résistèrent ; la plupart des grands, gagnés secrettement, en gagnèrent d'autres. La corruption devint générale ; ces envoyés trouvèrent dans l'avarice de la noblesse, un asyle assuré pour leur maître, & toutes les délibérations du sénat se terminèrent à nommer dix commissaires qui eurent ordre de se rendre en Afrique pour prendre connoissance de ce qui s'y étoit passé, & pour faire, s'ils le jugeoient à propos, un nouveau partage de l'empire de Micipsa entre Jugurtha & Adherbal.

Le chef de cette commission fut Opimius, qui s'étoit acquis beaucoup de considération dans le sénat & parmi les grands de Rome, depuis la mort de Caïus & la ruine de son parti. Il ne fut pas plutôt arrivé en Afrique, avec ses collègues, que Jugurtha, qui comptoit bien plus sur son argent, que sur la justice de sa cause, entreprit de le gagner par des présens magnifiques. Ce magistrat, aussi avare que cruel, lui vendit sa foi & son honneur : ses collègues ne furent pas plus incorruptibles. Quand le marché fut fait, Jugurtha fut trouvé innocent : on fit passer Hiempsal pour l'agresseur, & sa mort fut représentée comme une suite de témérité.

Le

Le partage des états de Micipsa se fit ensuite sur le plan même que proposa Jugurtha ; & les commissaires, à la honte du nom Romain, lui adjugèrent les plus fortes places & les plus riches provinces, qui servirent également de récompense à son crime & à sa corruption.

Ce prince ambitieux, après le départ des commissaires, n'ayant plus rien à craindre du côté de Rome, résolut d'envahir à force ouverte les états d'Adherbal. Mais comme il avoit intérêt de mettre toujours quelque apparence de justice de son côté, il se contenta d'abord de faire des courses sur la frontière, pour tâcher d'exciter le ressentiment d'Adherbal, dans la vue que ces insultes l'engageroient à user de représailles, d'où il pourroit prendre occasion de pousser la guerre avec vigueur, & même de la justifier à Rome s'il en étoit besoin.

Adherbal, qui se connoissoit inférieur en forces, & même en capacité dans le métier de la guerre, aima mieux dissimuler de petites injures, que de s'attirer une guerre ouverte & déclarée. Jugurtha, après l'avoir harcelé quelque temps, sans le pouvoir engager à prendre les armes, méprise enfin sa foiblesse ; & sans chercher davantage le secours des

prétextes, il entre dans ses états à la tête d'une puissante armée, assiége & prend les principales places, & se rend maître de la plupart des provinces.

Après cela, il ne restoit d'autre parti à Adherbal, que celui d'abandonner une seconde fois ses états, ou il falloit, malgré l'inégalité des forces, se résoudre à les défendre généreusement les armes à la main. Ce jeune prince, par le conseil de ses ministres, se détermine à opposer la force à la violence. Il assemble ses troupes, fait de nouvelles levées, & met enfin une armée sur pied, mais plus considérable par le nombre que par le courage. Il marche ensuite à l'ennemi, pour s'opposer aux progrès de ses armes.

Jugurtha, qui avoit ses desseins, laisse camper Adherbal sans l'inquiéter. Il feint même de se défier de ses propres forces, pour augmenter sa confiance. Les premiers jours se passent sans combattre; mais, à la faveur des ténèbres d'une nuit obscure, Jugurtha s'approche sans bruit du camp d'Adherbal, l'attaque de tous côtés, emporte les retranchemens, & taille en pièces tout ce qui lui fait résistance. Il cherche de tous côtés Adherbal, qu'il vouloit faire périr, pour terminer tout-d'un-coup la guerre.

Mais ce prince fut assez heureux, dans sa disgrace, pour échapper à la fureur de son ennemi. Il ne vit pas plutôt son camp forcé, qu'il se jetta dans Cirthe, capitale de ses états, où il s'enferma avec les débris de son armée, d'où il dépêcha des ambassadeurs à Rome, pour implorer de nouveau les secours de la république.

Jugurtha, qui regardoit sa mort comme le premier fruit de la victoire, arrive devant Cirthe avec toute son armée, investit la place, la serre de près, & jure de ne pas partir du pied de ses murailles, qu'il ne se soit rendu maître & de la ville, & de la personne d'Adherbal. Ce malheureux prince, qui se voit à la veille de tomber entre les mains d'un ennemi inexorable, dépêche couriers sur couriers à Rome. Le sénat, obsédé par les partisans de Jugurtha, semble douter du rapport des ambassadeurs, & se contente d'envoyer en Afrique trois jeunes Romains pour reconnoître ce qui s'y passe; &, en cas de guerre, ordonne aux deux princes Numides de mettre les arme bas. Jugurtha, à leur arrivée, les amuses d'abord par des ambassades continuelles, les séduit ensuite, les corrompt par des sommes con-

ſidérables, déguiſées ſous le titre de préſens. Ses agens, dans l'audience qu'on leur donna, ſoutinrent qu'Adherbal avoit attaqué à force ouverte, & même par des voies indignes & détournées, la vie de leur maître, qui n'avoit pris les armes que par la néceſſité d'une juſte défenſe. Les envoyés, gagnés par ces raiſons, que l'argent du Numide fit trouver juſtes, s'en retournèrent à Rome, pendant que Jugurtha pouſſoit le ſiége avec une nouvelle ardeur.

Adherbal, réduit à l'extrémité, écrit de nouveau au ſénat, & il conjure les Romains, par les ſervices de Maſſiniſſa ſon ayeul, de lui ſauver au moins la vie. *Diſpoſez comme il vous plaira du royaume de Numidie*, leur dit ce foible prince dans ſa lettre, *mais ne permettez pas que je tombe dans les mains d'un tyran & du meurtrier de ma maiſon.*

Les plus honnêtes gens du ſénat, & ceux qui n'avoient point été corrompus par l'argent de Jugurtha, vouloient qu'on ne différât pas davantage à faire paſſer une armée en Afrique pour faire lever le ſiége de Cirthe, & pour punir Jugurtha de n'avoir pas déféré aux premiers ordres qu'on lui avoit envoyés; mais ſes partiſans empêchè-

rent par leurs brigues que cet avis ne passât, sous prétexte que cet armement engageroit à une dépense inutile. Ils proposèrent seulement d'envoyer en Afrique de nouveaux commissaires pour régler les différends des deux rois, & ce dernier avis l'emporta sur l'honneur & la gloire de la république. Æmilius Scaurus fut mis à la tête de cette commission : il étoit *prince* du sénat, c'est-à-dire, celui que le censeur, lisant publiquement la liste des sénateurs, avoit nommé le premier; ce qui dépendoit du choix de ce magistrat des mœurs. On ne déféroit ordinairement ce titre honorable qu'à un ancien sénateur qui eût déja été honoré du consulat ou de la censure, & il jouissoit toute sa vie de cette prérogative.

Scaurus, illustre par sa naissance, & habile magistrat, mais également ambitieux & avare, avoit jusqu'alors caché ses défauts sous l'apparence des vertus contraires. Quoique l'avarice fût sa passion dominante, il avoit su refuser l'or des agens de Jugurtha, parce qu'ils le distribuoient trop publiquement. Cette conduite adroite, son âge, sa dignité, ses services, le firent nommer pour chef de cette commission. Il passa aussitôt en Afrique avec ses collègues, &

débarqua à Utique, d'où il fit signifier à Jugurtha sa commission & les ordres du sénat, de lever incessamment le siége de devant Cirthe.

Jugurtha laisse ses troupes au siége, & vient trouver les commissaires. Il proteste que rien ne lui est plus sacré que les ordres du sénat; mais il représente en même-temps qu'Adherbal l'a voulu faire périr; qu'il est venu l'attaquer à la tête d'une armée; que pour lui il n'a pris les armes que pour défendre sa vie & ses états; que les Romains sont trop justes pour lui interdire ce que le droit naturel permet à tous les hommes, & pour lui lier les mains quand on l'attaque. Ce fut avec de pareils discours, ou plutôt avec des sommes considérables, mais répandues secrettement, que le perfide Africain sut éluder l'effet de cette commission. Scaurus & ses collègues n'eurent point de honte de s'en retourner à Rome sans avoir rien obtenu en faveur d'Adherbal. Le Numide, débarrassé du seul obstacle qu'il redoutoit, retourne au siége, le presse, & réduit enfin Adherbal encore plus par la faim que par la force, à se remettre entre ses mains. Ce malheureux prince n'exigea pour toute condition que d'avoir la vie sauve; & du reste, il s'en remit au

jugement du sénat. Jugurtha promit tout. Il fut reçu ensuite dans la place ; mais il ne s'en vit pas plutôt le maître, qu'il fit tailler en pièces les soldats Numides de la garnison. Il épargna seulement les Italiens, apparemment par respect pour la république : à l'égard d'Adherbal, il le fit mourir dans les plus cruels tourmens. Ce nouvel assassinat su à Rome, & la prévarication honteuse des commissaires, excitèrent une indignation générale. Le peuple sur-tout crioit hautement dans ses assemblées, qu'on avoit vendu à ce barbare le sang de son frère. Le sénat craignant qu'à la fin l'impunité ne soulevât le peuple, ordonna, malgré les partisans de Jugurtha, que L. Bestia Calpurnius, qui étoit alors consul, passeroit en Afrique à la tête d'une armée, pour faire obéir Jugurtha. Calpurnius avoit de la valeur & beaucoup d'expérience ; mais ces grandes qualités étoient effacées par une sordide avarice : il sembloit qu'il ne fît la guerre que comme un métier, & seulement pour gagner de l'argent. Il regarda l'expédition d'Afrique comme une riche moisson ; & aucuns des moyens de pouvoir s'enrichir ne lui parut honteux.

An de Rome 641.

L. Flor. l. 2. c. 1.

Orof. l. 7. c. 15.

Mais comme il n'ignoroit pas qu'il

avoit affaire au peuple Romain, & à des tribuns qui pourroient un jour lui demander un compte févère de fa conduite, il eut l'adreffe d'engager dans cette expédition Scaurus, & quelques fénateurs des plus confidérables. Il les demanda pour fes lieutenans, fous prétexte d'avoir befoin de perfonnages auffi confommés dans l'art de la guerre; mais, dans le fond, il n'avoit en vue que de les affocier à fes brigandages, & de fe mettre à couvert, fous leur nom & par leur crédit, de toute recherche.

Cependant ce ne fut pas fans beaucoup de furprife & d'inquiétude que Jugurtha apprit des nouvelles de cet armement. Il s'étoit toujours flatté que le meurtre d'Adherbal ne lui coûteroit que de l'argent. Il envoya auffi-tôt à Rome fon fils, comme un gage de fa fidélité & de fa foumiffion; & il le fit accompagner par deux ambaffadeurs chargés d'une partie de fes tréfors, dont ils avoient ordre de lui acheter encore de nouveaux protecteurs. Mais les crimes de Jugurtha avoient fait trop d'éclat, pour que le fénat pût les diffimuler davantage. Au milieu d'une corruption auffi générale, & telle que nous venons de la repréfenter, on voyoit encore de la dignité en ce qui regar-

doit les affaires publiques. On ne pouvoit plus même prendre ſon parti ouvertement ſans ſe déshonorer : auſſi, d'un commun avis, il fut ordonné à ſon fils & à ſes ambaſſadeurs de ſortir de l'Italie en dix jours, à moins qu'ils ne fuſſent venus pour remettre le royaume de Numidie, & la perſonne même de Jugurtha, en la diſpoſition de la république. Ce décret leur fut ſignifié, & ils furent obligés de s'en retourner ſans avoir pu entrer dans Rome.

Sitôt que les levées furent prêtes, Calpurnius les fit embarquer à Rhège. Elles paſsèrent d'Italie en Sicile, & de Sicile en Afrique. Le conſul n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il attaqua vivement les états de Jugurtha. Ses troupes ſe répandent dans le pays, mettent tout à feu & à ſang. Il forme enſuite des ſiéges, prend des villes, & fait des priſonniers. Pour ſoutenir ſa réputation, ou peut-être pour ſe faire acheter plus chèrement du roi de Numidie, il pouſſe la guerre avec vigueur, & répand la terreur de ſes armes de tous côtés. Le Numide, redoutant les ſuites de cette guerre, a recours à ſes armes ordinaires. Il fait couler des ſommes conſidérables juſques dans la tente du général Romain : des émiſſaires ſecrets font

le marché ; Scaurus entre dans cette honteuse négociation, & partage avec Calpurnius l'argent de Jugurtha. Pour éblouir le public, on fait un traité solemnel : le Roi de Numidie se soumet en apparence aux ordres du sénat ; il livre ses places, ses chevaux, ses éléphans, & des sommes considérables d'argent. Il paroît s'abandonner lui-même à la discrétion des Romains, vient au camp sans gardes & sans aucune marque de sa dignité : mais il avoit pris la précaution de se faire donner des ôtages,
Liv. Ep. 64. & après que le général des Romains se fut retiré de ses états, il rentra dans ses places. On lui renvoya, pour de l'argent, jusqu'à ses chevaux & ses éléphans ; & à la faveur de cette fausse paix, il jouit paisiblement du fruit de son crime & de l'assassinat d'Adherbal. On apprit à Rome, avec autant de honte que de douleur, cette nouvelle prostitution : tout le monde se plaignoit que la majesté du peuple Romain avoit été violée.
An de Rome 642. Memmius, un des tribuns du peuple, en prit occasion de se déchaîner contre le sénat. » L'intégrité, dit-il, a disparu dans cet » ordre : on n'y trouve plus de justice ; » l'argent est le tyran de Rome, & » le peuple n'a que trop éprouvé que

» les grands & la nobleſſe n'ont point » d'autre divinité. Ils trafiquent publi- » quement de leur foi & de leur hon- » neur. La gloire & les intérêts de l'état » ſont tombés en commerce. On a » trahi la majeſté de l'empire ; on a » vendu la république dans l'armée & » dans Rome même. Opimius, l'aſ- » ſaſſin de Caïus, le meurtrier de trois » mille de ſes concitoyens, ce tyran » de ſa patrie, les mains encore ſouil- » lées du ſang du peuple & de ſes tri- » buns, les a remplies de l'or & de » l'argent du perfide Jugurtha. Calpur- » nius & Scaurus ne ſont peut-être » pas plus innocens. On nous dit que » le Numide s'eſt rendu à la républi- » que ; qu'il a livré ſes places, ſes » troupes & ſes éléphans ; éclairciſſez » cette vérité, faites venir à Rome Ju- » gurtha. S'il eſt vrai qu'il ſe ſoit rendu » de bonne foi, il obéira à vos ordres ; » & s'il n'y obéit pas, vous jugerez » aiſément que ce qu'on appelle un » traité, n'eſt qu'une colluſion de ce » prince artificieux avec nos généraux ; » traité qui n'aura produit pour lui que » l'impunité de ſes crimes, des richeſſes » honteuſes pour ceux qui étoient char- » gés des ordres du ſénat, & un dés- » honneur éternel pour la république. »

Ce discours réveille toutes l'animosité publique. Opimius est cité devant l'assemblée du peuple : on lui fait son procès ; il est banni de Rome par un décret solemnel. Le souvenir de ses cruautés, dit Velléius Paterculus, fit qu'il n'y eut pas un plébéien qui eût pitié de sa disgrace ; & il fut obligé, ajoute Plutarque, de passer sa vieillesse dans le déshonneur & dans la honte que lui avoit attirés son avarice & sa corruption.

Cassius, qui étoit alors préteur, en vertu du même décret du peuple, passa en Afrique pour amener Jugurtha à Rome. Il lui donna pour sa sûreté la foi publique. Mais ce prince avoit encore plus de confiance en son argent ; & il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il gagna, par de riches présens, un tribun du peuple, appelé Bebius ; il se présenta ensuite devant l'assemblée. Memmius lui reprocha son ingratitude pour la maison de Micipsa, son ambition excessive, sa cruauté, le meurtre de ses deux frères adoptifs, sa désobéissance pour les ordres du sénat, & son intelligence secrette avec ceux qui en étoient chargés, encore plus criminelle & plus odieuse à la république.

Le tribun ajoute, qu'encore que le peuple n'ignorât pas le nom de ses com-

plices, & le prix de leur proſtitution, il vouloit cependant en être inſtruit par ſa bouche. Qu'il peut tout eſpérer de la foi & de la clémence des Romains, s'il dit la vérité; mais que s'il la cache ou la déguiſe, il ſe perd ſans reſſource : & là-deſſus il le ſomme de répondre, article par article, aux différens chefs d'accuſation, qu'il avoit encore moins préparés contre lui que contre les ſénateurs & les commiſſaires qui s'étoient laiſſés ſéduire par ſon argent.

Mais Bebius, venant au ſecours de Jugurtha, lui défendit de répondre, ſans en alléguer aucune raiſon. Tout le monde eſt ſurpris de l'impudence de ce tribun. Cependant il perſiſte obſtinément dans ſon oppoſition; & le peuple trahi par un de ſes magiſtrats, voit rompre l'aſſemblée ſans éclairciſſement. Juſtement irrité de cette colluſion, & de l'oppoſition de Bebius, il la regarde comme l'effet d'une nouvelle corruption, & on ne parle pas moins que d'arrêter le roi de Numidie, & de donner la couronne à un autre petit-fils de Maſſiniſſa, qui, redoutant la cruauté de Jugurtha, s'étoit réfugié à Rome depuis la mort d'Adherbal.

Jugurtha, alarmé de ces bruits, trouve des aſſaſſins qui le défont de ce rival.

Mais l'un de ces meurtriers ayant été arrêté, le perfide Africain, convaincu d'une action si noire par la déposition de cet assassin, & peut-être n'ayant plus assez d'argent pour être innocent, reçoit ordre du sénat de sortir incessamment de Rome. Il partit aussi-tôt, apparemment dans la crainte d'être arrêté. On dit qu'étant hors des portes de Rome, il s'écria, en la regardant : *O ville vénale ! tu serois bientôt esclâve, s'il se trouvoit marchand assez riche pour t'acheter !*

Comme ce prince étoit venu à Rome sur la foi publique, on le laissa retourner paisiblement dans ses états. Mais il fut bientôt suivi par le consul Albinus, qui avoit ordre de lui faire la guerre sans relâche, s'il ne remettoit sa personne & son royaume au pouvoir du peuple Romain. Albinus étant arrivé en Afrique, commença à faire la guerre avec succès; & il eût bien souhaité de la pouvoir finir avant que son consulat fût expiré. Jugurtha, au contraire, qui n'avoit d'espérance que dans le changement des généraux, & qui attendoit tout du bénéfice du temps, ne songeoit qu'à amuser le consul, & à tirer les choses en longueur.

An de Rome 643.

Tantôt il promettoit de se rendre; une autre fois il témoignoit qu'il quit-

teroit la vie plutôt que la couronne. On le voyoit fuir devant les Romains, & peu de jours après il venoit les attaquer jusques dans leur camp. Il y faisoit passer ensuite des courjers & des négociateurs : c'étoient tous les jours de nouvelles propositions. Le consul, embarrassé dans cet abyme de négociations dont il ne voyoit point le fond, ne faisoit, pour-ainsi-dire, ni la guerre ni la paix ; & le temps des Comices étant venu, il fut obligé de quitter l'Afrique, & de se rendre à Rome pour présider à l'élection de nouveaux consuls ; & il partit après avoir donné le commandement de l'armée à Aulus, son lieutenant & son frère.

C'étoit tout ce que Jugurtha pouvoit souhaiter de plus avantageux. On lui laissoit à combattre un capitaine sans valeur & sans science militaire, & qui n'avoit pour toute considération que la qualité de frère du général. Beaucoup de présomption lui cachoit son incapacité ; & une avarice sordide lui fit faire autant de fautes que d'entreprises.

Au milieu de l'hiver il tira ses troupes de leurs quartiers pour assiéger Suthul, une des plus fortes places de la Numidie, où Jugurtha tenoit une partie de ses trésors. C'étoit le leurre qui l'y atti-

roit; mais la proie étoit enfermée dans un château situé sur la croupe d'une montagne, & environné de marais, que les pluies & les neiges fondues avoient rendus impraticables.

Aulus, aveuglé par son avarice, ne laisse pas d'en former le siége. Jugurtha, ravi qu'il se fût attaché à une entreprise aussi difficile, lui fait faire différentes propositions, comme s'il eût redouté le succès de ses armes. Pour entretenir sa présomption, il lui envoyoit de temps en temps des députés qui lui demandoient la paix, avec des termes aussi soumis que s'il eût déjà été maître de toute la Numidie. Il ne laissa pas de faire avancer son armée, comme s'il eût voulu tenter de jeter du secours dans la place; mais il avoit donné ordre à ses officiers d'affecter une contenance mal assurée.

Aulus, qui se flattoit d'avoir répandu la terreur parmi les Numides, marche à eux comme à une victoire certaine. Jugurtha, pour entretenir son erreur & sa confiance, feint de prendre la fuite. Ses troupes s'éloignent avec précipitation; le général Romain les poursuit avec ardeur; & tout ce qu'il craint, c'est que Jugurtha ne lui échappe. Mais l'habile Numide, qui connoissoit le pays, l'attire

l'attire & le conduit insensiblement dans des défilés dont il avoit fait occuper les avenues ; & Aulus se trouve pris & vaincu, pour-ainsi-dire, avant que d'avoir vu l'ennemi.

L'incertitude & la terreur se répandent dans ses troupes. Les Numides chargent les Romains en tête & en queue ; on fait tomber sur eux une grêle de flèches. Les uns sont tués, d'autres cherchent une issue & le moyen de s'enfuir ; mais de quelque côté qu'ils tournent, ils rencontrent l'ennemi & la mort. Enfin le général Romain, avec ses principaux officiers, gagne le sommet d'une montagne, où Jugurtha, qui savoit bien qu'il ne pouvoit lui échapper, le laisse passer la nuit. Le jour découvre sa disgrace dans toute son étendue. Il voit une partie de ses troupes taillée en pieces, & l'autre assiégée par un ennemi maître du pays & victorieux. Il fallut entrer en composition. Jugurtha feint de ne vouloir pas se servir de tous ses avantages. Il donne la vie & la liberté aux Romains ; mais à condition qu'ils passeront sous le joug : cérémonie ignominieuse, par laquelle les vainqueurs sembloient attacher une honte éternelle à la disgrace des vaincus. Il exige encore du général & des principaux officiers, une promes-

ſe ſolemnelle, que les Romains ne le troubleroient jamais dans la poſſeſſion du royaume de Numidie. Aulus, auſſi lâche que préſomptueux, ſouſcrit à tout; & on voit un Romain craindre plus la mort que la perte de ſon honneur.

Le ſénat n'eut pas plutôt appris un traité ſi honteux, qu'il le caſſa. On rappella Aulus : & Metellus, déſigné conſul, fut chargé de la guerre de Numidie. C'étoit un ſénateur des premières familles de Rome, grand capitaine, homme de bien, d'une vertu & d'une probité reconnues, qui, quoique d'un parti oppoſé à celui du peuple, lui étoit auſſi agréable qu'aux nobles mêmes, dont il étoit l'ornement & le plus ferme ſoutien.

Les Romains, faiſant réflexion ſur ſes grandes qualités, & particulièrement ſur ce qu'il étoit incorruptible, ne doutèrent plus de la défaite de Jugurtha, qui ne s'étoit ſoutenu juſqu'alors que par ſes artifices, & l'avarice des chefs qu'on lui avoit oppoſés. Metellus aſſemble ſes troupes, fait de nouvelles levées, des magaſins de vivres, d'armes & de munitions, & il part pour la Numidie, accompagné de Caïus Marius, que le peuple lui avoit donné pour un de ſes lieutenans.

An de Rome 644.

Marius étoit né dans un village pro-

che d'Arpinum, de parens pauvres, & qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains. Il avoit été élevé dans les travaux ruſtiques, & ſes mœurs étoient auſſi féroces que ſon viſage étoit affreux. C'étoit un homme d'une grande taille, d'une force de corps extraordinaire, courageux & ſoldat avant que d'avoir porté les armes. Il entra de bonne heure dans les armées, & il s'y diſtingua par des actions d'une rare valeur, & ſur-tout par une pratique exacte de la diſcipline militaire. Il cherchoit dans toutes les occaſions des périls dignes de ſon courage, & les plus longues marches & toutes les fatigues de la guerre ne coûtoient rien à un homme élevé durement. On remarqua toujours dans ſa conduite un extrême éloignement des voluptés; & depuis ſon élévation, il ne parut ſenſible qu'à l'ambition & à la vengeance; paſſions qui coûterent tant de ſang à la république. Il paſſa par tous les degrés de la milice; & ces différens grades furent toujours la récompenſe d'autant d'actions où il s'étoit ſignalé. Quand il demanda au peuple la charge de tribun dans une légion, la plupart de ſes concitoyens ne connoiſſoient pas ſon viſage; mais ſon nom n'étoit ignoré de perſonne; &, à la faveur d'une réputation

ſi bien établie, il emporta cet emploi ſur pluſieurs patriciens qu'il avoit pour compétiteurs. Metellus, ſi bon juge de la valeur, le pouſſa depuis aux premières charges de l'armée, & il parvint par ſa protection juſqu'à la dignité de tribun du peuple. Ce fut dans cette place qu'il commença à découvrir ſon ambition, & la haine violente qu'il portoit au parti de la nobleſſe. Il déclamoit inceſſamment contre le luxe des ſénateurs; & quoiqu'il ne fût pas éloquent, il ne ceſſoit de repréſenter au peuple, avec une voix forte & tonnante, combien il lui devoit être honteux de n'oſer confier le commandement des armées & les principales dignités de l'état, qu'à des nobles. Que ces hommes avares & ambitieux ſe les étoient comme appropriées; qu'à la faveur de leur crédit, ils ſe les remettoient de main en main, & que pendant qu'ils en étoient revêtus, ils y exerçoient impunément toute ſorte de brigandages.

Marius, pour déconcerter leurs brigues & leurs liaiſons, propoſa une nouvelle loi, & une nouvelle manière de donner les ſuffrages dans les élections des magiſtrats curules. Cotta, qui étoit alors conſul, & qui pénétra ſes vues, s'oppoſa à la publication de la loi; & le nouveau tribun fut même cité au ſénat

pour y rendre compte de sa conduite. Marius s'y présenta ; & au lieu de se déconcerter comme auroit pu faire un homme de si basse naissance, & nouveau dans les affaires, il menaça fièrement le consul de le faire arrêter, s'il ne levoit son opposition. Il se tourna ensuite du côté de Metellus, qui jusqu'alors lui avoit servi de patron, comme s'il eût voulu l'engager à se déclarer en sa faveur. Mais Metellus ayant désapprouvé publiquement sa conduite, Marius, sans égard pour un sénateur à qui il devoit sa fortune, commanda sur-le-champ à ses officiers de l'arrêter ; & il auroit été conduit en prison avec Cotta, si ce consul n'avoit levé son opposition. Marius, à l'issue du sénat, retourna à l'assemblée du peuple, où il fit confirmer sa loi. Le peuple, charmé de sa fermeté, lui donna de grandes louanges, & il le nomma depuis pour aller en Numidie, en qualité de lieutenant de Metellus. Ce général, qui préféroit l'intérêt de sa patrie à un ressentiment particulier, s'en servit avec la confiance que méritoient sa valeur & sa capacité. Cette confiance ne fut point trompée, & Marius fut considéré dans la suite comme le plus sûr instrument de ses

Val. Max. l. 2. c. 7. Front. Stratag. l. 4. c. 1. Sallnste. L. Flor. l. 5. c. 1.

victoires. Metellus, arrivé en Afrique, s'appliqua d'abord à rétablir la discipline militaire dans les troupes qu'Aulus lui remit; il marcha ensuite contre Jugurtha, gagna deux batailles contre ce prince; lui enleva ses principales places;

Orof. l. 5. c. 15.

& après l'avoir poursuivi de province en province, il le poussa jusqu'à l'extrémité de ses états. Jugurtha n'ayant plus ni forces à opposer à la puissance de Metellus, ni place où il pût se réfugier, demanda à traiter, & offrit de se soumettre à toutes les conditions qu'il plairoit au général des Romains de lui prescrire. Metellus lui ordonna d'abord de payer 200000 livres * d'argent pour les frais de la guerre; de lui livrer tous ses éléphans, & une certaine quantité d'armes & de chevaux; ce qu'il exécuta ponctuellement. Le consul demanda ensuite qu'il lui remît les transfuges & les déserteurs. Jugurtha obéit encore, & livra ceux qu'il put faire arrêter. Mais quand il lui fut enfin ordonné de se rendre lui-même à *Tisidium*, pour y recevoir les ordres qu'on auroit à lui donner, pour lors il commença à balancer, & il passa plusieurs jours sans se pouvoir déterminer. Le souvenir de ses crimes, la crainte qu'on

* 400000 marcs.

ne voulût venger la mort des princes Adherbal & Hiempsal, les charmes du pouvoir souverain, & l'horreur de tomber du trône dans la servitude, l'engagèrent à tenter encore le sort des armes; & quoiqu'il se fût dépouillé de ses principales forces, il crut qu'il lui en restoit encore assez pour traîner la guerre en longueur, ou du moins pour reculer sa perte de quelque tems. Ainsi il rompt la négociation, assemble de nouvelles troupes, fortifie de petites places qui lui restoient à l'extrémité de son royaume, & tâche de surprendre celles dont les Romains s'étoient rendus maîtres.

Metellus avoit mis garnison dans Vacca, une des plus grandes & des plus riches villes de Numidie, & il en avoit donné le gouvernement à Turpilius Silanus, son ami & son hôte, mais qui n'étoit pas citoyen Romain. Turpilius, homme de bien, sans orgueil & sans avarice, n'oublia rien pour apprivoiser ces barbares, & leur faire goûter la douceur de son gouvernement. Tous les habitans se louoient également de sa justice & de sa modération; mais l'amour si naturel de la patrie, l'attachement pour leur souverain, & la haine du joug étranger, prévalurent sur l'estime qu'ils avoient pour Turpilius. Les

principaux de la ville se laissent gagner par Jugurtha : ils prennent ensuite l'occasion d'une fête publique pour inviter les officiers à manger chez eux. Chacun poignarde son hôte ; & à la faveur de ce tumulte, Jugurtha entre dans la ville, & taille en pièces la garnison Romaine. Turpilius échappa seul à ce massacre par la reconnoissance des habitans, qui le demandèrent à Jugurtha, & qui le firent conduire jusqu'au camp des Romains, où il rendit compte de sa disgrace.

Quoique Metellus fût persuadé qu'il étoit plus malheureux que criminel, il ne peut se dispenser de le faire arrêter. On le mit aussi-tôt au conseil de guerre. Marius, pour chagriner son général, se rend la partie de Turpilius, l'accuse d'avoir vendu la place ; & il pousse cette affaire si vivement, qu'il le fait condamner à mort. Ce ne fut qu'après que Metellus eut repris Vacca, qu'on fut instruit de l'innocence de Turpilius & de la trahison des habitans. Tout le monde le plaignit ; les amis du général Romain s'affligeoient avec lui du supplice d'un homme qu'il avoit jugé digne de son amitié. Il n'y eut que Marius, qui, cherchant à se signaler par une haine déclarée contre son général, se réjouissoit publiquement de la mort de Turpilius,
&

& il se vantoit insolemment qu'il avoit trouvé le secret d'attacher à Metellus un remords & une furie vengeresse, qui lui demanderoient incessamment le sang innocent de son hôte & de son ami. Marius, dévoré d'ambition, n'affectoit cette haine publique contre un noble des premiers du sénat, que pour acquérir de la considération dans le parti qui lui étoit opposé. Il ne s'étoit pas plutôt vu lieutenant du consul, qu'il aspira à sa place; & pour y parvenir, il n'oublioit rien pour se donner une grande réputation. Il étoit de toutes les entreprises; il vouloit mener tous les partis; & soit dans les conseils, soit dans les siéges & les batailles, personne ne fit voir ni des vues plus justes, ni plus de courage & de valeur. On admiroit en même temps cette tempérance & cette frugalité, dont il ne se démentit jamais. Vêtu & nourri comme un simple soldat, on voyoit un officier général manger du même pain qu'on distribuoit aux légionnaires, coucher à terre, ou sur une simple paillasse, & le premier au travail, soit qu'il fallût ouvrir une tranchée, ou fortifier le camp.

Cependant, comme le temps de l'élection des consuls approchoit, & qu'il aspiroit ouvertement à cette grande dignité, il fait publier à Rome, par ses

émiſſaires, que Metellus prolongeoit la guerre pour faire durer ſon empire & ſa domination; que ce patricien, fier de ſa haute naiſſance, avoit plus de faſte que de véritable mérite; que ſa lenteur naturelle, augmentée par l'âge, donnoit lieu à un ennemi vigilant & actif de traverſer ſes marches; qu'on ne verroit point la fin de cette guerre, ſi on ne changeoit de général; & que pour lui, ſi on lui donnoit ſeulement la moitié des troupes qui compoſoient l'armée de Metellus, il s'engageoit, dans une ſeule campagne, d'amener à Rome Jugurtha mort ou vif. Les tribuns du peuple, ravis de trouver un homme de ce mérite, pour l'oppoſer dans l'élection aux nobles qui prétendoient au conſulat, font des brigues en ſa faveur. Les chefs des tribuns ſont gagnés ſans peine; on s'aſſure du plus grand nombre des ſuffrages, & on publie hautement dans Rome, que malgré tout le crédit des grands, le conſulat ſortira, dans cette élection, de l'ordre des patriciens. Marius, informé de ces favorables diſpoſitions, demande ſon congé à Metellus, pour aller en perſonne, ſuivant la loi, demander cette dignité, qu'on ne conféroit jamais aux abſens. Metellus fut ſurpris, & même indigné qu'un homme de ſi baſſe naiſ-

sance eût de si hautes prétentions ; & quoique ce géneral fût plein d'honneur, & digne de sa réputation, Sallufte prétend qu'il n'étoit pas exempt de cet orgueil inséparable d'une grande naissance. Ce fut dans cet esprit qu'il répondit à Marius, avec une espèce de raillerie mêlée de mépris : *Qu'il lui conseilloit d'attendre, pour demander le consulat, que le jeune Metellus son fils fût assez âgé pour pouvoir être son collègue.* Ce fils de Metellus n'avoit pas encore vingt ans, & servoit actuellement dans l'armée de son père : on sait que dans l'usage ordinaire il en falloit avoir au moins quarante-trois pour parvenir au consulat. Marius, sans paroître offensé d'une réponse si piquante, sollicite de nouveau son congé, l'obtient, & arrive à Rome avant le jour des comices. Un des tribuns le présente dans la première assemblée. Marius, sous prétexte de rendre compte au peuple de la guerre de Numidie, n'eut point de honte, pour s'élever, d'abaisser les grandes actions de son général. Il s'attribua l'honneur de tous les bons succès ; & à l'entendre, il sembloit que Metellus, si grand capitaine, n'eût contribué aux victoires qu'on avoit remportées, que de son nom & de ses auspices. Il mêla à tout cela des traits

pleins de malignité; que Metellus prolongeoit la guerre, soit pour faire durer plus long-tems l'honneur du commandement, ou par sa lenteur ordinaire; que dans la manière timide & incertaine dont il conduisoit cette guerre, on ne voyoit qu'un homme qui songeoit moins à la finir & à vaincre, qu'à n'être pas vaincu. Que pour lui, qui connoissoit le pays, & qui se sentoit plus actif & plus vigoureux que Metellus, il s'engageoit, dans une seule campagne, de prendre Jugurtha vif ou mort, ou de le forcer de sortir de Numidie & de toute l'Afrique. Le peuple, déja prévenu en sa faveur, & charmé de son audace, lui donna de grandes louanges, & Marius les regarda comme des gages du consulat prochain. Ce n'est pas qu'il ne s'y trouvât de grands obstacles, sur-tout de la part de la noblesse, qui ne pouvoit consentir qu'un homme de si basse naissance remplît la première dignité de la république : on l'auroit fait plus volontiers général de la Numidie; mais comme ces deux emplois étoient inséparables, & que le commandement des armées appartenoit de droit aux consuls, on fit enfin Marius consul, pour le
An de Rome 646. pouvoir faire général de l'armée de Numidie.

Le nouveau consul, enivré de sa grandeur, donna l'essor, pour-ainsi-dire, à la haine qu'il avoit toujours conservée contre le corps de la noblesse. Il l'insultoit dans tous ses discours, & il se vantoit que la dignité qu'il venoit d'obtenir, étoit une victoire que le peuple Romain avoit remportée sur les grands par son courage & par sa valeur. » Ils méprisent » ma naissance, disoit-il, & je méprise » leur orgueil & leur mollesse. Ils me » reprochent ma pauvreté, si recom- » mandable parmi nos ancêtres, & je » leur reproche, avec bien plus de jus- » tice, leur avarice, à laquelle on les » voit tous les jours sacrifier leur foi, » leur honneur, la gloire & les intérêts » de la république. Ils envient la dignité » que les suffrages du peuple & des gens » de bien m'ont donnée : que n'envient- » ils aussi mes travaux guerriers, les pé- » rils où je me suis tant de fois exposé, » & les blessures que j'ai reçues dans les » combats? Je ne suis parvenu au com- » mandement que par une longue obéis- » sance, & ils veulent commander sans » avoir obéi, & sans autre mérite que » celui de leur naissance. S'ils font des » fautes, s'ils se laissent surprendre par » les ennemis, le crédit, la cabale de » leurs parens, le grand nombre de

» leurs créatures couvrent tout. On dissimule, on déguise les pertes qu'ils » font, ou on les rejette sur des officiers » subalternes. La vérité ne perce jamais » ces nuages que forment l'autorité des » grands & la flatterie de leurs esclaves. » Pour moi, tous ces secours me manquent; je n'ai point de parens dans » les charges; je ne saurois représenter » les images, les consulats & les triomphes de mes ancêtres. Mon unique » ressource est en moi-même, & je ne » puis trouver d'appui que dans mon » courage; j'avoue même que le talent » de la parole me manque; j'ignore » cet art dangereux qui apprend à couvrir sous de belles paroles la honte » d'actions remplies de lâcheté. Elevé » dès ma plus tendre jeunesse dans un » camp, & nourri dans la discipline militaire, je n'ai appris qu'à me servir » utilement de mon épée. Voilà mon » unique étude, & l'instruction & » l'exemple que je donnerai à mes soldats. C'est en pratiquant de pareilles » leçons que nous espérons terminer » promptement la guerre de Numidie. » En ôtant le commandement de l'armée aux grands, vous avez ôté le » principal obstacle qui s'opposoit à la » victoire. Ce n'est que leur ignorance

» dans l'art militaire, leur présomption,
» & sur-tout leur honteuse avarice, qui
» ont fait durer cette guerre si long-
» temps. »

Marius, ayant augmenté la confiance du peuple par ces discours, lui demanda des recrues pour les légions, & qu'il lui fût permis de tirer des troupes auxiliaires des nations sujettes ou alliées de la république. On lui accorda autant de décrets & de plébiscites qu'il voulut. Le peuple, & sur-tout le petit peuple, charmé d'avoir un consul de son ordre, courut avec empressement pour se faire enrôler. Tout le monde le veut suivre; on croit la victoire assurée sous un si grand général, & le nouveau soldat se flatte de revenir bientôt dans sa patrie, chargé de butin.

Marius reçoit indifféremment sous ses enseignes tous ceux qui se présentent, ceux même qui n'avoient pas la quantité de bien prescrite par les lois, pour être enrôlés dans la milice Romaine. Mais ce consul, dévoré d'ambition, & qui cachoit de vastes projets, n'étoit pas fâché de s'attacher ces sortes de gens sans bien & sans aveu, & qui ne pouvoient subsister que par sa protection. Il s'embarqua ensuite avec ses nouvelles levées, & arriva bientôt en Afrique.

Metellus n'apprit qu'avec un violent chagrin qu'on lui eût donné un successeur, sur-tout dans une conjoncture où la guerre paroissoit presque finie, & où il ne restoit plus qu'à se rendre maître de places peu importantes. On prétend que cet homme, si grand & si sage, ne put s'empêcher de verser des larmes aux premieres nouvelles qu'il en reçut. Salluste, dont j'ai tiré la plupart de ces événemens, rapporte que cette injure, si sensible à un général, auroit fait moins de peine à Metellus, si le choix de la république étoit tombé sur un autre que sur Marius, qu'il regardoit toujours comme sa créature, & comme un ingrat qui n'avoit décrié sa conduite que pour s'élever sur les ruines de sa réputation. Comme il ne put se résoudre à voir un homme qui lui étoit si odieux, il chargea Rutilius, un de ses lieutenans, de remette son armée à Marius; & il partit ensuite pour Rome, où il arriva très-promptement.

Son retour, & le compte qu'il rendit du succès de ses armes, les villes qu'il avoit prises, les provinces qu'il avoit conquises, & les batailles qu'il avoit gagnées, tout cela fit tomber & dissipa les mauvais bruits que Marius avoit répandus contre lui. On vit renaître l'es-

time & le respect que le peuple avoit pour ce grand homme. Velleïus Paterculus nous apprend qu'on lui décerna tout d'une voix l'honneur du triomphe, avec le surnom de Numidique; & on remarqua, dit cet historien, que dans le même temps il y avoit à Rome plus de douze magistrats de la même maison que Metellus, qui, en moins de douze ans, avoient été élevés aux premières dignités de la république, les uns au consulat, d'autres à la censure, & plusieurs qui avoient ajouté à ces dignités la gloire du triomphe.

Marius étant débarqué sur les côtes d'Afrique, y vit arriver, peu après, Cornelius Sylla, son questeur, qui lui amena un puissant corps de cavalerie, qu'il avoit levé chez les Latins. Les questeurs étoient les trésoriers généraux de la république. On les croit aussi anciens que la fondation de Rome. D'autres renvoient leur origine aux consuls, comme nous l'avons déja dit. Il y en avoit deux qui restoient toujours à Rome, & on y en ajouta d'abord deux autres, & ensuite un plus grand nombre, qui accompagnoient ordinairement les généraux à l'armée. Il falloit avoir au moins dix ans de service pour parvenir à cet emploi : & quoique les questeurs n'eussent aucune jurisdic-

tion dans la ville, ils ne laissoient pas d'avoir des commandemens particuliers à l'armée. D'ailleurs, comme tout semble dépendre de ceux qui ont l'administration des finances, on vit des consulaires briguer cet emploi. Titus Quintius Capitolinus, après trois consulats, ne se crut pas déshonoré par cette charge. Caton l'ancien l'accepta, après avoir été honoré du triomphe; enfin il fut ensuite ordonné, par la loi Pompeïa, qu'on n'admettroit plus dans la questure que des consulaires : ce qui nous fait voir en quel rang les hommes les plus jaloux de leurs dignités & de leur naissance, mettent l'argent & les finances.

Sylla, avant cette loi, y parvint vers sa trente-unième année. Il sembloit, dit Velleïus Paterculus, que les destins, en approchant Sylla de Marius, eussent voulu unir ces deux hommes, & prévenir les malheurs que leur discorde produisit depuis dans la république. Mais puisque l'un & l'autre vont faire un si grand rôle dans l'histoire, il est bien juste de faire connoître un peu plus particulièrement Sylla, après sur-tout que nous avons déjà marqué le caractère de Marius.

Sal. Val. Max. l. 6. c. Lucius Cornélius Sylla, patricien, & d'une des plus illustres familles de Rome, étoit bien fait, de bonne mine, l'air no-

ble, les manières aiſées, pleines de franchiſe en apparence, & qui ſembloient laiſſer voir à découvert le fond de ſon cœur. Naturellement inſinuant, perſuaſif, éloquent, il aimoit les plaiſirs, & encore plus la gloire. Son devoir marchoit devant tout : il ſavoit ſe livrer & s'arracher aux voluptés avec la même facilité. Il vouloit plaire à tout le monde : modeſte dans ſes diſcours, s'il étoit queſtion de parler de lui-même ; prodigue de louanges pour les autres, & encore plus d'argent, il en prêtoit avec plaiſir à ceux qui en avoient beſoin, & qui n'oſoient lui en emprunter. Il ne le redemandoit jamais, & il ſembloit qu'il voulût acheter l'armée entière. Familier ſur-tout avec les ſimples ſoldats, devenant ſoldat lui-même, il en prenoit les manières groſſières, buvoit avec eux, les railloit, & ſouffroit avec plaiſir d'en être raillé : mais hors de la table, ſérieux, actif, diligent. C'étoit un Protée à qui ces différens perſonnages ne coûtoient rien ; & ſes vertus & ſes défauts étoient également couverts par une profonde diſſimulation, qui le rendoit impenétrable, juſques dans ſes plaiſirs les plus ſecrets, aux compagnons même de ſes débauches.

Tel étoit Sylla, lorſqu'il arriva en

Plut. in Sylla.

Afrique & dans l'armée de Marius. Il s'appliqua d'abord à mériter l'estime des gens de guerre par son assiduité à toutes les fonctions militaires : soit qu'il fallût combattre ou se retrancher, on le trouvoit par-tout. Il couroit dans les endroits où il y avoit le plus de péril, avec la même gaieté que ceux qui en reviennent. Une noble émulation lui faisoit demander les emplois les plus dangereux, & il ne fut pas long-temps sans acquérir également l'estime du général & des soldats. Marius même lui donna dans la suite un corps de troupes séparé, qu'il commandoit en chef. Je n'entrerai dans le détail de cette guerre, qu'autant que cela peut servir à lier les différentes parties de mon sujet. Il suffit de remarquer que Jugurtha, avant l'arrivée de Marius en Afrique, poussé à l'extrémité de ses états par Metellus, s'étoit fait un protecteur & un allié d'un Roi voisin, appelé Bocchus. Ce fut contre ces deux princes que Marius eut affaire. Il prit Capsa, grande ville & fort peuplée, & il se rendit maître ensuite de cette forteresse, devant laquelle Aulus Albinus avoit échoué.

Oros. l. 5. c. 15.

On en vint bientôt aux mains. Les deux Rois, à la faveur d'une marche dérobée, surprennent les Romains, les attaquent de nuit, portent par-tout la ter-

reur, tuent beaucoup de monde, & auroient remporté une victoire complette, si les ténèbres leur avoient permis de connoître tout leur avantage & d'en profiter. Marius eut bientôt sa revanche; & presqu'avant qu'on eût su à Rome l'échec qu'il avoit reçu dans la première occasion, on y apprit qu'il y avoit défait les deux Rois dans deux batailles décisives, & qu'il les avoit mis l'un & l'autre hors d'état de tenir la campagne.

An de Rome 646.

Plutar. in Mar. Sal. bell. Jugurth. Vid. Oros. Eutr. Flor.

Bocchus, ayant éprouvé dans ces deux combats, la valeur & la fortune des Romains, ne jugea pas à propos de hasarder sa couronne pour défendre celle de son allié: il résolut de faire sa paix, & il envoya des ambassadeurs jusqu'à Rome pour la demander.

Ces ambassadeurs, étant admis dans le sénat, dirent que le Roi leur maître avoit été surpris par les artifices de Jugurtha; qu'il se repentoit d'un pareil engagement, & qu'il demandoit l'alliance & l'amitié des Romains. On leur répondit en ces termes :

» Le sénat & le peuple Romain n'oublient ni les services ni les injures : » puisque Bocchus se repent de sa faute, » ils lui en accordent le pardon; & pour » ce qui est de la paix & de leur alliance, il les obtiendra quand il les aura

» méritées «. Bocchus, embarrassé d'une pareille réponse, fit demander secrètement à Marius de lui envoyer son questeur. Sylla le fut trouver : on traita de différens moyens qui pouvoient servir à établir la paix : » Vous n'en avez point » d'autre, dit Sylla à Bocchus, que de » nous livrer Jugurtha. Par-là vous réparerez l'imprudence & les malheurs de » votre premier engagement; & ce sera » le prix de notre alliance & de notre » amitié «. Bocchus se récria d'abord contre cette proposition, & il représenta à Sylla qu'une pareille infidélité envers un prince à qui il avoit donné sa foi, attacheroit une honte éternelle à sa mé- » moire. Ce fut le sujet de différentes conférences qui se firent entre ce Roi & le questeur des Romains. Mais Sylla, qui étoit pressant & éloquent, revint si souvent à la charge, & il fut si bien lui représenter qu'il n'y avoit qu'un grand service qui pût balancer le tort qu'il avoit eu de se déclarer contre les Romains, qu'il le détermina enfin à lui livrer Jugurtha. Ce prince fut trahi & arrêté, sous prétexte d'une conférence que Bocchus lui avoit demandée : on le
An de Rome 647. chargea de chaînes; on le livra à Sylla, qui le remit ensuite à Marius son général; & par la captivité de ce malheu-

reux prince, la guerre de Numidie fut finie.

Une aussi heureuse nouvelle ne pouvoit venir à Rome plus à propos. On venoit d'y apprendre qu'une multitude prodigieuse de barbares, sortis du nord, s'avançoient du côté du midi, & menaçoient toute l'Italie. On résolut de leur opposer Marius, qui jouissoit actuellement de cette faveur & de ces applaudissemens que donne une victoire récente. On le nomma consul pour la seconde fois, contre la disposition des lois, qui ne permettoient pas d'élire un absent pour consul, & qui exigeoient même dix ans d'intervalle entre deux consulats. On ajouta à ces graces, si pleines de distinction, le gouvernement de la Gaule Narbonnoise, & on lui décerna en même temps les honneurs du triomphe. Jugurtha, chargé de chaînes, en fit le principal ornement. Il étoit traîné comme un esclave à la suite du char de Marius. Ce prince, après cette cérémonie, fut conduit en prison, & on le condamna à y mourir de faim. Le bourreau lui déchira sa robe royale, le dépouilla de tous ses habits, & le poussa ensuite dans le fond d'une basse-fosse qui lui devoit servir de tombeau. On rapporte qu'en y entrant tout nu, il s'écria : *O Hercule, que*

An de Rome 649.

*vos étuves ſont froides!* faiſant alluſion aux bains de ce Dieu, qu'on diſoit être froids. Ce prince, luttant contre la faim, vécut encore ſix jours; & le deſir inutile de prolonger ſa vie, ſervit de ſupplice à un Roi, qui avoit toujours compté pour rien la mort de ſes proches & des premiers de ſa cour, qu'il avoit ſacrifiés à ſa fortune & à ſon ambition.

*Fin du ſecond Volume.*

# TABLE

## *ALPHABETIQUE*

## Des Matières contenues en ce ſecond Volume.

### A.

B.



C.

E.



F.



G.

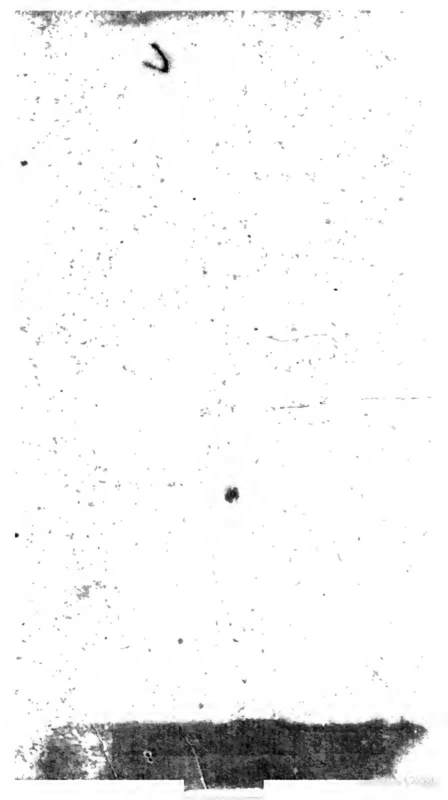
*Préture;*

V.



*Fin de la Table des Matières du Tome II.*








BIB